

0202

71-6



COMMERCE
DE LA
MER NOIRE.

*Noms des Libraires Associés.**A AMSTERDAM,*

D. J. CHANGUION.

B. VLAM.

J. A. CRAYENSCHOT.

J. VAN GULIK.

C. N. GUERIN.

T. VAN HARREVELT.

*A LEIDE.**les Freres MURRAY.**A ROTTERDAM.*

L. BENNET.

A UTRECHT.

B. WILD.

OBSERVATIONS

SUR LE

COMMERCE

DE LA

MER NOIRE,

ET DES PAYS QUI LA BORDENT;

AUXQUELLES ON A JOINT

DEUX MÉMOIRES SUR LE COM-

MERCE DE SMYRNE ET DE

L'ISLE DE CANDIE.

Ouvrages Composés sur les lieux mêmes, & dans lesquels on trouvera amplement détaillées toutes les especes de marchandises d'importation & d'exportation, avec leurs qualités, leurs quantités & leurs prix, ainsi que l'évaluation de tous les poids, mesures & monnoyes, sur le pied de ceux de France, d'après lesquels on pourra serégler.

A AMSTERDAM, LEIDE, ROTTERDAM
& UTRECHT.

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

MDCCLXXVII.

A V A N T - P R O P O S .

LA CZARINE CATHERINE II, par droit de con-
 venance, s'étant enfin emparée en 1783 de la CRI-
 MÉE & de tous les Etats du Khan des Tartares, &
 desirant, ainsi que l'Empereur JOSEPH II, tirer parti
 des avantages que pourrait procurer le Commerce
 de la Mer Noire, lequel était toujours resté con-
 centré entre les mains des Turcs qui ne permettaient à
 aucune Puissance Européenne d'y naviguer, & les
 Papiers publics annonçant de toutes parts les dé-
 marches de différents Ministres Etrangers, princi-
 palement de ceux de France & de Hollande, au-
 près du Divan, pour obtenir, en vertu de leurs
 Capitulations avec la Porte, la navigation du Pont-
 Euxin, avec la même liberté que les Russes & les
 Impériaux, l'on croit que le Public verra avec intérêt
 les OBSERVATIONS suivantes qui ont été faites pen-
 dant les années 1759 à 1762, sur le Commerce
 immense & lucratif que l'on pourrait ouvrir dans
 les pays qui bordent cette Mer, par laquelle on
 pourrait communiquer à la Georgie, à la Mer
 Caspienne, à la Perse & même jusqu'au Mogol &
 à la Chine; sans parler de l'avantage très essentiel
 que retireraient les Négocians Européens établis à
 Constantinople, qui trouveraient alors de quoi for-
 mer leurs retours avec les produits de la Mer Noire,
 pour leurs bâtimens qui presque tous s'en revien-
 nent en Chrétienté sur leur Lest, ou sont obligés
 d'aller faire Echelle à Smyrne, à Alep, ou dans
 l'Archipel pour y faire des chargemens; ce qui les
 constitue en frais & ne leur réussit pas toujours.

UN Français, nommé LOUIS ANTOINE DUVALZ
 avait, il y a environ quinze à seize ans, projeté
 à Paris une Société, afin de former avec des MM.
 MORACIN & autres un établissement pour faire le

VI. AVANT-PROPOS.

Commerce de la Mer-Noire; mais, malgré des Lettres Patentes du Roi, que l'on avait obtenues, cette Société fut réfilée, & le projet manqua faute de connaissances & de renseignemens; de sorte que le Sr. DUVALZ fut obligé de tout abandonner, après des dépenses assez considérables qui l'écrasèrent. Il crut qu'avec le peu de fortune qui lui restait, il pourrait réussir en RUSSIE, mais il y échoua pareillement: forcé de quitter encore ce pays-là, il vint à Amsterdam en 1783, dans l'espérance de trouver des personnes qui adopteraient son plan, sans autre examen & sur sa parole. Plein de son idée, il présenta son projet à plusieurs Négocians de cette ville, ainsi qu'à quelques-uns des premiers Magistrats, qui l'accueillirent très favorablement sous les auspices de M. l'Avocat. . . . dont je lui avais fait procurer la connaissance; mais comme il n'avait qu'une teinture très imparfaite du Commerce & que faute de pratique il ignorait totalement la marche du Négoce, de même que la quantité & la qualité des marchandises d'importation & d'exportation des pays qui bordent la Mer-Noire, ainsi que les prix, les mesures, les poids & les monnoyes courantes, son projet tout beau & tout bon qu'il était, ne pouvait gueres avoir lieu faute de renseignemens sur tous ces objets.

AYANT appris par le Sr. CÉRISIER, alors Rédacteur de la Gazette Française d'Amsterdam, que j'étais possesseur d'un manuscrit relatif au Commerce de cette Mer, il l'engagea à me prier de lui en procurer la lecture; il ne l'eût pas plutôt faite, qu'il sentit que cet ouvrage lui devenait absolument nécessaire, afin de faire réussir son PLAN & il me fit pendant longtems les instances les plus fortes pour lui prêter mon manuscrit; ce que je fis sur sa reconnaissance en date du premier Avril 1784.

AVANT-PROPOS. VII

MUNI de mon ouvrage, il travailla vigoureusement à faire réussir son projet & fit de nouvelles démarches auprès des Magistrats & des Négocians chez lesquels il s'était déjà introduit; mais ses prétentions se trouvant peut-être trop fortes pour un ESSAI en petit, ou pour d'autres raisons que j'ignore, il a pris le parti au mois de Juillet 1785 de quitter furtivement Amsterdam, après avoir tenté de vendre à un Négociant Français de cette ville, mon manuscrit dont il se disait l'auteur.

C'EST déjà le second ouvrage que l'on m'enlève & dont je suis la victime, sans pouvoir en tirer raison; le premier a passé à Paris, à mon insçu, & a été attribué à un Magistrat très connu; l'établissement qui a été fait d'après mon travail a pris depuis 1777 une consistance très brillante & très solide: si ce premier ouvrage que l'on n'a fait que copier mot à mot d'après moi, comme il n'est facile de le prouver, n'a pas été suivi dans tout son contenu, il a toujours servi à l'établissement dont j'avais donné le Plan & dressé tous les articles; il embrassait un plus grand nombre d'objets qui lui auraient donné plus d'extension, il serait devenu plus utile à toutes les classes des Citoyens, même les plus élevées, ainsi qu'à beaucoup de Débiteurs malheureux que l'on ruine en pure perte sans les soulager, & l'Etat en aurait retiré un très grand avantage.

JALOUX d'être utile à ce pays, où depuis neuf ans je trouve un repos que le mien me refuse; flatté de lui donner cette marque de mon attachement, je n'hésite pas un instant de lui faire part de mon travail, afin que ceux d'entre les Négocians Hollandais qui voudront entreprendre de courir cette carrière pour former un établissement, puissent profiter de mes lumières & l'assoir sur

VIII AVANT-PROPOS.

des fondemens solides, sans donner à l'aventure : je me ferai toujours un plaisir de donner tous les renseignemens que l'on désirera & qui seront en mon pouvoir.

Ce que je peux dire au sujet de ces OBSERVATIONS, c'est que plusieurs personnes très instruites à qui j'en ai parlé & qui les ont lues, m'ont dit qu'il n'avait encore paru aucun Ouvrage aussi suivi ni aussi détaillé sur le Commerce de la Mer-Noire ; que le peu de Notions qui se trouvent jusqu'à présent éparées dans différens livres que beaucoup de gens sont hors d'état de se procurer, sont trop vagues pour en tirer le moindre avantage ; que la plupart même de ces Notions sont très informes & très erronnées & qu'ainsi je rendrais un très grand service au Commerce de publier mes OBSERVATIONS.

D'AILLEURS, voici la Czarine & l'Empereur qui font naviguer leurs bâtimens sur cette Mer ; les Français, les Anglais, les Hollandais, principalement par le canal de leurs Ambassadeurs à Constantinople, MM. de Choiseul-Gouffier, Ainslie & Dedem, sollicitent aujourd'hui très vivement la permission d'y trafiquer, en vertu de leurs Capitulations avec la Porte : les Danois, les Hambourgeois, les Suédois, les Polonais, les Prussiens, les Vénitiens, les Espagnols, les Napolitains qui commercent avec la Capitale de l'Empire Ottoman viendront ensuite. Toutes ces Nations & principalement les Français, & les Hollandais leurs Alliés, sont charmés d'avoir des éclaircissemens sur le Commerce très étendu, mais encore peu connu, que l'on peut faire dans cette Partie du monde, dont le Turc interdisait la navigation à toutes les Puissances Européennes, qui, comme je l'ai dit ci-dessus, pourraient, par cette voye, faire avec plus d'aisance & de profit le Commerce d'Africain, de la

AVANT-PROPOS. IX

Georgie, de la Perse & même jusqu'au Mogol & à la Chine, d'où l'on pourrait tirer dans l'intérieur des terres, diverses sortes de marchandises, avec i en moins de frais, de dangers & de tems. Ainsi cet ouvrage, que l'on peut appeller essentiel & absolument nécessaire pour toutes les Nations commercantes de l'Europe, ne peut manquer d'être bien accueilli par rapport aux détails intéressans dans lesquels je suis entré.

EN livrant cet ouvrage au Public, je ne prétends pas le donner comme un Projet infaillible ; cependant je le crois bon, praticable & avantageux pour ceux qui le voudront exécuter, pourvu qu'il soit dirigé avec prudence & économie : j'ai exposé les avantages qui en peuvent résulter, mais aussi j'ai présenté les écueils que l'on devait éviter, & les difficultés qui se rencontreraient, afin de n'induire personne en erreur : c'est à ceux qui voudront entreprendre cet établissement, à bien prendre leurs mesures : au reste, je laisse à des gens plus instruits que moi à peser les raisons que l'on peut alléguer pour ou contre cet Etablissement.

MON dessein n'était nullement de rendre publiques ces OBSERVATIONS, qui depuis plus de vingt ans reposaient avec d'autres papiers : je ne les avais rédigées que pour ma satisfaction, afin de m'en rendre compte à moi-même ; mais je m'y trouve forcé par les procédés du Sr. DUVALZ, sur le compte duquel je ne m'étendrai point, sachant encore avoir des égards pour les malheureux. D'ailleurs la copie qu'il tient de moi n'est point complète, il manque beaucoup d'articles que j'ai rétablis d'après mon original, principalement sur la partie de la NATOLIE qu'il ne connaît point, où il n'a jamais été & sur laquelle il n'avait aucune notion, ainsi qu'il en convient lui-même par une

X AVANT-PROPOS.

de ses Lettres, que je conserve avec toute sa correspondance, qui prouve qu'il n'a fait que traverser le Budziac, la Valachie & la Moldavie, où il n'a fait aucun séjour.

Amsterdam.
1 Juillet 1786.

E R R A T A.

- Page 3, ligne 13, ainsi que de l'Encyclopédie, lisez ainsi que de celui de l'Encyclopédie.
Page 10, ligne 14, Orbcy, lisez Or-Bey.
Page 23, ligne 18, usage, lisez triage.
Page 26, lig. 2 & 3, pieds, lisez pics.
Page 32, ligne 11, du Khan, lisez d'un Khan.
Page 33, ligne 2, on a porté, lisez on apporte.
Page 34, ligne 5, dits, lisez dites.
Page 46, ligne 4, elles, lisez ils.
Page 49, ligne 15, 27 piastres, lisez 2½ piastres.
Page 51, ligne 9, d'or plan, lisez d'oripeau.
Page 59, ligne 9, cerner, lisez cernir.
Page 59 & 60, lig. 29 & 1. supprimez de Constantinople.
Page 82, ligne 24, après absurde, ajoutez ce.
Page 82, ligne 25, qu'il, lisez sans qu'il.
Page 116, ligne 8, coutins, lisez coutnis.
Page 119, ligne 7, avec du, lisez autant de.

OBSER-

OBSERVATIONS
SUR LE
COMMERCE
DE LA
MER NOIRE.

INTRODUCTION.

LES Nations Européennes n'ayant jamais pu obtenir du Grand-Seigneur la permission de faire le Commerce de la Mer Noire, il leur est conséquemment resté inconnu. On peut cependant assurer que le commerce y est susceptible d'une grande étendue & que les établissemens que l'on y formerait, seraient dans le cas de devenir fort avantageux.

Les Jésuites qui ont été pendant quelque tems établis en Crimée, mais d'où ils ont été chassés, & les autres moines établis en Géorgie & en Arménie, la plupart très ignorans, ne nous ont donné que des relations très imparfaites des pays qui bordent cette mer. Quelques personnes

A

qui ont osé y tenter le trafic, n'en ont donné également que des notions très obscures & très fautive.

Me trouvant à Constantinople, je me liai étroitement avec M. Brossard, Médecin qui possédoit plusieurs langues, & ayant cherché par son aide à me procurer des renseignemens sûrs touchant le Commerce de la Mer Noire, je pus y parvenir en m'adressant à un Juif habitant de Caffa, lequel avait voyagé dans toute la Crimée, dans la Pologne, chez les Nogais, dans la Russie, & j'eus en outre le bonheur à force de recherches, de faire la connoissance d'un Arménien qui avait parcouru le Couban, ainsi que le pays des Abazes, chez lesquels il avoit été esclave; également d'un Grec, qui avoit demeuré longtems à Trebisonde, à Rizé & à Sinope; ainsi que d'un Géorgien qui avait voyagé en Perse, & de quelques Particuliers & Patrons Grecs qui avaient parcouru les côtes du Pont Euxin.

Je passai ensuite à la Canée dans l'île de Candie avec M. P*** Consul de France, homme fort instruit, lequel avait demeuré cinq à six ans en Crimée en qualité de Résident de France auprès du Khan des Tartares, & ce fut d'après ses

instructions que je mis en ordre les différens matériaux que je m'étais procuré. De retour à Paris je les vérifiai avec quelques personnes qui avaient parcouru la Crimée, la Moldavie, la Valachie & partie de la Pologne; en sorte que je puis sans présomption dire, qu'aucun auteur avant moi n'est entré dans un détail aussi instructif, aussi certain, ni aussi lumineux que celui que je donne sur le Commerce de la Mer Noire, & je puis en dire tout autant du Grand Dictionnaire de Commerce, ainsi que de l'Encyclopédie, où l'on chercherait en vain la majeure partie des articles dont je fais mention.

Le terrain de la Crimée ferait extrêmement fertile, s'il était cultivé & ce ferait un pays abondant en toutes sortes de choses; mais la plupart des habitans sont trop peu soucieux pour chercher à se procurer par le labourage une subsistance assurée, & ils préfèrent d'être valets chez les *Mirzas*, Gentilshommes Tartares, qui sont très orgueilleux & font consister leur faste dans une suite fort nombreuse. D'ailleurs l'indolence des Tartares, ainsi que l'esprit de fainéantise & de pillage qui les domine, met obstacle à la culture, de même qu'à la Population. On fait

COMMERCE DE LA

passer ces peuples pour des brigands, mais ils ne sont pas tels en tems de paix, car ils sont alors fort hospitaliers, soit dans leurs villages, soit dans les campemens des Hordes, où celui qui est le plus à son aise, fournit la nourriture ainsi que le coucher aux voyageurs, sans en exiger le moindre payement. Il est même arrivé qu'un voyageur ayant oublié chez eux quelque effet, ces Tartares ont fait courir après lui pour le lui rendre.

Les Pays dont le Commerce est du ressort direct de la Mer Noire, sont, au Nord, la Crimée, les Nogais & la Circassie; à l'Orient, les Abazes, la Côte des Lazes & la Province de Trebisonde, la Géorgie Turque, à laquelle on joindra la Perse qui y commerce indirectement; au Midi, toute la Côte de l'Asie Mineure, qui contenait autrefois la Paphlagonie, la Bithynie, le Royaume de Pont: & enfin au Couchant la Romélie, la Bulgarie, le Dobrogé, la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie ou le Budziak.

Les Etats du Khan des Tartares comprennent aujourd'hui tous les pays qui s'étendent au Nord de la Mer Noire, depuis le Danube jusqu'au Couban, c'est-à-dire, la Bessarabie ou le Budziak; étendue de

MER NOIRE. 5

pays renfermée entre le Danube, le Niester, la Mer Noire & la Moldavie; c'est-là que se trouve l'Horde des Nogais du Budziak, tout l'espace qui est entre le Niester, le Borysthène, le Bog & les limites de la Pologne, où est l'Horde des Nogais du Zedzan, les plaines qui sont entre le Borysthène, le Don, & les limites de Russie, dont une petite partie est cultivée par l'Horde des Nogais de Djanboulouk, la Presqu'île de Crimée, toute la Circassie, depuis le Détroit de Yénikalé ou Bosphore Cymmérien, jusqu'au Cabarda, où est située l'Horde des Nogais du Couban.

La Crimée, autrefois la *Chersonese Tauride*, est une Presqu'île d'environ 750 miles de circonférence: la partie méridionale est extrêmement montagneuse; une chaîne de montagnes entrecoupées de magnifiques vallées, s'étend depuis la pointe de *Felenk-bournou*, au midi de *Ghustevé*, jusqu'à *Cassa*: la partie septentrionale est un pays de plaines, où l'on ne trouve absolument point de pierres.

La partie montagneuse est arrosée d'un grand nombre de petites Rivières, qui sont le grand & le petit *Carasou*, l'*Indal*, le *Sarisou*, le *Salghir*, l'*Elma*, le *Katchi*, le *Ca-*

6 COMMERCE DE LA

barda, le *Kazikli-Euzem*, & les Ruisseaux *Boulganak*, *Bala-Salghir*, *Daïr*, *Fondouklir*, *Afis* & *Bouroultche*, qui ne méritent aucune attention, parce qu'ils sont à sec pendant l'été : les plaines manquent d'eau courante, mais on y supplée par des puits extrêmement profonds.

L'air y est bon partout ; les pâturages y sont excellens & nourrissent une quantité innombrable de Bestiaux, dont on tire de la laine, des cuirs & du beurre, qui sont les principaux articles du commerce de ce pays. Les Haras y sont assez nombreux pour fournir aux habitans tous les chevaux dont ils ont besoin : ces chevaux sont petits, très forts, & résistent beaucoup mieux que les nôtres aux fatigués de la guerre.

La Crimée est divisée en 48 *Kadiliks*, ou Bailliages, dont 29 sont dans la plaine & 19 dans les montagnes. Ils comprennent en tout 9 Villes & 1399 Bourgs ou Villages. Les Villes, qui sont des places où il se fait du commerce, sont, *Batchéserai*, qui est la Capitale & la Résidence du Khan ; *Cassa*, *Karafou*, *Ghuslevé*, *Orcapi* ou *Précop*, *Baliklava*, *Soudag*, *Kerche* & *Yénikalé*.

Batchéserai est la Capitale de toute la Petite Tartarie & où résident les Khans. Cette Ville, qui n'a gueres plus de 200 ans d'ancienneté, n'est point fortifiée ; elle

MER NOIRE. 7

contient 25000 habitans environ, parmi lesquels il y a beaucoup de Grecs, d'Arméniens & quelques Catholiques. Les Juifs n'y demeurent point ; ils habitent un vieux château à l'Occident du vallon où *Batchéserai* est situé : le Commerce y est assez considérable & l'on peut y débiter une suffisante quantité de marchandises.

Cassa est la place de Commerce la plus considérable de tous les Etats du Khan ; c'est l'ancienne *Théodosie*, que les Génois conquirent sur les Empereurs Grecs & qui leur fut enlevée par Mahomet II, en 1475. Cette Ville, qui est fortifiée, dépend du Grand Seigneur, comme toutes celles de guerre situées dans les Etats du Khan : elle est entourée de murailles & de fossés ; la citadelle qui est dans la ville est assez grande, mais elle ne pourrait pas résister longtems, étant dominée par une éminence : elle est moins faible du côté de la mer. Trois mille Janissaires en forment la garnison avec d'autres milices. C'est le Pacha de Yénikalé qui commande cette place. Il y tient un *Musseleim*, ou Lieutenant. Le Khan, cependant, y a une entière liberté & le Pacha même lui est subordonné. Cette Ville est bien bâtie & fort peuplée ; les habi-

tans y font au nombre de plus de quatre-vingts mille, y comprenant cinq à six mille Raïas Grecs, Arméniens, Catholiques & Juifs. Les Jésuites y avaient autrefois une Mission, mais leur mauvaise conduite les en a fait chasser.

La Rade de *Caffa* est profonde, mais peu sûre; le fond en est de roche & elle est extrêmement découverte du côté du Nord. On y voit aborder beaucoup de bâtimens d'Asie & d'Europe, quelquefois même des caravelles d'Alexandrie. On y débite une grande quantité de marchandises d'entrée, & l'on peut s'y pourvoir abondamment de celles de sortie, qui y sont chères les unes & les autres, y ayant un grand concours de marchands.

Karafou est situé au centre de la Crimée; il n'est pas bien bâti & il est mal propre: c'est la première place de Commerce après *Caffa*: on y compte environ quarante mille habitans: il y a beaucoup d'Arméniens & de Grecs, avec quelques familles juives de la secte des Rabbinistes. Le Commerce y est très florissant par rapport à sa situation. On y porte des laines, des cuirs, des beurres, des bleds & du salpêtre, qui y est en très grande abondance.

Ghustevé

Ghustevé est une Ville maritime à l'Occident de la Crimée: elle était autrefois entourée de murailles, qui la garantissaient des incursions des Cosaques, qui descendaient dans la Mer Noire par le Borysthene. Les Russes l'ont entièrement détruite: on y compte 15000 habitans. Il y a un très grand nombre de Chrétiens & de Juifs Caraïtes: Son Commerce est considérable par l'abord des bâtimens de Romélie, de Natolie & de Constantinople, & par le concours des marchands Russes qui viennent en tems de paix y apporter leurs marchandises. La Rade de cette ville n'est pas sûre, étant exposée au Sud-Ouest & découverte de tous côtés.

Baliklava, au Midi, est un Bourg d'environ deux cens maisons, défendu par une vieille forteresse bâtie par les Génois & qui tombe en ruine. Les habitans y sont presque tous Chrétiens, Arméniens & Grecs: le Port en est très beau & bon, étant à l'abri de tous les vents; son embouchure est au Midi, & si étroite que deux navires ne sauraient y passer ensemble sans courir risque de se choquer; mais il y a assez de largeur & de fond dans le Port pour les vaisseaux du premier rang. C'est dans son territoire que l'on

A 5

recueille une assez grande quantité de laine, la plus belle de toute la Crimée.

Orcapi, que nous ne connoissons en France que sous le nom de *Précop*, est une petite Ville de cinq à six cens maisons, placée sur l'Isthme qui joint la Crimée à la Terre ferme & lui sert comme de porte. L'Isthme est coupé par un fossé d'environ cinquante pieds de large, défendu par une forteresse en assez bon état & une garnison d'environ mille Janissaires, commandée par un Aga à la nomination de la Porte. Le Gouverneur de la place est l'*Orbey*, nommé par le Khan, choisi presque toujours parmi les premiers de sa maison. Cette ville & sa citadelle furent prises deux fois & détruites de fond en comble par les Russes dans la dernière guerre. Cette place est l'entrepôt de toutes les marchandises qui entrent en Crimée & en sortent par terre. Tous les marchands y tiennent des facteurs pour l'expédition des marchandises de sortie & pour l'achat de celles d'entrée.

Soudag est un des Kadiliks de la Crimée, dont le Grand-Seigneur se réserve la nomination. Ce n'est plus à présent qu'un petit Bourg. Il n'y a que le commerce de vin, lequel y est abondant &

bon, qui le rende remarquable. Les Russes viennent l'acheter sur le lieu, pour le transporter chez eux. Son Port est très bon, extrêmement profond & assez vaste; l'entrée en est exposée au Midi.

Kerche est une petite Ville située sur le bord de la mer, entre *Cassa* & *Ténikalé*. L'on y compte environ dix mille habitans: il n'y a point de Juifs, ce ne sont que des Mahométans, des Grecs & quelque peu d'Arméniens qui l'occupent. Son Port est extrêmement vaste, profond, & peut contenir des vaisseaux de toute portée: le fond en est sablonneux. Les bâtimens d'*Adja*, de *Taman* & de *Ténikalé* y vont hiverner. Cette place est assez commerçante; les habitans des villages voisins y portent leur beurre, leurs laines & leurs cuirs, & trouvent à les vendre avec avantage.

Ténikalé, petite Ville sur la rive occidentale du Bosphore Cymérien, est encore un des Kadiliks du Grand-Seigneur. Les Turcs y ont bâti au commencement de ce siècle, (en 1705) une forteresse pour défendre aux Russes l'entrée de la Mer Noire, qu'ils venoient infester par la mer de *Zabache*, dans le tems qu'ils étoient maîtres d'*Asoph*. Le poisson salé est le seul

article de commerce de cette place; il n'y a point de Port: c'est-là que le Pacha réside avec une garnison de Janissaires. La ville est habitée par des Mahométans; il n'y a point de Grecs, très peu d'Arméniens, & l'entrée en est absolument défendue aux Juifs.

Outre ces places, il y a encore en Crimée *Eskikrim* & *Mankoup*, qui peuvent être mises au rang des villes ci-dessus.

Eskikrim étoit autrefois une ville très considérable; c'est l'ancienne *Cimmerium*, qui a donné son nom au Bosphore, dont les Turcs ont tiré par corruption le nom de *Krim*, & nous celui de *Crimée*, que nous donnons à la Presqu'île.

Mankoup est une vieille forteresse, dont la juridiction s'étend sur soixante-quatorze villages: l'on en tire de la laine pé-lade en petite quantité.

Il y a encore d'autres Ports moins fréquentés que ceux ci-dessus: *Kofrouf* à l'Ouest de *Soudag*; le Port est assez praticable, mais peu fréquenté.

La Rade de *Yalita* à l'Ouest de *Kofrouf* est assez sûre.

Aylita, très bon Port situé à l'embouchure de la rivière *Kafkli-Euzem*, au Nord-Ouest de *Balikliva*.

Le Golphe de *Felenk-bournou* contient cinq Ports, où les navires ne peuvent gueres aborder que dans le cas d'une nécessité absolue.

Les Ports d'*Akmeschid* & de *Tcherterlik* au Nord de *Ghustevé* ne sont pas sûrs, & l'on n'y doit aller que forcé par la tempête.

COMMERCE D'ENTRÉE.

Draps.

L'on peut vendre environ 35 à 40 Balles de Draps de France dans toute la Crimée: les Londrins seconds de Languedoc sont ceux dont on débite le plus. Caffa en consomme 25 à 30 Balles, Bactcherai 4 à 5, & le reste de la Crimée le surplus. L'on en débiteroit davantage, sans la modicité du prix des Bocas-fins, qui portent coup à la consommation de nos Draps. Le prix des Londrins seconds est de 2 $\frac{1}{4}$ à 3 piastres le Pic de Turquie & on les a vu quelquefois vendre jusqu'à 3 $\frac{1}{2}$ piastres. On ne risquerait rien d'envoyer indifféremment des deux qualités de Londrins. En observant que l'aunage des Draps de France donne encore un bénéfice de 5 à 6 pour Cent, de sorte qu'il conviendrait plutôt de vendre

les Draps au Pic, sans s'en rapporter à l'aunage de France, qui souvent est bien plus fort.

Cassa est la place où l'on vend le mieux les Draps, & avec un terme moins long qu'ailleurs. Il faut observer qu'il ne conviendrait pas d'avoir des facteurs ni des négocians Français établis à *Bactcheferai*, vu qu'ils y feraient très mal leurs affaires & s'y ruineraient. Il leur conviendrait plutôt d'avoir des gens du pays, Arméniens ou Grecs, qui se chargeassent purement & simplement de la vente des Draps, pour en remettre le montant, & leur faire essuyer tous les risques de la mauvaise foi des débiteurs & principalement des *Taraphanadjis*, ou Intendants de la maison du Khan, qui sont chargés de tout le détail de l'habillement de sa maison. Il y a deux grands inconvéniens à faire des crédits de conséquence à ces *Taraphanadjis*: le premier, la difficulté de se faire payer de ces débiteurs, que l'on a beaucoup de peine à traduire en justice; le second, le risque de tout perdre si le Khan est déposé. Ainsi il convient donc d'engager les marchands du *Tchrachi*, ou Marché, de se charger de la quantité de Draps que l'on se propose de

vendre à *Bactcheferai*, en les leur donnant au plus bas prix & à un plus long terme & de leur laisser courir le risque de les revendre aux *Taraphanadjis*, pour s'en procurer le paiement. Une autre raison, c'est que s'il y avait quelque Français établi à *Bactcheferai*, le Consul, l'Envoyé ou le Résident ne pourrait pas suffire aux demandes des Princes, des Grands de la Cour, des simples Mirzas & même des *Tchouadars*, dont on aurait besoin pour faire réussir quelque affaire; tous ces gens-là n'ayant pas honte de demander.

L'assortiment des Draps pour la Crimée doit être le même à peu près que pour la Turquie. Les gens du bas état donnent dans les couleurs vives, telles que le verd, le bleu, le jaune, le rose clair & foncé; ceux de qualité aiment mieux les couleurs bizarres: il faut que dans chaque Balle de Drap il y ait toujours plusieurs piéces de Draps rouges, pour les culottes: cette couleur se vend toujours à plus haut prix; on doit supprimer les piéces blanches.

La consommation des Mahouts Hollandois & des Draps de Leipfik est un très petit objet, parce qu'ils sont trop chers: ceux de Pologne se vendent en grande quantité: ces Draps sont très gros-

fiers. Il y en a de diverses qualités; les plus fins ressemblent à nos Londrins larges: on les vend depuis 1 pialtre jusqu'à 60 paras le Pic. Les couleurs les plus communes sont, le verd, le bleu clair & foncé, le rouge de brique, le café brûlé &c.

Il serait très facile aux Français de s'emparer entièrement du Commerce des Draps de France dans ce pays-là, pouvant les donner à bien plus bas prix que les marchands du pays, qui vont s'en fournir à Constantinople de nos marchands Français, & plus souvent chez les *Sciotes* du *Bezestein*, ou les acheter en gros de la seconde main de gens qui les apportent en Crimée, pour les revendre en détail.

Serges Impériales.

On en débite quelque peu en Crimée, pour faire les fourreaux des couffins & les dessus des sophas: mais c'est un très petit objet.

Camelots de France, Calmandes & Etamines.

Le Camelot de France prendrait sa

veur en Crimée, si les Bours de Magnésie & les Bocassins n'étaient pas à très vil prix; néanmoins on pourrait en faire une assez grande consommation: ceux qui en ont apporté, y ont trouvé leur compte. Les Camelots unis sont recherchés en couleur écarlate pour les culottes; cependant les rayés réussissent mieux: on en fait plusieurs pièces de l'habillement des hommes & des femmes. Les plus estimés sont les jaunes & verds, rouges & bleus, rouges & noirs, bleus céleste & violets: on les vendrait indistinctement de 35 à 40 paras le Pic, suivant la qualité. L'article donnerait un bénéfice considérable, même sur le prix de Constantinople, où l'on se les procure à 25 paras. Cet objet n'est pas à négliger: il faudrait les faire passer à Caffa.

Peut-être que nos Calmandes & nos Etamines pourraient y réussir: on pourrait toujours en faire un essai des rouges pour les culottes & ils s'y vendraient bien, attendu que ces dernières étoffes sont à meilleur marché que les Camelots.

Camelots d'Angora, de Tossia & du Caire.

Les *Féredjés*, espece de manteau que les femmes mettent, lorsqu'elles sortent de leurs maisons, consomment une grande quantité de ces Camelots: ceux d'Angora sont les plus beaux; il y en a de moirés & d'unis: ceux-ci sont peu en usage. On les vend de 60 paras à 2 piastras.

Ceux de Tossia forment la seconde qualité: ils ne sont point moirés; leur prix est de 35 à 50 paras.

Ceux du Caire sont extrêmement grossiers & ressemblent au Baracan: les femmes du bas étage en font seules usage.

La consommation annuelle de ces trois qualités, forme une valeur de 30 à 35,000 piastras par année. Les deux seules couleurs pour les *Féredjés* sont le noir & le violet de diverses nuances.

Etoffes de Soie de France.

Pour pouvoir introduire ce Commerce en Crimée avec quelque solidité & détruire absolument celui des *Dibas* & des *Damasquettes* de Venise & de Scio, il faudrait que les négocians qui entreprendraient

ce trafic, fissent fabriquer à Lyon des étoffes très légères, que l'on pût donner à peu près au même prix que les *Dibas* de Venise: ce serait un article de très grande importance en Crimée, parce que ceux que la cherté du prix éloigne, ou qui ne les trouvent pas sous la main, savent s'en passer; au lieu qu'ayant chez eux ces étoffes plus belles & à meilleur marché que les étrangères, ils s'en pourvoiraient plus facilement.

Etoffes de Scio, de Venise & de Messine.

Le Commerce des Etoffes de Scio est très considérable en Crimée. Il consiste en *Damasquettes* simples & en *Damasquettes* avec or & argent, en *Beldaris*, en Etoffes rayées en soie pure & en soie & coton, en Sandals unis & rayés, en Satins légers, unis & rayés, & en Ceintures de soie de toute espece.

Les *Damasquettes* simples & celles en or & en argent sont un objet de 50 à 60 mille piastras par an.

La consommation des Sandals peut aller à environ 50 mille piastras:

Et celle des *Beldaris*, Satins & Ceintures de 15 à 20 mille.

On débite en Crimée des Brocards ou Dibas de Venise, depuis 6 jusqu'à 10 piaftres le Pic, & beaucoup de ces mêmes étoffes en or & argent faux pour environ 10 mille piaftres. Les Damasquettes de Scio, dites *Tellu-Hetais*, leur ont porté coup.

Il serait très facile d'enlever aux Venitiens & aux Sciotes le commerce des Etoffes de soie; lorsque je passai à Lyon à mon retour, un fabricant me promit de s'engager de faire fabriquer tant chez lui qu'à Nismes des étoffes assez légères pour entrer en concurrence avec les autres. Les gens du pays donneraient la préférence aux nôtres, si la modicité du prix y était. Alors les Venitiens & les Sciotes ne feraient plus rien.

Les Sciotes portent leurs marchandises en Crimée & les vendent avec un terme de 18 mois & quelquefois deux ans: malgré ces longs crédits, la lenteur des payemens, les risques de la Mer Noire, le peu de solidité des débiteurs qui font courir les marchands après leur argent: ceux-ci trouvent toujours du bénéfice à faire ce commerce, puisqu'ils le continuent. Les détailliers qui les achètent d'eux, y gagnent en outre 20 à 25 pour

cent, tous frais déduits, & quelquefois davantage, quand ils peuvent payer comptant en prélevant l'escompte.

Voici trois Factures des couleurs les plus recherchées:

- No. 1.
 - 1 Piece Verd-clair.
 - 1 Caisse de Brocards de Venise. 1 dito Violet.
 - 1 dito Jaune.
 - 1 dito Rouge chargé.
 - 1 dito Bleu-céleste.
 - 1 dito Ecarlate.
 - * * *
- No. 2.
 - 1 Piece Violet.
 - 1 Caisse de Damasquettes de Scio. 1 dito Rouge cramoisi.
 - 1 dito Bleu-céleste.
 - 1 dito Verd d'Emeraude.
 - 1 dito Jaune.
 - 1 dito Verd foncé.
 - * * *
- No. 3.
 - 1 Piece couleur de feu.
 - 1 Caisse de Sendals simples. 1 dito Bleu-céleste.
 - 1 dito Jaune clair.
 - 1 dito Cramoisi.
 - 1 dito Verd-clair.
 - 1 dito Verd de Perroquet.
 - 1 dito Verd foncé.
 - * * *

Pour les Satins on doit choisir à peu près les mêmes assortimens. Quant aux rayés & façonnés, le goût & la fantaisie en décident : au reste, si sans se donner la peine d'imiter les étoffes de Scio, l'on voulait tout uniment en faire le commerce, il faudrait les faire acheter à Scio même & les payer argent comptant : alors on les aurait à très grand marché & l'on y trouverait beaucoup de bénéfice.

Harès ou Tabis de Messine & de Scio.

Quand les femmes Mahométanes sortent de leurs maisons, elles mettent par dessus leur habillement un féredjé ou manteau, qui ordinairement est de laine blanche. Ces féredjés sont étroits & taillés comme ceux des femmes de Turquie; mais les Chrétiennes en portent de fort amples à larges manches de Camelots d'Angora &c. noirs, ou violets : les femmes riches font faire les leurs de Tabis de Messine ou de Scio, dont la consommation est un objet de 30 à 35 mille piastres. La couleur la plus en usage est le violet de diverses nuances. On les vend de $2\frac{3}{4}$ à 3 piastres le Pic; de sorte que l'on y trouve 20 piastres de profit. L'on pourrait

fabriquer en France des Moires légères, que l'on pourrait substituer aux Tabis de Messine & de Scio : alors on y gagnerait davantage, en les ayant de la première main.

Velours.

Les femmes Chrétiennes, quand elles sortent de chez elles, chauffent des bottines de velours cramoisi pour cacher les culottes; de sorte qu'il ne faut pas d'autre couleur. Le velours à 2 poils suffit : on en vend chaque année de 10 à 12 mille Pieces, à raison de 7 piastres le Pic.

Coutnris de Brouffe & de Constantinople.

Especie d'étoffes de soie; c'est un objet de 30 à 40 mille piastres par an & il donne 20 à 25 pour Cent de profit. Ceux du petit usage se vendent de 10 à 12 piastres la Piece, & ceux du grand, de 14 à 15. Les couleurs les plus gaies & les plus apparentes réussissent le mieux.

Bours de Magnésie.

Connus en France sous le nom de Bours de Marseille; ce sont des étoffes de co-

ton rayés de différentes couleurs. La consommation en est immense. On en vend annuellement commune 50000 Pièces par an, depuis 70 jusqu'à 100 paras la Pièce; ce qui peut faire un objet de 120 mille piastres. Nos Camelots de France & surtout nos Etoffes de coton à fleurs en laine de la manufacture de Rouen, leur porteraient coup. En 1756 on en fit venir une Pièce de Constantinople, elle fut enlevée à 45 paras le Pic. Tout le monde en demandait, & l'on pourrait regarder cet article comme le seul en état de rivaliser les Bours & peut-être les anéantir.

Indiennes ou Toiles peintes.

On en apporte tous les ans une prodigieuse quantité de *Tokat* & de *Kastambol*: les femmes s'en servent pour faire des culottes, des couvertures de lit & des fourreaux d'oreiller: elles se vendent en détail au quarré, depuis 6 jusqu'à 15 paras, suivant les qualités, & en gros la pièce à raison de 8 à 9 piastres. La consommation annuelle forme une valeur de plus de 200,000 piastres.

Toiles

Toiles de Kedis.

Ce sont des toiles de lin blanches que l'on tire de Constantinople; il en vient par an 5 à 6000 balles, qui portent 56 à 58 pièces, lesquelles sont de 14 pieds de Crimée, qui font environ 20 Halebis de Constantinople ou aunes d'Hollande: le prix est de 50 à 65 paras la pièce.

Bocassins.

Le commerce de ces toiles est immense & peut monter par an à plus de 400,000 piastres. Ce sont des toiles de coton teintes & gommées, comme les Bours. On les employe à plusieurs pièces de l'habillement & elles font grand tort à la consommation de nos draps. Ces Bocassins se vendent par pièces de dix pics de Constantinople, de 2 à 5 piastres, suivant la qualité. Les couleurs foncées sont les plus recherchées.

Astars ou Toiles de Coton.

C'est une toile de coton extrêmement grosse & claire, qui sert de doublure. On en débite chaque année pour la va-

B

leur de 250,000 piastres avec beaucoup de profit. Les pièces sont de 14 pieds de Crimée ou 20 pieds de Constantinople, & se vendent de 40 à 80 paras suivant la qualité.

Dalbents ou Mouffeline.

Les *Tachemeks* ou voiles dont les femmes se couvrent le visage, quand elles sortent de chez elles, sont une mouffeline appelée *Dalbent*: il y en a de diverses qualités, ornées de grandes bordures d'or, & d'autres sans bordure: la consommation de cet article forme par an une valeur de 10 à 12 mille piastres.

Tchemberts.

Toutes les femmes généralement conquies en Crimée & dans presque tout le Levant, se coëffent avec de longs mouchoirs de mouffeline imprimés, appelés *Tchemberts*, dont le fond est pour l'ordinaire brun, rouge ou jaune. On les vend au quarré. Il y en a de douze différentes qualités qui se vendent à divers prix. Cet objet peut aller par an à 250,000 piastres & donne toujours, tous frais faits, 20 pour cent de bénéfice.

Chemises de Soie.

C'est un article peu essentiel en Crimée & peut aller par an de 4 à 5000 piastres: il y en a de plusieurs prix & qualités, depuis 6 jusqu'à 11 piastres & donne 20 pour cent de profit.

Chemises de Coton pour le Bain.

Les femmes après s'être lavées au bain ont des chemises de toile de coton faites exprès, qu'elles mettent sur le corps & qui s'imbibent de toute l'eau qui y est demeurée: ces chemises ont un assez grand débit; on en vend par an 4000. La qualité en détermine le prix: il y en a depuis 2 $\frac{3}{4}$ jusqu'à 10 piastres, qui donnent 20 à 25 pour cent de bénéfice.

Fez ou Bonnets.

Ce sont ces calottes rouges que les hommes portent par dessous leurs grands bonnets. Ils viennent de France & de Tunis: il n'en faut porter que de petits: ceux de France valent de 40 à 45 paras & ceux de Tunis de 60 à 75 paras. On peut en débiter aisément chaque année

8 à 10,000, qui donnent un bénéfice assez honnête.

Tarpoches.

C'est un grand bonnet de drap, sur lequel les femmes lient leurs mouchoirs appelés *Tchemberts*; ils viennent tout faits de Constantinople: on les vend de 10 à 30 paras & la consommation en est de 150 à 200,000.

Béilik.

Est un Drap extrêmement grossier de Salonique. On le débite en pièces de 18 pics, qui se vendent 2½ à 3 piastres; ce qui revient de 6 à 7 paras le pic. Ce drap dans son principe est destiné à faire le *Dolama*, ou habit d'ordonnance des Janissaires; mais ils le revendent pour s'en faire d'un drap plus fin: ce sont ces 18 pics qui constituent la pièce suffisante pour former ce *Dolama*.

Dorures.

C'est un article de très peu d'importance, dont le débit ne va gueres au-delà

de 8 à 10,000 piastres par an. Les nôtres sont d'un prix trop excessif pour pouvoir espérer de les vendre: si l'on pouvait parvenir à en faire fabriquer de très légères & que l'on pût les donner à peu près au même prix de celles de Constantinople & de Pologne, alors on pourrait risquer d'y en envoyer. Le prix des Dentelles de ces deux endroits sans soie, est de 20 paras la dragme, & les autres especes de 15 à 16: tous les galons fabriqués à Constantinople & en Pologne sont de très mauvaise qualité: l'or en est fort pâle & extrêmement chargé de soie.

Le fil d'or & d'argent est un article de plus d'importance que le précédent: il y en a de deux especes; le trait pur & sans soie, & le trait mêlé de soie: il sert à plusieurs ouvrages de broderie. Cette marchandise vient de Constantinople & vaut en or de 20 à 22 paras la dragme ou le gros, & en argent de 18 à 20. La valeur de la consommation annuelle est d'environ 1000 tchéquis (*): ce qui monte

(*) Le tchéquis est de 150 dragmes ou gros, ou 2 marcs 2 onces & 6 gros, poids de France. Voyez ci-après à l'Article des Poids & Mesures.

à près de 6000 piaftres. La feconde qualité vient de Constantinople & de Pologne; elle vaut en or de 18 à 20 paras la dragme & en argent de 16 à 18. On en confomme environ 400 tchéquis. Le fil d'or est de très mauvaife qualité: il ferait facile d'effayer si notre fil d'or & d'argent ne pourrait pas prendre le dessus. Un petit effai ne coûterait pas beaucoup & au cas que la supériorité de la qualité empêchât de la donner au même prix, on pourrait en fabriquer d'une qualité à pouvoir le donner à meilleur marché.

*Soies teintes en laine, filées, &
Cordonnets de soie.*

Les Soies teintes en laine ou plattes pour la broderie, se vendent en Crimée avec avantage; on peut en débiter 200 ocques, chaque année, à Caffa seulement; & 50 à 60 dans le reste de la Crimée: il faut tâcher d'avoir dans les assortiments le plus de couleurs qu'il est possible.

Les Soies filées pour la couture sont plus cheres; on les vend de 27 à 28 piaftres l'ocque, & la consommation peut aller à environ 60 ocques.

Il y a une troisieme espece de soie en laine blanche & lustrée, pour former les rayes des chemises; on en débite environ 100 ocques de 29 à 30 piaftres l'ocque.

Il se confomme environ 250 ocques de cordonnet de soie, dit *Gaëtan*, pour border tous les habillements de drap & de soie, pour les boutonnières & autres cordons plats. Ce cordonnet vaut 29 à 30 piaftres l'ocque.

Coton en Laine.

Les *Kalpaks* ou bonnets à la Tartare en emploient beaucoup, ainsi que les *Caftans*: il en vient environ sept à huit cens balles tant à Caffa que dans les autres villes de Crimée. On n'y porte que de celui de *Gallipoli*, ou tout au plus de celui de *Cassaba*, bien net & fin, épuré de sa graine: ce sont les deux qualités sur lesquelles il y a le plus à gagner. Le prix courant du coton à Constantinople regle ordinairement celui de Crimée, parce que les marchands vont s'en pourvoir dans cette capitale. Cet article donne 20 à 25 pour cent de profit.

Coton filé de diverses couleurs.

Il y en a de rouges, de bleus, de violets & de blancs. Ils se vendent depuis 2½ jusqu'à 3 piastres l'ocque. La Crimée consomme environ 6000 ocques de coton filé teint, & 1500 de blanc pour les rayes des chemises.

Coussins de Brouffe.

C'est un article de très peu d'importance: ils se vendent bien dans le tems de la déposition du Khan, soit pour la maison, soit pour les principaux Officiers de son successeur. On en peut vendre aussi quelques-uns dans le cours de l'année. Il y en a de trois fortes: de velours simple avec les bordures chinées de plusieurs couleurs: de velours ciselé, dont les fleurs sont en velours & le fond uni; c'est ce que l'on appelle velours satiné; & à fond d'or & d'argent, avec les fleurs en velours ciselé de différentes couleurs. Le prix est depuis 5 jusqu'à 15 piastres, suivant les qualités.

Four-

Fournimens de Sopha, dits Chiaak.

On a porté de Pologne en Crimée des assortimens de Sopha avec des dessins appropriés en ferge de laine de toutes couleurs & de toutes grandeurs. Les Coussins se vendent de 20 à 60 paras, suivant la grandeur & la qualité; on les vend par pieces & par paires. Les Makats, ou couvertures de sopha, viennent en grandes pieces: on les vend au pic de Constantinople de 30 à 60 paras. Le débit en est de 1500 à 2000 paires de coussins & les Makats à proportion.

Tapis de Salonique & de Russie.

Ceux de Salonique viennent en petite quantité & se vendent avec profit. Ceux de Smyrne y sont inconnus, étant trop chers; & ceux de Russie sont extrêmement grossiers, rayés de diverses couleurs, longs & étroits. Il en vient environ un millier. Il y en a de trois grandeurs différentes, du prix de 35 paras jusqu'à 100. Il vient de petits Tapis de la Natolie, fabriqués à *Gucurdès*, *Ouchak* & *Koula*; ils servent aux Mahométans pour faire leurs prières, pour s'asseoir & se re-

B 5

poser après le bain; ils font du prix de 6 à 12 piastres l'un. On en peut vendre de 12 à 1500 par an, avec un bénéfice de 20 à 25 pour cent.

Couvertures de Tamboli, dits Kebès.

Ces Couvertures viennent de Tamboli & font de laine teinte en diverses couleurs; il y en a avec la pluche & sans pluche, de cinq à six grandeurs différentes: il en vient environ 10 à 12000 chaque année. Celles sans pluche se vendent de 60 paras à 6 piastres, & celles à pluche de 2 à 8 piastres.

Pechtials ou Serviettes de toutes especes.

L'on comprend sous ce nom diverses sortes de serviettes, propres à divers usages. On en porte en Crimée de plusieurs qualités.

Ceux appelés *Fota*, sont tous de soie cramoisie avec les bordures bleues, & de petits filets de diverses couleurs: la consommation annuelle est de 5 à 600, & ils se vendent les grands de 8 à 10 piastres & les petits de 5½ à 6 piastres. Ils servent pour le bain. Cet article peut aller de 4 à 5000 piastres.

Ceux du Caire sont de lin blanc, avec les bordures & les rayes de soie; ils servent pour la barbe & l'ablution avant la prière: il y en a de tant de fortes & de différentes grandeurs, que l'on ne peut gueres en évaluer la somme, qui peut monter à environ 10000 piastres.

Les *Kerkalem* viennent de Salonique & de Constantinople; on en débite 5 à 6000 par an. Ils sont de coton bleu avec les bordures & quelques petites rayes de soie cramoisie: les petits se vendent de 70 paras à 2 piastres: les moyens de 2¼ à 2½ piastres; & les grands de 3 à 3½ piastres: ils servent pour le bain.

Les *Kalaboura* sont fort grossiers, mais très en usage parmi les gens du commun: il y en a de lin & de coton: ils sont presque tous bleus, sans soie, avec des bordures & des filets de coton rouge: leur prix est de 40 à 50 paras & la consommation annuelle d'environ 10000.

Les *Abaches* sont d'un bleu plus clair, avec des filets de coton blanc, & valent de 20 à 25 paras. La plus basse qualité sert de serviettes aux domestiques; & chez les gens riches pour frotter dans les cuisines. Ils valent de 15 à 16 paras. On débite année commune environ 20000

Pechtmals de ces deux dernieres qualitez. Outre ceux que l'on vient de détailler, il y a encore les *Pechtmals* que l'on appelle *Hawlis*. Ils servent pour le bain & se vendent avec avantage. Les premiers sont ornés de bordures de soie & se vendent de 70 à 100 paras; les seconds sont unis & sans bordure & se vendent de 40 à 50 paras; les troisiemes sont petits & servent pour essuyer le visage: il y en a avec les bordures de soie du prix de 30 à 40 paras, & les derniers sans bordure depuis 18 jusqu'à 25 paras. La Crimée consomme pour environ 8 à 10000 piaftres de ces *Hawlis*, que l'on fabrique à Cerès & que l'on débite à Salonique.

Bourfes pour le bain.

L'usage est de se faire frotter dans le bain avec des bourfes, espece de sacs extrêmement grossiers, faits de poil de chameau ou de laine: ces bourfes viennent toutes faites de Constantinople, au nombre de plus de cent mille chaque année, & se vendent de 3 à 4 paras la piece.

Fil pour la couture.

Le fil de couture est de trois différentes qualitez; le fil blanc pour le linge, le fil teint pour les tailleurs, & le gros fil pour les cordonniers & les selliers. On vend les deux premieres qualitez par grosses, appellées *Touras*, & par écheveaux, dont 60 font une *grosse*, qui vaut de 30 à 35 paras, & les écheveaux à proportion. Le gros fil est de deux différentes qualitez: il en vient chaque année cinq à six cens ocques, que l'on vend de 50 à 60 paras l'ocque: les Russes en apportent en outre 1500 à 2000 ocques, dont le prix est de 30 à 40 paras. La consommation du fil des deux premieres qualitez, blanc & teint, est de 16 à 18000 grosses.

Lin Gris.

Malgré le Lin qui croît en Crimée, il en vient encore d'Egypte par Constantinople 250 à 300 balles de 350 à 400 ocques l'une: son prix est de 17 à 18 paras l'ocque. Celui du pays est estimé meilleur, & se vend quelquefois jusqu'à 22 paras.

Teintures.

L'on ne peut rien assurer de positif sur la consommation des drogues & bois de teinture que l'on peut employer en Crimée: la guerre qui regne parmi les Chrétiens (1761) empêche d'en savoir la quantité. Néanmoins elles s'y vendent avec avantage, & il faut attendre que la paix soit parfaitement rétablie pour savoir à peu près quelle peut en être la consommation.

Caffé.

Il se débite en Crimée environ 20000 ocques de Caffé Moka & d'Amérique: le prix en est avantageux: le premier vaut jusqu'à deux piastres & demie la livre, & celui d'Amérique 70 à 80 paras. On peut le frauder facilement dans le magasin, en mêlant moitié l'un, moitié l'autre: le Tartare n'est pas trop connaisseur; mais il faut pour cela choisir le Caffé d'Amérique qui a le plus petit grain.

On trouve difficilement à vendre en Crimée de grosses parties de Caffé: il faut nécessairement le détailler & avec

un long terme; observant de n'avoir rien à démêler avec le Douanier de Ghulevé, qui a le détail des provisions de bouche de la maison du Khan. Il est le seul acheteur qui peut se charger tout à la fois d'une très grande quantité, & l'on court avec lui le même risque qu'avec les Taraphanadjis, dont nous avons parlé à l'Article des Draps, page 13 & suiv.

Sucres.

C'est un très petit article; à peine vaut-il à 2000 ocques par an; on l'employe pour des conserves de fleurs. Il ne faut que du sucre en pains, la cassonnade ne s'y vend pas. On choisit ordinairement les plus petits pains, parce qu'ils se débitent plus facilement: son prix ordinaire en tems de paix est de 35 à 40 paras, & en tems de guerre quelquefois on le vend jusqu'à 2 piastres l'ocque, & encore a-t-on de la peine à en trouver. Si la Russie n'avait pas fait un nouveau tarif sur les marchandises qui entrent dans ses Etats par la voye de Crimée, peut-être les Russes viendraient ils se pourvoir de caffé & de sucre. Reste à savoir s'ils y trouveraient leur compte.

Epices & Drogueries.

C'est encore un assez petit article en Crimée. Le poivre est le seul objet qui mérite attention. La consommation peut aller à 1000 ocques, dont le prix est de $2\frac{1}{2}$ à $2\frac{3}{4}$ piastres l'ocque. Le débit du gingembre est beaucoup moindre; à peine va-t-il au-delà de 500 ocques: les Russes en achètent quelquefois en troc: on le vend de 20 à 22 paras l'ocque.

Le Tartare emploie très peu de drogues & pour mieux dire point du tout; il n'a ni Médecins, ni Chirurgiens, ni Apothicaires. Le Tartare est d'une constitution robuste, jamais en repos, toujours en mouvement; il n'a pas le tems d'être malade: quelques herbes, quelques plantes, qu'il connaît par routine de pere en fils, sont leurs drogues & leurs médicaments. Ils vivent longtems & jouissent de même d'une parfaite santé.

Cuivre.

Il vient tous les ans de Trébifonde environ 2500 quintaux de cuivre non travaillé & 5 à 600 quintaux de cuivre mis en œuvre. Le premier se vend de 39

à 40 paras l'ocque, & le second de 60 à 65 paras, excepté les petits ouvrages qui se vendent à piece. On trouve en Crimée une centaine de boutiques de chauderonniers, où l'on fait des ouvrages de cuivre de toute espee.

Etain & Sel Ammoniac.

Ces deux articles ne vont jamais l'un sans l'autre; ils servent pour l'étamage de tous les ustensiles de cuisine & de table des Tartares, qui n'ont pas d'autre vaisselle que du cuivre. On peut en débiter aisément 5 à 6000 ocques par an. On vend toujours l'étain avec le sel ammoniac, à raison de 100 dragmes de sel par chaque ocque d'étain, c'est-à-dire un quart. Son prix ordinaire avec le sel est de 2 à $2\frac{1}{4}$ piastres, & séparément de 65 à 70 paras. On trouve difficilement à vendre le sel ammoniac à part; cependant lorsque l'on le vend de la sorte, son prix est de 2 à $2\frac{1}{4}$ piastres; alors il a à peu près la même valeur de l'étain.

Mercure.

Il en vient environ 500 ocques pour

la dorure & pour la vermine : on le vend 2 aspres de Turquie la dragme.

Plomb.

Il en vient environ 10000 quintaux, y compris 3000 qui passent en Circassie: il se vend de 13 à 14 paras l'ocque.

Acier.

La consommation de l'Acier est très considérable en Crimée. On peut aisément en vendre chaque année 25 à 30 Caisses, qu'il vaut mieux détailler que de vendre en gros; on y trouve plus de profit. Celui de Venise, qui vient de *Fiume*, est le plus estimé & le seul qui ait cours; son prix est de 20 à 22 paras l'ocque.

Fer.

Il vient de la Romélie par *Varna* & par *Bourgaz*. La consommation annuelle est d'environ 20000 quintaux. On le vend 13 à 14 paras l'ocque. Les Cosaques en apportent aussi, mais de très mauvaise qualité, & il ne vaut que 6 à 7 paras l'ocque.

Chauderons de Fer.

On en apporte 15 à 20000, extrêmement grossiers & fragiles, qui se cassent comme le verre. Ils viennent de chez les *Kalmouks*: il y en a de différentes grandeurs & de divers prix, depuis une piastre jusqu'à onze. *Cassa* est la place où il s'en vend le plus, & de-là ils se répandent dans toute la Crimée, chez les *Nogais*, dans le *Budziac*, la *Moldavie*, la *Valachie*, & passent encore plus loin.

Encens.

Il en vient environ cent cinquante fardes de quatre cens ocques l'une, & vaut de 50 à 55 paras l'ocque: c'est un article d'un assez facile débit: si l'on voulait le détailler, on le vendrait jusqu'à 60 paras.

Savon.

Celui qui se fait dans le pays, est détestable: il est composé de graisse de mouton & de bœuf, au lieu d'huile: il blanchit cependant assez bien, mais il laisse au linge une odeur insupportable.

44 COMMERCE DE LA

On en porte de Smyrne environ 3000 quintaux: il vaut de 13 à 14 paras l'ocque: celui de Candie ne va pas au-delà de 2 à 300 quintaux, & vaut de 17 à 18 paras.

Huile.

L'huile que l'on vend en Crimée, vient presque toute de Mételin par Constantinople. Le débit en est d'environ 2000 outres de 40 à 50 ocques chaque; on la vend 9 à 12 paras l'ocque: le pays n'en produit point.

Vinaigre.

Il vient de Moudania par Constantinople 40 à 50 tonneaux de vinaigre, de 450 ocques l'un, & il se vend en Crimée de 4 à 5 paras l'ocque.

Fromages.

Malgré la quantité de fromages qui se font en Crimée, il en vient encore du dehors: savoir de chez les Cosaques, environ 30 tonneaux de 4 à 500 ocques, & il se vend en détail à 3 paras l'ocque.

MER NOIRE. 45

est d'assez mauvaise qualité. Il en vient aussi de la Romélie en barriques de 80 à 100 ocques, & en outres de 35 à 40. Ceux-ci sont meilleurs que ceux des Cosaques & se vendent de 8 à 10 paras l'ocque. Le débit annuel de ces derniers est d'environ 500 barriques, & autant d'outres.

Riz.

L'on y en porte environ 1000 gouffes du poids de 10 ocques chaque, tant de celui du Caire que de celui de Philippopoli. On le vend au quilot de 10 ocques. L'abondance ou la rareté en déterminent le prix. Celui du Caire se vend communément 2 piaftres le quilot, & celui de Philippopoli à 1½ piaftre. Il est à observer de ne point faire aborder le Riz à l'Echelle de *Ghuslevé*, parce que le douanier qui est chargé du détail des provisions de la maison du Khan, s'en empare pour l'ordinaire, le taxe à bas prix & paye quand il veut.

Légumes.

Il n'y a que les pois chiches qui mau-

quent en Crimée: le reste des légumes y vient en très grande abondance. Il vient 12 à 15000 ocques de ces pois chaque année, & elles se vendent 4 à 5 paras l'ocque.

Sacs.

Il vient de Russie 18 à 20,000 sacs de grosse toile d'emballage, tout faits, qui servent pour mettre toutes sortes de grains. Ils sont de deux grandeurs; les premiers valent de 16 à 17 paras & les petits de 7 à 8 paras la piece.

Fruits Secs.

La consommation en est immense en Crimée: les raisins *Razaki-uzum* viennent de Smyrne; le débit en est de 800 à 1000 quintaux, du prix de 11 à 12 piastrres le quintal. La seconde espece de ces raisins *Ismir-siabi*, est fort inférieure & vaut de 9 à 10 piastrres le quintal; on en apporte 7 à 800 quintaux: la troisieme espece, dite *Mangalia-uzumi*, n'est pas mangeable; mais elle sert pour faire une espece d'eau-de-vie qui est beaucoup du goût des Tartares: il en vient 2500 à 3000 quintaux, dont le prix est de 7 à 8 piastrres.

Les figues, *Torba-Indjiri*, valent de 11 à 12 piastrres le quintal: celles dites *Sapet-Indjiri*, sont de 8 à 9 piastrres; & les *Taban-Indjiri*, vont de 6 à 7 piastrres. La consommation de toutes ces figues est de 15 à 20,000 quintaux.

Les châtaignes seches se vendent 2 à 2½ piastrres le quintal. Il en vient 7 à 800 quintaux.

Les poires seches, 900 à 1000 quintaux, & valent 2 à 2½ piastrres le quintal.

Les noix seches, 7 à 8000 quilots, de 10 à 12 paras.

Les noisettes de Trébifonde 5 à 600 quintaux, de 2 à 2¼ le quintal.

Kara-Khourma de Natolie, ou *Dattes noires*, 3 à 4000 quintaux, de 50 à 60 paras le quintal.

Olives noires de Metelin, 1000 à 1200 barriques du poids de 300 à 350 ocques, de 8 à 9 paras l'ocque.

Limons & oranges de Scio: quand on peut les préserver de la pourriture, ils valent de demi à un para le limon, & 1 à 3 paras l'orange.

Nardenk de Trébifonde, fait avec toutes sortes de fruits, 7 à 8000 quintaux de 1¼ à 2 piastrres le quintal.

Petmès, se fait dans le pays avec des

48 COMMERCE DE LA

raisins & des poires. C'est une espece de *Raisinet*; il se vend de 2 à 3 paras l'ocque.

Pestil de prunes, 7 à 800 quintaux, & vaut de 2 à 3 paras l'ocque.

Jus de limon, 150 barriques de 450 à 500 ocques, & se vend de 9 à 10 paras l'ocque, mais bien fraudé.

En général, le commerce des fruits est très lucratif; on y gagne communément 100 pour 100. Ils viennent presque tous à Caffa, parce que c'est la plus grande ville de Crimée & la plus commerçante.

Vins & Eaux de vie.

Le pays produit beaucoup de Vin, néanmoins il en vient encore de dehors, de *Tripoli*, de *Misèria*, que l'on vend avec avantage, parce qu'il est rouge & très fort. Le Tartare, quoique Mahométan, n'est point aussi scrupuleux que le Turc sur cet article, & il préfère ces vins étrangers à celui de son pays, qui est blanc & léger. Ces vins étrangers se vendent de 4 à 5 paras l'ocque, ou deux pintes environ de France. Voyez ci-après à l'article de *Sortie*.

Outre l'eau de vie qui se fait en Crimée,
les

M E R N O I R E. 49

les Cosaques apportent 60 à 80 barriques de 5000 ocques d'eau de vie de bled brûlée, extrêmement violente; elle se vend de 6 à 7 paras l'ocque. Ils apportent encore 30 à 40 barriques de ratafia de cerises & de griottes assez mauvais, que l'on vend de 13 à 14 paras l'ocque.

Tabac.

Le Tartare ainsi que le Turc fument beaucoup plus que le Hollandais & le Venitien. Il vient en Crimée plus de 150,000 ocques de tabacs, de toutes sortes d'especes différentes & de tout prix: il en y a depuis 5 à 6 paras jusqu'à 2 & 27 piastres: c'est un objet de 50 à 60,000 piastres.

Kénas.

Est une drogue dont les femmes se servent au bain pour se dégraisser & dégraisser les cheveux, les teindre en rouge, ainsi que leurs ongles des pieds & des mains. La consommation annuelle est d'environ 1500 sacs de 150 ocques chacun, & vaut de 10 à 12 paras l'ocque.

Fard.

Toutes les Mahométanes & les Juïves se fardent. La consommation du rouge & du blanc va par an de 5 à 600 ocques, qui se vendent indifféremment, 2 paras la dragme, dont 400 font l'ocque; ce qui revient à 20 piastres l'ocque. Les femmes Chrétiennes n'en font point usage.

Pierreries, Perles & Bijoux.

C'est un article de très peu d'importance. On débite année commune 2 à 300 *miscals*, d'une dragme & demie, de perles. Il y en a de diverses grandeurs depuis dix jusqu'à quarante piastres le *miscal*. Ceux qui veulent se pourvoir de bijoux, les commandent à Constantinople.

Armes & Quincailleries.

La Quincaillerie réussit assez bien en Crimée: elle vient d'Allemagne, de Pologne & de Constantinople. L'on apporte environ 100 paires de pistolets, qui se vendent de 6 à 15 piastres la paire; & toutes les autres sortes de Quincailleries en usage en Turquie; de petits miroirs,

petits couteaux ployans, tabatières de carton, de bois & de corne; ciseaux, boîtes de laiton, anneaux de laiton, brasselets & colliers d'or faux, perles fausses blanches, perles & grains de verre de diverses couleurs, boutons de laiton pour les habits à la Turquie, livrets d'or & d'argent fin pour la dorure, livrets d'or & d'argent faux, feuilles d'or plan, feuilles de fer-blanc & de tôle, fil de laiton de toutes grosseurs, fil de fer *idem*, clous de cuivre dorés & non pour mettre autour des selles à chevaux, chapelets d'ambre & de corail de différentes grandeurs, limes de toute espèce: l'on peut évaluer le débit de ces quincailleries à 30 caisses environ par an. Outre cela il y a les cadénats grands & petits, & les peignes de buis, de corne, d'ivoire & d'écaille. Il vient 2000 cadénats de Constantinople, de Russie & de Pologne, depuis cinq jusqu'à soixante paras. Le débit des peignes de buis est immense en Crimée; ils se vendent de deux aspres à 1 para, ceux de corne de 3 à 4 paras, & ceux d'ivoire de 20 jusqu'à 50, suivant la grandeur.

Aiguilles.

Le débit en est immense: elles viennent de Hollande & de France par Constantinople: il en vient chaque année trois à quatre cens mille paquets de 250 aiguilles l'un. Les aiguilles pour le linge à 30 paras le paquet, celles pour les tailleurs de 45 à 50, & celles pour les cordonniers & les selliers de 60 paras. Les paquets de celles-ci font de 100.

Vitres & Verreries.

C'est un très petit objet à l'égard des vitres pour les fenêtres: il n'en vient gueres plus de 50 caisses par an. Il y en a de blanches, de colorées & à facettes. Elles se vendent à peine de 5 à 6 paras. Outre 5 à 6 caisses de vitres à cabochon, comme les cloches de nos couches de jardin, pour les bains: on vend celles-ci de 11 à 13 paras.

Le débit des Verreries est plus considérable: il en vient tous les ans de Pologne, d'Allemagne & de Hongrie environ 50 à 60 caisses de différens vases de cristal & de verre colorés, comme pots, gobelets &c. Mais il faut les détailler; on

ne peut gueres trouver à les vendre en gros. Les Russes amènent chaque année cinq à six chariots de verreries grossières, bouteilles, pots, tasses &c. Il vient aussi de Venise des canevettes de plusieurs bouteilles de verre peintes; on apporte outre cela 250 à 300 paniers d'autres verreries grossières, comme lampes, bouteilles &c. Tous ces articles se vendent avec grand avantage.

Tuyaux de Pipes.

On ne porte en Crimée que de deux fortes de tuyaux de pipes; la première, *Takta-Tchibouk*, vient de Constantinople, avec les bouquins de corne ou d'ivoire façonnés & vont de 5 à 30 paras; on en débite 20,000 chaque année. La seconde espece, *Guermechek*, *Guenghem*, *Cérifier*, *Rofier*, vient de Moldavie: il s'en vend plus de 20,000 tuyaux, depuis un para jusqu'à 10. Les pipes de prix, comme le *Jasmin*, le *Moussa*, avec les bouquins d'ambre & autres, ne viennent que par commission ou pour des présents.

Porcelaine, Fayence & Terraille.

Le débit de la Porcelaine est très modique & se borne à 8 ou 10 paniers de tasses à café, de vases pour le forbec & d'autres plus grands pour divers usages; mais il vient 200 paniers de fayence de toute espece. Tout cela se vend bien en détail: on y trouve au moins 100 pour cent de profit. Il vient encore 2500 gouffes de noix de pipes de toutes especes & de tout prix.

Faulx d'Allemagne.

C'est un des plus considérables articles de commerce de Crimée: il en vient plus de 200,000. Les Nogais en achètent beaucoup: elles valent 15 à 20 paras. L'on pourrait fort bien en fabriquer dans notre Province du Forêts, dans le pays de Liege, de Luxembourg & de Namur; que l'on pourrait donner au même prix, & enlever cette branche de commerce aux Allemands.

Papier.

Les Chassis de presque toutes les mai-

sons ne sont qu'en papier & la consommation de celui de 24 est assez considérable; on l'évalue année commune de 5 à 600 balles. Le papier en gros est de 28 piastras le ballon, & en détail on peut le vendre jusqu'à 50 paras la rame, c'est-à-dire 30 piastras le ballon. Il vient 200 rames de papier coupé pour écrire; il se vend de 4 à 5 piastras la rame en détail. Le papier lissé pour l'écriture à la Turque se débite en beaucoup plus grande quantité avec le même avantage: c'est la grandeur de la feuille qui en détermine le prix. Le papier doré s'y vend avec un bénéfice énorme; mais c'est un très petit objet.

Bois de construction, de batisse & autres.

La partie méridionale de la Crimée a beaucoup de bois de construction & de batisse: cependant il en vient encore de la côte de la Natolie sept à huit chargements de bois de construction & beaucoup de vases & d'ustensiles de bois, comme sceaux, auges, barrils, bouteilles; des ouvrages tournés, mortiers, pilons, métiers pour la broderie; toutes

sortes de merrains pour les tonneaux en chéne, hetre, sapin, &c. Il vient aussi des croffes de fusils, de Moldavie, pour les fameux fusils de Baſtcheſeraï. Tous ces articles peuvent bien aller de 12 à 13000 piaſtres par an.

Goudron.

On tire le goudron du pays. Cependant les Russes en apportent 5 à 600 quintaux, que l'on prépare pour graiffer les roues des voitures: il se vend à l'ocque, de 5 à 6 paras. Celui du pays est inférieur & se vend à meilleur marché.

COMMERCE DE SORTIE.

Soyes.

Si la Crimée était bien cultivée, elle ferait très propre à produire de la Soie; mais l'indolence & la paresse des habitans y mettent un assez grand obstacle. Le pays n'en produit gueres plus de 150 ocques, qui restent sur les lieux & servent pour les chemises à l'usage des Tartares. Le prix en est de 5½ à 6 piaſtres.

Laines

Laine ſurſe, lavée & pèlade.

Il y a en Crimée trois sortes de laines; ſurſe, lavée & pèlade. La premiere est celle qui se leve de dessus l'animal lors de sa toison. La seconde est celle qui a été nettoyée & lavée; & la troisieme qui est la moindre, est celle qui est enlevée de dessus les peaux des animaux après qu'ils ont été écorchés. Ces trois qualités sont extrêmement grossieres: il y en a quelquefois d'assez fine. La laine de Crimée est d'ailleurs fort mêlée de noire: dans une partie, on en trouve rarement un tiers de blanche.

La laine lavée se recueille dans le territoire de Baliklava: il en sort année commune 10 à 12000 quintaux; on la vend sur le lieu de 9 à 10 Becheliks l'ocque; c'est-à-dire 3 paras à 3 paras & un aspre de Constantinople.

La laine ſurſe vient à Précop, de chez les Nogais du Yamboïlouk, à Caffa & à Ghuslevé, de toute la partie septentrionale de la Crimée. Elle ne vaut que 7 à 8 Becheliks, qui reviennent à 2 paras & 2 aspres: c'est un objet de 9 à 100,000 quintaux; ces deux qualités de laines passent à Constantinople & en Rome.

58. COMMERCE DE LA

lie, par les bâtimens de Varra & de Bourgaz.

Outre la laine pélade de toutes les villes où l'on prépare les peaux pour les manufactures de maroquins & autres, *Mankoup* & le district des *Tats* sont les endroits d'où il en sort le plus. C'est cependant un petit article, qui peut aller par an de 5 à 6000 quintaux; elle est au même prix de la *surge*.

Comme il y a un très grand concours de marchands pour l'achat des laines, il faut être extrêmement diligent pour s'en assurer de fortes parties. Pour cet effet il est nécessaire d'avoir des facteurs sur les lieux; à *Baliklava* pour la laine lavée; à *Précop* & à *Ghuslevé* pour la laine *surge*. Ces facteurs sont des traités avec les *Kirdjis*, qui sont ceux qui vont ramasser la laine de la première main. On traite de deux façons avec eux. On fixe le prix de la laine, ou bien l'on convient de se faire rendre compte de *Turc à More*: cette dernière manière est la plus mauvaise. La première est meilleure, parce que si l'on n'est pas content de la laine on la laisse; au lieu que l'on est obligé, dans le second cas, de courir tous les inconvéniens de la mauvaise foi de ces *Kirdjis*, qui ne sont

M E R N O I R E. 59

pas des plus honnêtes gens. Il faut aussi s'assurer des voitures, pour transporter les laines dans les ports de mer. La première toison qui se fait au printemps est la plus estimée, parce qu'elle est toujours plus longue que celle qui se fait en automne. Comme il est impossible de choisir la laine lavée à *Baliklava* & de la faire cerner, parce qu'il y a un trop grand nombre de concurrens; on pourrait essayer en offrant un prix convenable de la faire trier: mais pour cet effet il faudrait être établi sur les lieux & y avoir l'œil pour la réussite.

On emballe la laine dans des *Ketchés* ou feutres, dont on fait des sacs qui contiennent environ 500 ocques. Ces sacs coûtent ordinairement 10 piastres de Crimée; ce qui revient environ à 66 paras de Constantinople, où on les revend, ainsi qu'en Romélie, sans perte. Outre cela, la pièce *Serkapan*, qui couvre l'ouverture du sac, coûte 3 piastres de Crimée, ou 20 paras; le fil pour les coudre 1 piastre de Crimée; la corde 1 piastre; le remplissage du *Ketché*, y compris la nourriture de l'ouvrier, 5 piastres: desorte que l'emballage d'un sac de laine monte à 20 piastres de Crimée, qui font de

Constantinople 3 piaftres 13 paras & 1 aspre de Turquie; ou 10 livres de France; la piaftre de Crimée évaluée 10 fols de notre monnoye.

Il y a encore un inconvenient qu'il ne ferait pas bien difficile de lever. A Constantinople, les *Yorgandjis* ou fabricans de couvertures, ont le privilege exclusif de s'emparer de toute la laine, & l'on ne peut en vendre ni en expédier ailleurs que lorsqu'ils sont fournis & qu'ils n'en veulent plus. Ils ne manqueraient point, en vertu de leur privilege, de s'emparer par jalousie de la laine; mais on leverait cet obstacle, en s'accordant avec quelque marchand Turc qui prêtât son nom à la réception de la laine & se chargeât de lever toutes les difficultés, moyennant un petit bénéfice.

Testik ou Laine de chevron.

Il y a en Crimée du *Testik*, que nous appellons laine de chevron & poil de chameau. Il est d'une qualité fort médiocre. C'est un article bien ingrat & qu'il faut connaître à fond. Comme on l'achete brut, on doit savoir évaluer le déchet qu'il peut y avoir en le nettoiant.

Le poil de chameau se vend brut de 6 à 7 paras l'ocque. L'on trouve la laine de chevron travaillée & nette pour 14 à 15 paras l'ocque.

Crins de Chevaux & de Bœufs.

Les crins de chevaux & de bœufs font un article de commerce en Crimée; ceux de chevaux sont les plus estimés. Les vagabonds de Bohémiens établis en Crimée, achètent beaucoup de ces crins pour faire des tamis, des sacs & plusieurs autres sortes d'ouvrages qui sortent de leurs mains. Il en passe beaucoup à Constantinople. On les vend de 30 à 40 paras l'ocque: peu de gens veulent ceux de bœufs, qui ne servent qu'à frauder les autres.

Cuir de Bœufs, de Buffles & de Chevaux.

La Crimée fournit environ chaque année 250,000 cuirs de bœufs & de vaches, tant de son crû que de ceux qui y viennent de chez les Nogais & les Circassiens.

Savoir.

80 à 100,000 beaux cuirs mâles de bonne qualité: 150,000 petits environ mâles & femelles.

Ces cuirs sont de différens poids & de diverses qualités. Les mâles pesent ordinairement de 18 à 22 ocques; on en trouve même de 28 à 30, mais ils sont rares.

Les petits pesent communément de 12 à 14 ocques. Tous les cuirs ont le poil plus ou moins long & fourni: on doit s'attacher à ceux dont le poil est le plus court & le plus luisant; ils sont plus nourris, plus nerveux & plus pesans que les autres.

Les cuirs se vendent en troc ou au comptant, à piece ou à ocque. On les achete toujours plus cher en troc & la facilité que l'échange peut donner de débiter quelque marchandise d'entrée, est le seul motif qui doit déterminer le marchand à faire de pareils traités: indépendamment du desavantage du prix, on est obligé de prendre la partie offerte en troc telle qu'elle est, sans pouvoir choisir, & l'on n'a ordinairement que de la marchandise commune. La meilleure

façon d'acheter les cuirs est d'avoir à Caffa, à Ghuslevé & à Précop des facteurs entendus, qui aillent dans la saison où l'on tue les bœufs, depuis Décembre jusques en Mars, ramasser les cuirs l'argent à la main, dans les villages de la Crimée & chez les Nogais: on les a par ce moyen à meilleur compte qu'au marché de la seconde main, & l'on a l'avantage de pouvoir choisir & de rebuter ceux dont on n'est pas content.

Les beaux cuirs mâles de 18 à 22 ocques se vendent communément en troc de $2\frac{3}{4}$ à 3 piastres & au comptant de 2 à $2\frac{1}{4}$, suivant la qualité; mais en les achetant, comme on vient de le dire, de la première main, on peut les avoir de $1\frac{3}{4}$ à 2 piastres.

Les petits cuirs mâles & femelles au dessous de 16 ocques valent 25 à 30 pour cent moins que les autres.

Il sort de la Crimée 3 à 4000 cuirs de buffles de différentes grandeurs, du poids de 25 à 50 ocques: Caffa est la place où l'on trouve plus communément à les acheter: on les vend de 4 à $7\frac{1}{4}$ piastres.

L'on trouve encore 10 à 15000 cuirs de chevaux, dont le prix dans le pays est de 15 à 30 paras le cuir. Les Nogais en

64 COMMERCE DE LA

font des pelisses avec le poil en dehors & la criniere pendante le long du dos ; ce qui fait un habillement singulier & leur donne une figure épouvantable.

Maroquins, Peaux & Bazanes.

Il y a plusieurs Manufactures de cuirs en Crimée, mais les principales sont à Ghuslevé & à Karasou : le débit en est prodigieux. Il en sort ordinairement :

10000 touras de maroquins *sabtiams*.

5000 touras dits rouges, teints avec le bois de Fernambouc, ou de Sainte Marthe. On ne les fait qu'à Karasou.

500 touras teints en cochenille.

500 touras teints en noir.

300 touras blancs, que l'on fait à Caffa.

Le toura de maroquins teints en cochenille est de 5 pieces ; & celui des autres est de 10. Ceux-ci coûtent de 50 à 60 paras la piece, & les autres de $2\frac{1}{2}$ à $2\frac{3}{4}$ piastres.

20000 touras de peaux de mouton appelées *Mechin* & en français *Bazanes*, teintes en jaune.

10000 touras de rouges.

5000 touras de noires.

20000 touras de blanches.

M E R N O I R E. 65

Ces touras sont tous de 10 pieces, qui coûtent de 20 à 25 paras la piece.

35 à 40000 cuirs secs pour les femelles de fouliers, bottes &c. de différentes grandeurs, depuis 8 jusqu'à 32 paires de femelles. Les petits se vendent de 50 à 55 paras, les moyens à proportion & les grands de 5 à $5\frac{1}{2}$ piastres.

45 à 50000 cuirs, *Keusselés*, en français vaches liffées ; ils servent pour les harnois des selles & valent de 50 paras à 3 piastres.

10 à 12000 peaux de chagrin appelées *Saghir*, qui ne sont faites qu'à Ghuslevé, pour les gaines des couteaux & fourreaux de sabres, *Kantjars*, *Yatagans* &c.

5 à 600,000 Courroyes blanches de cuirs de bœuf & de buffle, pour les fangles des selles & les rennes des brides. Il y en a de différentes grandeurs, longueurs & largeurs, depuis 2 paras jusqu'à 1 piastre.

Pelletteries.

Elles sont de huit sortes : le *Renard* ou *Tilkî* ; le *Loup* ou *Kourd* ; l'*Ecureuil* ou *Guédjen* ; le *Lievre* ou *Tawchan* ; le *Chat*.

ou *Kedi*; le *Tesson* ou *Boursouk*; l'*Agneau* ou *Kouzi*; le *Mouton* ou *Kejous*.

Les Renards de Crimée sont inférieurs à ceux de Russie & de Pologne. On divise cette peau en six especes de fourrures: du gosier on tire le *Bogaz*, qui sert pour les parements & les bordures; du dessus du col, on forme le *Djilgava*, qui est une fourrure fort estimée; des flancs & du ventre on tire le *Nafé*, qui sert pour l'intérieur des pelisses; du dos, on compose le *Sirt*, qui est très commun & à vil prix. On tire même parti des pieds & de la tête, dont on fait les pelisses les plus viles. Les peaux entieres de renard non travaillées se vendent au marché de 30 paras à 2 piastres. Les *Bogaz* se vendent à piece d'un pan de longueur sur $\frac{1}{2}$ de large, de 30 à 40 paras la paire. Si l'on en forme des tables entieres, c'est la perfection de l'assortiment qui en détermine le prix, qui va de 60 à 200 piastres.

Le *Djilgava* se vend en pieces & en tables; la pelisse entiere vaut de 50 à 500 piastres.

Le *Nafé* ne se vend qu'en tables: il y en a depuis 16 jusqu'à 200 piastres.

Le *Sirt* est une fourrure commune, que l'on paye de 10 à 20 piastres.

Les *Patchas* & le *Cassa*, qui sont les pieds & la tête, sont les plus viles; les premieres se vendent de 6 à 10 piastres, & les secondes de 5 à 8 piastres.

Les queues ne servent que pour rembourrer les couffins & les matelas.

Les peaux de loup se vendent au marché, telles que l'on les a tirées de l'animal & se vendent de 1 à 2 piastres. Les peaux d'hiver peuvent seules servir pour les fourrures: celles d'été ne valent rien, le poil tombe & les peaux ne sont pas assez fournies. Alors elles ne se vendent que 10 à 15 paras. Il faut douze peaux pour une pelisse: on en ôte la tête, le dos & les pieds, dont on fait les fourrures les plus communes.

Les *Écureuils* ou *Gueudjens* se vendent préparés de 2 à 8 paras la piece. La fourrure entiere est de 60 pieces environ & coûte de 3 à 12 piastres.

Les peaux de lievre sont en très grande abondance; on les vend à piece de 5 paras à 2 paras; on en fait des fourrures appellées *Korel-Kas*, dont le prix est de 50 paras à 2 piastres: celles d'hiver sont les plus estimées.

Les fourrures de Chat sont de cinq

especes différentes; les blancs, les noirs, les gris, les roux & les pies.

Les blancs & les noirs se vendent à piece de 20 à 25 paras & la fourrure entiere coûte de 8 à 9 piastres.

Les Chats gris, les roux & les pies valent 10 à 12 paras la piece & le prix de la fourrure est de 4 à 4¹/₂ piastres.

Les peaux de Tesson se vendent de 15 à 20 paras la piece: il n'y a que les Nogais qui en fassent des pelisses. Les Tartares s'en servent pour faire des étuis de fusil.

Les Pelisses de peaux d'agneaux appellées *Beden*, sont fort en usage en Crimée. Il en passe beaucoup à Constantinople & dans la Natolie: il y en a de blanches, de noires, de grises & de rouffes; les grises sont les plus estimées & valent de 10 à 13 piastres la fourrure; ensuite viennent les noires & les rouffes, qui coûtent de 8 à 10 piastres: les blanches sont la plus basse qualité; on les vend de 4 à 5 piastres. Il faut 14 à 16 peaux pour faire une fourrure entiere.

Les Pelisses de peaux de mouton sont d'un usage général: il y en a aussi de noires, de grises, de rouffes & de blan-

ches: leur prix est de 30 paras à 2 piastres la pelisse entiere. Le pays en consomme un nombre prodigieux. Il n'y a point de Tartare riche ou pauvre, de Nogais ou étranger en Crimée, grand & petit, qui n'ait au moins sa pelisse de mouton.

Peaux d'Agneaux pour les Bonnets.

La Crimée produit une quantité immense de peaux d'agneaux, dont l'on borde les bonnets à la Tartare: outre la prodigieuse consommation qui s'en fait dans le pays, il en passe annuellement pour la valeur de 250 à 300,000 piastres en Russie, en Pologne, à Constantinople, en Moldavie, en Valachie, en Romélie, en Natolie & chez toutes les nations où l'on trouve des gens coiffés à la Tartare. Ces peaux sont tirées des agneaux morts dans le ventre de la mere, ou qui ont vécu peu de jours. Il y en a de trois couleurs, noires, grises & blanches. Les grises sont les plus estimées & sont de deux especes; l'une appellée *Baklatin*, a le poil applati par masses & très court; l'autre nommée *Kivridji-tin*, a le poil plus long & extrêmement frisé:

la qualité & la beauté en déterminent le prix; il y en a de 10 paras jusqu'à 12 & 15 piastres. Ghuslevé est la place où s'en fait le plus grand débit. Les plus belles peaux grises passent en Pologne pour les bonnets à la Polonoise. Les Gentilshommes Sarmates en font des ameublemens & y dépensent des sommes énormes: les Valaques & les Moldaves en consomment aussi beaucoup pour leurs bonnets. Les peaux noires ont plus de débit à Constantinople pour les *Kalpaks* des Grecs & des Arméniens.

Il vient aussi d'*Astrakan* de ces peaux en mêmes couleurs, mais plus chères, parce qu'elles sont mieux préparées; mais la quantité n'en est pas considérable.

L'article des Peaux est le plus solide & le plus lucratif du commerce de Sortie de la Crimée.

Salpêtre.

On en exporte environ 40 à 50,000 ocques par an, malgré la consommation considérable qui s'en fait dans le pays: on le vend au marché à 1½ piastre de Crimée l'ocque, qui font 10 paras de Turquie, ou 15 sols de France. En

l'achetant du villageois de la première main, on peut l'avoir à 7 paras.

On l'embarque dans des tonneaux ou des barriques, que l'on remplit le plus exactement qu'il est possible: on a soin de n'y point laisser de vuide; le cahotage de la voiture & les secouffes de l'embarquement & du débarquement le mettent en poussière & le font décheoir. La vente aux étrangers en est prohibée & il ne peut entrer à Constantinople qu'en contrebande; quand il est découvert, le Fermier des poudres s'en saisit & le paye après l'avoir fait raffiner, 12 paras, prix fixé par la Porte. Ce prix est très ruineux pour le vendeur, parce que le déchet que le salpêtre éprouve à la raffinerie est très considérable; mais on peut parer à cet inconvénient, en gagnant le Commis du Fermier des poudres, qui se tient ordinairement à l'un des châteaux du Canal de Constantinople; & qui, moyennant quelques sequins, ferme les yeux & favorise même l'entrée de la marchandise. Tous les marchands de Crimée qui portent du salpêtre dans cette capitale, ne font pas autrement.

Il y a un usage dans le Levant, c'est que, quand on est pris en fraude sur mar-

chandises permises, ou que l'on veut en faire entrer de prohibées; dans le premier cas on fait payer double douane, & dans le second, ceux qui ont le privilege exclusif de la marchandise, s'en emparent en payant le prix fixé, ou le prix courant de cette marchandise; de sorte que l'on ne perd jamais le tout.

Poudre à tirer.

Quoique l'on fabrique beaucoup de poudre à tirer en Crimée & qu'il en passe beaucoup chez l'étranger, les Tartares sont fort curieux de la poudre fine de France & encore plus de celle d'Angleterre, parce que celle que l'on fait dans le pays, est assez inférieure.

Couteaux.

La renommée des couteaux Tartares s'est répandue par un préjugé assez ordinaire dans tout l'univers, parce qu'ils viennent d'un pays très éloigné & tel que la Tartarie, dont le nom seul impose: quoiqu'à Paris & à Londres on travaille mieux & avec plus de perfection qu'à Bactcheferai, où se tiennent les meilleurs ouvriers,

ouvriers, la Crimée fournit année commune environ 400,000 couteaux de toutes grandeurs, de tout prix & avec toutes sortes de manches, en argent, en cuivre, en corne de bœufs, de buffles, de moutons sauvages, d'ivoire, de dents de poisson, garnis & non garnis, à la mode, simples, ou damasquinés. On n'en peut déterminer le prix.

Cornes de moutons sauvages, &c.

Il y a dans la partie méridionale de la Crimée & dans les plaines d'Oczakow & de Précop, des moutons sauvages dont la chair est beaucoup meilleure & plus délicate que celle des moutons domestiques. Ils sont extrêmement légers à la course & courent aussi vite que le chevreuil; ils vont par troupeaux: on les chasse au fusil & à la fleche; on les prend avec des trappes & des lacqs. Les cornes de ces animaux sont un article de commerce: on en fait des manches & des gaines de couteaux, qui sont d'une seule piece, ainsi que d'autres ouvrages d'une grande beauté & fort transparents. On les vend à Précop 3 à 4 paras la paire; mais à Bactcheferai, elles valent jusqu'à

20. L'on débite aussi une grande quantité de cornes de buffles & de bœufs: les premières de 50 à 60 paras la paire, & les autres de 9 à 10.

Fusils.

Les fusils de Crimée sont fort recherchés dans tout l'Empire Ottoman: on ne les travaille qu'à Baçtcheferai: il en sort 5 à 600 fusils montés & environ 2000 canons de fusils. Ces canons sont simples ou carabinés. Ces derniers réussissent mieux que les autres. Il est impossible d'en déterminer le prix: il y en a depuis 15 jusqu'à 200 piastres. L'on en fait de communs pour le peuple.

Selles de Chevaux.

Ces selles sont assez commodes pour ceux qui y sont faits: elles sont extrêmement légères, dégagées & à très bon marché. Il y en a à tout prix. L'on peut avoir un équipage de cheval complet, neuf & bien conditionné, pour 3½ piastres: elles seraient fort avantageuses pour notre cavalerie légère, & les chevaux n'en seraient pas blessés, non plus que les hommes.

Ketchès ou Feutres.

Il s'en fabrique une prodigieuse quantité en Crimée; l'emballage des laines, les maisons ambulantes des Nogais, les tentes des Tartares, les couvertures des voitures de voyage & de transport, les dessous des selles des chevaux en consomment une énorme quantité. Les feutres simples, noirs, gris, coûtent communément 1 piastre de Crimée l'ocque; ce qui revient à 6 paras 2 aspres de Turquie. Les feutres colorés en forme de tapis valent 120 aspres l'ocque, qui font 8 paras: il en passe beaucoup au dehors.

Ouvrages grossiers de Poil de Chevre.

Il y en a de plusieurs espèces: les sacs dits *Torbas* pour donner à manger l'orge aux chevaux, valent de 6 à 7 paras la pièce: les sacs pour mettre le bled, dits *Seklem*, servent aussi pour tous les autres grains & légumes, & coûtent depuis 12 paras jusqu'à 2 piastres. Ces deux articles sont un objet considérable. L'on fait aussi beaucoup de fangles de cordes pour les *Keustets* ou liens de chevaux, des bourses pour les décroasser. Les fan-

76. COMMERCE DE LA

gles coûtent de 3. à 4. paras, les cordes suivant la longueur & les bourses d'un para & demi à 2 paras la piece.

Cire.

Le pays n'en produit pas une grande quantité. La récolte annuelle se borne à 7 ou 8000 ocques: mais il en vient tous les ans de Circassie à Caffa par Taman de 50 à 60,000 ocques. C'est le fermier des chandelles qui achete & revend celle du pays; chacun étant obligé de la lui porter, il la paye suivant le tarif. Celle de Circassie est libre. Le prix en est de 38 à 40 paras l'ocque, tant l'une que l'autre: il y a des années où elle va jusqu'à 42.

Miel.

Le Miel de Crimée est réputé le meilleur de tout l'Empire Ottoman; on le vend dans les marchés en gros de 13 à 14 paras l'ocque, pur: mais quand on le fait ramasser dans les villages & que l'on l'achete à la ruche, on peut l'avoir avec la cire à raison de 11 paras: on y trouve mieux son compte. On transvase

M E R N O I R E 77

le miel dans des cruches & des tonneaux de différentes grandeurs; mais il faut observer toujours de laisser un peu de vuide dans la cruche ou dans le tonneau, & d'y pratiquer un petit soupirail pour lui donner de l'air, sans quoi il fermente & rompt tous les vases & tous les vaisseaux.

Beurre.

La Crimée produit environ 3000 quintaux de beurre; il en vient à peu près autant de chez les Nogais de *Tamboitok*, par *Précop*, & de ceux du *Couban*, par *Taman*. Ce beurre est de deux qualités différentes: le premier s'appelle *Tchitchif-aghi*, extrêmement estimé; on le vend de 13 à 14 paras l'ocque: l'autre est ce que l'on appelle *Mantegue* en Provence; il est mêlé de graisse de mouton, de bœuf & même de chameau; son prix ordinaire est de 10 à 11 paras. Pour l'avoir à bon marché, tant l'un que l'autre, il faut le faire ramasser dans les villages. Les villageois vendent ce beurre dans des tripes de mouton, & les Nogais dans des boyaux de chevaux: il faut le faire fondre pour le bien épurer. Le déchet peut

aller de 5 à 6 pour cent, quand on l'achète brût de la première main.

Suif.

La Crimée en produit beaucoup: il en vient aussi une grande quantité de chez les Nogais & les Cosaques. C'est une marchandise de contrebande pour la sortie qui en est défendue: néanmoins il en sort annuellement environ 1000 quintaux, & 5 à 600 quintaux de chandelles. Le fermier seul, à qui l'exportation en est permise, n'ose le faire qu'avec certaines précautions pour éviter les murmures de la populace. Le prix de la chandelle est toujours fixé, mais il diffère dans chaque ville: le prix du suif n'est jamais taxé; on le vend communément de 7 à 8 paras l'ocque.

Viandes salées & Pasturmas.

Ce commerce est assez considérable en Crimée; c'est ordinairement des moutons que l'on fend en deux ou en quatre, & que l'on met dans des tonneaux avec une saumure. L'on vend cette viande à raison de 4 paras l'ocque: il en sort environ

2000 quintaux. On prépare aussi de la viande de bœuf salée & fumée, que l'on appelle *Pasturmas*; mais il n'en sort pas du pays. L'on vend aussi des moutons entiers, fendus seulement par le milieu & séchés au soleil.

Poisson sec & salé.

C'est un objet fort considérable du commerce de Crimée: il est impossible d'en déterminer la quantité qui s'exporte, parce que cela dépend de l'abondance ou de la rareté de la pêche: il se vend à raison de 3 $\frac{1}{2}$ à 4 piastres le millier. La pêche du gros poisson se fait à *Yenikalé* & à *Kerche*. Les principaux poissons sont la *Moronne*, l'*Esturgeon* & le *Suruk*. Les deux derniers se coupent en aiguillettes que l'on sale & qu'ensuite on fait fumer: ils sont fort recherchés dans tout l'Empire Ottoman & en Chrétienté. La pêche la plus abondante est celle de la *Moronne*. Les aiguillettes de ce dernier poisson se vendent sur les lieux de 10 à 12 paras la paire; ceux d'*Esturgeon* à 6 paras; les *Suruks* se vendent entiers suivant la grandeur, depuis 6 jusqu'à 12 paras. Le commerce de ces *Tchilims*, ou aiguillet-

tes, est un objet de 7 à 800 quintaux, chaque année. Outre ces Tchilims, on sale encore environ 3000 quintaux de Moronne & d'Esturgeon, que l'on coupe par tranches & que l'on met ensuite dans la saumure. La Moronne salée se vend 3 paras l'ocque; l'Esturgeon est un peu plus cher.

Caviar, Boutargue, Huile & Colle de Poisson.

Le Caviar n'est autre chose que les œufs des gros poissons dont on vient de parler, que l'on sale & que l'on met dans des barriques ou dans des boîtes, après les avoir préparés & salés. Les deux places de Kerche & de Yenikalé en fournissent 1500 quintaux par an. Le Caviar noir est le meilleur & vaut sur les lieux 10 paras, l'ocque; la seconde qualité vaut 8 paras & le Caviar rouge est à très vil prix & ne vaut que 4 à 5 aspres l'ocque.

On trouve à Caffa de la Boutargue excellente, mais en petite quantité. Ce sont aussi des œufs de poissons moyens que l'on sale & que l'on fait sécher & fumer. Son prix est de 4 à 5 piastres l'ocque.

Il sort de Kerche & de Yenikalé 5 à 600 quin-

quintaux d'huile de poisson, que l'on vend sur les lieux de 5 à 6 paras l'ocque & 40 à 50 quintaux de colle de poisson, dont le prix est de 20 à 25 paras l'ocque. Voyez au reste, le Commerce d'Atchou, ci-après.

Vins.

La Crimée produit d'excellent vin en abondance, mais seulement du blanc, qui est fort léger & très diurétique: il n'y a que celui de Soudag qui soit fort & on peut le mettre au rang des vins de liqueurs. Les meilleurs cantons sont Soudag, Belbek, Katchi & Elma. Les Cosaques d'Ukraine & les Zaporowiens en enlèvent chaque année 100,000 ocques, qu'ils transportent par chariots de 1000 à 1500 ocques de portée. Le vin de Soudag vaut de 5 à 6 paras l'ocque; celui de Belbek de 3½ à 4 paras, & celui des autres de 2 à 2½ paras: on pourrait aisément introduire nos vins de Provence & de Languedoc par la Mer Noire dans les provinces méridionales de la Russie & de la Pologne. Cette branche de commerce donnerait à coup sûr un bénéfice immense. Un Français nommé Vivier & un Genevois appelé Latour, en firent l'essai.

il y a 20 à 25 ans. (Ceci a été écrit en 1760) Ils firent à Constantinople un chargement de vin: malgré leur inexpérience, les frais accumulés, les pertes qu'ils firent sur les marchandises de retour qu'ils prirent en troc & plusieurs autres fâcheux événements, ils triplèrent & quadruplèrent leur capital. Les gens du pays & les Russes surtout les leur enleverent à leur arrivée. Cet article n'est pas à négliger.

La voye de Crimée pourrait réussir; mais il serait plus à propos de débarquer le vin à *Tcherkerkoi* ou à *Tangarock* par la mer d'*Asoph*. Tous ceux qui y portent des vins des îles de l'Archipel, y font un profit immense.

Grains.

Si ce Commerce était libre, ce serait le plus important de ceux de la Crimée & de la Mer Noire; mais il est de contrebande & on ne peut l'acheter que pour le transporter à Constantinople, où il est fixé par une politique absurde, qui fait que cette ville en manque souvent, qu'il puisse aller autre part, sous peine de la tête. Pour en porter dans la Natolie, il

faut des *Firmans* du Khan, qui n'en accorde que dans des tems où l'abondance est extrême dans la Capitale de l'Empire Ottoman. En 1745, *Selim-Guerai-Khan* fit couper la tête à son Douanier de *Ghuslevé*, pour en avoir fait transporter à *Trebisonde*, où la famine était extrême, ainsi qu'à Constantinople; ce qui arrive assez souvent, parce que la Porte ne se désiste pas de l'absurde système de fixer le prix du bled. En 1757, la mauvaise récolte & la prodigieuse extraction des bleds pour Constantinople, causerent une famine générale en Crimée. Le Khan fit ouvrir les puits appelés *Ourous*, où les Tartares conservent les grains: cela ne suffit pas & occasionna la révolte des *Nogais*, qui a placé en 1758 sur le trône *Kerim-Guerai-Khan*, lequel a abdiqué en 1783 en faveur de Catherine II, Souveraine de Russie.

Outre beaucoup d'orge & de seigle qui viennent en Crimée, il y croît encore une prodigieuse quantité de millet: c'est la nourriture principale du Tartare & surtout des *Nogais*, qui ne vivent que de ce grain, qui est pour eux d'une ressource infinie: ils le préparent de huit à dix façons différentes. Ils en font plusieurs boissons,

qui enivrent plus que le vin. Le prix ordinaire du bled en Crimée est de 10 à 12 piaftres du pays, c'est-à-dire de 14 à 20 piaftres le *Besseré* ou *Quilot* du lieu, qui vaut quatre *Quilots* de Turquie, & pefent de 88 à 90 ocques. L'orge & le feigle fe vendent autant l'un que l'autre, de 6 à 7 piaftres le *Besseré*; ce qui revient de 40 à 43 paras. Le millet vaut un peu plus que l'orge & le feigle.

Le *Besseré* des Nogais & celui de *Précop* est beaucoup plus fort que celui de l'intérieur de la Presqu'île, & va de 112 à 120 ocques.

On peut néanmoins spéculer fur cette marchandise par la comparaison du prix courant du pays à celui de Constantinople & y faire des envois en droiture, & non ailleurs, comme on vient de le dire. On trouve rarement à fréter ou nolifer des bâtimens pour le transport des grains: ces fortes de spéculation fur cette marchandise se font ordinairement à la part. Lorsque le grain est vendu, on préleve toutes les dépenses de l'entreprise, & ce qui reste se partage par égale portion entre celui qui fait les fonds, le propriétaire du navire & l'équipage. On verra cet arrangement plus en détail au Commerce

des Abazes, qui se fait de la même manière. Mais si l'on voulait faire de fortes spéculations fur cet article, on pourrait trouver à nolifer des bâtimens à Constantinople & les expédier avec des especes.

Sel.

Il y a trois Salines dans la Presqu'île. Celle de *Ghuslevé*, qui appartient au Khan, ainsi que celle de *Précop*, & celle de *Kerche* qui appartient au *Kalga-Sultan*. Celle de *Ghuslevé* est toujours réunie à la Douane, & celle de *Précop* à la Monnoye.

Le Sel de *Ghuslevé* n'est pas si estimé que celui de *Précop*, ni si abondant: on en forme des monceaux appelés *Kebes*. Le *Kebé* est de 100 *saps*, le *sap* de 80 *quilots* & le *quilot* de 17 à 18 ocques. Le douanier le vend en gros pour les chargemens à *sap*, de 4 à 5 & même 6 piaftres. On le vend aussi dans le pays à *Battman* de 6 ocques, & il vaut ordinairement 20 aspres de Crimée, qui font 1 para & 1 aspre de Turquie.

La Saline de *Précop* est immense; elle est formée par deux lacs, qui ont chacun environ trois lieues de circonférence.

On ne tire le sel que de celui qui est vers le Couchant & qui seul suffit: ces lacs ne se dessechent jamais; le sel s'y forme naturellement comme une croûte, de l'épaisseur de deux pouces entre deux eaux: il commence à se coaguler au mois de Mai, & dès qu'il a pris une certaine consistance, la pluie l'engraisse, au lieu de le dissoudre. Mais s'il survient de fortes pluies en Mars & en Avril, avant qu'il soit formé, il n'y a point de récolte pour l'année.

Les Russes & les Cosaques viennent acheter ce sel depuis Mai jusqu'en Juillet, que le sel alors cesse de croître dans les lacs & se dissout entièrement. Dans le cours de l'année, on en vend aux habitants de Crimée & aux Nogais; les moutons en consomment une prodigieuse quantité qu'on leur donne tous les soirs, avant de les faire rentrer du paturage dans leurs parcs. Les Russes & les Cosaques ont un prix fixe pour le sel depuis un tems immémorial. Ils payent quatre roubles pour un chariot d'environ 1500 ocques de portée, & un rouble de douane à la porte de Précop, qui ferme l'Isthme. Ils conduisent leurs chariots aux bords du lac & les chargent eux-mé-

mes; ensuite pour payer moins de douane, ils transvasent le contenu de ces chariots dans d'autres voitures énormes de la portée de 8 à 10,000 ocques, auxquelles ils attellent 15 à 16 paires de bœufs: mais si la voiture rompt ou s'affaisse avant que d'avoir passé la porte, tous les droits sont payés double.

La Saline de *Kerche* appartient au *Kalga-Sultan*, qui en donne ordinairement la ferme à l'entrepreneur des fournitures de sa maison.

Kile ou Argile pour le bain.

L'on trouve dans le territoire de *Baliklava*, auprès d'une montagne appelée *Tcherkès-Kirman*, une quantité inépuisable d'une terre ou argile grisâtre, de la couleur de nos pierres à ôter les taches: elle sert aux femmes dans le bain pour se dégraisser les cheveux. Tous les bâtimens qui chargent à *Baliklava* pour *Constantinople*, en forment leur lest. L'on pourrait de cette argile faire de la porcelaine. Le prix de cette terre en détail est de deux ocques pour un para.

Esclaves.

Le Commerce des Esclaves est considérable en Crimée : ceux que l'on y mène, sont de quatre nations différentes : les *Circassiens*, les *Géorgiens*, les *Kalmouks* & les *Abazes*.

Les *Circassiens* sont les plus estimés & les plus recherchés : les femmes de ce pays-là sont les plus belles & les plus séduisantes qu'il y ait peut-être au monde ; elles ont les charmes de la figure & des graces naturelles qui enchantent ; les hommes sont aussi presque tous grands & bien faits. Les femmes *Circassiennes* sont les seules qui partagent la couche des Empereurs Turcs, & des Princes Tartares. Les Gentilshommes de la Crimée n'ont que des *Circassiennes* pour concubines.

Les *Géorgiens* sont la seconde classe : les femmes en sont belles, mais grossières & sans graces ; elles n'ont pas la délicatesse des *Circassiennes* : les hommes sont robustes & sains.

Les *Kalmouks* sont extrêmement laids & ressemblent aux *Nogais*, la face plate, les os des joues extrêmement saillans, les yeux petits & ronds, le nez écrasé & épaté : ils ressemblent beaucoup aux *Chinois*, leurs ancêtres.

Les *Abazes* ressemblent beaucoup aux *Géorgiens* pour la taille & la figure.

Les *Circassiens* payent au Khan des Tartares, un tribut d'un certain nombre d'Esclaves, que ce Prince envoie à Constantinople au Grand-Seigneur & aux Officiers de la Porte, & dont il gratifie aussi les personnes qui l'environnent, ainsi que les officiers Turcs qui viennent à sa cour avec des commissions du Ministère Ottoman.

Les Esclaves sont une marchandise dont il est impossible de déterminer le prix. Il y en a de tout âge, depuis l'enfance jusqu'à la décrépitude. Les divers usages auxquels on les destine, le sexe, la beauté, l'âge, les graces, les talens, la force, la santé, la convenance, en reglent la valeur : il y en a depuis 60 jusqu'à 5 & 6000 piastres.

L'on doit observer qu'il est défendu aux Chrétiens & aux Juifs de quelque nation qu'ils soient, d'acheter des Esclaves *Circassiens* ou *Abazes*, parce qu'ils sont censés Mahométans.

Chevaux & Chameaux.

Les chevaux Tartares ne sont pas

beaux: ils sont ordinairement fort petits, comme nos bidets, mais d'une force extraordinaire; ils résistent parfaitement à la faim, à la soif & à la fatigue: on ne les couvre, on ne les étrille jamais; ils demeurent indifféremment dans l'écurie ou en pleine campagne, & sont accoutumés à toutes les injures de l'air; ils n'ont point de repas réglés, ils mangent & boivent à toute heure indifféremment: ils s'accoutument de toutes sortes de fourrages: quand ils n'ont absolument rien & qu'ils ne trouvent pas même de l'herbe à manger, ils creusent la terre avec le pied & se nourrissent des racines qu'ils peuvent arracher. L'on trouve fort peu de chevaux entiers, vu que l'on n'en garde que quelques-uns pour étalons.

Les chameaux de Crimée sont aussi fort bons & élevés dans leur espèce aussi durement que les chevaux. Ils sont presque tous à deux bosses.

La sortie de ces animaux est rigoureusement défendue en Crimée: cependant, moyennant des *firmans* du Khan, très difficiles à obtenir, l'on en tire chaque année environ 300 chevaux étalons, & 200 chameaux, qui passent à Trébisonde, dans la Natolie, en Circassie & chez les

Kalmouks. Les Circassiens ne recherchent que les jumens.

Le prix ordinaire des chevaux en Crimée est de 15 à 20 piastres & celui des chameaux de 40 à 50 piastres.

MARDHANDISES DE RUSSIE QUE L'ON TROUVE À ACHETER EN CRIMÉE.

Pelletteries.

Les Russes apportent en Crimée pour environ 150,000 piastres de Pelletteries de leur pays, qu'ils vendent avec avantage en troc ou au comptant. Ces Pelletteries sont le *Samour*, ou Martre-Zibeline; le *Vachak*, ou Loup-Cervier; le *Karsak*, espèce de Renard; le *Sou-Samour*, ou Martre aquatique; le *Zerdawa*, ou Martre ordinaire; le *Kakoum*, ou Hermine; le *Tilki*, ou Renard, de toute espèce; le *Sind-jab*, ou Petit-gris; le *Satraudje*, ou Petit-gris vairé; l'*Ala-karin*, qui est à peu près la même chose que le *Gueudjen*, ou Ecureuil; le *Kedi*, ou Chat; le *Babak*, ou Chien; le *Kondoux*, ou Loutre, ou Castor; le *Tawchan*, ou Lievre; le *Kourd*, ou Loup.

Les Pelisses de *Samour* sont les plus

estimées après le Renard noir, dont le prix est exorbitant & qui ne peuvent être portées que par des gens extrêmement riches. La nuance, la longueur & la souplesse du poil du *Samour* en déterminent le prix. Il y en a depuis 400 jusqu'à 2000 piastres.

Le *Vachak*, ou Loup cervier, est très estimé: les pelisses sont de 300 à 1000 piastres.

Le *Karsak* est une espèce de Renard fort estimé, dont le poil est blanc & long. Les fourrures sont de 100 à 500 piastres.

Le *Sou - Samour* vaut de 60 à 200 piastres.

Le *Zerdawa*: il faut que la couleur soit foncée & le poil long & touffu: il vaut de 50 à 150 piastres.

Le *Kakoum* se vend de 60 à 100 piastres la fourrure.

L'on a donné ci-dessus, page 66, l'article du *Tilki*, ou Renard, en parlant de la Crimée; les fourrures de cet animal, qui viennent de Russie, sont plus estimées.

Les *Sind-jabs*: il y en a de diverses qualités; les pelisses coûtent de 8 à 40 piastres, suivant les qualités. Il y a de ces dernières fourrures qui sont parfaitement bien travaillées, & qui coûtent jusqu'à 300 piastres.

Le *Satraudje* vaut de 8 à 9 piastres la fourrure.

L'*Ala-Karin*: les tables sont de 3 à 4 piastres; il en faut deux & quelquefois trois pour une fourrure.

Le *Gueudjen* est de différens prix, depuis 4 jusqu'à 15 piastres.

Les fourrures de *Kedi* sont de même qualité que celles de Crimée & se vendent au même prix. Voyez page 68.

Les *Babaks*, ou Chiens. On teint les peaux en noir pour les pauvres gens, qui en font des fourrures.

Les *Kondoux* servent pour border les fourrures des Tartares en forme de galon: le prix en est de 3 à 15 piastres.

Les *Tawchans* viennent en tables; on les vend de 60 paras à 2 piastres.

Toutes les fourrures viennent en tables ou en peaux; les peaux se vendent à proportion du prix des tables. Ce commerce donnerait beaucoup de bénéfice; mais il faudrait le faire diriger par gens du métier, parce qu'il est impossible d'en déterminer la valeur: il en est comme des diamans, qu'il faut connoître pour en régler le prix.

Toiles.

Il en vient de Russie en Crimée une prodigieuse quantité qui passe presque toute à Constantinople; elles sont toutes étroites; les plus larges n'ont pas un pic de largeur: il y en a de toutes qualités, dont le prix est de 5 à 10 paras. Il en peut venir environ 5 à 600,000 pics. Outre cela les Russes en apportent de teintes en jaune, en bleu, de différentes nuances, au nombre de 5 à 600 pièces en rouleaux de 9 à 10 pics, qui se vendent de 50 à 60 paras la pièce. Il y a encore les toiles d'emballage que les Russes apportent au nombre d'environ 100,000 pics de 2 à 3 paras le pic, suivant la qualité.

Laines d'Ukraine.

Les Cosaques en apportaient autrefois beaucoup en Crimée, de lavée & de très bonne qualité, mais la cour de Petersbourg en a défendu l'exportation sous les peines les plus rigoureuses.

Cordages & Chanvre.

Il vient de Russie en Crimée 2 à 300 quintaux de cordages de mauvaise qualité & dont les plus gros sont d'un pouce & demi à 2 pouces de diamètre: ils se vendent à Caffa & à Ghuslevé. Leur prix est de 5 à 5½ piastres le quintal. Les Russes ne donnent cours à ces cordages que par le moyen des trocs, & trouvent peu à les vendre au comptant, cette marchandise n'étant pas trop recherchée. Il vient à peu près la même quantité de chanvre non travaillé, que l'on vend en détail de 50 à 60 aspres de Crimée l'ocque; ce qui revient de 4 piastres à quatre piastres & demie de Turquie le quintal. La sortie de cette marchandise est libre en Russie, & l'on en pourrait tirer une quantité immense, la partie méridionale de cet Empire en produisant beaucoup. Rendu franc de tous droits dans un des Ports de Crimée dépendants du Khan, comme Ghuslevé ou Baliklava, & non à Caffa, on pourrait l'avoir à 4 piastres le quintal de Constantinople de 44 ocques, qui font 137½ livres de France à 16 onces: en y ajoutant les frais de douane de Crimée à 3 pour cent; le nolis de Cri-

mée à Constantinople, à raison d'une piaſtre le quintal; le nolis ſur le pied de 2 piaſtres le quintal, de Constantinople à Marſeille; les droits en France, la commiſſion, l'aſſurance & autres menus frais; il reviendrait dans les arséniaux du Roi à bien meilleur marché que celui que l'on tire du Nord & du Piemont.

Le tranſit du chanvre de Ruſſie à Constantinople ne rencontrerait aucune difficulté en Crimée, parce que le Khan ferait toujours diſpoſé à le favoriſer pour le profit de ſes douanes, pourvu que ce fut par un de ſes Ports, comme Ghulevé ou Baliklava, ainſi que l'on vient de le dire & dont il eſt le maître, & non pas par Caſſa qui dépend du Grand-Seigneur; mais on rencontrerait peut-être des difficultés à Constantinople de la part de l'Intendant de la marine, qui pourrait ſ'emparer de la marchandiſe, ou ſ'oppoſer à l'embarquement & au paſſage, ſous prétexte que cet article eſt néceſſaire aux arséniaux de ſon Souverain; néanmoins, comme ce n'eſt point une marchandiſe du crû de l'Empire Ottoman, on pourrait peut-être obvier à cet inconvéniement, en faiſant ſentir l'avantage qui en réſulterait pour la Douane & mettant le Grand-douanier de moitié
dans

dans les représentations que l'on pourrait faire à cet égard. Si cela ne réuſſissait point, on pourrait trouver des Turcs puiffans, qui moyennant un petit bénéfice prêteraient leur nom au débarquement & à l'embarquement: mais avant que de tenter cette opération, il ſerait néceſſaire d'examiner préalablement ſi l'on trouverait de l'avantage à le faire paſſer avec bénéfice en France. Le fait éclairci, les moyens ne manqueraient pas de l'y faire parvenir.

Beurre de Ruſſie.

Il en vient de Ruſſie en Crimée 30 à 40,000 ocques, lequel eſt inférieur à la Mantegue de la Preſqu'île: il ſe vend à plus bas prix de 9 à 10 paras, ſans être purifié; & en troc de 11 à 12 paras l'ocque.

Cuirſ Salés & Secs.

Les Coſaques apportaient quelquefois en Crimée des cuirſ ſalés, plus beaux que ceux du pays: on apporte auſſi de l'intérieur de la Ruſſie des cuirſ ſecs & dra-
E

98 COMMERCE DE LA

pés (*). Il en vient chaque année à Caffa 3 à 4000 d' Astrakan, de Kirman: on les vend depuis 3 jusqu'à 7 piaſtres de Turquie, ſuivant la grandeur & la qualité.

Pelleteries de Pologne & de Moldavie.

Sept à huit Peliffes de *Samour* & quelques peaux de cet animal non travaillées.
7 à 8 Peliffes de *Vachak*, plus eſtimées que celles de Ruſſie.

4000 peaux environ de *Tilki*.

4 à 500 Peliffes de *Nafé* de toutes eſpeces & de tout prix.

5 à 6000 peaux de *Gueudjens noirs*.

7 à 8000 peaux de *Kedi noirs*.

6 à 7000 peaux de *Kondouz*: celles de Pologne ſont plus eſtimées que celles de Ruſſie.

Les mêmes obſervations faites pour les autres Pelleteries, page 91 & ſuivantes & leurs divers prix, peuvent ſervir ici.

Monnoye de Crimée.

Les Monnoyes les plus courantes en

(*) On entend en Turquie par *cuirs drapés*, ceux auxquels on laiſſe le poil dans leur apprêt.

M E M O I R E. 99

Crimée ſont celles du Khan & celles du Grand Seigneur. Les Khans, depuis pluſieurs années, n'ont fait frapper qu'une petite monnoye de cuivre, avec très peu d'argent; on l'appelle *Béchelik*, ou piece de 5, parce qu'elle vaut 5 aſpres: 20 *Bécheliks* ou 100 aſpres ſont 1 piaſtre de Crimée, (10 ſols de France) qui eſt une monnoye idéale, comme la livre tournois. La monnoye du Khan a toujours une valeur relative à la monnoye de Turquie, dont le taux hauſſe & baiſſe ſuivant l'abondance des *Bécheliks*, ou la rareté des piaſtres de Turquie (que l'on évalue ordinairement à 3 livres de France,) lesquelles tantôt ne valent que ſix piaſtres de Crimée, tantôt au deſſous & quelquefois vont juſqu'à 7 & 8 piaſtres de *Bécheliks*. De forte qu'un agioteur entendu y gagnerait conſidérablement en achetant & revendant à tems les ſéquins & les piaſtres de Turquie. Le Khan d'aujourd'hui, *Kerim Gueraï Khan*, a fait battre une monnoye d'argent appelée auſſi *Béchelik*, mais qui vaut 2 paras effectifs. (3 ſols de France) Le cours de ces *Bécheliks* ne varie point & 20 ſont une piaſtre de Turquie. Outre ces monnoyes du Khan & du Grand-Seigneur,

plusieurs autres monnoyes dont on va donner l'évaluation en argent de France au pair, ont aussi cours en Crimée.

Le Sequin Venitien vaut en Crimée, comme à Constantinople, 3 piastras & 35 paras. - - 11 livres 12 sols 6 deniers.

La Sevillianne s'y vend sur le pied du titre de l'argent, qui est plus fin qu'en Turquie.

Le Sequin ou Ducat d'or de Hollande y vaut 3 piastras 26 paras & 2 aspres
11 livres.

Les Ecus de Pologne 1 piastra & 20 paras. - - 4 livres 10 sols.

Les quarts de ces Ecus, appelés Tins, valent 15 paras. - - 1 liv. 2 sols 6 den.

Les Roubles de Russie n'y sont pas monnoye courante; leur prix augmente ou diminue suivant la demande; néanmoins au pair elle vaut 10 pieces de *Béchaliks*. - - 5 livres.

On y trouve encore quelques Ecus de l'Empire, mais ils n'y ont pas cours & sont regardés comme marchandise (*).

(*) Voyez ci-après les Monnoyes de Turquie, à l'article du Commerce de Smyrne.

Poids & Mesures, & leur évaluation avec ceux de France.

Les Poids & les Mesures sont en Crimée les mêmes qu'en Turquie.

Le Quintal est de 44 ocques - - 137 $\frac{1}{2}$ liv.

Le Battman de 6 ocques - - 18 $\frac{3}{4}$ liv.

L'ocque 400 dragm. ou gros. 3 liv. 2 onc.

Le Tchéquis 150 dragm. 1 l. 2 onc. 6 gr.

Les Mesures different suivant les marchandises.

Les draps, les étoffes de soie & de laine de toute espece se vendent au Pic de Turquie, qui est de deux grandeurs.

Le *Pic Halébi* sert pour le drap & les étoffes de laine, & l'*Endagé* qui est un peu plus court que l'Halébi, est pour les étoffes de soie. Le premier a 25 pouces de France & le second 24. Toutes les toiles se vendent au pic de Crimée, qui est beaucoup plus long que celui de Turquie: il est d'environ 4 pans, & 3 pics de Crimée font 4 halebis de Constantinople, ou 2 aunes 12 pouces & $\frac{1}{4}$ de France, l'aune à 44 pouces environ: ainsi le pic halébi qui a près de 25 pouces de France, équivaut à peu près à l'aune d'Amsterdam

& au *Braccio* de Venise: 4 aunes de Paris font 7 aunes de Hollande, ou 7 brasses de Venise, ou 7 pics de Constantinople.

Les Grains se vendent au *quilot* de Crimée, excepté le Riz, qui se débite au poids & dont le *quilot* est idéal & comprend 10 ocques. Le *quilot* de Crimée varie en différentes places: à Bactcheraï, il est de 88 ocques, qui font 4 *quilot*s de Constantinople de 22 ocques l'un; à Ghuslevé il est de 85 ocques; à Karasou de 90, & à Précop il va jusqu'à 120 ocques.

Les poids & les mesures viennent de Constantinople, avec le contrôle du Grand-Seigneur: le Khan ne met le sien que sur les poids & les mesures qui sont propres à ses Etats, comme sur le *quilot* & le pic de Crimée.

Douanes.

Il y a quatre Douanes en Crimée; savoir à Ghuslevé & à Baliklava qui en dépend; à Karasou & à Précop: les deux premières appartiennent au Khan; celle de Karasou au *Kalga-Sultan*, & celle de Précop est partagée entre le *Nouradin-Sultan* & *L'Or-Bey*. On n'y com-

prend pas celles de Caffa, de Taman & de Yenikalé qui dépendent du Grand-Seigneur.

La Douane de Ghuslevé est de 3 pour cent pour les Turcs & les Mahométans, & de 5 pour cent pour les Chrétiens & les Juifs: elle se règle sur la valeur courante des marchandises sur la place; ce qui fait que les Douaniers exercent souvent des vexations sur les Chrétiens. Les Musulmans & les Russes en sont à l'abri. Les Douaniers évaluent souvent la marchandise au dessus de sa valeur courante & en monnoye de Turquie, qu'ils font payer en monnoye de Crimée; & comme la valeur de la piastre de Turquie varie journellement, ils l'évaluent toujours à un prix plus haut que celui courant. Par exemple: lorsque le prix courant de la piastre de Turquie est de 6 piastres de Crimée, une marchandise évaluée 1000 piastres de Turquie devrait payer la douane sur le pied de 6000 piastres de Becheliks: mais si le Douanier évalue la piastre à 7, il perçoit le droit sur 7000 piastres de Becheliks, au lieu de le percevoir sur 6000; ce qui fait une différence sensible.

Outre la Douane de mer, les marchan-

dises des Mahométans & des Chrétiens destinées pour une autre place, payent à Ghuslevé le *Kara-Gumruk*, ou la douane de terre qui se réduit à peu de chose, si la marchandise n'a pas séjourné; mais si elle a été mise en magasin & qu'elle en soit tirée pour la transporter ailleurs, elle paye en entier la douane de terre, qui est ordinairement de 2 pour cent.

La Douane de Baliklava est gérée par un Commis du Douanier de Ghuslevé, qui perçoit les droits sur le même pied, avec cette différence que Baliklava n'étant pas une place de commerce, les marchandises ne payent point de douane de terre.

La Douane de Karasou est de 3 pour cent sur les marchandises d'entrée & de sortie.

Le *Nouradin-Sultan*, qui se partage avec *L'Or-Bey* la douane de Précop, outre le droit d'entrée perçoit 60 aspres de Crimée par chaque chariot de sel qui sort, & *L'Or-Bey* retire les droits de sortie des autres marchandises. Les articles qui viennent de Russie & de chez les Cosaques doivent payer 5 pour cent d'entrée & celles qui y vont 4 pour cent de sortie, excepté le vin & le sel. Les grains sont

font francs de tous droits; le vin paye 5 aspres de Crimée par tonneau & le sel 1 rouble par chariot.

Les marchandises qui viennent de la Moldavie & de la Valachie par la route d'Oczakow, qui est aussi celle de Pologne, doivent 4 pour cent d'entrée; & celles que l'on y porte 3 pour cent de sortie, à l'exception des peaux d'agneaux, qui payent deux *Becheliks* la peau. Les Musulmans ne payent que 3 pour cent d'entrée & 2 de sortie sur toutes leurs marchandises: l'on n'exige point la douane à la rigueur & l'on peut s'abonner avec les Douaniers pour toute la portée d'un chariot.

Les Russes sont traités avec plus de douceur que les gens du pays; leurs marchandises ne payent une douane complète qu'à Précop: à Ghuslevé ils sont francs de douane d'entrée & ne payent que 2 pour cent de sortie sur les marchandises du crû du pays. Si les Français étaient établis en Crimée, ils seraient traités de même que les Russes; & les Consuls de France qui résident auprès du Khan, jouissent sans aucune difficulté du même privilège sur les effets sujets à la douane, qu'ils font venir.

Les douanes de Caffa, de Taman & de Yénikalé dépendent du Grand-Seigneur & sont sur le même pied des places de Turquie; on pourrait faire valoir nos Capitulations, surtout lorsque nos prérogatives seraient étayées de la protection du Khan.

OBSERVATIONS.

Les frais à la réception & à l'expédition des marchandises en Crimée se réduisent à très-peu de chose; ceux du transport par terre d'une place à une autre ne sont pas non plus fort considérables; on en donnera une table ci-après.

Les marchands de Crimée résident ordinairement dans des Kans ou hôtels publics, où l'on trouve des magasins à très bon marché. Les plus grands ne coûtent pas plus de 3 Becheliks, ou 3 aspres de Turquie par jour, (6 liards de France).

Le nolis ou fret des marchandises de Constantinople en Crimée n'est pas un grand objet, parce que les bâtimens partent presque toujours vuides de cette capitale. Ainsi l'on peut les noliser en entier à très bon marché, ou s'accorder

avec le Reis à un prix très modéré pour les effets que l'on veut embarquer. Il est impossible de déterminer au juste le nolis des marchandises des Etats du Khan à Constantinople: on le règle sur les lieux, suivant la saison, l'abondance ou la rareté des bâtimens qui sont en charge, le nombre & le concours des étrangers; cependant l'on peut réduire les principaux articles à une évaluation commune.

La laine coûte ordinairement de 5 à 6 piastres la balle de 500 ocques.

Le tifik de 3 à 4 piastres la balle de 250 à 300 ocques.

Les crins de 2 à 2½ piastres le sac.

Les cuirs 1 piastre la balle de 6 cuirs.

La cire para l'ocque, ce qui revient de 20 à 22 paras le quintal.

Les autres marchandises de poids, comme beurre, miel, salpêtre, suif, cordages, caviar &c. payent 2 piastres par quintal.

Le change courant de l'argent est de 15 pour cent, même on n'en trouve pas toujours à emprunter: il est encore plus difficile de trouver à tirer des lettres de change, parce que les marchands ne veulent faire passer des fonds à Constan-

tinople pour l'achat des marchandises, préfèrent d'envoyer des sequins hongres, (ducats d'or de l'Empire) qui ne valent en Crimée que 3 piaîtres 26 paras & 2 aspres, & donnent du profit à Constantinople, & l'on ne peut d'ailleurs tirer qu'avec perte. Il conviendrait donc de faire venir les fonds dont on a besoin en especes. La voye la plus sûre est celle des *Tchoadars* du Khan, que ce Prince expédie presque toutes les semaines & qui se chargeraient de remettre très volontiers des *Groupes* au Consul, moyennant une petite récompense. On éviterait par-là le risque de la Mer Noire, qui mérite attention.

Les habitans en Crimée sont d'assez bonne foi, mais les termes des payemens sont très longs; de sorte que pour bien faire le commerce de ce pays-là, on ne doit pas compter sur une prompte rentrée des fonds des marchandises d'importation. Pour l'achat de celles de sortie, chaque article a sa saison & son tems fixé, après lequel on ne trouve plus à se pourvoir; de sorte qu'il faut tâcher de se procurer au tems de la récolte de chaque marchandise, les fonds nécessaires pour la quantité de celles que l'on veut acheter;

fans cela on se trouve exposé à ne pouvoir pas retirer le produit de la vente de ses marchandises d'entrée, à manquer la récolte faute d'argent, ou à faire des trocs ruineux. Il convient, pour tirer tout le parti possible de ce commerce d'entrée, d'avoir dans chaque ville des magasins fournis de toutes les marchandises qui exigent le détail & de les faire débiter, non pas au détail des boutiques, mais par petites parties pour la commodité des acheteurs & pour en faciliter le débouché.

Les Français qui voudront aller s'établir en Crimée, y seront toujours très bien reçus; le Gouvernement Tartare verrait même avec plaisir que des marchands s'y établissent avec quelque solidité; cela répandrait l'abondance dans le pays & ferait valoir les douanes du Khan. Le peuple y trouverait un grand avantage, parce que la France pourrait lui fournir plusieurs marchandises à bien meilleur marché. Les marchands, qui sont en possession du commerce de la Crimée, n'aimeraient pas à nous avoir pour concurrents; mais leur mauvaise humeur serait un très petit obstacle, la protection du Khan suffisant pour faire fleurir nos établissemens. Il serait inutile de se

pourvoir d'aucun commandement de la Porte, ni d'aucune autre semblable piece. La demande que l'on en ferait, donnerait à coup sûr des soupçons au Ministère Ottoman & l'on n'en retirerait aucun avantage. La protection du Grand Seigneur serait superflue dans ce pays-là & l'on peut dire même qu'elle serait peut-être nuisible. On a vu bien souvent en Crimée, des ordres de la Porte gêner les affaires, au lieu d'en faciliter la réussite. Il faudrait simplement que le Consul de France auprès du Khan fût chargé de protéger les négocians qui iraient y fixer leur résidence & qu'il eût un ordre exprès de la cour de faire auprès de ce Prince toutes les démarches nécessaires pour procurer au commerce la sûreté & la liberté dont il a besoin. Les Commandemens que le Khan accorderait aux Français, les mettraient à l'abri de tout dans les endroits de ses Etats, où ils voudraient s'établir, même dans les places de la Crimée qui sont dépendantes du Grand-Seigneur.

Il conviendrait que la principale maison de commerce fixât son séjour à Caffa, parce que cette ville est la place la plus considérable, & il ne conviendrait ja-

mais d'avoir des magasins à Bactcherai, à cause des importunités des Sultans, des Princes, des gens de la Cour, des Mirzas, auxquels on serait obligé de faire des crédits & dont on aurait beaucoup de peine à tirer de l'argent. La maison de Caffa pourrait tenir des Commis à Ghulevé, à Bactcherai & à Karasou, & leur fournir des marchandises à proportion de ce qu'ils pourraient débiter. Il serait même nécessaire que les personnes auxquelles on confierait ces établissemens, fussent bien la langue Turque & fussent habillées à la manière du pays: il faudrait encore avoir pour Commis dans les différentes villes des gens nés sur les lieux: les Arméniens sont ceux que l'on pourrait employer avec le plus d'utilité dans ce pays, tant pour la fidélité que pour l'intelligence. L'on doit en général exclure les Juifs de tout emploi, parce qu'ils sont dans ce pays-là réputés pour être de mauvaise foi; cependant on en pourrait trouver quelques-uns qui mériteraient quelque confiance & qui rendraient encore de très-grands services: il ne s'agirait que de les savoir choisir, & afin d'être plus sûr d'eux, il faudrait les obliger de se rendre solidaires les uns

envers les autres, pour être à l'abri de tout événement. Il suffirait que deux ou trois Français fussent à la tête de l'établissement, pour diriger les opérations, les écritures, la correspondance, & ils devroient se conduire avec la plus grande économie.



C O M M E R C E
D E L A
C I R C A S S I E.

LA *Circassie* est un Etat de la domination du Khan des Tartares: il est borné au Nord par le mont *Caucase*, à l'Est par le *Cabarta*, au Sud par le fleuve *Couban* & à l'Ouest par le Détroit de *Yénikalé*. La *Circassie* est divisée en un très grand nombre de Tribus, qui chacune ont des *Beys* à leur tête. Les principales villes sont *Taman*, *Atchou*, *Agdja*, *Kemruk*, *Sooudjouk* & *Kaplou*.

Taman, petite ville sur le bord oriental du Détroit de *Yénikalé*, contient environ 20,000 habitans, 12 mosquées, un bain & 100 boutiques: il y a 18 à 20 bâtimens dits *Tombazes*, de 500 jusqu'à 1000 quintaux de portée; sa Rade n'est pas sûre: il y a une petite forteresse avec 50 à 60 pieces de canon & une faible garnison de Janissaires.

Kemruk, petite place fortifiée à six lieues

de Taman, contient 2000 habitans, 2 mosquées, 12 à 15 boutiques, 70 à 80 pieces de canon & une garnison de Janissaires. *Berber-Zemin* dans la mer d'Asoph, est l'Echelle de *Kemruk*, dont le Port ne vaut rien.

Atchou est un fort situé sur une des Embouchures du *Couban*: il y a 400 personnes, y compris les Janissaires de la garnison. Les fortifications sont de bois, avec 26 à 30 pieces de canon. Les fossés sont remplis d'eau, & les environs sont marécageux; ce qui le rend presque imprenable. Il est éloigné de 22 lieues de Taman: un *Bey* Tartare nommé par le Khan y commande.

Agdja, petite forteresse à 20 lieues de Taman: il n'y a que 100 à 150 habitans & 10 à 12 pieces de canon: un *Mirza* Tartare qui y commande, est nommé par le Seraskier du *Couban*. Il y a peu de commerce, & tout ce qui est nécessaire à la vie vient de *Taman*.

Sooudjouk, petit fort sur le bord de la Mer Noire, vers les frontieres des *Abazes*. On y voit 200 maisons, 4 à 500 habitans, 36 à 40 pieces de canon, une garnison de Janissaires commandée par un *Bey* Tartare, nommé par le Seras-

kier du *Couban*: il n'y a point de Commerce.

Kaplou est une ville dans les terres, à 22 lieues de Taman & deux du rivage du *Couban*: c'est la résidence du *Seraskier* ou Commandant de la province: on y compte environ 10,000 habitans, 5 mosquées, 5 kans ou hôtels publics & 500 boutiques: il n'y a point de douane; l'on paye seulement sur chaque chariot de marchandises un droit au *Seraskier*, & à un autre *Mirza* du pays qui a un droit de redevance: le tout monte à 60 becheliks, ou 20 paras par chariot. Cette ville est la véritable place d'entrepôt du commerce de la Circassie; c'est là que l'on apporte toutes les marchandises d'entrée pour les répandre chez les Circassiens & les Nogais du *Couban*: ces peuples de leur côté viennent vendre dans cette ville les marchandises de sortie de leur cru.

Taman est la principale, ou pour mieux dire la seule place de *Transit* de tout le commerce d'entrée & de sortie de la Circassie; c'est là qu'abordent toutes les marchandises que l'on y apporte, & où l'on embarque toutes celles que l'on en retire: ainsi le commerce d'entrée &

de sortie dont on va parler, comprendra celui de toute la Circassie.

COMMERCE D'ENTRÉE.

4 Ballots de Draps Londrins seconds & Nîmes, de $2\frac{1}{4}$ à 3 piastres le pic.

25 à 30,000 pieces de Sandals de Scio, de 30 à 35 paras.

200 pieces de Coutins de Brouffe, de 17 à 18 paras la piece.

50000 pieces d'Indiennes grossieres de diverses qualités, de 60 paras à 3 piastres.

50000 pieces de Bocassins de toutes couleurs, excepté le noir, de $2\frac{1}{2}$ à 6 piastres la piece.

150000 pieces de Toiles d'Astar de toute espece, de 60 à 90 paras la piece.

1000 pieces de Dulbents pour voiles à l'usage des femmes, depuis 20 paras jusqu'à 2 piastres.

7 à 8000 pieces de Tchemberts, Kaim-Kané, de 18 à 20 paras le quarré.

3 à 4000 Fez ou bonnets de France & de Tunis; les premiers de 50 à 60 paras, & les autres de 70 à 80.

4 à 500 ocques de soie teinte en laine pour broderie, à 3 paras la dragme.

4 à 500 ocques de soie filée pouroudre, à 4 paras la dragme.

100 ocques de cordonnet de soie.

3 à 400 balles de coton en laine, le plus grossier. Il se vend 1 piastre l'ocque.

4 à 500 ocques de coton filé, blanc, rouge, bleu, violet: il se vend couramment 2 piastres l'ocque.

4 à 500 Kibès ou Couvertures de laine de Yamboli, de 2 à 7 piastres sans pluche, & avec la pluche de 3 à 9 piastres.

2 à 300 Pechtals *Kirkalem* de Salonique, de $2\frac{1}{4}$ à 3 piastres la piece.

1000 à 1500 Pechtals du Caire, de 20 à 25 paras.

5 à 600 Hawlis ou serviettes de bain, de 50 à 60 paras.

3 à 400 Ceintures de Gerbé blanches & rouges, de 60 à 70 paras la piece.

2 à 3000 paquets de fil de couture, de diverses couleurs, de 50 à 60 paras l'ocque.

12 à 15 balles de lin gris du Caire, de 20 à 25 paras l'ocque.

A Taman, il y a douze boutiques de teinturiers, qui peuvent consommer environ:

500 ocques d'indigo & quelque peu de bois de teinture: l'un & l'autre article s'y vendent avec avantage.

30 à 40 fardes de Caffé Moka, dont

le prix ordinaire est de trois piastres & même quatre l'ocque. Le Caffé d'Amérique s'y vend bien & en plus grande quantité que le Moka.

4 à 500 ocques de Poivre, de $2\frac{1}{4}$ à $2\frac{1}{2}$ piastres l'ocque.

2 à 300 ocques de Gingembre, dont les Tartares composent une boisson très forte avec du miel; il se vend de 25 à 30 paras l'ocque.

Quelque peu d'Epicerie fines, surtout des noix muscades, qui se vendent 3 paras pièce, un peu de canelle, & des clous de girofle.

5 à 600 ocques d'Etain, avec le sel ammoniac, à $2\frac{1}{2}$ piastres l'ocque.

100 ocques de Mercure, à 1 para la dragme, ou 20 piastres l'ocque.

3000 quintaux de Plomb pour les balles & les filets des pêcheurs, de 14 à 15 paras l'ocque.

2000 ocques d'Acier, de 26 à 28 paras l'ocque.

50 à 60 balles d'Encens, à 70 paras l'ocque.

2 à 300 quintaux de Fer en barres, de 8 à 10 paras l'ocque.

4 à 500 quintaux de Savon de Smyrne, de 20 à 25 paras l'ocque. Il se consomme

en entier à Taman: les Circassiens n'en font point usage, mais ils se servent du leur, qui se fait de graisse de mouton.

5 à 600 couffes de Riz du Caire & de Philippopoli, à 2 paras l'ocque.

2 à 300 quintaux de Fignes seches de diverses qualités, avec du Raisin noir.

Beaucoup de Noix & de Noisettes.

3 à 4000 ocques d'Olives noires, de 7 à 8 paras l'ocque. L'on n'y porte point d'huile; ils ont leur beurre, leur mantegue & l'huile de poisson.

5 à 600 quintaux de Nardenk.

50 quintaux de Pestmès.

500 quintaux de Pestil.

4 à 5000 ocques de Tabac Kirdjali, de 25 à 30 paras l'ocque.

10000 ocques de Tabac de Russie, de 12 à 15 paras l'ocque.

100 balles de kinas, de 5 à 16 paras l'ocque.

2 à 300 ocques de Fard, rouge & blanc, à 2 paras la dragme: toutes les femmes du pays en usent.

1000 touras de Marroquins de Crimée, rouges & jaunes; les premiers à 60 paras & les seconds à 50.

3000 touras de Méchim, ou peaux teintes en rouge, jaune & noir; les

rouges à 25 paras & les autres à 20 paras la piece.

4 à 5000 paires de Bottes de Crimée: les rouges à 2 piastras, les jaunes de 40 à 50 paras & les noirs à 60.

5000 paires de *Cuir*s rouges & noirs, ceux-ci à 25 paras & les autres à 30.

1000 Cuir's secs, de 3 à 4 piastras la piece.

2 à 3000 Bois de selle de chevaux, de Baçtcheferai & de Caffa, de 30 à 40 paras la piece.

2 à 3000 paires de Tébenguis de Karoufe, (cette piece sert à couvrir les flancs du cheval) de 30 à 40 paras.

3000 paires d'Etriers de Baçtcheferai & d'Akmeschid, de 20 à 30 paras.

3 à 4000 Mords de chevaux, de 6 à 10 paras.

1000 Canons de fusil de Baçtcheferai, dont la qualité détermine le prix.

2000 Arcs de tout prix, depuis 10 piastras de Becheliks jusqu'à 200.

4000 assortimens de Fers à cheval avec les clous, à 20 paras.

5 à 6000 Couteaux de Crimée, de 15 à 16 paras.

20000 paquets d'Aiguilles, de 30 à 60 paras le paquet, suivant la qualité.

1000

1000 Pelisses de peaux d'agneau de Crimée, de 8 à 9 piastras.

1000 à 1500 Peaux de Tesson pour les étuis de fusil, à 40 paras la piece.

2 à 3 caisses de Quincaillerie de toute espece.

100 à 150,000 Peignes de buis & de corne; les premiers à 2 paras piece, & les autres à 4.

1000 couffes de Noix de Pipe de Constantinople, de 5 à 600 Noix la couffe.

Une grande quantité de poudre à tirer, la plus mauvaise à 20 paras l'ocque; celle de France à 60 paras, & celle d'Angleterre un peu plus chere.

20 Ballons de papier de 24, qui se vend en détail jusqu'à un aspre la feuille.

30 à 35000 Faulx d'Allemagne, de 20 à 25 paras.

2 à 300 Chevaux de Crimée.

Les Bois de construction & de bâtisse & le bois à brûler viennent à Taman de Sooudjouk, où il est à très bon marché.

Commerce de Sortie.

80 à 100,000 quintaux de laine toute lavée, d'assez belle qualité; mais il n'y a

F

qu'un quart de blanc sur la totalité; elle coûte à Taman 3 paras l'ocque: il n'y a point de pélade.

100,000 pieces de *Tchekmen*, espece de l'anelle ou Moleton: c'est une espece d'étoffe de laine extrêmement grossiere, fort en usage dans toute la Tartarie. L'on en fait quelquefois de très fine; mais il faut la commander.

50 à 60,000 pieces de *Tchekmens*, ou habits de l'étoffe ci-dessus & qui en portent le nom. La premiere qualité se vend de 10 à 11 piastres la piece, la seconde de 4 à 5, & la troisieme de 60 paras à 2 piastres. Il y en a de blancs, de gris & de noirs; on les vend tout faits & ils passent en Crimée, ainsi que dans le reste de la Tartarie.

50 à 60,000 *Chalvars*, ou culottes de *Tchekmen* de trois qualités, de 20 paras à 3 piastres.

200,000 Manteaux de feutre avec une longue pluche, appellés *Tependjis*: il y en a de trois qualités depuis 1 piastre jusqu'à 3, outre une quatrieme qualité qui ne se vend pas & qu'il faut commander exprès.

5 à 6000 beaux Cuirs salés de 25 à 30 ocques; on les vend jusqu'à 3 piastres.

5 à 6000 quintaux de Miel excellent & à fort bon compte. On le vend pur à Atchou & à Taman, à raison de 7 paras l'ocque.

500 quintaux de Miel d'Abaza, qui ne vaut que 4 paras; il est de mauvaise qualité.

7 à 80,000 ocques de Cire, que l'on vend brute à Taman à raison de 20 paras, & de 30, quand elle est bien nette & bien épurée.

50000 Peaux de Martre-Zerdava, de 40 à 50 paras la piece.

50,000 Peaux de *Sangsar* ou Fouine, de 25 à 30 paras la piece.

100,000 Peaux de *Tilki* ou Renard, de 25 à 30 paras.

100,000 Peaux de *Kourd* ou Loup, de 50 à 60 paras.

3000 Peaux d'Ours, de 45 à 50 paras.

500,000 Peaux de Mouton, dont le prix d'un para la piece.

Toutes ces Peaux viennent brutes à Taman & telles qu'elles ont été levées de dessus l'animal: c'est aux marchands qui les achètent, à les faire travailler.

200,000 paires de Cornes de moutons sauvages, pour les manches & gaines de couteaux, à 2 paras la piece.

200,000 paires de Cornes de bœufs,
au même prix.

100,000 grosses de Fleches, de 30
fleches la grosse. Il y en a de plusieurs
qualités: les premières se vendent de 3 à
4 piaftres la grosse, & la dernière qua-
lité ne vaut que 60 paras.

Les Esclaves sont un des principaux
articles de commerce de la Circassie.

Les Chevaux Circassiens sont grands,
bien taillés, très forts & propres à la
course. Leur valeur est indéterminée: il y
en a de tout prix & jusqu'à 2000 piaftres:
il s'en est trouvé dans le pays, pour les-
quels on a troqué jusques à 8 Esclaves.

Il se fait à *Atchou* beaucoup de *Caviar*;
(œufs d'Esturgeon préparés.) Il en sort en-
viron 3000 quintaux chaque année, que
l'on vend sur les lieux 7 paras l'ocque;
il en sort aussi beaucoup de Poisson sec
& des aiguillettes d'Esturgeon, qui s'y
vendent à 5 paras la piece: il en passe
2000 quintaux au dehors, ainsi que du
Suruk, autre sorte de poisson en aiguillet-
tes plus petites, mais en plus grande
quantité & au même prix: il y a encore
beaucoup d'autres Poissons salés, dont le
détail est inutile, & que l'on vend à très
bon compte. Cet article ne ferait pas à

dédaigner pour le transporter en Italie &
en Espagne principalement, & en d'au-
tres pays Catholiques-Romains pour les
provisions de Carême.

Il sort aussi d'*Atchou* par an 2 à 3000
quintaux d'huile de poisson, de 5 à 6
paras l'ocque; avec 100 quintaux de
colle de poisson, de 10 à 12 paras l'oc-
que.

La Monnoye du Grand-Seigneur &
celle du Khan sont les seules qui aient
cours à Taman & à Kaplou: dans l'in-
térieur de la Circassie, l'argent est peu en
usage & l'on n'y fait le commerce qu'en
troc.

Les Marchandises d'Entrée & de Sor-
tie vont & viennent de Taman à Kaplou
sur des chariots tirés par des chameaux,
des chevaux & des bœufs. Ceux traînés
par les chameaux ne vont qu'en hiver:
ils portent de 6 à 700 ocques & coûtent
20 piaftres de *Becheliks* de louage. Ceux
traînés par les chevaux portent de 5 à
600 ocques & coûtent 18 piaftres: ceux
traînés par les bœufs sont de la même
portée & du même prix. Pour transpor-
ter les marchandises de Kaplou dans l'in-
térieur de la Circassie, on se sert de cha-
riots traînés par des bœufs & des che-

vaux: c'est l'éloignement de la tribu dans laquelle on veut aller qui détermine le prix.

COMMERCE DE LA PLACE
D'OCZAKOW.

Oczakow est une petite ville à l'embouchure du *Boristhene*, aujourd'hui *Dnieper* ou *Nieper*; elle est très fortifiée & le Grand-Seigneur y tient garnison. Les Russes la prirent dans la guerre de 1739, mais elle est revenue au Turc. La Rade n'en est pas sûre & les bâtimens n'y peuvent pas hiverner, par le défaut d'abri & par rapport aux glaces considérables que la rivière charrie & qui est toujours prise depuis Décembre jusqu'en Avril; de sorte que l'on est obligé d'aller chercher un asile dans le Port de *Codjia-Bey*, à 12 lieues d'*Oczakow*.

Indépendamment du commerce affecté à cette place, elle est le lieu de transit du commerce d'entrée & de sortie des Cosaques: il y a dans la saison un très grand abord de bâtimens de Romélie, du Danube, de Constantinople & de quelques

places de la Natolie: les Cosaques y descendent avec leurs bateaux par le *Boristhene*. Il y a une Douane dépendante du Grand-Seigneur; l'on y paye 3 pour Cent d'Entrée & 3 pour Cent de Sortie.

Le territoire de cette ville ne produit absolument que du bled, de l'orge & du millet: ainsi le reste de ce qui est nécessaire à la vie y vient de dehors.

Les marchandises que l'on consomme à *Oczakow*, sont à peu près les mêmes que celles que l'on consomme en Crimée, & c'est même de-là que cette ville en tire la majeure partie. Les articles que l'on y porte de Crimée, donnent ordinairement 20 à 25 pour cent de profit, & ceux que l'on y envoie de *Bender* & de Constantinople en donnent davantage, parce qu'ils font moins de frais.

Les articles qui viennent par transit à *Oczakow* pour se rendre de-là dans les provinces septentrionales des Etats du Khan, ont été compris dans ce que l'on a dit des marchandises qui viennent par terre en Crimée, de Pologne, de Moldavie, de Valachie & de Romélie.

Le Commerce de Sortie de cette place se réduit à fort peu de chose, puisque

0271

son territoire ne produit que des grains, pour la subsistance des habitans. Les laines, les cuirs, le beurre, le miel & les autres articles que l'on y embarque pour Constantinople & autres endroits, sont du ressort des *Nogais* du *Zedzar* & de *Tamboilouk*, qui commercent avec cette ville.

Les Cosaques d'Ukraine & les Zaporoviens viennent à *Oczakow*, porter de la Mantegue, des Cuirs, du Tabac, des Cordages, du Chanvre, des Toiles de Russie, du bois à brûler, des pierres à aiguiser, du Charbon, des Poissons secs & la colle de poisson; & ils en retirent des vins de *Triboli*, de *Misevria* & d'*Ak-krman*, du sel, des fruits secs de toute espece, de l'huile, du savon, de l'encens, des Bœcassins, des indiennes, des marroquins, des bazanes teintes, des selles, des étriers, des mords, des feutres, des tchekimens, des yapendjis, des pelisses de mouton. Les mêmes détails que l'on a donnés à l'article du Commerce de Crimée, peuvent servir ici.

L'on pourrait aisément profiter des avantages du Commerce d'*Oczakow* en y établissant un facteur qui correspondrait avec la maison de *Cassa*. Il pourrait y être

y être à demeure & y commercer en toute sûreté, moyennant des ordres & des lettres de recommandation pour le commerce de cette place, que le Consul de France auprès du Khan obtiendrait très facilement de ce Prince.

COMMERCE DE LA PROVINCE DU DUBOSSAR.

Le *Dubossar*, que les Turcs appellent *Tombassar*, est une petite Province des Etats du Khan située dans l'angle que forme le *Niester*, avec les limites de la Pologne. On y trouve les deux gros bourgs, de *Dubossar* qui a donné le nom à la contrée, & celui de *Balta*, dont la moitié appartient aux Polonais, & environ quarante villages sous la dépendance du Khan. Cette Province est habitée par des Arméniens & des Moldaves: elle est commandée par un *Hatman* ou Gouverneur Chrétien, nommé par le Khan; c'est ordinairement un Arménien ou un Grec. Le Prince lui donne l'investiture de ce gouvernement, moyennant une somme que l'autre paye annuellement au trésor de celui-ci. Cette Pro-

vince est bornée au Nord & à l'Ouest par la Pologne & le Niefter, au Sud par le Niefter même & à l'Est par le Territoire de Bender.

Le Commerce d'Entrée du Duboffar fera compris dans celui de Bender & du Budziac ci-après, d'où les habitans tirent tout ce qui leur est nécessaire, à cause de la proximité. *Kawchan* est la place avec laquelle ils ont le plus de relation.

Les principaux articles du Commerce de Sortie font :

7 à 8000 quintaux de Tabac : il n'y en a que d'une seule qualité. On peut l'acheter sur le pied de 18 ocques pour 1 piastre; environ un sols de France la livre.

1000 à 1500 Cuirs du poids de 16 à 25 ocques, de 25 jusqu'à 50 paras piece.

2000 ocques de Beurre appelé Tchitchek-iaghi, de 6 à 7 paras l'ocque.

1500 à 2000 ocques de Fromage en formes, appelé *Dil-Peinir*, de 3 à 4 aspres l'ocque.

1500 à 2000 ocques d'un autre Fromage appelé *Prinsa*, à 2 ocques pour 1 para.

4000 ocques de Suif, de 3 à 4 paras l'ocque.

2000 ocques de Caviar noir, d'œufs de morone & d'esturgeon, de 4 à 5 paras l'ocque.

10,000 sacs de Froment, de 48 à 50 ocques, & de 12 à 15 paras le sac.

10,000 sacs d'Orge de la même portée, & de 4 à 5 paras le sac.

15,000 sacs de Millet de la même portée, & de 9 à 10 paras le sac.

Toutes ces denrées passent à *Kawchan* & à *Bender*.

3 à 400 Bœufs, de 5 à 6 piastres chacun.

4 à 5000 Moutons, depuis 30 jusqu'à 60 paras chacun.

300 Chevaux, qui ressemblent à ceux des Tartares, mais aussi forts, quoique plus petits, depuis 4 jusqu'à 9 piastres.

COMMERCE DE LA PROVINCE DU BUDZIAK.

La Bessarabie, aujourd'hui le Budziak, est une grande Province des Etats du Khan, bornée au Nord par le Niefter, à l'Est par la Mer Noire, au Sud par le Danube & à l'Ouest par la Moldavie; les principales places de Commerce sont

Bender, Kawchan, Akkirman, Kily, Ismail & Kichela.

Bender est la place la plus importante de cette Province: elle est située sur la rive méridionale du Niester: elle est grande, très fortifiée & très peuplée; on y compte environ 80,000 habitans: elle est gardée par une nombreuse garnison, commandée par un Pacha à trois queues. Il y a dans cette ville un très grand nombre de Raïas Moldaves, Grecs, Arméniens & Juifs, dont le nombre égale & peut être surpasse celui des Musulmans. On y débite une quantité prodigieuse de marchandises d'Entrée & le voisinage des Nogais du *Zedzan* y rend le commerce de Sortie très considérable.

Kawchan est une ville située à 6 lieues au Sud de *Bender*: elle est habitée par des Tartares, des Moldaves, des Arméniens nés dans le pays, des Persans & des Juifs. Il y a des mosquées, des églises Grecques & Arméniennes & des synagogues: elle n'est point fortifiée; on y compte 35 à 40,000 habitans: elle est commandée par un *Sou-Bachi* Tartare, nommé par le Khan, auquel il paye une redevance de 750 piastres par mois. Le

Commerce d'Entrée & de Sortie y est également florissant.

Akkirman est une place forte, située à l'embouchure du Niester sur la Mer Noire; elle est gardée par des Janissaires & commandée par un Musulman relevant du Pacha d'Oczakow & de Babadag. Ses habitans montent à environ 40,000, savoir 30,000 Mahométans & 10 à 12000 Raïas Arméniens, Grecs & Moldaves; les Juifs n'y sont point soufferts, aussi n'y en voit-on point. Le Port est assez bon & les navires peuvent y hiverner. Il y a environ 40 bâtimens de diverses grandeurs, affectés à ce Port, & quelques Chantiers pour en construire.

Kily est une ville située à l'embouchure du Danube sur une des branches qui porte son nom & que l'on appelle *Kily-Bogazi*; elle est à peu près aussi grande & aussi peuplée qu'*Akkirman*: la garnison de Janissaires y est assez nombreuse; le Port était bon autrefois & les navires y étaient en sûreté, mais les Turcs le laissent combler suivant leur coutume ordinaire de ne penser qu'au présent, sans s'embarrasser de l'avenir: cependant la Porte paraît disposée à le faire nettoyer.

Ismail est une ville sur le Danube, à

peu près de la même portée que les deux précédentes: il y a aussi une garnison de Janissaires, mais les fortifications sont en très mauvais état.

Kichela est un gros bourg, ou une petite ville, à quatre lieues d'Akkirman & à une lieue & demie au Midi du Nies-ter: il n'y a aucune fortification, elle n'est pas même ceinte de murailles. Le *Seraskier*, Général du Budziak, y réside avec toute sa cour, & la demeure de ce Prince rend le séjour de cette place assez vivant: il y a un marché bien fourni de tout ce qui est nécessaire à la vie.

L'on voit encore dans le Budziak plusieurs bourgs & villages le long du Nies-ter, depuis Akkirman jusqu'à Bender: on les appelle *Tali-Kéniler*, ou les *Villages du Rivage*. Ils sont presque tous habités par des Moldaves, sujets du Khan & commandés par un Vaïvode Tartare, à la nomination de ce Prince. Les principaux villages sont *Palanka*, *Pourkar*, *Sultan-Souvat*, *Tchibirtza*, *Salkoutza*, & *Malkeche*.

Commerce d'Entrée.

Les marchandises qui ont cours dans

le Budziak, sont à peu près les mêmes que celles que l'on débite en Crimée & elles s'y vendent à peu de chose près au même prix. L'on peut en voir le détail à l'article de Crimée. A l'égard de celles qui méritent quelques observations, on va en parler, ainsi que de leur consommation.

20 Balles de Draps Londrins seconds & Nismes, à peu près comme en Crimée, c'est-à-dire de 100, 110 à 120 paras le pic.

50 à 60 Balles de Draps de Pologne de diverses qualités, de 30 jusqu'à 60 paras le pic.

Quelques peu de Draps *Mabouts* de Hollande.

Si l'on pouvait établir une maison de commerce à *Akkirman*, à *Bender*, ou dans quelqu'autre ville du Budziak, il conviendrait d'avoir un magasin, où l'on pût détailler les Draps; on les vendrait alors avec un plus grand avantage: on peut au reste les débiter en gros & à la pièce avec bénéfice, surtout en faisant des trocs de cuirs, de cire & d'autres marchandises du pays, avec très peu de comptant pour faciliter les échanges.

Un essai de Camelots de France, fait

à Bender en 1755, a très bien réussi : ils y furent vendus jusqu'à 40 paras le pic, en troc de cuirs, & donnerent un profit considérable : cette branche de commerce s'étendrait infailliblement de ce côté là & porterait un grand coup aux Camelots & aux *Chalis* de Turquie.

Les Camelots d'Angora, de Toffia & du Caire sont un objet assez considérable dans le Budziak : on en débite par an 1500 à 2000 Pièces, dont la qualité règle le prix : ils sont de la même valeur à peu près qu'en Crimée.

On pourrait aisément étendre le commerce de nos Etoffes de soie dans cette Province, où l'on en débite déjà une assez grande quantité. Comme les Français pourraient les donner à meilleur prix que les marchands du pays qui ne les ont que de la deuxième ou troisième main tout au moins, non compris les frais de transport & les doubles & triples douanes qu'ils payent ; on pourrait aussi, en inventant des étoffes légères de bon goût & de beaucoup d'apparence, ruiner entièrement les Damasquettes de Scio & de Venise qui ont cours à Bender & dans toutes les autres villes de l'Empire Turc. Le commerce des Etoffes de soie de

Venise & de Scio est un objet d'environ 100,000 piastrès par an, & celui des *Coutnis* de Brouffe & de Constantinople peut aller à peu près à la moitié ; le prix en est quasi le même qu'en Crimée.

Les Sendals de Brouffe & de Scio avaient autrefois beaucoup de débit à Bender : cet article allait à plus de 100,000 piastrès par an ; mais aujourd'hui cette marchandise est bien tombée ; à peine en vend-t-on pour 15 à 20,000 piastrès. On y trouve beaucoup de profit, surtout en les tirant en droiture de Brouffe & de Scio & en ne les achetant pas à Constantinople.

Les Dorures qui ont cours dans le Budziak, sont celles de Pologne & de Venise : on pourrait aisément introduire celles de France ; mais il n'en faudrait que de légères ; les grands galons à lames, surdorés sont trop chers : l'on pourrait commencer par un petit essai, & l'on verrait alors précisément celles qui pourraient réussir & le bénéfice qui en résulterait.

Les Indiennes grossières sont d'une grande consommation : la pièce de 8 à 9 pics se vend de 60 à 70 paras : celles de haute qualité ne s'y vendent pas.

Les Bonnets de France & de Tunis font un article important du Commerce du Budziak ; il faut y en porter une plus grande quantité de ceux de France que des autres, pour le peuple qui n'en distingue pas la qualité, & réserver ceux de Tunis pour les gens riches. Les premiers s'y vendent de 40 à 45 paras, & les seconds de 60 à 65.

Les Soies teintes en laine s'y vendent de 12 à 13 piastres l'ocque ; la soie filée de 19 à 22 piastres, suivant la qualité. La consommation de la première est d'environ 1000 ocques, & celle de la filée y est moindre. On y débite aussi 2 à 300 ocques de cordonnet de soie de toute espece.

La consommation du Coton en laine est de 3 à 400 balles, & si les Polonais voulaient s'y en fournir, le débit en ferait bien plus considérable. Les Cotons de Gallipoli & de Cassaba sont ceux que l'on y doit porter : ceux de première qualité n'y donneraient que de la perte. Le coton vaut de 30 à 33 paras l'ocque en détail.

Trente à 40 Balles de Coton filé, bleu & rouge : celui-ci est plus recherché & donne même jusqu'à 40 pour cent de profit. La qualité & la finesse décident du prix.

L'on n'a jamais pu faire comprendre à la Porte, que plus on facilite le débouché d'une marchandise, plus on en procure l'abondance : attachée comme elle est à ses vieilles maximes & à ses préjugés, elle a défendu, par un fort mauvais raisonnement, l'exportation du Caffé sous des peines très rigoureuses, parce qu'elle a peur que cette marchandise ne manque dans la capitale. Si la permission avait lieu, l'on débiterait bien davantage de cette graine dans toutes les Provinces qui bordent la Mer Noire & bien au-delà encore dans l'intérieur des terres ; cette boisson étant devenue générale chez tous les peuples. Le Caffé des isles de l'Amérique se vend dans le Budziak jusqu'à 2 piastres l'ocque, ce qui revient à 40 sols la livre de France, & donnerait conséquemment un bénéfice considérable. L'avantage du mélange avec le Caffé Moka peut le pousser encore à un prix plus haut. Malgré cette défense de la Porte, il ne serait cependant pas bien difficile d'en introduire sur la Mer Noire, sans passer par le Bosphore. Il ne s'agirait que de le transporter d'abord à Smyrne & de-là par les chameaux à Trébisonde, à Rizé ou à Sinople, d'où

on le répandrait facilement dans tous les endroits qui bordent cette Mer, dans la Géorgie Turque & Persanne, & jusques à Astrakan.

Le Sucre s'y vend avec avantage & en assez grande quantité: celui en petits pains d'une livre & de deux est le plus facile à débiter: la Cassonnade ou Sucre en poudre & le Brut n'y ont point cours, ou très peu. Le prix de cet article est ordinairement de 50 à 60 paras l'ocque, (environ 30 sols la livre de France.)

Les Epiceries sont de peu d'importance, mais donnent beaucoup de profit: le Girofle s'y vend 4 paras la dragme; la Cannelle & la Muscade en proportion, & le Poivre 45 à 50 paras l'ocque. On pourrait même en introduire dans les provinces méridionales de la Pologne, où l'on en fait une grande consommation. Cet essai pourrait réussir. Les Turcs ont une boisson qu'ils appellent *Sorbec* & qu'ils aiment beaucoup. Ce n'est autre chose que des conserves de fruits ou de fleurs qu'ils délaient dans de l'eau, ou bien des raisins secs qu'ils font tremper, dont ils expriment le jus dans l'eau où on les a mis & qu'ils boivent avec délices, sans enfreindre

leur loi, qui leur défend l'usage du vin. Il serait aisé de leur faire goûter nos liqueurs fraîches, qui leur feraient consommer beaucoup de Sucre & de Cannelle, principalement celle de la Chine, qui n'est pas si chère que celle de Ceylan, pourvu qu'elle soit fine & un peu piquante.

La consommation de l'Etain va de 12 à 15,000 ocques par an: son prix ordinaire est de 60 à 70 paras l'ocque, avec le sel ammoniac, comme on l'a dit à l'article de la Crimée.

L'acier s'y vend de même avec avantage. L'on en consomme environ 100 caisses. Il en vient de la Styrie de fort mauvais; on le vend de 12 à 13 paras l'ocque: celui de *Fiume* est plus estimé, on l'apporte de Constantinople, & il se vend jusqu'à 20 paras l'ocque.

Commerce de Sortie.

100,000 quintaux de Laine, de même qualité que celle de Crimée, de 2 à 3 paras l'ocque.

10,000 quintaux de *Tefik*, ou laine de chevron.

1000 à 1500 quintaux de Crin, de 30 à 40 paras l'ocque.

142 COMMERCE DE LA

200,000 Cuirs de bœufs de différentes grandeurs, de 50 jusqu'à 100 paras la pièce.

10 à 12,000 Cuirs de chevaux, de 20 à 30 paras.

10,000 peaux de Chagrin, de 50 paras jusqu'à 2 piastres.

80 à 100,000 quintaux de Beurre, de 6 à 7 paras l'ocque.

50 à 80,000 quintaux de Miel, de 5 à 6 paras l'ocque.

50,000 quintaux de Suif, de 3 à 4 paras l'ocque.

3000 quintaux de Chandelles, de 7 à 8 paras l'ocque.

La Cire en très grande quantité, de 38 à 40 paras l'ocque.

50,000 quintaux de *Pasturmas* & de Saucisses seches, de 3 à 4 paras l'ocque.

5 à 600,000 barriques de vin, de 3 à 4 aspres l'ocque.

Le Commerce de poisson salé à Kily est d'environ 100,000 piastres par an.

10,000 quintaux de Caviar, inférieur à celui de Crimée, de 8 à 12 paras l'ocque; il se débite en Valachie, en Moldavie & sur le Danube.

5 à 600 chargemens de Grains par an. C'est l'abondance ou la disette qui en

M E R N O I R E. 143

déterminent le prix: on y trouve régulièrement un grand bénéfice.

Les Douanes sont de 3 pour cent dans les diverses places du Budziak.

Chez les Nogais & dans les villages Tartares, les poids & les mesures sont les mêmes que ceux de Crimée: mais les Places de cette Province qui dépendent du Grand-Seigneur, se servent des poids & des mesures de Turquie.

La monnoye du Khan passe communément chez tous les Nogais & les Tartares du Budziak: à Bender & dans les autres places, elle n'a pas un si libre cours; mais cependant on ne fait pas difficulté de la recevoir pour de petits payemens. Les autres monnoyes courantes sont celles de Turquie de toute espece; les Sequins Vénitiens, de Hongrie & de Hollande; les Roubles de Russie, les Ecus & la Monnoye blanche de Pologne y passent. Leur tarif est à peu près le même qu'en Crimée. Toutes ces monnoyes étrangères sont cependant sujettes à une petite variation.

COMMERCE DES NOGAIS.

Les Nogais sous la dépendance du Khan des Tartares, sont divisés en quatre Hordes, qui sont *Budziak*, *Zedzan*, *Tamboulouk* & *Couhan*; ces Peuples sont ambulans; ils n'ont ni Villes ni Villages, & n'habitent que sous des tentes de feutre, qu'ils transportent sur des chariots. Chaque Horde est divisée en *Aouls*, ou Campemens, composés d'un certain nombre de familles. Tous ces Nogais des quatre Hordes ont les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, la même façon de vivre, & par conséquent les mêmes besoins, & leur commerce est universellement le même; mais on n'en peut pas déterminer la quantité. Voici cependant un précis des articles qui leur sont nécessaires, & de ce que l'on peut tirer de chez eux.

Commerce d'Entrée.

Bocassins de toutes couleurs; les cramoisis sont les plus recherchés pour des
dessus

dessus de pelisses, *Castans* & habits à la Tartare, dits *Tchekmens*.

Toiles d'Astar teintes en rouge, pour chemises de femmes & d'hommes & pour doublures d'habits.

Toiles blanches de Kedis pour chemises.

Indiennes grossières pour culottes de femmes, & des *Castans*.

Toiles de Lin de Russie pour mouchoirs de femmes, appelés *Tastarak*, & pour ceintures d'hommes.

Tchemberts, *Khaim-Khané* de trois grandeurs différentes pour mouchoirs de coëffure.

Leilik, pour chapeaux de cheminée en dehors la tente, afin d'empêcher que le vent ne renvoie la fumée dedans.

Sancals rouges & jaunes; les rouges pour chemises de femmes; & toutes les deux couleurs pour ceintures des grandes culottes d'hommes dites *Chalvar*.

Tarpouches pour les coëffures des femmes.

Maroquins & peaux de diverses couleurs pour les harnois des chevaux.

Bottes d'hommes, jaunes, rouges & noires & bottines jaunes pour femmes.

Katirs, ou chaussures en forme de sou-

liers, rouges & noirs, pour hommes & femmes.

Semelles de cuir toutes coupées.

Soie en laine pour broderie, soie filée pour couture, & cordonnets de soie pour border diverses pieces de l'habillement.

Fil d'or faux & quelque peu de fin, pour broder les chemises, les couvertures des selles & pour plusieurs autres usages.

Coton en laine pour rembourrer les bonnets & garnir les Castans.

Coton filé blanc & teint, du plus grossier.

Fil de couture de toute espece.

Fer en barres pour fabriquer les instruments de labourage, clouds, fers des chariots, boucles de harnois, fers à chevaux, de bottes &c.

Chaudrons de fer de toutes grandeurs.

Etriers & mords de chevaux.

Mercure pour la vermine, dont ils abondent.

Kénas pour dégraisser les cheveux & teindre les ongles en rouge.

Fard rouge & blanc, dont les femmes font un très grand usage.

Aiguilles à coudre de toutes grandeurs.

Beaucoup de peignes de buis & de corne.

Plusieurs especes de quincaillerie, dont on a donné le détail à l'article de la Crimée.

Clouds de cuivre à cabochon dont nos tapissiers se servent pour les meubles & que les Nogais employent pour mettre autour de leurs selles.

Tabac de *Duboffar* & de Russie : les autres qualités ne s'y vendent pas.

Un très grand nombre de tuyaux de pipes, des plus communs & des noix de terre noire.

Fruits secs, figes *Taban-indjiri*, oignons, dattes noires de Natolie, noix & noisettes.

Bois de construction dont ils se servent pour former leurs chariots & leurs tentes.

Commerce de Sortie.

Le Commerce de Sortie est très considérable & consiste en

Laines surges, de la même qualité que celles de Crimée.

Tchekmens tout faits & en pieces.

Sangles de laine de diverses couleurs pour les selles des chevaux.

G

Cuir de bœufs & de chevaux; il n'y a point de buffles.

Courroyes de toutes grandeurs.

Bœufs, moutons & chevaux.

Kakatches, ou moutons fendus par le milieu & séchés au soleil.

Lait aigre de vache & de brebis, appelé *Katik*, qui se répand dans tous les Etats du Khan.

Lait de jument fermenté: l'on fait grand cas de cette boisson dans toute la Tartarie.

Beurre de la première qualité fort estimé.

Suif.

Peaux de moutons, Peaux de Gueudjen.

Froment, Orge, Millet: les Nogais ne mangent point de pain, ils se nourrissent de viande & de millet préparé; ils vendent le bled & l'orge.

Tuy, *Seuk* & *Tarkan*, diverses préparations de millet, fort en usage chez les Tartares.

Les Nogais ne commercent point directement avec les étrangers, mais avec les villes les plus voisines de leurs habitations.

Les marchands ambulants, dits *Kirdjis*, vont dans les Campements des Nogais, porter les marchandises d'entrée & enle-

ver celles de sortie. Les Nogais vont aussi dans les villes porter leurs marchandises & se fournir de celles dont ils ont besoin.

Il n'est pas possible de fixer le prix des marchandises d'entrée & de sortie, parce que le commerce se fait rarement au comptant, mais en troc, & c'est l'avantage de l'échange qui détermine le prix de la marchandise que l'on donne & de celle que l'on reçoit. Ce que l'on peut assurer, c'est que l'on trouve, tous frais faits, environ 30 pour cent de bénéfice sur les marchandises d'entrée & sur celles de sortie relativement au prix de Crimée. Les Nogais font cependant quelque usage de la monnoye; celle du Khan y a plus de cours que les autres: la monnoye de Turquie y est peu connue: il n'y a que les riches *Mirzas* qui l'accumulent pour l'enfouir, leur genre de vie ne pouvant leur fournir aucune occasion de dépense.

Les maisons françaises établies dans les Etats du Khan, pourraient aisément jouir des avantages du Commerce des Nogais, & se procurer des facteurs entendus qui pussent faire le même trafic que les *Kirdjis*; l'on trouverait facilement des Arméniens nés sur les lieux & expérimentés

150 COMMERCE DE LA

dans ce genre de Commerce, qui s'employeraient avec zele, intelligence & fidelité, moyennant quelques precautions avec eux, afin d'être à l'abri des evenemens.

On joint ici une Table, dans laquelle on trouvera les divers prix des voitures pour le transport des marchandises dans toutes les villes respectives des Etats du Khan. Le taux des voitures est marqué en piastres de Turquie & de deux prix; c'est-à-dire du moins au plus. Ainsi l'article d'Akmeschid, sous Bactcheseraï, l'on trouve 4-5: cela veut dire de 4 à 5 piastres, & ainsi des autres.



Loyers des Chariots pour divers

Noms des Endroits.	1 Akkirmar	2 Akmesfc.	3 Bactchef.	4 Baliklava	5 Bender	6 Bogdan	7 Ghuflevé	8 Ismail	9 Kaffa	10 Kaplou
1 Akkirman	- - -	- - -	- - -	- - -	1 1/4. 1 1/2.	- - -	- - -	5. 5 1/2.	- - -	- - -
2 Akmeschid	- - -	- - -	4. 5.	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
3 Bactcheseraï	- - -	4. 5.	- - -	8. 10.	- - -	- - -	10. 12.	- - -	25. 30.	- - -
4 Baliklava	- - -	- - -	8. 10.	- - -	- - -	- - -	12. 15.	- - -	30. 40.	- - -
5 Bender	1 1/4. 1 1/2.	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	5 1/2. 6 1/2.	- - -	- - -
6 Bogdans Talikès	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
7 Ghuflevé	- - -	- - -	10. 12.	12. 15.	- - -	- - -	- - -	- - -	35. 45.	- - -
8 Ismail	5. 5 1/2.	- - -	- - -	- - -	5 1/2. 6 1/2.	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
9 Kaffa	- - -	- - -	25. 30.	30. 40.	- - -	- - -	35. 45.	- - -	- - -	- - -
10 Kaplou	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
11 Karafou	- - -	- - -	10. 12.	20. 25.	- - -	- - -	20. 25.	- - -	- - -	- - -
12 Kawchan	1 1/2. 1 3/4.	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	4. 4 1/2.	- - -	- - -
13 Kerche	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	15. 20.	- - -
14 Kily	4. 4 1/2.	- - -	- - -	- - -	5. 6.	- - -	- - -	1/2. 3/4.	- - -	- - -
15 Oczakow	3. 3 1/2.	- - -	- - -	- - -	3. 3 1/2.	3. 3 1/2.	- - -	7. 8.	- - -	- - -
16 Précop	- - -	- - -	25. 30.	30. 32.	- - -	- - -	25. 30.	- - -	45. 50.	- - -
17 Taman	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	18. 20.
18 Yenikalé.	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	15. 20.	- - -

L A C Ô T E
D E S
A B A Z E S .

LES *Abazes* sont des peuples qui habitent entre la Circassie & la Georgie: ils sont divisés comme les Circassiens en plusieurs tribus gouvernées par leurs *Bey*s particuliers: ils se font sans cesse entre eux la petite guerre pour s'enlever des Esclaves. Ils ont une religion mêlée de Christianisme & de Paganisme, & se prétendent cependant très bons Chrétiens. La *Porte* nomme un *Bey* que l'on appelle le *Bey* des *Abazes*: il jouit d'un vain titre sans aucune autorité & fait sa résidence à *Soboum*. Le Pacha de cette Place a aussi une sorte d'inspection sur cette Province, mais les habitans n'obéissent ni à l'un, ni à l'autre; il n'y a que la force qui puisse les réduire. Le Seraskier ou Gouverneur du *Couban* fait quelquefois des incursions sur eux & leur enleve des Bestiaux, des Chevaux & des Esclaves. Il y a dans

cette Contrée deux principales Echelles, qui sont *Soboum* & *Kodoche*.

Soboum est une petite ville sur le bord de la Mer Noire, dans une Rade où toutes sortes de bâtimens abordent, mais ne peuvent pas hiverner: il y a deux mosquées, un bain, 50 boutiques & 7 à 8000 habitans: il y a une petite forteresse à 4 bastions, gardée par 7 à 8 compagnies de Janissaires & 50 pièces de canon: c'est un Pacha à deux Queues qui y commande.

Kodoche est une Rade découverte & peu sûre: il n'y a dans son territoire ni villes ni villages, mais seulement un très grand nombre de maisons isolées & parsemées çà & là à trois ou quatre lieues à la ronde. C'est-là qu'est le fameux arbre appelé *Kodoche*, auquel les Abazes rendent un culte pareil à celui dont les Circassiens honorent l'arbre *Panjassan*. L'étymologie du nom de *Kodoche*, vient du mot Hébreux *Kadoche*, qui veut dire *Saint*, comme celui de *Panjassan*, est dérivé du mot grec *Παναγία*, (*) nom que les Grecs don-

(*) Toute Sainte.

donnent à la *Vierge*. C'est à *Kodoche* que se tient le plus grand marché des Abazes.

Il y a encore depuis *Sooud'touk* jusques à *Anakria*, où finit la Côte des Abazes, plusieurs autres Echelles où les bâtimens abordent pour trafiquer avec eux; comme *Gheundjik*, *Limani*, *Bascolo*, *Dziébo*, *Bouba*, *Sou-bachi*, *Arviré*, *Mamaï*, *Dzioudzi*, *Khoche*, *Erdeler*, *Ketchiler*, *Ve-zuilé*, *Betchevend*, *Sévré*, *Arzilanghire*, &c.

Commerce d'Entrée.

Les bâtimens qui vont chez les Abazes, chargent ordinairement du sel qui est la marchandise la plus recherchée dans ce pays-là. Ils vont communément acheter ce sel en Crimée aux Salines de *Ghuslevé* & de *Kerche*, où l'on ne peut charger qu'avec un *Firman* du Khan; on charge aussi du vin, dont on va se pourvoir à *Sinople*, à *Triboli* & dans quelques autres endroits de la Natolie.

Les marchandises qui ont le plus de cours chez les Abazes & dont le reste du chargement doit être composé, sont des maroquins & bazanes teintes en rouge, jaune & noir de Constantinople & de

Crimée, bocassins, toiles d'Astar, quincailleries de toute espece, fusils, pistolets, poignards dits *Zindzials*, & d'autres dits *Amas*, indiennes, toiles peintes, couvertures de *Yamboli*.

La place de *Soboum* est la seule où l'on consomme quelque peu de draps, d'étoffes de *Scio*, de savon & quelques autres articles qui s'y vendent avec grand avantage, mais en petite quantité.

Commerce de Sortie.

Le bois de Buis est l'article le plus considérable du Commerce de Sortie: on le vend toujours en troc du sel, poids pour poids; de sorte qu'un chargement de sel donne toujours un chargement de buis. C'est pour cela que l'on doit se procurer pour faire ces voyages de gros bâtimens afin de pouvoir enlever la plus grande quantité de Buis qu'il est possible. Lorsque l'on fait le troc pour le vin, l'échange ne se fait plus au poids: l'on marchandise & l'on tâche de faire le marché le plus avantageux possible.

Il sort de chez les Abazes beaucoup de cire que l'on obtient à très bas prix & qui revient brute par l'avantage du troc

quelquefois à 20 paras l'ocque: il faut compter sur 20 pour cent de déchet pour l'avoir pure. Il y a aussi de diverses sortes de pelleteries, comme *Vachak*, ou loup-cervier; *Zerdavas*, ou martres; *Sang-sar*, ou fouine, & *Gueudjens*, ou écureuils.

Le lard & le jambon y sont en très grande abondance: les cochons y sont à très bas prix. Si l'on pouvait y mener des gens entendus dans l'art de saler cette chair & qui la préparassent de façon que l'on pût la transporter en Chrétienté, l'on gagnerait considérablement à y faire des chargemens.

Le Commerce des Esclaves y est très avantageux; ce sont des sujets que les Beys se prennent les uns sur les autres. Ils ne valent que la moitié du prix des Circassiens.

O B S E R V A T I O N S.

Il est impossible de déterminer le prix des marchandises d'entrée & de sortie, parce que tout se fait en troc. On fait seulement qu'il n'y a peut-être pas aujourd'hui de Commerce, dans le monde connu, qui donne plus de profit. L'on

peut en juger aisément par l'article du buis, puisque l'on a un chargement de ce bois qui vaut trois piastrès le quintal à Constantinople, contre un chargement de sel qui ne revient pas en Crimée à 10 paras le quintal.

Les bâtimens ne peuvent aller chez les Abazes, qu'avec un commandement de la *Porte*, très facile à obtenir. Pour éviter les dangers auxquels on est souvent exposé en faisant ce Commerce, il faut prendre beaucoup de précautions. Quand on a abordé à une Echelle, on doit se mettre sous la protection du *Bey* qui y commande, moyennant un petit présent que l'on ne doit point manquer de lui faire accepter, pour se captiver ses bonnes grâces: alors on est à l'abri de toute insulte de la part de ses sujets & même des *Beys* du voisinage: quand on a terminé ses affaires & chargé le bâtiment, il faut avoir grand soin d'attendre pour mettre à la voile, un vent fait avec lequel on soit assuré de pouvoir se tirer au moins dix à douze milles au large, parce que les *Beys* voisins sont aux aguets & arment des bateaux pour donner l'abordage & piller le bâtiment: c'est pour cela qu'il faut choisir pour ce voyage de gros

navires bien armés, avec un bon & nombreux équipage. D'ailleurs la nature de ce Commerce exige des forts bâtimens, comme on vient de le dire. Quand on a le malheur d'être pris, on est dépouillé & fait esclave. Les Abazes passent une *outré* à la tête de chacun des prisonniers, qu'ils menent dans les montagnes par différens détours, afin qu'ils ne puissent pas retrouver le chemin par lequel ils sont venus: là on leur fait garder les cochons qui sont très nombreux dans le pays. Cependant il est très facile de se tirer de cet esclavage. Les Abazes cherchent eux-mêmes à s'en procurer le débouché, & viennent les offrir aux marchands qui abordent à leurs Echelles. L'on peut se racheter facilement moyennant la valeur d'une centaine de piastrès en marchandises.

L'on ne trouve gueres de bâtimens à nolisier à fret pour faire ce commerce: les voyages se font toujours à la part; celui qui fournit les fonds, a une part; le propriétaire du bâtiment une autre, & la troisième se repartit à l'équipage: c'est ainsi que l'on partage le profit qui en résulte, après avoir prélevé tous les frais dont celui qui fournit les fonds doit faire les avances. La part de l'équipage est sub-

divisée; le Reïs ou Patron a trois portions, le Nocher ou Pilote deux, l'Écrivain deux, le Patron de la Chaloupe ou second Pilote une & demie, chaque Matelot une, & le Mouffe une demie.

Les voyages chez les Abazes ne se font gueres qu'une fois l'année; on part ordinairement à l'ouverture de la navigation de la Mer Noire; c'est-à-dire vers le commencement d'Avril, & l'on en revient à la fin de l'été; mais des François expérimentés sur cette mer & qui l'auraient parcourue, pourraient au moins faire trois voyages.



L A

GEORGIE TURQUE.

LA *Georgie Turque* est un pays chrétien, qui comprend le Royaume d'*Imérette* & les Principautés de *Mingrelie* & de *Guriel*. Ce pays est borné au Nord par les *Abazes*, les *Alains* & le mont *Caucase*; à l'Est, par la *Georgie Persanne*; au Sud, par l'*Arménie Turque* & la Province de *Trébisonde*; & à l'Ouest, par la *Mer Noire*.

Le Grand-Seigneur a dans la *Georgie* qui lui appartient, plusieurs forteresses où il tient garnison; les maritimes sont *Anakria*, *Rouch*, *Soubmzir*, *Fache*, *Batoum*, *Gheunié*: dans les terres sont *Akalsiké*, *Bagdadzik*, *Cotatis*, *Souskhet* & *Choraban*. Les Turcs ont détruit toutes les Places de la domination des Georgiens, qui n'ont plus ni Villes ni Bourgs. Toutes les maisons sont isolées & séparées les unes des autres comme des métairies: il n'y a que les châteaux d'*Isrit* où demeure le Roi d'*Imérette*, de *Guriel* où le Prince de

ce nom fait sa résidence, & de *Radzia* vers les frontieres des *Osses* & de la Georgie Perfanne, où le *Dadian* de Mingrélie fait son séjour. Ces châteaux ne sont remarquables que par la demeure de ces Princes. A l'égard des autres endroits, on ne parlera que de ceux qui méritent attention.

Batoum est la véritable Echelle d'*Akalzike* & de toute la Georgie Turque: son Port n'est gueres sûr; les bâtimens qui s'y trouvent en hiver, sont obligés d'aller chercher un abri ailleurs: il n'y a pour toutes fortifications que quelques palissades, cinq à six pieces de canon & une compagnie de Janissaires. On y compte environ 10,000 habitans; il y a un kan public, un marché & une grande mosquée. Son territoire & celui de *Gheunié* produisent une grande quantité de Riz qui se consomme dans le pays. On donnera quelques détails relatifs à cette Echelle dans l'article ci-après de la Georgie Perfanne.

Entre *Gheunié* & *Rizé*; il y a un endroit appelé *Kopa*, où les gens du pays disent que les poissons viennent en pèlerinage, vers le mois d'Avril. Il se rassemble dans ce lieu une si grande quan-

tité de poissons de toutes les especes & de toutes grandeurs, que la mer à perte de vue en est couverte: ils ne se font aucun mal, ils passent & repassent devant la roche & viennent s'y frotter. On ne prend pas de ces poissons & les gens du pays se feraient un très grand scrupule d'y toucher.

Akalzike est la plus grande ville de la Georgie Turque; elle est la résidence du Pacha qui commande la Province. Les habitans, tous Turcs, Georgiens & Arméniens y sont au nombre de 30,000. Les fortifications sont en très mauvais état: il y a environ 120 pieces de canon & une compagnie de Janissaires. Les Capucins Italiens des missions de Georgie y ont un couvent. Le Commerce y est assez considérable.

Anakria, *Rouch*, *Soubmzir*, *Fache*, *Bagdadzik*, *Souskhet* font très peu ou point de commerce; il n'y a que *Cotatis* & *Choraban* qui en fassent un de quelque importance.

Commerce d'Entrée.

Quarante à 50 Ballots de Draps Londrins seconds de France, à 3 piastres le pic.

Il y va aussi quelque peu de Draps de Hollande, appelés Châlis Hollandais: ils s'y vendent à proportion du prix des autres.

L'on y voit aussi quelques gros draps de Pologne pour les couvertures des sofas & l'habillement des domestiques, à 60 paras le pic.

Camelots d'Angora & Camelots en ferge, mais de basse qualité, de 30 à 40 paras le pic.

Une assez grande quantité d'étoffes de Venise & de Scio, que l'on y vend avec un très grand avantage. Les nôtres auraient peine à y avoir cours, parce qu'elles sont trop chères, à moins que l'on n'en fabriquât de très légères pour entrer en concurrence.

Le débit des bocassins, toiles de coton & indiennes est immense.

10 à 12 caisses de bonnets ou *fez* de France de 40 paras; il n'en faut que de petits. Ceux de Tunis y ont très peu de cours.

Le fil d'or & d'argent & le trait tout pur s'y vendent avec bénéfice & en assez grande quantité. Le prix ordinaire du premier est de 19 à 20 paras, & le second de 25 à 26 paras la dragme.

Les Bours de soie de Damas s'y vendent très bien.

Les Coutnis de Brouffe & de Constantinople y sont en usage; les bons valent de 40 à 45 paras le pic, & les communs depuis 12 jusqu'à 15 piastres la piece; l'on n'y porte que de ceux-ci.

1000 à 1500 Couvertures de Yamboli, avec la pluche & sans pluche, depuis 4 jusqu'à 10 piastres.

15 à 20,000 ocques d'Indigo, autant de Cochenille, & une assez grande quantité de bois de Campeche, Fernanboug, Bresil, Ste. Marthe. Tous ces divers articles donnent un très grand profit.

Le Caffé de France réussirait en Georgie, si la *Porte* abandonnait son système & que l'on pût parvenir à l'introduire par la Mer Noire. Celui de Moka vient par les Caravannes de Perse, de même que les Epiceries.

Une assez grande quantité de Sucre en petits pains, que l'on vend en détail jusques à 20 paras; ce qui revient à 2½ piastres l'ocque.

Beaucoup de Cuivre en lingot & travaillé.

L'Etain est un objet assez considérable: il vaut de 80 à 90 paras l'ocque, avec le sel ammoniac.

164. COMMERCE DE LA

30 à 40 caisses d'acier, que l'on vend en morceaux. La longueur du morceau détermine le prix: il ne se vend pas au poids.

Le fer y vient en très grande quantité & vaut 10 paras l'ocque.

Le Kénas dont il se fait une très grande consommation s'y vend de 12 à 13 paras l'ocque.

5 à 6000 quintaux de savon de Smyrne & 1000 à 1500 quintaux de celui de Candie; le premier de 18 à 20 paras, & l'autre jusqu'à 30 l'ocque.

Le tabac & les fruits secs y viennent de Perse & de la Georgie Persanne, de même que le coton.

Les quincailleries de toute espece s'y vendent avec beaucoup d'avantage.

Commerce de Sortie.

Les principaux articles du Commerce de Sortie de la Georgie Turque sont, la Soie qui y est en très grande quantité, mais inférieure à celle de Perse: elle revient dans le pays de 3 à 4 piastres l'ocque par le moyen du troc & du bénéfice que l'on trouve sur les marchandises que l'on donne en échange.

M E R N O I R E. 165

100,000 ocques de Cire; elle revient nette à Cotatis & à Akalziké, à 30 paras, & à 25 brute.

La quantité de Miel y est immense; son prix ordinaire à Cotatis est de 15 à 16 paras le *batman* de six ocques. On peut l'avoir à meilleur marché, ainsi que la cire, en le faisant ramasser dans les campagnes.

Les Pelletteries du pays sont assez estimées: les deux principales sont le *Vachak* qui se vend de 15 à 20 piastres la peau, & les *Zerdava* qui ne valent gueres plus de 15 à 16 paras chacun. On les vend telles que l'on les a tirées de l'animal: le bénéfice en est immense.

A Akalziké on trouve à acheter de la laine, du testik & du coton.

Le Commerce des Esclaves mâles & femelles est très considérable; ils sont moins estimés que les Circassiens; leur prix est indéterminé.

O B S E R V A T I O N S.

Les monnoyes Turques d'or & d'argent de toute espece ont cours dans la Georgie Turque au même taux de Constantinople. Les sequins Vénitiens n'ont cours

qu'à *Akalziké* & à *Cotatis*, & même avec quelque peine: ils valent le même prix qu'en Turquie. Quelques monnoyes de Perse dont on verra la valeur dans l'article suivant, y ont cours: toutes les autres monnoyes étrangères n'y sont point reçues. Les poids & les mesures sont les mêmes qu'en Turquie.

Le transport des marchandises se fait sur des chevaux; les chariots n'y sont point en usage. En hiver les chevaux ne marchent point: on se sert des hommes qui ne portent gueres plus de 8 à 10 batmans (160 à 180 livres de France). On parlera du louage des hommes & des chevaux dans l'article suivant.

Pour faire le Commerce de la Georgie Turque, il faudrait établir la maison & les magasins à *Akalziké*, ou à *Cotatis*, pour répandre de-là, les marchandises d'entrée dans l'intérieur du pays & y acheter celles de sortie dans les marchés publics, ou par le canal des facteurs ambulans qui courent la campagne & vont acheter de la première main.

Dans les villes le commerce se fait indifféremment au comptant ou en troc; mais dans la campagne on ne connaît que le commerce d'échange.

L A

GEORGIE PERSANNE.

Le rapport de la *Georgie Persanne* avec la *Georgie Turque* & la *Mer Noire* fait penser que son Commerce ne sera pas étranger à cet Ouvrage, & l'on croit devoir en donner ici tous les détails qu'il a été possible de ramasser.

Cet Etat est gouverné de tout tems par des Princes Chrétiens, qui dépendaient autrefois des Rois de Perse, & qui sont devenus indépendants depuis que le trône des *Sophis* a été renversé.

La *Georgie Persanne* est bornée au Nord par le *Cabarta* & une partie de la *Circassie*; au Levant par le *Daghestan*, les *Kalmouks* & le *Shirvan*; au Midi par l'*Arménie Persanne*, & au Couchant par le Royaume d'*Imerette*. Il n'y a à proprement parler dans ce pays-là que deux villes, qui sont *Tifflis* & *Gori*.

Tifflis, est la capitale, la métropole, la principale & même la seule place de commerce de tout le pays: le Prince y fait sa résidence: elle n'a gueres que trois milles ou une lieue de circuit & ne

contient que 40,000 habitans, Georgiens, Arméniens, Catholiques Latins, & Mahométans. Les Georgiens y ont trois églises, les Arméniens six & les Latins une seule, qui est desservie par les Capucins Italiens avec toute la liberté d'exercice de rit dont on jouit en Chrétienté: leur église a un clocher fort élevé & trois cloches. Les Mahométans n'y ont point de mosquée publique & y sont en très petit nombre. Cette ville est située au Couchant du fleuve *Kur*; elle est entourée de murailles & défendue par une citadelle la plus forte qu'il y ait dans toute la Georgie: il y a dans la ville un Gouverneur Arménien appelé le *Maliki*. *Gori* est une petite ville sur la frontière des *Ofses*, nation idolâtre qui habite vers les montagnes au Midi de la Circassie, & des *Tusces*, peuples qui se prétendent descendus des Toscans & des Génois & ont conservé la douceur des mœurs Européennes & un grand nombre d'usages & de coutumes dans la façon de s'asseoir, de manger, de se coucher & de traiter dans le commerce de la vie civile.

Commerce d'Entrée.

L'on peut débiter une assez grande quantité

quantité de Draps de France dans la Georgie Perfanne: le Londrin français appelé *Uskuntur*, se vend à 4 $\frac{1}{2}$ Nadiris le pic; le Londre large 3 $\frac{1}{4}$ Nadiris; le drap d'Hollande dit *Pangrast* 8 *Urubiés* le pic, pourvu qu'il ne soit pas verd ni couleur d'olive, & le Londre ordinaire de 3 $\frac{1}{4}$ nadiris.

Les Draps *Chalis* rouges, verts, violets ou bruns y ont cours aussi: ils viennent de Hollande: la piece de 21 pics se vend de 60 à 70 *abassis*.

Le Satin de toutes couleurs vaut de 4 à 4 $\frac{1}{2}$ nadiris le pic.

Les Etoffes de soie de Venise & de Scio, simples ou brochées, en or & argent, s'y vendent avec avantage: il ne serait pas impossible d'y introduire même des Etoffes de Lyon, si l'on voulait en faire un essai.

Le Galon & les Dorures de plusieurs especes y donnent beaucoup de profit: il est impossible d'en fixer le prix, parce que c'est la qualité qui en décide: il faut seulement observer de n'y porter que des galons légers, à moins que l'on ne parvienne à étendre cette branche de Commerce dans la Perse, où tout ce qu'il y a de plus beau & de plus cher se vendrait également bien.

H

Le trait pur, & le fil d'or & d'argent mêlé de soie y ont un grand débit: il en vient de Hollande. Le trait pur vaut demi *nadiri* & un *chahi* le *miscol* (36 sols le gros & demi). Le fil mêlé de soie s'y vend demi *nadiri* (30 sols).

La Cochenille s'y vend communément 28 *nadiris* l'ocque de Turquie.

L'Indigo s'y débite sur le pied de 40 à 42 *nadiris* le batman.

Ces deux articles sont assez importants: on n'indique que le prix courant en tems de paix, les objets étant renchérés depuis la guerre.

Le Café de France ou plutôt d'Amérique s'y débite avec assez de facilité: son prix ordinaire est de 10 à 12 *abassis* le batman.

Le Sucre y valait déjà en 1754, quinze à seize *nadiris* le batman: il est renchéri encore bien plus depuis la guerre.

Le Corail est un article qui réussit quelquefois; les Arméniens y en portent de Genes & de Livourne.

COMMERCE DE SORTIE

Marchandises du cru du Pays.

Les deux Articles qui constituent prin-

cipalement le Commerce de Sortie de la Georgie Perfanne, sont la Cire, les Cuirs de bœufs & ceux de buffles.

La Cire y est en très grande abondance: les villages du territoire de Tiflis en produisent une énorme quantité: son prix ordinaire est de $\frac{3}{4}$ *nadiri* jusqu'à 1 *nadiri*: c'est à dire de 30 à 40 paras l'ocque de Turquie.

Les Cuirs de bœufs & de buffles sont aussi fort abondans: on les vend au poids depuis 1 *nadiri* jusqu'à $1\frac{1}{4}$ le batman.

Marchandises de Perse.

On trouve quelquefois à se pourvoir à Tiflis de toutes sortes de marchandises de Perse qui y viennent de *Guendjé*, *Chahmaké*, *Tauris*, *Erivan* & *Erzerum*.

La soie fine de la plus haute qualité, appelée *Cherbab* & *Cherbaffi* par nos négocians, vaut à Tiflis de 24 à 32 *nadiris* le batman, suivant la variation du prix; celle de *Chahmaké* coûte toujours 3 ou 4 *nadiris* de plus que celle de *Guendjé*. La grosse soie écrue de bonne qualité s'y vend communément de 20 à 26 *nadiris* le batman, & la soie teinte vaut 3 *urubiés* & 2 *chahis* (9 livres 12 sols)

172 COMMERCE DE LA

les 100 miscals, ou 150 dragmes. (2 marcs 2 onces 6 gros).

Le Testik ou laine de chevron noire vient de *Masbat*. Son prix ordinaire est de 150 à 160 nadiris les 50 batmans, ou 300 ocques. Le Testik rouge vaut de 10 à 11 piaftres le batman; il vient de *Kirman*.

La Rhubarbe vient du pays des *Usbeks*: son prix en Georgie est de 50 à 60 piaftres le batman; ce qui revient à 9 piaftres & quelques paras l'ocque.

Le *Kazni* ou Galbanum y coûte de 10 à 11 abaffis le batman.

Le *Ladzi verd*, ou *Lapis lazuli* fort du Chorassan; il vaut communément de 100 à 110 nadiris le batman.

Le Bézoard vient de Shiras, & se vend de 18 à 22 abaffis le miscal.

L'*Assa foetida* se vend de 10 à 11 abaffis le batman.

Le *Vichey* se vend le même prix.

Le *Tiramina* vient du Chorassan & coûte de 100 à 110 nadiris les 50 batmans.

La Tutie de Kirman vaut de 5 à 6 abaffis le batman.

Le *Semen- contra*, appelé *Dermani-turki*, vaut 19 à 20 abaffis le batman.

M E R N O I R E. 173

Le *Semen- contra*, appelé *Dermani-shirazi*, ne coûte que 4 à 5 abaffis.

Monnoyes.

Les Monnoyes les plus communes à Tifflis, comme dans les autres villes de la domination Persanne, sont celles du Mogol & de Perse. Les Sequins Vénitiens, les *Zermabbous* de Turquie, y ont cours aussi & les Sevillanes y passent au poids & au titre de l'argent.

Le *Touman*, ou *Toman* est une monnoye de compte, ou idéale, qui vaut 20 piaftres de Turquie, & de France

livres 60. " "
Le Sequin Venitien passe pour 4 nadiris - - - liv. 12. " "

Le *Zermabboub* de Turquie, 3 nadiris - - - liv. 9. " "

Le *Min-altun*, est une valeur idéale de la valeur de 2 nadiris - - - liv. 6. " "

L'*Urubié* est une piece d'argent du Mogol, qui vaut 1 nadiri ou 1 piaftre de Turquie - - - liv. 3. " "

Le *Nadiri*, monnoye que Thamas-Kouli-Khan a fait battre, est de la même valeur que l'*Urubié*, ou la piaftre de Turquie - - - liv. 3. " "

L'*Abaffi* vaut précisément 24 sols de notre monnoye: $2\frac{1}{2}$ abaffis font 1 nadiri.

L'*Uzal-tun* est notre piece de 12 sols; 5 font 1 nadiri, & 2 un abaffi.

Le *Chabi* revient à notre piece de 6 sols: c'est la moitié de l'*Uzal-tun* & le quart de l'*Abaffi*: 10 valent un nadiri.

Le *Poul* est une petite monnoye, qui répond au grand aspre de Turquie: 100 valent un nadiri. Le *Poul* vaut 7 deniers & un cinquieme de notre monnoye.

Poids & Mesures.

Les Poids & les Mesures dont on se fert dans la Georgie Persanne pour l'achat & pour la vente des marchandises, sont

Le batman de 6 ocques -- 18 liv. 12 onc.

La livre de $2\frac{1}{2}$ ocq., ou 20 *stils* -- 7-13.

Le *tchirek* de 5 *stils*, ou 250 dragmes,
i. 15. 2 gros.

Le *stil* de 50 dragmes - - - 6. 2.

Le *miscal* de $1\frac{1}{2}$ dragme - i. liv. $\frac{1}{2}$. onc.

La seule mesure pour l'aunage dont on se fert dans la Georgie & dans toute la Perse, s'appelle en Georgien *Adli*, en Arménien *Gaz*, & en Turc *Archin*: 70 *Adlis*, font 100 *Halébis* de Constantinople.

Cependant la mesure de *Tauris* est plus grande, & les 70 *Adlis* font 106 *Halébis*.

O B S E R V A T I O N S.

Le Commerce de la Georgie Persanne ferait très avantageux par lui-même & facile à faire, en établissant à *Batoum* sur la Mer Noire, un Comptoir, & faisant prendre aux marchandises la route d'*Akal-ziké*, qui est la plus belle, la plus courte & la plus sûre pour aller à *Tiflis*; mais un objet encore plus important a fait jeter les yeux sur ce pays-là & exige plusieurs Réflexions.

Les Français établis à Constantinople, à Smyrne, à Alep, font indirectement le Commerce de Perse par le moyen des Caravannes qui apportent dans ces diverses Echelles les marchandises de Perse & enlèvent celles d'Europe. Nos négocians en faisant ce trafic seulement de la seconde main, ne sauraient jamais profiter des premiers prix pour l'achat des marchandises du pays, ni pour la vente des leurs. L'on a cherché inutilement jusqu'aujourd'hui tous les expédiens imaginables & toutes les routes possibles pour parvenir à commercer directement avec

les Persans & l'on n'a jamais peut-être pensé à celle qui ferait la plus praticable. Si l'on examine l'état de la Georgie Persanne, le caractère de ses peuples & la situation de la ville de Tiflis, on trouvera que c'est peut-être le lieu le plus propre à établir une maison de commerce, pour faire celui de la Perse par la Mer Noire qui offre la voye la plus courte & la moins dispendieuse.

La Georgie, comme on l'a dit ci-dessus, est un pays Chrétien, gouverné par un Prince chrétien, & habité par un peuple très doux, très poli & le plus ami des étrangers, qu'il y ait dans toute la Perse. Les Européens & surtout les Catholiques Romains y sont vus de très bon œil & y jouissent d'une pleine & entière liberté. Dans le cours des guerres intestines qui ont ravagé la Perse depuis tant d'années, la Georgie s'est toujours soutenue à peu près dans le même état & s'est moins ressentie qu'aucune autre province de cet Empire, de la calamité des tems: elle est en effet moins exposée que toute autre aux incursions des ennemis.

Tiflis est une ville bien policée, où l'air est excellent; qualité qui en rend le séjour

féjour préférable à beaucoup d'autres: on peut y transporter par la Mer Noire, en prenant la route d'Akalziké, les marchandises d'Europe & les répandre de-là dans toute la Perse avec une extrême facilité, & l'on est également à même de s'y pourvoir des marchandises de Perse & des Indes & de leur donner cours par le Pont-Euxin, en suivant la même route: sa position la met à portée de toutes les villes de Perse, où le Commerce s'est encore soutenu, malgré le malheur des tems.

Guendjé n'est éloigné que de six journées de Tiflis: le territoire de cette ville produit une très grande quantité de soie; on pourrait en acheter aisément chaque année pour la valeur de 150,000 piastres: en tems de paix, le débouché des marchandises d'Europe y est assez considérable.

Chahmaké n'est qu'à huit journées: la soie de cette ville est de meilleure qualité & en plus grande abondance que celle de Guendjé, & l'on trouve à y débiter une plus forte quantité de marchandises d'entrée.

Erivan qui se trouve à la même distance, offre en tems de paix des ressources

immenses pour le commerce d'entrée & de sortie; mais la guerre a réduit cette place dans l'état le plus déplorable.

En dix-huit journées, on se rend à *Tauris*, une des plus importantes villes de Perse, où l'on trouve à acheter abondamment toutes sortes de marchandises de Perse & des Indes & à débiter une quantité prodigieuse de celles d'Europe de toute espèce, comme draps, étoffes d'or & d'argent, satins, velours, or trait, fil d'or & galons, cochenille, indigo, bois de teinture & quincailleries.

La route d'*Erzerum* enfin n'est que de douze journées: chacun fait que cette place est l'entrepôt de toutes les marchandises que les Caravanes portent de Perse à Constantinople, à Smyrne & à Alep, & de celles qu'elles en rapportent.

L'on jugera aisément par ce qui vient d'être dit, que Tiflis est en effet le lieu le plus propre que l'on puisse choisir pour y faire le Commerce de Perse: le caractère du Prince Héraclius qui regne aujourd'hui dans la Georgie doit faire espérer toutes les facilités possibles pour le succès de cette entreprise. Si quelque Puissance en Europe adoptait le projet qui vient d'être

proposé, elle pourrait envoyer à ce Prince des personnes entendues & capables de traiter cette négociation, qui obtiendraient aisément de lui la permission d'établir le principal comptoir dans la Capitale.

Le Prince de Georgie est aidé dans le gouvernement par douze à quinze Sénateurs, choisis entre les plus nobles, les plus riches & les plus savans personnages du pays, & dont l'Envoyé Européen chargé de traiter avec ce Prince pourrait facilement captiver les bonnes grâces. Les Georgiens aujourd'hui très dépourvus d'argent, verraient avec un plaisir extrême l'établissement d'un Commerce qui en ferait circuler dans le pays une très grande quantité, & les marchands de toutes les villes voisines dont on a parlé, apprendraient à peine la venue des Européens à Tiflis, que l'appât du gain, & la nouveauté les engageraient à leur porter avec empressement toutes les marchandises du pays & à venir acheter celles des Européens.

Quand on aurait obtenu du Prince la permission de résider à Tiflis & que l'on aurait pris avec lui toutes les mesures nécessaires pour la sûreté, la liberté &

la protection de ce commerce, on pourrait établir le chef-lieu dans cette Capitale: le Directeur y résiderait avec le titre d'Envoyé ou de Consul & y ferait une figure convenable à son état: il aurait sous lui des Négocians entendus pour gérer les affaires, & ceux-ci pourraient entretenir dans les diverses villes, où l'on voudrait étendre le commerce, des Facteurs pour y vendre les marchandises d'Europe, acheter les retours & avoir soin de les faire transporter à Batoum qui est l'échelle la plus convenable. Il faudrait que le Facteur établi à Batoum, fût muni de quelque commandement de la Porte, qui le mît à l'abri des insultes & des avanies des Officiers Turcs, & à la faveur duquel il pût veiller librement à l'embarquement & au débarquement des marchandises, sans être inquiété. Il serait aussi à propos que ces Facteurs fussent des gens du pays, ou des Européens qui possédassent parfaitement la langue & qui pussent tenir lieu des gens du pays.

Les Nations qui trafiquent à Tiflis, sont les Georgiens, les Arméniens & les Persans. La manière de traiter avec ces derniers est à peu près la même qu'avec les Turcs. Les Arméniens & les Georgiens

sont d'un commerce un peu difficile; ils sont scrupuleux, superstitieux & se scandalisent très facilement. On ne doit pas oublier de dire que pour bien débiter dans ce pay-là & commencer d'accréditer la nation, il faudrait que les négocians que l'on mettrait à la tête de ce Commerce, fussent des gens d'une probité reconnue, riches & en outre coulans dans les affaires, qu'ils eussent de bonnes mœurs & remplissent avec la plus scrupuleuse exactitude les devoirs de la religion romaine: ce dernier article surtout est indispensable pour réussir auprès d'un peuple religieux, extrêmement attaché à la religion chrétienne, méprisant souverainement tous ceux qui paraissent en négliger tant soit peu l'observance & les traitant de Luthériens & de Calvinistes, sans comprendre le sens de ce qu'ils disent, mais uniquement parce que leurs prêtres & les moines Italiens ne leur en parlent qu'avec horreur.

Pour donner des idées encore plus précises & mettre le Ministère à même de calculer ce projet avec plus de solidité, on finira cet article par un détail des Douanes, & autres droits & des frais de transport.

A *Batoum*, il n'y a point de Douanes d'entrée ni de sortie par mer, mais seulement un Droit de 2 piastres par chaque charge de cheval sur toutes les marchandises qui entrent & qui sortent par terre: à *Akalziké* la Douane d'entrée & de sortie est de 5 pour cent & de 6 à *Trebisonde*: à *Erzerum* les Arméniens & tous les Raïas payent également 6 pour cent: mais on croit que dans toutes ces places qui appartiennent aux Turcs, on pourrait se prévaloir des privilèges accordés aux François & aux autres nations Européennes par le Grand-Seigneur & réduire la douane à 3 pour cent en vertu des Capitulations. A *Tauris*, à *Erivan*, à *Guendjé*, à *Chahmaké* & dans toutes les places de la domination des Persans, on paye la douane sur le pied de 5 abassis (6 livres) par charge de cheval: à *Tifflis*, il n'y a que le droit de *Badge*, à raison de 2 pour cent.

Lorsque l'on achete de la soie des Persans & autres sujets de Perse, on paye le droit de *Mizan*; savoir, à *Guendjé* 3 abassis (3 liv. 12 sols) par livre (7 ₰ 13 onc.); à *Chahmaké* 2½ abassis (3 livres) & à *Tifflis* 5 chahis, (1 liv. 10 sols) par batman de 6 ocques (18 ₰ 12 onc.)

Lorsque la soie sort du pays, elle n'est plus sujette au droit de *Badge*; mais celle qui y entre, paye ce droit sur le pied de 3 nadiris (9 livres) par chaque 24 batmans, (450 ₰.) L'on peut éviter cette dépense en faisant passer la soie directement de *Guendjé* & de *Chahmaké* où on l'achette, en droiture à *Akalziké*, & de-là à *Batoum*, sans la faire passer à *Tifflis*. Mais lorsque ce plan serait bien digéré & que l'on voudrait le mettre à exécution, la personne chargée de cette négociation pourrait traiter pour tous ces Droits, & prendre les arrangemens nécessaires pour régler les dépenses de négoce & diminuer les frais autant qu'il serait possible.

De *Batoum* à *Akalziké*, on transporte les marchandises sur des chevaux: la charge de chaque cheval est de 20 batmans (375 ₰) & coûte 10 iselottes, qui font 7½ piastres de Turquie (22 liv. 10 sols). On en trouve souvent de retour à meilleur marché. D'*Akalziké* à *Tifflis*, le chemin étant beaucoup plus beau, le cheval porte 24 batmans (450 ₰) & coûte-là 7 iselottes, faisant 5¼ piastres (15 livres 15 sols) & même beaucoup moins, lorsque l'on peut profiter des chevaux de retour. A *Tifflis* l'on voit

journallement arriver des Caravannes de *Guendjé*, de *Chahmaké*, d'*Erivan*, de *Tauris* & d'*Erzerum*: on y trouve beaucoup de chevaux & de chariots à très bon compte, & tous les mois il part 150 à 200 bonnes voitures pour *Erivan*, *Tauris* & *Erzerum*, que l'on peut louer pour très peu de chose.

LA PROVINCE DE TRÉBISONDE,

OU

LA CÔTE DES LAZES.

LA Côte des *Lazes* s'étend le long de la Mer Noire, depuis *Rizé* jusqu'à *Kirrisoun*, anciennement *Cérifonte*, inclusivement.

Ses Places maritimes sont *Trébisonde*, *Rizé*, *Haspié*, *Triboli* & *Kirrisoun*.

Dans les terres sont les villes d'*Of*, *Surminé*, *Gumuche-Khana*, & le bourg de *Khuré*, auprès duquel on trouve les mines inépuisables de cuivre, qui fournissent de ce métal à tout l'Empire Ottoman.

Les troubles continuels qui regnent à

Trébisonde depuis tant d'années, ont rendu insensiblement *Rizé*, la plus florissante ville de commerce de cette province: ainsi c'est par elle que l'on commencera cet article.

R I Z É.

Cette ville est située à trois milles d'un Port forain, dont l'entrée est exposée au Nord-Est; il est large & profond & peut contenir de très gros navires & même des vaisseaux de guerre: les bâtimens y souffrent un peu, lorsque le vent d'Est regne, parceque le Port est découvert du côté du Levant: le fonds en est de sable: la ville n'est pas grande, mais contient au moins 30,000 habitans, parmi lesquels 3 à 4000 *Raïas*: il n'y a point de Juifs.

Le Commerce maritime de *Trébisonde* se fait souvent par *Rizé*, lorsque la guerre intestine qui ravage la première de ces villes, empêche les bâtimens d'y aborder; alors ils apportent leurs marchandises à *Rizé*: celles qui ont payé la douane dans celle-ci ne payent rien à *Trébisonde*, de même que celles qui ont acquitté les droits à *Trébisonde* en sont affranchies à *Rizé*.

Commerce d'Entrée.

20 Ballots de Draps Londrins seconds de 2 $\frac{1}{2}$ à 3 piastres le pic: quelque peu de Nîmes. Les Draps Anglais & Hollandais y ont peu de cours.

10 à 12000 pics de Serges impériales, de 30 paras le pic.

8 à 10,000 pieces de Bours de Magnésie, de 60 à 90 paras la piece.

1000 à 1200 pieces de Coutnis de Brouffe, de 14 à 15 piastres la piece; & autant de ceux de Constantinople, de 10 à 11 piastres.

500 pieces de *Dulbents* ou Mouffelines appelées *Dévé-taban*, de 18 à 19 piastres la piece.

Le commerce des Toileries, comme *Bocassins*, *Astars*, *Indiennes* est immense.

1000 à 1200 Turbans noirs, appelés *Poches*; ils viennent de Brouffe & se vendent de 20 à 22 piastres.

1000 Bonnets de Tunis; 500 de grands, de 80 à 90 paras, & autant de petits, de 55 à 60 paras.

15 à 20000 Bonnets de France; il faut en porter plus de grands que de petits: les premiers de 50 à 60 paras, & les autres de 35 à 40.

3 à 4000 Ceintures de laine rouge de Gerbé, de 55 à 60 paras.

1000 *Châls* blancs de serge de laine de Gerbé, pour envelopper la tête, de 65 à 70 paras.

5 à 6000 *Châls* rouges pour le même usage, qui viennent du Caire, de 45 à 50 paras.

1500 Cabans de laine, de Salonique, dont 500 grands de 11 à 12 piastres & même de 14, avec la pluche; 500 Saute-en-barque, à 6 piastres & autant de petits, sans manche, en forme de camisolle, de 2 à 2 $\frac{1}{2}$ piastres la piece.

2000 paires de *Babouches* jaunes, avec les chauffons appelés *mests*, de 70 à 80 paras; un pareil nombre avec d'autres chauffons appelés *Terlik*, de 60 à 65 paras l'assortiment; & 5 à 6000 paires de Bottes noires de 2 $\frac{1}{4}$ à 3 piastres la paire.

1000 Couvertures de Yamboli, de 4 piastres la piece.

20 Balles de *Pechtmais* ou serviettes bleues du Caire: la balle de 500 de 15 à 20 paras la piece, suivant la qualité.

5 à 6000 quintaux de Lin d'Egypte, de 23 à 24 piastres le quintal: il sert à la fabrication de ces fameuses toiles de Tré-

bifonde, dont nous parlerons à l'article de *Sortie*.

7 à 8000 quilots de graine de Lin, de 22 ocques l'un, de 80 à 90 paras le quilot.

Quelque peu d'Indigo & d'autres teintures.

25 à 30 quintaux de Poivre, de 80 à 90 paras l'ocque.

5 à 600 quintaux de Gingembre, de 20 à 25 paras l'ocque.

Les Epiceries fines y ont peu de débit.

50 à 60 fardes de Caffé Moka, il n'y en vient point de celui de France; tout le Caffé passe en contrebande. Il vaut de $2\frac{1}{2}$ à 3 piastres l'ocque.

30 à 40 quintaux de Sucre en petits pains: cet article donne un bénéfice de 25 à 30 pour cent sur le prix de Constantinople.

200 à 250 quintaux d'Etain, de $2\frac{1}{4}$ à $2\frac{1}{2}$ piastres l'ocque: le Sel ammoniac pour l'étamage s'y vend en proportion comme en Crimée.

3 à 400 quintaux de Plomb, de 10 à 12 piastres le quintal.

10 à 12 barrils de Mercure, pour plusieurs usages & surtout pour la dorure.

50 à 60 caisses d'Acier, qui s'y vend avec un très grand avantage.

1500 à 2000 quintaux de Fer en barre de Romélie, de 13 à 14 paras l'ocque.

8 à 10,000 fers de cheval avec les clouds: ils viennent de Romélie en gros à 35 paras, & en détail 45 l'assortiment: ceux du pays ne valent rien.

La Poudre à tirer vient en contrebande de Constantinople. Si l'on pouvait y en porter, le débit irait à 200 quintaux: la bonne poudre de France s'y vendrait 2 piastres l'ocque.

100 à 150 quintaux d'Encens, de 60 à 65 paras l'ocque.

5 à 600 caisses de Savon de Candie, de 18 à 20 paras, & autant de celui de Smyrne de 12 à 13 paras l'ocque.

1500 à 2000 quintaux d'huile de Metelin, de 12 à 13 paras l'ocque.

25 à 30,000 ocques de Tabac de Salonique, de 20 à 22 paras & jusqu'à 24 l'ocque.

5 à 6000 ocques de Tabac de Russie, de 11 à 12 paras & jusqu'à 15.

5 à 600 couffes de Riz du poids de 110 à 120 ocques; 200 du Caire & 400 de Philippopoli; le premier de 60 paras

190 COMMERCE DE LA

le quilot de 10 ocques, & le second de 40 à 42.

150 sacs de *Kenas*, de 120 ocques l'un, de 10 à 12 paras l'ocque.

50 à 60 ballons de Papier de 24 pour les fenêtres. Cet article donne un grand bénéfice; il se vend en détail jusqu'à 5 paras la main.

Les Pelleteries font un article assez considérable; on y débite chaque année environ 1000 pellisses de *Nafé*, de 30 à 40 piastrés; autant de *Gueudjen* de diverses qualités, de 16 à 22 piastrés; 7 à 800 Pellisses de chat, de 8 à 9 piastrés, & environ 1500 Pellisses de moutons, de 6 à 7 piastrés. La plupart de cet Pelletteries viennent de Crimée. Les maisons Européennes établies à Caffa pourraient spéculer sur cet article.

4 à 500 quintaux de *Pasturmas*, ou viande salée, qui vient de Caffa & de Kily, de 6 à 7 paras l'ocque, en gros; & de 10 en détail.

Le Commerce des fruits secs, figues & raisins y est très considérable: il en vient 7 à 8 chargemens de Constantinople & se vendent comme en Crimée.

Des Olives noires, dont le débit est

M E R N O I R E. 191

d'environ 1000 quintaux, de 4 à 5 paras l'ocque.

100 à 150 barrils d'Olives vertes, conservées dans l'huile, de 13 à 14 paras l'ocque.

2 à 300 quintaux d'Eau ou Jus de limon: cet article donne un profit immense.

Quelques chargemens de limons & d'oranges; les premiers se vendent de 12 à 13 piastrés le millier & les oranges de 2 à 3 paras la piece.

8 à 10,000 ocques de Beurre de deux qualités, la première de 20 à 22 paras, & la seconde de 15 à 16.

5 à 6000 ocques de Miel, de 10 à 12 paras l'ocque.

Ces deux derniers articles viennent des Etats du Khan.

Le pays ne produit point suffisamment de Grains pour la subsistance des habitans; il vient de dehors chaque année 12 à 15 chargemens de bled, d'orge & de millet; les deux premiers articles viennent des environs du Danube & le millet de Crimée, d'où il s'expédie aussi quelques chargemens de bled en contrebande. (Voyez à l'article de Crimée, pag. 82 & suivantes).

Le dernier voyage que font les bâtimens de Rizé avant la clôture de la navigation, c'est-à-dire en Octobre & Novembre, est pour l'achat des denrées & des provisions d'hiver. On peut y comprendre trois ou quatre chargemens de sel de Crimée & de Valachie.

Commerce de Sortie.

Les Toiles sont le principal article de sortie de Rizé: c'est un objet de plus de 500,000 piastras: elles sont connues sous le nom de *Toiles de Trébifonde* & se répandent dans tout l'Empire Ottoman. Elles sont de trois qualités différentes; la plus haute passe en Egypte pour les voiles des femmes; la seconde passe à Constantinople & à Alep, & la dernière se débite à Bagdad, dans la Syrie & au Caire pour les chemises grossières des Arabes. Le prix de ces toiles sur le lieu est de 10 à 30 paras le pic: à Constantinople elles valent de 18 à 50 paras suivant la qualité; elles se vendent à proportion dans les pays plus éloignés.

Il sort de Rizé une quantité prodigieuse de Cuivre ouvré & en lingots, dont

dont toute la Province de Trébifonde est une source intarissable.

40 à 50,000 ocques de cire, moins belle & moins nette que celle de Crimée: on l'achete brute sur le lieu de 28 à 30 paras l'ocque; mais le déchet est considérable: elle paye 20 paras de Nolis par quintal pour Constantinople, où elle passe.

5 à 6000 beaux cuirs de bœufs & 1000 à 1500 cuirs de buffles, dont la qualité & le poids-déterminent le prix, qui est à peu près le même qu'en Crimée.

Le chanvre est un article considérable: il en passe chaque année 12000 quintaux de non travaillé à Constantinople, de 4 piastras le quintal, & 3 à 4000 quintaux en filasse, de 6 piastras le quintal.

10 à 12 chargemens de noisettes & de noix; les noisettes de 90 à 100 paras le quintal & les noix de 10 à 12 paras le millier.

30 à 40,000 quintaux de *Nardenk* de deux sortes, de 6 à 7 paras l'ocque.

O F.

C'est une ville dans les terres à 6 lieues de Rizé & à 3 ou 4 de Trébifonde: elle

contient 50,000 habitans, parmi lesquels il y a beaucoup de gens de Loi.

S U R M I N É.

Petite ville assez éloignée de la mer, à 3 lieues de Rizé: on y compte 10 à 12000 habitans.

Ces deux villes tirent tous les articles dont ils ont besoin de Rizé, où elles envoient les marchandises de leur crû. La consommation de celles d'entrée dans ces deux places double à peu près la quantité que l'on a déterminée en parlant du Commerce de Rizé.

Entre Rizé & Surminé, il y a un petit Port appelé *Espet*, qui ne peut contenir que des petits bâtimens. Les gros ne peuvent pas y demeurer en hiver: ils n'y entrent pas même en été sans une nécessité absolue: le fond est de roche.

T R É B I S O N D E.

C'est la ville la plus considérable qu'il y ait sur les bords de la Mer Noire: on y compte environ 100,000 habitans, parmi lesquels près de 10000 Raïas. Il n'y a point de Juifs: elle est située dans une

Rade qui n'est pas du tout sûre: aux environs sont trois petits Ports dont le meilleur est celui que l'on appelle *Platana*.

Cette ville était autrefois plus florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui: les guerres intestines que l'ancienne querelle de la XXV^e & de la LXIV^e Compagnie des Janissaires a occasionnées, ont réduit cette ville dans l'état le plus déplorable. Utchendji-Oglou-Omer-Pacha & He-kim-Oglou-Ali-Pacha étaient successivement parvenus à appaiser les troubles par les exemples les plus effrayans des exécutions sanguinaires & la discipline la plus sévère; mais en 1758 & 1759, le désordre s'est renouvelé plus que jamais, au point que le Commerce de cette Place a été totalement interrompu. Les habitans n'osaient sortir de leurs maisons; l'herbe croissait dans les rues, dans les marchés, & un très grand nombre d'habitans, surtout les Raïas, ont été forcés d'abandonner la ville & d'aller chercher leur repos & leur sûreté à Caffa, à Rizé & dans d'autres places.

Commerce d'Entrée.

Trebifonde est de toutes les villes de

la Mer Noire celle dont le Commerce est le plus étendu & le plus avantageux dans les tems de tranquillité. Il n'y a aucune sorte de marchandise que l'on ne trouve à y vendre avec bénéfice: son Commerce est le même que celui de *Rizé*, avec cette différence que *Trébifonde* consume une plus grande quantité de tous les articles que l'on a indiqués: on peut donc s'en rapporter à ce qui a été dit ci-dessus. On se borne à ajouter ici un détail des marchandises propres à *Trébifonde* & qui n'ont que peu ou point de cours à *Rizé*.

Les Etoffes de soie de *Scio* & de *Venise* y ont un débit très considérable; elles s'y vendent avec bénéfice & donnent le même profit qu'en *Crimée*: on pourrait y introduire nos étoffes & nos dorures de *Lyon*; la ville est assez riche pour espérer d'en débiter une assez grande quantité. On se contente d'exhorter ceux qui entreprendront le Commerce de la Mer Noire à en faire au moins un petit essai.

Les Epicerie fines, comme *Cannelle*, *Geroffles*, *Muscade* y ont un grand débit; il serait plus avantageux de les vendre en détail qu'en gros. On pourrait avoir des

facteurs en boutique pour vendre à petites parties toutes les marchandises qui exigent du détail.

Comme la Porte Ottomane a défendu l'exportation du *Caffé* dans la Mer Noire; on pourrait le faire venir à *Trébifonde* & à *Rizé* en tems de tranquillité par les Caravannes de *Smyrne*, & une de ces deux villes servirait de place d'entrepôt pour le répandre de-là dans toute l'étendue de la Mer Noire, & en verser une grande quantité à *Batoum* pour l'expédier dans la *Mingrelie*, les deux *Georgies* & de-là en *Perse*. L'on pourrait encore le mettre dans des tonneaux à deux fonds, qui seraient remplis d'autres marchandises aux extrémités.

Il s'y vend aussi une grande quantité d'*Indigo*, de *Cochenille* & de *Bois de teinture*, qui y viennent de *Smyrne*, ainsi que les *Epicerie* par les Caravannes, & que l'on pourrait y porter directement de *Constantinople* par la Mer Noire avec moins de frais & plus d'avantage.

Les *Quincailleries* y réussissent assez bien: on ne risquerait rien d'y en porter tous les ans 7 à 8 caisses, composées des mêmes articles indiqués pour la *Crimée*.

L'horlogerie pourrait y prendre faveur; on y vendrait aisément & avec bénéfice 5 à 600 montres d'argent de 45 à 50 piaſtres, & 100 à 150 montres d'or de 100 à 120 piaſtres ſuivant les occasions: mais il faudrait observer de n'y en porter qu'un petit nombre à la fois, avec les cadrans d'émail, dont les heures ſoient en chiffres arabes, & quelques autres avec les caractères Arméniens.

On ne comprend dans cet article du Commerce d'Entrée de Trébifonde que ce qui vient par la Mer Noire. Le trafic de cette Place avec la Natolie & la Perſe eſt immense. Les Caravannes de Smyrne, d'Alep, de Damas, de Diarbekir, de Tokat, d'Erzerum, de Van, de Kars, de Tauris & de Tiflis y portent une quantité prodigieuſe de toutes ſortes de marchandises, que l'on ne regarde point comme du reſſort de la Mer Noire, mais qui ſeraient pour nous des articles de ſortie dont on pourrait faire des retours.

Commerce de Sortie.

Le Cuivre eſt le principal article de ſortie de Trébifonde: les marchands de cette ville ſe le procurent aux Mines à

raison de $2\frac{1}{4}$ piaſtres le batman de 6 ocques. Ils le raffinent & le vendent $3\frac{1}{2}$ piaſtres, ce qui revient à 11 ſols 8 deniers de France la livre de notre poids. On en fait des envois dans l'étranger. Le cuivre ouvré dont on débite auſſi une quantité énorme, ſe vend à raison de 30 paras l'ocque, ou 15 ſols de France la livre, pour les grands ouvrages comme chaudières, chaudières, marmites, caſſeroles, poêlons, baſſins, cuvettes &c. Les petits ſe vendent à piece. Tous les ans un vaiſſeau de guerre du Grand-Seigneur vient à Trébifonde charger du Cuivre en lingots ou en pains; il en enleve pour le Beilik 12000 quintaux, qui ſont le produit de la dixme des Mines. Le reſte du chargement ſe fait pour le compte des particuliers.

Il ſort de Trébifonde & de ſon territoire une prodigieuſe quantité de ces toiles dont on a parlé à l'article de *Rizé*: elles ſont du même prix.

Une plus grande quantité de cire qu'à *Rizé*, le prix en eſt le même.

L'article des cuirs de bœufs & de buffles eſt très conſidérable.

Il ſort encore de cette ville 15 à 20

chargements de noix & de noisettes, poires seches, dattes noires & *nardenk*.

GUMUCHE-KHANA

Est une petite ville à 18 lieues de Trébisonde, qui s'est formée peu à peu par le concours des gens qui sont venus travailler aux Mines du voisinage. Toutes les montagnes qui sont autour de cette ville renferment des Mines d'or & d'argent. Il y en a trois d'or pur, & plusieurs autres qui donnent de l'argent mêlé de quelque peu d'or. Tout homme arrivant-là, peut travailler à ces Mines, & en obtient facilement la permission de l'officier de la Porte qui en a la direction; mais on ne peut vendre qu'au *Miri* ou au *Fisc*: toute la matiere que l'on retire, doit être portée chez le Directeur, qui ne paye l'argent coupelé sur le lieu qu'à raison de 19 aspres, ou 6 paras 1 aspre la dragme (9 sols 6 den. le gros, ou 3 liv. 10 sols l'once) & l'or pur en poudre sur le pied de 3 piastres le misal d'une dragme & demie: ce qui revient à 6 livres de France le gros. C'est-là le droit que le Grand-Seigneur se réserve; il monte à environ 30 pour cent en évaluant ces métaux à leur prix ordinaire.

naire. Cependant il passe beaucoup d'or & d'argent en contrebande, & le Directeur lui-même ferme les yeux, moyennant une petite retribution. Tous les trois mois il y a une Caravane pour Constantinople, qui part pour porter au Grand-Seigneur le produit des Mines qui entre dans le trésor & n'en sort que pour aller à la monnoye. Ces Mines commencent à s'épuiser; il n'y a plus aujourd'hui que 18 fourneaux qui travaillent. La petite ville de *Gumuche-Khana* située à la source de toutes ces richesses, s'agrandit tous les jours & devient florissante: L'opulence des mineurs en a fait un séjour agréable: à mesure qu'ils s'enrichissent, ils cherchent à se procurer toutes sortes de commodités & de plaisirs; le luxe même a commencé de s'y introduire: plusieurs mineurs même s'y établissent après avoir fait fortune & d'autres y dissipent tout le profit qu'ils y ont fait.

L'on peut débiter à *Gumuche-Khana* une certaine quantité de marchandises d'entrée dont on a parlé à l'article de *Rizé*, & qui s'y vendent avec avantage.

Le territoire de cette ville produit beaucoup de cire & de miel, que l'on porte à Trébisonde.

KHURÉ

Est un bourg de 4 à 500 maisons, éloigné de quatre journées de Trébisonde. C'est dans son territoire que sont les Mines inépuisables dont on tire tout le cuivre qui va à *Trébisonde*, à *Rizé*, à *Haspié* & à *Triboli*. Il est de même permis à chacun de travailler à ces Mines, moyennant la dixme des métaux en nature que l'on paye au Grand-Seigneur. On trouve souvent avec le cuivre de l'or & de l'argent dont on fait la séparation à l'ordinaire: on est obligé de vendre les métaux précieux au *Miri*, au taux ci-dessus; c'est le Directeur de *Gumuche-Khana* qui a l'administration générale de toutes les Mines de la province. Il n'y a à *Khuré* aucune espèce de commerce.

HASPIÉ

Est un petit village habité par les plus méchants habitans de toute la Côte: aussi les Capitaines l'évitent-ils autant qu'il leur est possible, d'autant que la rade n'est pas sûre. C'est pendant l'été le lieu d'entrepôt du cuivre de *Khuré*, parce qu'on le transporte de-là à *Haspié*, qui

n'en est éloigné que de deux journées, & de-là par mer à *Trébisonde*; les frais sont peu de chose. Il y a très peu de commerce.

TRIBOLI

Que l'on appelle aussi *Tripoli*, est un bourg à 8 lieues Sud-Est de *Trébisonde*, dans une rade peu sûre, où les bâtimens ne peuvent pas hiverner. On y débite quelques marchandises d'entrée.

Le principal Commerce de sortie est le vin rouge que produit son territoire: il a du corps & de la force & vaut sur les lieux de 3 à 4 paras l'ocque (4 sols la pinte).

Le cuivre y est en très grande abondance.

3 à 400 ocques de cire assez bonne, de 38 à 40 paras l'ocque.

Quelque peu de soie fine de 5 à 6 piastres l'ocque.

Plusieurs chargemens de fruits secs.

KIRRISOUN

Autrefois *Cerifonte*, ville du Royaume de Pont, d'où *Lucullus* apporta les premiers cerisiers en Italie, qui de-là se sont

répandus dans toute l'Europe, comme les abricots qui viennent d'Arménie, & les pêches de Perse. C'est une ville assez grande à 8 lieues à l'Ouest de *Triboli*. Son Port est bon pour les petits bâtimens; mais les gros ne peuvent gueres y aborder. Cette ville contient 25,000 habitans.

Les marchandises d'entrée dont on a parlé à l'article de Rizé, y ont cours; le débouché en est assez considérable & le prix à peu près le même.

Le territoire de cette ville fournit une grande quantité de soie de la même qualité & du même prix que celle de *Triboli*.

Le Commerce des fruits secs y est immense; les cerises croissent en grande abondance dans les environs: on croit que le nom de ce fruit tire son origine de celui de cette ville, si même il ne lui a pas donné son nom.

OBSERVATIONS.

Les Poids & les Mesures sont les mêmes dans cette province que dans le reste de la Turquie.

La Monnoye la plus commune est celle du Grand Seigneur, de toute espece & au

même prix que dans la Capitale de l'Empire Ottoman; la monnoye de Perse y a cours aussi, mais elle y est plus rare. Les sequins Venitiens y passent assez couramment & la sevillanne s'y vend au poids de la matiere. Toutes les autres monnoyes n'y font point connues.

Il y a environ 30 ou 35 ans, en 1725 ou 1730, que l'on avait imaginé d'établir des Français à Trébifonde & d'y faire venir des marchandises de Perse par Erzerum, pour les transporter de-là par la Mer Noire à Constantinople. On aurait par ce moyen épargné des grands frais, lesquels sont inévitables, quand ce Commerce se fait par Smyrne & par Alep.

Plusieurs difficultés empêcherent alors l'exécution de ce projet & la discorde civile qui regne dans cette ville depuis tant d'années le rend aujourd'hui absolument impraticable; les Négocians n'y trouveraient ni sûreté, ni liberté, ni protection, trois points sans lesquels aucune sorte de Commerce ne peut se soutenir. L'expédient proposé de faire le Commerce de Perse par la Georgie, leve tous les obstacles & paraît préférable à tous égards: il serait imprudent de tenter le moindre trafic à Trébifonde avant que la tranquil-

lité y soit parfaitement rétablie. Il y a deux ans, en 1760, les troubles duraient encore; la guerre s'y était rallumée avec plus de fureur que jamais & le Commerce y était presqu'entièrement anéanti. Il est par conséquent impossible dans ces tems de calamité, d'avoir des avis certains du prix actuel de marchandises ni de la quantité que l'on doit y emporter. Ce que l'on vient de dire du Commerce de Trébisonde suppose des tems plus heureux & des circonstances plus favorables; on a voulu seulement donner une idée de ce que l'on pourrait entreprendre si le Ministère Ottoman parvenait quelque jour à y rétablir le bon ordre. C'est pour cela que l'on s'est beaucoup plus étendu sur Rizé, qui est aujourd'hui l'échelle la plus fréquentée de cette Côte, dont le commerce est de la même nature que celui de Trébisonde, & la seule où l'on pourrait former un établissement Européen avec quelque solidité.

Les bâtimens affectés à la Côte des Lazes sont trois gros navires à trois mâts appellés *Sambéquins* de 10 à 12000 *quilots* de portée de 22 ocques chaque. (Environ 400 tonneaux); 22 *Saïques*, de 5 à 6000 *quilots*, & à peu près 40 petits bâtimens appellés *Melexés*.

Le Nolis des diverses marchandises est à peu près le même qu'en Crimée & se soutient presque toujours au même taux. Quand on nolisé un bâtiment en entier, c'est la rareté ou l'abondance de ces bâtimens qui détermine le prix du fret.

CÔTE DE NATOLIE

JUSQUES À

CONSTANTINOPLE.

TOUTES les villes qui bordent cette Côte depuis *Kirrisoun* jusqu'à Constantinople, à l'exception de quelques-unes, font assez peu de Commerce d'Entrée, lequel est le même que celui de Rizé.

Celui de Sortie ne consiste qu'en fruits secs & frais, en bois de construction & de batiffe.

Nous ne ferons ici mention que des villes qui méritent quelque attention.

Ounia. Cette place est la principale Echelle du Commerce de *transit* de *Tocat*; on y embarque la majeure partie des *Bocassins* qui s'y fabriquent.

Il en sort 35 à 40,000 quintaux de

chanvre dont le prix est de 4 à 4½ piastres le quintal non travaillé, & de 6 piastres en filasse.

Une assez grande quantité de foie, la qualité en est bonne, depuis 5½ à 6 piastres l'ocque.

Une grande quantité de cuirs de bœufs & de buffles de très bonne qualité, dont la grandeur règle le prix.

Samfoun; cette place n'a rien de remarquable qu'une tour célèbre qui est ordinairement le tombeau de ceux que l'on veut faire périr sans les condamner à mort. Il n'y a d'autre Commerce d'Entrée que quelque peu de denrées, & celui de Sortie est le même que celui d'*Ounia*. C'est la place d'entrepôt des toileries d'*Anafia*.

Keupru-Aghzi. Son principal commerce est avec *Sinople*: on y porte quelque peu de denrées.

Il en fort une trentaine de chargemens de fruits frais & secs, comme pommes, poires, châtaignes, noix, cerises & prunes seches.

5 à 6 chargemens d'ouvrages de bois de toute espece.

Cette place est l'entrepôt d'une partie des toileries de *Kastambol*. Il n'y a point de Douane.

Guerzé est une petite ville de 5 à 6000 habitans: on y peut débiter avec avantage une petite quantité de marchandises d'entrée: savoir;

2 Balles de Draps.

1 Caisse de Fez ou Bonnets.

500 Ceintures de laine de Gerbé.

500 Chals.

Quelques Turbans de foie, appelés *Poches*.

150 à 200 Pellisses de Gueudjen.

4 à 500 ocques de Caffé.

Ces marchandises viennent de *Sinople*.

4 à 5 chargemens de millet.

2 chargemens de Pasturmas.

2 chargemens de sel.

1 à 2 chargemens de tabac grossier de *Romelie* & de *Rulie*.

1 chargement de noisettes, olives noires, figues & raisins secs des plus basses qualités.

Ces marchandises y valent comme à *Rizé*.

Le Commerce de Sortie de cette place sont les fruits & les bois de construction & de batisse, qui y sont à bon prix.

S I N O P L E

Est une grande ville bien peuplée d'en-

viron 60,000 habitans, parmi lesquels on compte 3 à 4000 Raias Chrétiens: il n'y a point de Juifs. Son port est sûr & spacieux, & les vaisseaux de guerre du premier rang peuvent y entrer & hiverner. Son commerce est considérable.

Commerce d'Entrée.

20 Ballots de Draps Londrins seconds, de 2 $\frac{3}{4}$ à 3 piastres le pic.

50 à 60 pieces de Camelots de France unis & rayés, de 35 à 36 paras le pic.

12 à 15000 piastres d'Etoffes de soie de Venise & de Scio de diverses especes.

4 à 5000 piastres de Satin de Venise. La même observation pour nos Etoffes de France.

2 à 3000 pics de Serges impériales, de 31 à 35 paras le pic.

1000 Bours de Damas, de 8 $\frac{1}{2}$ à 9 piastres la piece.

1000 Coutnis de Brouffe, de 14 à 15 piastres la piece.

4, à 5000 *Anterists* ou Vestes de dessous, de Magnésie très grossieres, tout fil, rembourrées de coton, longues & courtes, de 90 à 100 & de 55 à 60 paras la piece.

1000 pieces de *Hassé-Dulbents*, de 14 à 15 piastres la piece de 24 pics.

2 à 3 caisses de Bonnets de Tunis de basse qualité; les grands de 70 à 75 paras, les petits de 45 à 50 paras.

4 caisses de Bonnets de France, les grands de 60 à 65, les petits de 35 à 40 paras.

4 à 5000 Ceintures de *Gerbé* rouges & vertes de 50 à 55 paras l'une.

30 Balles de *Pechtmals* bleus du Caire, de 500 pieces chaque balle, & de 15 à 20 paras la piece.

5 à 5000 *Châls* rouges du Caire, de 45 à 50 paras.

8 à 10000 piastres de galons légers & de dentelles d'or. La même observation pour nos dorures de France.

5 à 6000 piastres de fil d'or & d'argent; le premier de 24 à 25 paras le miscal d'une dragme & demie.

2000 Couvertures de laine de Yamboli, des plus communes, depuis 3 jusqu'à 5 piastres.

2 à 300 Cabans ou Capotes de Salonique, de 10 à 11 piastres les simples, & ceux avec la pluche jusqu'à 13.

Autant de Saut-en-barques, à 6 piastres.

Autant de petits fans manches, à 2 piaftres.

1500 à 2000 Culottes d'*Abas* de Salonique, depuis 51 jusqu'à 60 paras, suivant la qualité.

4 à 5000 pieces de toiles des Dardanelles, dont on fait des voiles & que les payfans emploient pour faire des culottes, de 70 à 75 paras la piece.

5 à 600 Couvertures d'indienne, de Smyrne, rembourrées de coton, des plus communes, à 4 piaftres la piece.

1000 Feutres de Crimée appellés *Ketchés*, de basse qualité, de 55 à 60 paras l'un.

2000 paires de *Babouches*, dont 1000 avec les *Mests* de 70 à 80 paras, & 1000 avec les *Terliks*, de 55 à 60 paras la paire.

2000 paires de Bottines noires avec les fers, à 3 piaftres.

1000 paires de Bottines jaunes sans fers, de 110 paras à 3 piaftres.

2500 à 3000 piaftres de foye teinte en laine de diverses couleurs pour la broderie & autant de blanche pour les rayes des chemises, de 8 à 9 aspres la dragme en détail.

Autant de foye filée de toutes couleurs

pour la couture, de 9 à 10 aspres la dragme.

Cordonnets de soie pour border les habillemens, de 22 à 23 paras le paquet.

150 à 200 balles de coton de Smyrne.

100 à 150 quintaux de Lin gris du Caire, de 9 à 10 paras l'ocque.

2 à 3 petits chargemens de graine de Lin, de 80 à 90 paras le *quilt*.

Les Teintures sont un petit objet: si l'on pouvait fournir par *Sinople* les villes de *Kastambol*, *Amasia* & *Tokat* qui en emploient beaucoup, cet objet deviendrait important.

5 à 6000 piaftres d'Epicerie de toute espece qui s'y vendent avec bénéfice.

30 à 40 fardes de *Caffé-Moka*, de 90 à 100 paras l'ocque.

50 à 60 quintaux de Sucre de France en petits pains.

Beaucoup de Sucre d'Egypte: il est d'un jaune doré & vaut de 40 à 45 paras l'ocque.

3 à 400 quintaux d'Etain, de 80 à 90 paras l'ocque.

5 à 6 caisses d'Acier.

5 à 6000 quintaux de Fer, de 10 à 11 paras l'ocque.

1000 assortimens de Fers à cheval, à

35 paras l'affortiment de 4 fers avec les clouds, & jusqu'à 45 paras en détail.

1500 sacs de savon de Smyrne, à 12 paras l'ocque.

5 à 600 sacs de savon de Candie, de 15 à 26 paras l'ocque.

1500 à 2000 quintaux d'huile de *Mé. selin*, depuis 11 jusqu'à 13 paras l'ocque.

70 à 80 balles de Tabac de Kirdjali, de 22 paras l'ocque.

4 à 5000 quilots de Riz d'Egypte, de 55 à 60 paras le quilot & 2 à 3000 quilots de celui de Philippopoli, de 38 à 40 paras le quilot de 10 ocques.

5 à 600 sacs de fromages dits *Kache-Kaval*, de Romélie, de 9 à 10 paras l'ocque.

50 à 60 gouffes de lentilles, de 16 à 17 paras l'ocque; autant de fèves blanches, à 4 paras l'ocque.

1000 quilots de pois chiches, à 3 paras l'ocque.

100 à 150 sacs de *Kénas*, à 10 paras l'ocque.

8 à 10 chargemens de fruits secs, comme raisins, figues, de la même qualité de ceux que l'on porte en Crimée & au même prix.

5 chargemens de noisettes, à 4 $\frac{1}{2}$ piastres le quintal.

3 à 4 chargemens de Limons & d'Oranges; les premiers de 6 à 7 piastres le millier, & les autres de 9 à 10 piastres.

25 à 30,000 ocques d'olives noires, de 10 à 12 paras l'ocque.

2 à 3 chargemens de suif de Moldavie & de Romélie, de 15 à 16 paras l'ocque. Cet article est presque employé pour les bâtimens.

10 chargemens de Millet, à 50 paras le quilot de Constantinople.

4 à 5 chargemens de seigle, de 55 à 60 paras le quilot.

2 à 300 montres d'argent & 40 à 50 montres d'or, au même prix qu'à Trébifonde.

5 à 6 caisses de quincailleries de toute espece.

7 à 8 caisses de vitres de Venise, de 4 à 5 paras la piece.

4 à 5 caisses de vitres à *cabochon* de Constantinople pour les bains.

100 à 150 ballons de papier de 24, de 4 à 5 paras la main en détail, & un peu moins en gros.

200 Pelisses de Renard de basse qualité, de 25 à 26 piastres.

100 Pelisses de Renard de médiocre qualité, de 35 à 40 piastres.

50 à 60 Pelisses de petit gris commun, de 22 à 24 piaftres.

20 à 25 Pelisses de *Sou-Jamour*, de 100 à 120 piaftres.

3 à 400 Pelisses de Gueudjen, de 16 à 22 piaftres suivant la qualité.

50 à 60 Pelisses de mouton noir, de 6 à 10 piaftres.

Toutes ces Pelleteries viennent de Crimée & de Moldavie.

Commerce de Sortie.

Le fil de Lin gris est un des principaux articles de Commerce de Sortie de Sinople. C'est de ce fil que l'on fabrique les toiles crues d'*Aftar*, pour les turbans d'ordonnance des Janissaires: la quantité qui en sort, est immense. Ce fil se vend sur les lieux en masses d'un pied de longueur. La masse est composée de 13 écheveaux & coûte 4 paras. On le revend à Constantinople de 65 à 70 paras l'ocque: il faut environ 11 à 12 masses pour une ocque.

5 à 6000 ocques de cire assez nette. Elle est toute blanche: il n'y en a point de jaune. Elle vaut de 39 à 40 paras & passe toute à Constantinople.

Beau-

Beaucoup de bois de construction & de batiffe.

Le territoire de Sinople fournit tout le goudron nécessaire pour les bâtimens qui s'y construisent: il en passe encore outre cela 3 à 4000 quintaux à Constantinople pour l'arsenal du Grand-Seigneur.

150 chargemens de fruits frais & secs, dont le détail est inutile.

Les Persans font un grand commerce à Sinople en Etoffes de soie, Indiennes, Cambresines, Lizats, Tapis & autres articles qui passent de-là à Constantinople & ailleurs. On y trouve aussi des toiles de Trébifonde, Aftars, Bocassins, Indiennes ou Toiles peintes de *Tokat*, d'*Amasia*, de *Kastambol* & beaucoup de marchandises de Natolie qui peuvent être comprises dans le Commerce de Sortie de cette place.

O B S E R V A T I O N S.

Les Monnoyes de Turquie sont celles qui ont le plus de cours à Sinople: cependant les Sequins Vénitiens, les *Caragrouchs* & les Sevillanes y passent avec assez de facilité & donnent même quel-

K

quefois du bénéfice sur le prix de Constantinople.

C'est à Sinople que l'on construit la majeure partie des vaisseaux de guerre du Grand-Seigneur. Il y a douze Chantiers où l'on peut travailler douze vaisseaux à la fois: on peut y construire en même tems jusqu'à 50 bâtimens marchands de diverses portées, pour la navigation de la Mer Noire.

Les douze Chantiers des vaisseaux de guerre appartiennent au *Miri*: cependant quand ils sont vuides, les particuliers peuvent les louer & y faire construire pour leur compte. Les Chantiers des bâtimens marchands appartiennent à divers particuliers.

La fortie de tous les bois qui peuvent servir à la construction des vaisseaux de guerre est prohibée sous des peines très rigoureuses: il y a un Officier de la Porte préposé pour faire couper & travailler ces bois. Les frais de la coupe & du transport sont réglés par un Tarif qui ne varie point.

Il reste à parler du prix de la construction des divers bâtimens que l'on fabrique à Sinople. Un vaisseau de guerre de deux ponts percé pour 70 pieces de canon ne

coûte au Grand-Seigneur, lancé à l'eau, avec sa mâture, sans cordages, voiles ni batterie, que 15 à 16000 piastras.

Les bâtimens marchands à trois mâts avec l'entrepont de 23 à 24 pics de longueur, reviennent de 17 à 1800 piastras, & les Saïques à caisse de 22 pics de longueur coûtent de 12 à 1300 piastras.

Quel avantage ne seroit-ce pas pour nous, s'il étoit possible d'obtenir de la Porte la permission de construire des vaisseaux de guerre dans ce Port! Il naît quelquefois des circonstances dans lesquelles on pourrait peut-être faire accepter une pareille proposition au Ministère Ottoman, & l'exécution d'un semblable projet ne seroit peut-être pas impossible à un Ambassadeur habile qui saurait choisir & profiter de certains momens heureux & présenter adroitement les objets du côté le plus favorable.

Akliman est un village situé sur le bord de la Mer Noire. Son Port est petit & excellent pour les petits bâtimens; les gros ne peuvent pas y aborder: il n'y a aucun Commerce d'entrée: il en sort seulement 5 à 6 chargemens de divers fruits, comme poires, pommes, châtaignes,

&c. & 15 à 20 Chargemens des mêmes bois de construction & de batisse qu'à Sinople & du même prix.

Enéboli ou *Néapolis* est un bourg de 5 à 600 maisons, situé sur le bord de la mer; il y a une Douane; 4 à 5000 habitans, parmi lesquels 200 Chrétiens & point de Juifs. La Rade n'est pas sûre: il y a 4 chantiers où l'on construit des *Saïques* de 16 à 18 pies de longueur, qui reviennent lancées à l'eau de 1000 à 1100 piaftres. On y débite:

Commerce d'Entrée.

- 2000 Saut-en-barques d'*Abas* de *Saionique*, de 45 à 50 paras.
- 2000 Culottes de la même étoffe, de 60 à 65 paras.
- 2 à 3000 paires de Bottines noires avec les fers, de 110 paras à 3 piaftres.
- 8 à 10,000 pieces de toiles d'*Astar* pour les Turbans des Janissaires, (cet article est de *transit*) du prix de 40 à 50 paras la piece.
- 15 à 6000 quintaux de fer pour les cloués, chevilles, crampons, & autres pieces nécessaires pour la construction des bâtimens que l'on fabrique dans cette

place & dans son voisinage, du prix de 10 à 11 paras l'ocque.

- 120 à 150 quintaux de lin gris, du Caire, de 9 à 10 paras l'ocque.
- 2 chargemens de Noisettes de Rizé, de 4 à 5 piaftres le quintal.
- 50 balles de Tabac de Kirdjali, à 22 paras l'ocque.
- 15 chargemens de fruits secs de *Smyrne*, comme raisins & figues, de 16 à 20 aspres l'ocque.
- 5 chargemens de graine de Lin, de 80 à 90 paras le quilot.
- 5 à 6 chargemens de millet, à 50 paras le quilot de Constantinople.
- 5 chargemens de seigle, de 55 à 60 paras le quilot.

Commerce de Sortie.

20,000 quintaux de chanvre pour le Grand-Seigneur & environ 10,000 pour les particuliers, de 4 $\frac{1}{4}$ à 4 $\frac{1}{2}$ non travaillé, & de 6 piaftres en filasse.

Quand il y a des vaisseaux de guerre sur le chantier à Sinople, on fait faire les cables & les cordages à *Enéboli*: outre cela on en fait fabriquer aussi pour les bâtimens marchands & pour le compte de

divers particuliers: & il en fort en commerce de 7 à 800 quintaux de différentes grosseurs, de 7 à 11 piaftres le quintal.

40 chargemens de bois de construction, au même prix qu'à Sinople, excepté le sapin, qui est plus estimé: on prétend que les vers & les punaises ne s'y mettent point.

5 à 6 chargemens de poires & pommes fraîches & seches, noix, châtaignes, pestil, &c.

Enéboli est l'Entrepôt de *Kastanbol*, & l'on y embarque ordinairement les marchandises de transit de cette place.

Abana est un village à cinq lieues d'*Enéboli*, situé dans une Rade découverte où il n'y a aucun abri: on y construit 3 à 4 *Sarques* de 18 à 20 pics de longueur pour le compte de divers particuliers; le prix de construction est le même qu'à *Enéboli*: il n'y a point de Douane.

Ce Canton tire de Sinople tout son nécessaire, lequel consiste en

2 chargemens de millet, à 50 paras le quilot.

1 chargement de seigle, à 60 paras le quilot.

2 chargemens de sel, à 3 paras le *schini*, mesure de 4 ocques.

Il en fort tous les ans 5 chargemens

de fruits de la même espece que ceux d'*Enéboli* & au même prix.

20 à 25 chargemens de bois de construction des trois especes différentes.

Kairan est un village à cinq lieues d'*Abana*. Il y a sur le bord de la mer des magasins pour les marchandises & les attirails des vaisseaux. La Rade n'est pas sûre & les bâtimens ne peuvent pas y hiverner: on n'y porte que quelques denrées, consistant en

2 chargemens de millet, 1 de seigle, 1 de sel & quelque peu de *pasturmas*.

Il en fort 1500 ocques de soie très grossiere, qui n'est bonne que pour faire des cordonnets: elle coûte 5 piaftres l'ocque.

12 chargemens de bois de construction des trois mêmes qualités qu'à *Abana* & au même prix.

25 chargemens de fruits.

Fakas est un village situé à une demi-lieue d'éloignement d'une Rade qui n'est pas sûre, où l'on a bâti quelques magasins. Il y vient 1 chargement de millet, 1 de seigle & 1 de sel.

Il en fort 12 chargemens de mêmes bois de construction qu'à *Abana*, & trois chargemens de fruits & aux mêmes prix.

Kara-Agadje

est un grand village situé dans un Port passable en été pour les petits bâtimens, mais peu sûr en hiver: il y a trois chantiers pour les vaisseaux de guerre, sur lesquels on construit ordinairement de gros vaisseaux percés pour soixante canons, appelés *Alexandrins*, qui font les voyages d'Egypte: outre cela, il y a encore de la place pour construire 55 bâtimens marchands à la fois: cependant l'on n'y en construit que 15 ou 20 chaque année: ce sont de gros *Voliks*, de 15 à 18 pics de longueur, & des bâtimens à trois mâts, de 22 à 24 pics.

Les cordages & les voiles pour les bâtimens que l'on construit à *Kara-Agadje*, y viennent d'*Enéboli*.

Il n'y a point de Douane.

Commerce d'Entrée.

2000 faut-en-barques d'*Abas* de Salonique, de 65 à 70 paras.

2000 culottes de la même étoffe, de 45 à 50 paras.

4000 Antéristis de Bours de Magnésie, tout

tout faits, de 60 à 90 paras suivant la qualité.

4000 paires de bottines noires avec les fers, à 3 piastres au comptant: on peut les vendre jusqu'à 5 en troc des bois de construction.

1000 quintaux de fer, au même prix qu'à *Enéboli*.

1000 balles de tabac de *Kirdjali*, à 22 paras l'ocque.

50 couffes de riz de *Damiette*, de 60 à 65 paras le quilot de 10 ocques.

50 couffes de lentilles, à 60 paras le quilot de 24 ocques.

50 couffes de haricots blancs d'*Egypte*, à 50 paras le quilot de 24 ocques.

10 chargemens de millet, 5 de seigle, 2 de sel, aux prix indiqués ci-dessus.

3 chargemens de *melexés*, de noisettes, de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 piastres le quintal.

Commerce de Sortie.

5 à 6000 ocques de bon vin rouge, de 3 à 4 aspres l'ocque.

100 chargemens de bois de construction en commerce pour *Constantinople*.

Outre cela le Grand-Seigneur fait enlever continuellement pour ses arsenaux

une quantité immense de mâtures pour les vaisseaux de guerre, des grandes poutres de chantier & d'autres grandes pièces de construction qui ne sont pas en commerce, & dont la vente est prohibée aux particuliers, qui ne peuvent en acheter qu'en vertu d'un Commandement du Grand-Seigneur.

Il sort de *Kara-Agadje* une quantité prodigieuse d'ouvrages de bois très-gros: 5 gros navires à trois mâts viennent tous les ans charger de ces bagatelles pour Alexandrie; 3 autres pour Damiette & un autre pour les Echelles de Barbarie: ces 9 bâtimens prennent ordinairement pour lest, des Chevaux, dont ils enlèvent plus de 100,000 pièces. Ils ne peuvent venir se fournir de cette marchandise qu'avec une permission de la Porte.

Les environs de *Kara-Agadje* fournissent tout le goudron nécessaire pour les bâtimens que l'on y construit & que l'on y radoube; on en exporte encore 3 à 4000 quintaux à Constantinople pour l'arsenal du Grand-Seigneur: la vente en est prohibée aux particuliers.

Guidoros est un village à une lieue de *Kara-Agadje*: il n'y entre rien; mais il

en sort 12 à 13 chargemens de bois de chauffage pour les maisons & les bains publics de Constantinople. La charge de cheval de 90 ocques coûte 3 paras, & celle d'âne de 70 ocques revient à 2 paras.

Amasra est une petite ville bâtie en pierres & entourée de murailles; on y compte 3000 habitans. Il y a deux petits Ports, où les bâtimens de médiocre grandeur peuvent entrer; mais non pas les vaisseaux de guerre. Il n'est pas possible aux navires d'y demeurer en hiver, ils n'y sont à l'abri que pendant l'été. Il n'y a point de Douane.

On y porte chaque année:

2 chargemens de millet, 1 de seigle, 1 de sel & quelque peu de pasturmas, aux prix ci-dessus indiqués.

200 quintaux de beurre, appelé *Ke-wiche-yaghi*, fait de moëlle d'os de bœuf, à 16 paras l'ocque.

Les ouvrages & colifichets de bois sont le principal article du Commerce de Sortie: il en passe 20 chargemens à Constantinople & deux à Trébisonde.

8 à 10 chargemens de chanvre pour les cordages, à 4 piastres non travaillé & à 6 piastres en filasse.

Entre *Amasra* & *Bartin*, à 3 lieues du

premier & à 5 de l'autre, il y a un petit *Marché* appelé *Weik-Bazari*, où se fait le Commerce entre ces deux places, qui se fournissent réciproquement ce dont elles ont besoin.

Bartin

est une assez grande ville bâtie en pierres & ceinte de murailles en très mauvais état. Il y a 18 à 20,000 habitans, 12 mosquées, 5 kans & 4 bains publics; elle est éloignée de cinq lieues de la mer & située sur une rivière qui porte des *melexès*, des *tombazes* & des *saïques*. Son Port de mer a environ une lieue de profondeur; les bâtimens s'enfourment de-là dans la rivière, pour venir à la ville. Les vaisseaux de guerre ni même les navires à trois mâts ne peuvent entrer ni dans l'un ni dans l'autre.

Commerce d'Entrée.

2 à 3 ballots de Draps Londrins seconds, de 110 paras à 3 piastres le pic.

5 à 6000 Cabans de *Zagora* de laine noire sans capuchon, de 11 à 12 piastres.

3 à 4000 demi-cabans sans manches, en forme de *Djubbes*, de 85 à 90 paras.

6000 *Abas* de Salonique d'une qualité supérieure, de 90 à 110 paras.

5 à 6000 *Châls* du Caire, de 50 à 55 paras.

5 à 6000 grandes ceintures de laine de *Gerbé*, de diverses couleurs & de 3 brasses de longueur, de 100 à 110 paras.

3000 petites ceintures de laine de *Gerbé*, colorées, d'une brasse & demie de long, de 30 à 35 paras.

7 à 8000 *Pechtmais* ou serviettes du Caire, de 11 à 12 paras.

2000 pieces de toiles des Dardanelles, de 60 à 65 paras la piece.

3 caisses de bonnets de Tunis appelés *Orta-fez*, de 60 à 65 paras.

5 à 6000 paires de bottines noires, avec les fers, de 110 paras à 3 piastres.

6 à 700 couvertures de laine des plus communes, de 100 à 110 paras.

3 à 400 feutres, ou *Ketchès* de Crimée, de 55 à 60 paras.

100 quintaux de lin gris d'Egypte, de 9 à 10 paras l'ocque.

3 chargemens de graine de Lin, de 80 à 90 paras le quilot.

Quelque peu de bois de teinture de diverses qualités.

1000 ocques de café de Moka, de 100 à 110 paras l'ocque.

10 quintaux de sucre de France en pains.

1000 à 1500 ocques d'étain, de 90 à 100 paras l'ocque.

1000 quintaux de fer, de 10 à 11 paras l'ocque.

3 à 400 quintaux de savon de Smyrne, de 11 à 12 paras l'ocque.

200 balles de tabac de Kirdjali, à 22 paras l'ocque.

30 quintaux de *Kénas*, à 10 paras l'ocque.

50 ballons de papier de 24, à 4 paras la main.

3 à 400 ocques de beurre appelé *Yedik-iaghi*, de 18 à 20 paras.

2000 ocques de fromages dits *Kache-Kaval*, de 9 à 10 paras l'ocque.

200 quintaux de miel, de 12 à 14 paras l'ocque.

5 à 6000 ocques de pasturmas, de 10 à 11 paras l'ocque.

6 à 7 chargemens de fruits secs, com-

me figues & raisins, au même prix qu'à *Enéboli* & de la même qualité.

3 à 4000 ocques d'olives noires, de 11 à 12 paras.

1000 couffes de riz de Damiette, de 55 à 60 paras le quilot de 10 ocques.

500 couffes de lentilles d'Égypte, de 16 à 17 paras l'ocque.

7 à 8 chargemens de bled, de 65 à 70 paras le quilot de Constantinople.

1 chargement de millet, à 50 paras le quilot.

2 *Tombazes* de sel, à 7 aspres le tchini de 4 ocques.

600 pelisses de Guendjen, de bonne qualité, de 25 à 30 piastres.

1000 pelisses de mouton, de 6½ piastres l'une.

Commerce de Sortie.

1500 à 2000 ocques de cire jaune de très bonne qualité, de 42 à 43 paras l'ocque.

7 à 8000 ocques de soie grossière, de 5 à 5½ piastres l'ocque.

40 chargemens de buis, inférieur à celui des Abazes, dont les buches sont de diverses grosseurs, depuis 5 jusqu'à

11 piastres le millier pesant, suivant la qualité.

60 chargemens de bois de construction & de batisse.

40 à 50 chargemens de bois de chauffage, du même prix qu'à *Kara-Agadje*.

15 chargemens d'oignons, de 45 à 50 paras les 100 ocques.

150 chargemens de fruits frais, comme poires, pommes, noix, châtaignes & pestil.

Les mêmes Monnoyes qui passent à Constantinople, ont cours à *Bartin*: les écus de Raguse qui valent 60 paras à Constantinople, ne passent à *Bartin* que pour 55. Les autres Monnoyes étrangères y font à peu près au même taux.

Tchaouche-aghzi est un petit village à demi-lieue de la mer, vers une plage de sable: il en sort une assez grande quantité de bonne soie & de cuirs de bœufs: on porte ces marchandises à *Héraclée*, parce qu'il n'y a aucune sorte de commerce en cet endroit.

Au Nord-Est de *Tchaouche-aghzi* à 5 lieues d'*Héraclée*, il y a un Cap appelé *Baba-Bouroun*, où l'on trouve un nombre prodigieux de statues de pierres rangées sur le bord de la mer: la superstition

des gens du pays leur a fait imaginer & croire que ce sont des Géans que Dieu a pétrifiés pour les punir des désordres qu'ils commettaient dans toute l'étendue de la Mer Noire.

Héraclée est une petite ville ceinte de murailles à demi-ruinées: il y a 5 mosquées, 2 kans, 2 bains, 200 boutiques & environ 6000 habitans; elle est située dans une très bonne Rade, couverte du côté de l'Est, & dans laquelle les bâtimens de toute portée, même les vaisseaux de guerre, peuvent hiverner. Il y a une Douane.

Le Commerce d'Entrée est le même que celui de *Bartin*, & les marchandises s'y vendent au même prix.

Le Commerce de Sortie consiste en

1500 à 2000 ocques de soie, de 5 à 5½ piastres l'ocque.

2 à 3000 ocques de cire, de 42 à 45 paras l'ocque.

1000 quintaux de fin lin gris, à 4 paras le paquet de 13 écheveaux d'un pic de longueur: il sert pour faire les toiles des Turbans d'ordonnance des Janisfaires.

80 chargemens de fruits, poires, pommes, noix, pestil &c.

Les bois de construction d'*Héraclée* viennent d'*Alaplu*.

Alaplu est un Bourg auprès d'*Héraclée*, dans le fond du même Golphe: les bâtimens de toute portée peuvent y aborder & y séjourner dans toutes les saisons: il tire d'*Héraclée* toutes les marchandises qui lui sont nécessaires.

Le bois est le seul article de sortie; il en sort chaque année 50 chargemens.

Melen est un village à 5 lieues d'*Héraclée*: il fournit à Constantinople & à la Mer Noire environ 150,000 quintaux d'oignons, de 45 à 50 paras les 100 ocques.

Aktebechar est un village à une lieue & demie de *Melen*: il sort de ce village plus de 100 chargemens des mêmes bois de construction qu'à *Alaplu* & au même prix.

Sakaria est un village à 6 lieues d'*Aktebechar* sur une très mauvaise Rade. Ce canton fournit Constantinople d'une quantité prodigieuse de charbon de chêne: vingt gros *Sambéquins* viennent y charger tous les ans & en enlèvent environ 400,000 quintaux: on le vend de 45 à 50 paras la charge de chariot que l'on nomme *Kanlu-araba* & qui porte un peu plus de 4 quintaux. Outre ce charbon

qui est en commerce, dix *Sambéquins* y chargent chaque année 200 à 250,000 quintaux de charbon de pin, pour la Monnoye du Grand-Seigneur.

Tchilé est un gros Bourg à 12 lieues de *Scutari*: il y a 4 à 5000 habitans, 2 mosquées, 30 à 40 boutiques: il n'y a qu'un très petit nombre de Mahométans: il n'y a point de Port, mais une Rade très découverte. Il sort de cet endroit 30 à 40 chargemens d'oignons de 45 à 50 paras les 100 ocques, & environ 50 chargemens de charbon de chêne, au même prix qu'à *Sakaria*.

OBSERVATIONS.

L'on a indiqué, en parlant des principales places de la Côte de Natolie, les diverses Monnoyes qui y ont cours. Dans les petits endroits, on ne connaît gueres que celles de Turquie: il convient même d'y porter de la monnoye, plutôt que de l'or.

Les Poids & les Mesures sur toute cette Côte sont les mêmes qu'à Constantinople.

On n'a point donné le détail des fruits qui sortent en abondance de toute cette

Côte, & qui donnent un bénéfice énorme à Constantinople, où l'on gagne au moins 200 pour cent.

Pour faire voir d'un coup d'œil la quantité & le prix des bois que l'on enlève de cette Côte, on les a renvoyés ici pour la commodité & l'on indiquera les endroits d'où les qualités sortent; observant que le pic avec lequel on les mesure, est de 25 pouces de France, 23 pouces de Hollande, ou 27 pouces d'Angleterre environ.

De Gueurzé,

5 à 6 chargemens de Mâts de vaisseaux de bois de pin, depuis 8 jusqu'à 25 pics de longueur, dont le prix est de 12 jusqu'à 110 paras.

Ces chargemens se font de la manière suivante; on forme avec ces Mâts bien liés les uns aux autres, des Radeaux, qui sont ordinairement de 800 pieces: on met à ce Radeau une grande voile; on y embarque 4 ou 5 hommes d'équipage pour le conduire à Constantinople: ils partent au commencement de la belle saison. Ceux qui font ce commerce, ont soin de ne pas mettre dans leurs Radeaux

des Mâts qui puissent servir pour les vaisseaux de guerre du Grand-Seigneur, de peur que les Officiers de l'arsenal ne s'en emparent pour le Sultan. Ces mâts servent quelquefois de poutres pour les édifices; on les scie aussi pour en faire des planches.

2 à 3000 *Djevifi-tabtassi*, ou planches de Noyer, de 7 à 8 pieds de long sur $2\frac{1}{2}$ de large & de 6 pouces d'épaisseur, de 25 à 30 paras piece.

3 à 4000 *Kara-agadji-tabtassi*, ou planches de Plane ou Platane, à peu près de la même grandeur, de 15 à 16 paras.

10 chargemens de *Tcham-tabtassi*, ou planches de Sapin, de 8 à 10 pics de longueur & de $1\frac{1}{4}$ pouce d'épaisseur, de 6 à 7 paras la piece.

5 à 6 chargemens de *Yeni-tchapou*, ou solives de Chêne, de 8 pics de longueur & de 3 pouces de diamètre, de 3 à 4 paras la piece.

14 à 15 chargemens de Canaux de gouttière, de bois de sapin, depuis 8 jusqu'à 12 pics de longueur, de 8 à 12 paras la piece.

11 à 12 chargemens de *Tavan-tabtassi*, ou planches minces & étroites pour les plafonds des maisons, de 50 à 55 paras le 100.

On peut aisément juger par le prix de ces bois, du bénéfice immense qu'ils donnent.

De Sinople.

Le Bois de construction est le plus important article du Commerce de *Sinople*. Indépendamment du bois qui est employé sur le lieu pour la construction des bâtimens, il fort chaque année

20 chargemens de grands mâts de sapin de 20 pics de longueur, à 8 piastres la pièce. Ces mâts sont le rebut des mâtures destinées pour les vaisseaux du Grand-Seigneur. L'officier de l'arsenal qui est chargé de l'achat de ces bois, permet la vente du rebut aux particuliers, moyennant une petite rétribution.

20 chargemens de *Tcham-serem*, ou mâts de pin, de 8 à 9 pics de longueur, à 25 paras la pièce.

25 chargemens de *Sarai-monassi*, ou grandes poutres de chêne, de 8 pics de long, à 25 paras la pièce.

20 chargemens de *Bitcheki-Direghi*, ou grandes poutres de 14 pics de long, à 40 paras l'une.

30 chargemens de *Yeni-tchapou*, ou petites solives de chêne, à 5 aspres la pièce.

12 à 15 chargemens de *Toulomba-tchi-boughi*, ou tuyaux de pompes, de 3 à 16 pics de long, de 5 à 6 paras l'un.

40 à 50 chargemens d'*Aga-tabtassi*, ou planches de chêne, à 7 aspres la pièce.

20 chargemens de *Kouche-tabtassi*, ou grandes planches de sapin de 12 pics de long, à 8 paras l'une.

50 chargemens de *Pedrava*, ou petites planches de châtaignier minces, dont on forme le toit des maisons en dessous des tuiles.

d'Akliman

15 à 20 chargemens des mêmes bois de construction que ceux de *Sinople* & à peu près aux mêmes prix.

d'Enéboli

40 chargemens de bois de construction de toute espèce, au même prix qu'à *Sinople*, excepté le sapin qui y est plus cher & plus estimé.

d'Abana

20 à 25 chargemens de bois de construction de trois espèces seulement; savoir:

240 COMMERCE DE LA

Koouche-tabtassi de 8 pics de longueur,
à 7 paras la piece.

Tabans ou petits soliveaux de 8 pics,
à 3 paras la piece.

Tabans-tabtassi, à 55 paras le cent.

De Kairan

12 chargemens de bois de construction
des trois qualités mentionnées à l'article
d'*Abana* & au même prix.

De Fakas

12 chargemens des mêmes bois de
construction, des mêmes qualités & aux
mêmes prix qu'à *Abana*.

De Kara-agadje

100 chargemens de bois de construc-
tion en Commerce pour Constantino-
ple; savoir:

Sarai-manassi de 8 pics, de 24 à 25
paras la piece.

Koouche-tabtassi, de 7 à 8 paras la
piece.

Tabans, à 3 paras l'un.

Chevaï ou poutres de chêne de 5 pics
de long & de 6 pouces de diamètre, à 9
paras la piece.

de

M E R N O I R E. 241

de Bartin.

60 chargemens de Poutres & de Plan-
ches de *Phlamour* ou *Tilleul*; les poutres
de 5 à 15 paras la piece & les planches
de 5 à 11 paras suivant la grandeur.

d'Héraclée.

Le bois de construction d'Héraclée
vient d'*Alaplu*.

d'Alaplu.

Le bois est le seul article de Sortie: il
en sort année commune 50 chargemens
de diverses especes; savoir:

Sarai-Manassi, de 6 pics de long, à
20 paras.

Tabans, de 12 pics de long, mais très
minces, à 11 paras.

Tabans de 12 pics de long, mais très
épais, à 50 paras.

Omourgas, la même chose que les pe-
tits *tabans*, à 9 paras.

Chevaï de 5 pics de long, à 8 paras.

Tchif-té-Séki, grandes poutres de chêne
de 8 pieds de long & de 2 pieds de dia-
mètre, à 5 piastres la piece.

Samaulet, petits bois de *Charme* équar-

L

ris, de 4 pieds de long & de 2 pouces de diamètre, à un para la pièce.

T A R I F

du Nolis des Bois de Construction.

Les frais du transport des bois de construction ne sont pas fort considérables: l'on donnera ici le Tarif du Nolis de *Sinople* & d'*Enéboli*, sur lequel on pourra se régler pour les places les plus voisines.

Les grands mâts de 24 pics en radeaux coûtent demi piastre chaque.

Les mâts médiocres forment des radeaux de 5 rangs: le radeau coûte autant de piastres qu'il y a de mâts au premier rang dans l'eau.

Les petits mâts appelés *Sérem* vont de même en radeaux, à raison de 10 à la piastre.

Les *Sarai-Manassi* 3 à la piastre.

Les *Tabans*, 70 paras les 100.

Les *Kouche-tabtassi* de 8 pics, de 10 à la piastre.

Les mêmes de 12 pics, de 8 à la piastre.

Les *Aga-tabtassi* 60 paras les 100.

Les *Pédravas* 5 paras les 1000.

Les *Djevis-tabtassi*, 40 aspres pièce.

Les *Kara-agadje*, 40 aspres pièce.

Les *Ylu-tabtassi* de 14 pics, de 4 à la piastre.

Après avoir parcouru toute la Crimée, ainsi que la partie orientale & méridionale de la Mer Noire, passons le Bosphore, vers la partie occidentale, pour finir le reste de cette Mer.

L A B U L G A R I E.

La *Bulgarie*, dans laquelle on comprend aussi le *Dobrogé*, était autrefois un grand Royaume devenu une des grandes Provinces de l'Empire Ottoman en Europe: elle fait partie de ce que les Turcs appellent aujourd'hui la *Romélie*. Pour plus de clarté, nous la divisons en *Maritime*, en *Danubienne* & en *Méditerranée*.

La *Bulgarie maritime* étant la plus relative à l'objet que nous traitons, nous donnerons pour la connaissance de cette Côte & l'avantage de la navigation quelques détails particuliers sur les villes & villages de cette province qui bordent la Mer Noire, & nous citerons tous ces divers endroits. On parlera légèrement de

0331

ceux où le commerce est nul ou de peu de conséquence, mais on s'arrêtera sur ceux qui sont de quelque considération, soit pour leurs Ports, soit pour la nature de leur Commerce.

Nidkos, Aya-bolu, petits villages dont les Ports ne sont bons que pour de petits bâtimens : ils fournissent quelques chargemens de bois de chauffage.

Eynéada, petite isle à 25 ou 30 lieues de Constantinople, éloignée d'environ 4 milles de la terre-ferme : il y a une Rade au Couchant, où les bâtimens de toutes portées peuvent trouver un abri : il n'y a qu'un seul village & environ trente à quarante habitans. Dans son district en terre-ferme, il y a 12 à 15 villages & plusieurs fours à charbon : on n'y porte aucune marchandise ; mais on en tire chaque année 15 chargemens de bois de chauffage que l'on transporte dans des saïques de la portée de 350 Poids : le Poids est de 180 ocques. On débite ce bois à raison de 7 aspres la charge de cheval qui est de cent dix ocques & de 5 aspres la charge d'âne de 80 ocques : il en sort aussi chaque année 20 chargemens de charbon que l'on vend à 50 paras la charge de chariot.

Il y a dans cette isle un Officier de la Porte appelé *Avdji-Bachi*, préposé au recouvrement des effets des bâtimens naufragés dans les environs : il y a huit magasins dans lesquels on met en dépôt les débris que l'on peut ramasser, & les propriétaires qui viennent les réclamer avec les ti res nécessaires, en reprennent possession, moyennant un certain droit de *Sauvetage* qu'ils sont obligés de payer au *Miri*.

Rouré, Abtapolu, Dourdé, Visé, Adaliman, Zéitun-bournou, sont de très petits villages sans Ports, où il ne peut aborder que de petits bateaux qui vont y chercher du charbon & du bois de chauffage, les seuls articles que l'on en retire.

Seuzébolu, ou l'ancienne *Syso polis*, est un grand bourg très peuplé ; le Port en est très bon, & le fond de sable ; toutes les fortes de bâtimens de la Mer Noire peuvent y aborder & y séjourner en hiver : on y fait un peu de commerce.

Les marchandises que l'on y porte sont du Riz, du Caffé, quelque peu de Sucre, quelques Bonnets de France, des *Châls*, des *Petchmals* du Caire, des *Cabans*, des Saut-en barques & des Culottes de Salonique.

Le Commerce de Sortie ne consiste qu'en

Grains; & l'on en tire chaque année environ 30 chargemens de bled, autant d'orge & quelque peu de seigle que l'on porte à Constantinople.

Tchinkiané-Iskelessi est un grand bourg, commandé par un Vaivode Turc; il y a un Douanier & un *Karachtchi*: il y a très peu de Commerce & son Port est fort mauvais; mais tout auprès, il y en a un très bon appelé *Foros*; toutes sortes de bâtimens peuvent y aborder & y sont tranquilles.

Koudouz est un petit village entre le bourg ci-dessus & *Bourgaz*; il ne mérite aucune attention.

Bourgaz, est une des principales Echelles de la Bulgarie pour le Commerce de la Mer Noire: c'est-là où abondent toutes les marchandises de la Tartarie & des autres cantons de la Mer Noire, destinées pour la *Romélie*: c'est un grand bourg, où il y a beaucoup de marchands: le Port en est fort bon, le fonds en est de sable & toutes sortes de bâtimens peuvent y trouver un abri en hiver.

Indépendamment du Commerce de *Transit* qui est très considérable à *Bourgaz*, tant pour l'entrée que pour la sortie; on y porte plusieurs marchandises pour les besoins des habitans.

Les Articles d'Entrée sont le Riz, le Café, les Bonnets de France, les Ceintures de laine de *Gerbé*, l'Huile, les Olives noires, le Savon de *Smyrne*, les Cabans, les Saut-en-barques, les Culottes de *Salonique*, le Lin gris, les Petchmals du *Caire*, la Poudre à tirer, la Grenaille, quelque peu de bois de teinture, du Coton en laine, des Toiles de *Natolie*, du Sel de *Crimée*, des Coutnis de *Brouffe* & de *Constantinople*, quelque peu d'Etoffes de *Scio* & de *Venise*: le débit des Draps de France s'y borne à peu de chose. Le prix de tous ces articles est le même que celui indiqué dans les places de *Natolie*.

Le territoire de *Bourgaz* ne produit gueres que des grains, dont on peut exporter tous les ans 30 à 40 chargemens pour *Constantinople* & quelque peu de fromages.

Abiolu, petit village de très peu d'importance, dont on ne tire que du charbon: il y a quelques chantiers, où l'on ne construit que de petits bâtimens: on pourrait cependant y bâtir de gros navires & l'on y trouverait pour cela à assez bon compte tous les bois de construction nécessaires, mais la vente en est prohibée,

parce qu'ils sont réservés pour le Grand-Seigneur.

Misevria, anciennement *Mesembrie*, est un petit village Grec, dont le Port est très mauvais: cet endroit est remarquable par la quantité de vin qu'il produit, & qui se répand dans plusieurs endroits de la Mer Noire: il est rouge & d'une assez mauvaise qualité.

Emini est un endroit désert, mais où il y a un assez bon Port, dont le fonds est de sable; toutes fortes de bâtimens y abordent; mais ils y souffrent un peu en hiver. Il y a dans les environs plusieurs villages Turcs & Grecs, dont on tire une grande quantité de charbon & de bois de chauffage.

Galata est aussi un endroit désert, où l'on trouve un Port assez bon en été, mais où les bâtimens ne peuvent pas hiverner sans risques.

Varna

Est la plus grande Echelle de la Bulgarie: c'est le lieu de *Transit* de toutes les marchandises de la Province & de la *Valachie* destinées pour Constantinople & de celles que l'on transporte de cette Capitale

pitale dans ces deux Provinces. La ville de Varna est petite, mais bien peuplée. On y compte 15 à 16000 habitans & 200 boutiques; cette ville est située au fond d'un golphe de 8 à 10 milles de profondeur, entouré de hautes montagnes; les bâtimens de toute portée peuvent y entrer & y hiverner en toute sûreté. Les habitans sont presque tous Janissaires, mais fort adonnés au Commerce.

L'on peut débiter à *Varna* une assez grande quantité de marchandises pour la consommation de la ville, indépendamment de celles de *Transit*.

Commerce d'Entrée.

5 balles de Draps de France, de 110 paras à 3 piaftres le pic.

20 fardes de Caffé Moka, de 90 à 100 paras l'ocque.

10 quintaux de Sucre de France.

2000 pics de Chalis d'Angora.

Pour 5000 piaftres environ de atins de Venise.

6 caisses de Quincaillerie de toute espece.

Pour 5000 piaftres environ de fil d'or

250 COMMERCE DE LA

& d'argent, à raison de 24 à 25 paras le misfal d'une dragme & demie.

Pour 2000 piaftres environ de Galons.
2000 ocques d'Etain, à raison de 80 à 90 paras l'ocque.

Pour 4000 piaftres environ d'Epiceries, comme poivre, canelle, muscade & geroffles.

1000 ocques d'Acier.
20 balles de Coton.
4 caiffes de Bonnets de France & de Tunis, grands & petits.

2000 Ceintures de Gerbé de différentes couleurs, mais de médiocre grandeur, de 30 à 40 paras.

2000 *Châls* du Caire de 45 à 50 paras.

10 balles de *Pechtmals* du Caire, de 12 à 15 paras l'un.

500 sacs de Savon de Smyrne, de 12 paras l'ocque.

1000 paires de Bottines noires avec les fers, de 110 paras à 3 piaftres.

1000 Turbans de toile, de 100 à 130 paras.

50 à 60 quintaux de Lin gris du Caire, à 20 paras l'ocque.

60 quintaux de Lin gris, à 10 paras l'ocque.

AMER NOIRE. 251

50 quintaux de Kenas, à 10 paras l'ocque.

50 couffes de Riz de Damiette, de 55 à 60 paras le quilot.

10 caiffes de Vitres, de 4 à 5 paras la piece.

1000 *Abas* ou Culottes de Salonique, de 54 à 60 paras l'une.

30 à 40 balles de Papier de 24, à 4 paras la main.

4 chargemens de Sel.

Quelques chargemens de fruits secs, comme raisins, figues, &c. à 7 aspres l'ocque.

5 chargemens de Noifettes, de 5 à 5½ piaftres le quintal.

Un chargement de noix & de pestil: celui-ci à 6 paras l'ocque, & les noix à 20 paras le millier.

Commerce de Sortie.

Le Commerce de Sortie propre à Varna ne consiste qu'en grains & en bois de construction: son territoire en produit une grande quantité.

Bata-Ora entre Varna & *Baltfik* est un petit village dont le port est très mauvais.

L 6

Baljik, est un grand bourg: il y a un Douanier. Le Port est excellent, le fond en est de vase & toutes sortes de bâtimens peuvent y séjourner en tout tems. Il se fait dans ce bourg quelque Commerce; on y porte à peu près les mêmes articles qu'à Varna, mais en plus petite quantité.

Les articles du Commerce de Sortie, sont le bled, l'orge, le seigle, le millet, le pasturma, les fromages & les chandelles.

Kavarna est un gros bourg à peu près de la même étendue que *Baljik* & dont le Commerce d'entrée & de sortie est le même.

Ghélégra est un endroit désert où il y a cependant un très bon Port, dont le fond est de sable & où toutes sortes de bâtimens peuvent aborder & y séjourner.

Chanlar est un endroit qui n'est point habitée. On y trouve un Port assez bon, propre à recevoir toutes sortes de bâtimens.

Mangalia est un grand bourg, dont le Port est assez spacieux, & peut recevoir des bâtimens de toute portée, mais il n'est pas absolument sûr en hiver. On apporte à *Mangalia* une petite quantité des articles d'Entrée qui se débitent à *Varna*.

Les Marchandises de *sortie*, sont le bled, l'orge, le seigle, le millet, le fromage & les raisins secs qui y sont en assez grande abondance.

Tousta-Bournou, entre *Mangalia* & *Keustengé*, est un endroit désert, où il y a une Rade découverte & peu sûre.

Keustengé est un gros bourg, commandé par un *Aga* qui est préposé pour faire passer à Constantinople le bled que l'on y recueille en très grande abondance. Le Port n'en est pas sûr, & quand le vent est un peu fort, les bâtimens ont beaucoup de peine à y demeurer. Le Commerce d'Entrée & de Sortie est à peu près le même que celui des endroits dont on vient de parler.

Sud-Gheulu est un lieu désert & une mauvaise Rade, où les bâtimens vont quelquefois mouiller en été, mais ne peuvent pas aborder en hiver.

Kara-Kirman est un assez grand village, où il y a plusieurs magasins pour le bled. On y fait beaucoup de chargemens de grains.

Les principales Places du *Dobrogé*, sont *Silistrie*, *Babadag*, *Toultcha*, *Isack-tcha*, & *Timar-ova*.

Les Places les plus considérables de la

Bulgarie Danubienne sont *Viddin, Cifbow, Nicopoli, Rousdjiouk, Orsova, Toutvaka.*
L'on trouve dans la *Bulgarie Méditerranéenne, Sophie, Philippopoli, Ternova, Tamboli, Bajardzik, Prévot, Aidos, Karnabat, Choumla, Rasgrad, Plevié, Plewna, Kizanlik, Tchirpan, Niéboli, Samakow, Keustendil & Selimna.*

La description de toutes ces villes serait superflue, on s'est borné à parler en détail des places maritimes à cause de l'utilité que l'on peut en tirer pour la Navigation.

COMMERCE GENERAL
D'ENTRÉE
DE LA BULGARIE.

Le Commerce d'Entrée est immense dans la *Bulgarie*: il n'y a point de marchandises des Pays étrangers que l'on ne trouve à y débiter avec avantage: mais comme tous les marchands des villes vont se fournir à Constantinople & aux célèbres foires de *Selimna* & d'*Ouzoundjora*, on ne parlera pas de ce Commerce d'Entrée,

vu que cela nous écarterait de notre sujet principal & d'ailleurs nous entraînerait dans de trop grands détails.

Le Commerce d'*Andrinople* & celui qui se fait dans ces deux foires est si connu, qu'il serait inutile d'en parler. On se bornera donc au Commerce de Sortie, parce que le principal débouché s'en fait par la Mer Noire.

COMMERCE GENERAL
DE SORTIE
DE LA BULGARIE.

Il sort de la Romélie une quantité immense de *Cire*, d'excellente qualité, que l'on vend pure & sans tare de 38 à 42 paras l'ocque.

La *Sote* est extrêmement abondante en Romélie, d'assez belle qualité & presque toute blanche; elle approche beaucoup de celle de *Brouffe* en Natolie, & se vend de 8 à 10 piastres suivant la qualité.

Une quantité immense de *Laine* surge

de deux qualités: la laine frisée est de 8 à 10 paras l'ocque & la platte de 5 à 6. Il y a peu de noire; à peine en trouve-t-on un quart sur la totalité: les marchands qui la vendent, la séparent volontiers. Ces laines servent à la fabrique de toutes sortes d'ouvrages & peuvent même servir aux manufactures de Draps. Ceux qui ont suivi cet article avec attention, prétendent qu'en faisant un scrupuleux *Cernissage* on pourrait en tirer une qualité supérieure, capable de suppléer à la laine d'Espagne. C'est un objet qui mérite attention. Il ne serait pas difficile de faire venir à peu de frais ces laines à Constantinople par le Danube & la Mer Noire, en prenant les précautions indiquées à l'article de la Crimée; (page 60). On pourrait par la même voie tirer des laines de *Bosnie* qui sont d'une très belle qualité & en très grande abondance. On prétend qu'elles approchent de celles d'Espagne.

Une quantité considérable de *Cuir* de bœufs & de buffles de diverses qualités; ceux-ci pesent depuis 18 jusqu'à 70 ocques & se vendent de 2 à 13 piastres la pièce suivant la grandeur; les autres pesent de 12 à 25 ocques & coûtent de 1½ à 3½ piastres.

Le *Miel* qui sort de la Romélie est de meilleure qualité que celui que l'on tire de la Valachie & de la Moldavie: il est très abondant; son prix est de 7 à 8 paras l'ocque.

Le *Beurre* est assez abondant en Romélie, il se ramasse en grande partie sur les bords du Danube & vaut de 13 à 14 paras l'ocque.

La quantité de *Suif* qui se recueille, est immense; il vaut de 8 à 9 paras l'ocque. Cet article & le précédent sont de contrebande.

Il y a plusieurs sortes de *Tabacs*; & cet article est extrêmement abondant; il y en a depuis 8 paras jusqu'à une piastre l'ocque.

Les principales manufactures de *Maroquins*, sont à *Rousdjiouk* sur le Danube & dans plusieurs autres endroits de la Romélie, & il en sort une quantité immense.

Il y a des Mines de *Fer*, en Bulgarie, à *Samakow* & à *Keustendil*, qui en fournissent une très grande quantité; il se vend de 4½ à 5 piastres l'ocque.

Le *Salpêtre* que l'on recueille à *Philippoli*, est tout destiné pour le *Miri*; les particuliers ne peuvent en acheter qu'en contrebande.

Le Commerce des *Viandes salées*, est très considérable; il y en a un débouché immense par la Mer Noire.

Les *Chevaux Bulgares*, surtout ceux du *Dobrogé*, sont fort estimés; ils sont petits & forts, comme les chevaux Tartares, mais mieux taillés & fins; la beauté & la bonté en déterminent le prix.

La Bulgarie est une source inépuisable de *Grains*: la sortie en est défendue sous des peines très rigoureuses: ils ne peuvent passer qu'à Constantinople. Le *Bled* se vend ordinairement 35 à 36 paras le quilot de 48 ocques, dans la Bulgarie Méridionale; mais dans la partie Septentrionale le quilot est de 120 ocques & vaut 60 paras: le prix de l'*Orge* est de 18 à 20 paras le petit quilot, & le grand à proportion; le *Millet* est au même prix. Le *Sésame*, de la graine duquel on tire une huile bonne à brûler, vaut 65 à 70 paras le quilot.

Le territoire de Philippopoli produit une quantité immense de *Riz* de bonne qualité; il se vend sur les lieux de 35 à 36 paras le quilot de 10 ocques.

La Bulgarie & le Dobrogé produisent une assez grande quantité de *Vin rouge*, mais médiocre: il vient tous les ans 5 à

6000 chariots de Russie & de Pologne, charger de ces vins qui coûtent sur les lieux 50 paras le quintal.

OBSERVATIONS.

La Monnoye de Turquie, les sequins Vénitiens, ceux de Hollande & d'Empire; les écus d'Allemagne, ceux de Raguse, les piéces d'Espagne appellées *Plaines* & en général toutes les monnoyes qui passent à Constantinople, ont cours en Bulgarie, au même taux que dans la capitale. Ces monnoyes ont quelques variations dans les foires pour favoriser le commerce. La Sevillane n'y est gueres connue.

L'on trouve dans toutes les Places situées sur le bord du Danube des bâtimens construits exprès pour la navigation de ce fleuve, depuis 150 jusqu'à 4000 quintaux de portée. On peut les noliser en entier, ou simplement payer le nolis des marchandises que l'on y charge. Les petits bâtimens conviennent mieux que les grands & sont plus lestes: ils marchent nuit & jour avec toutes sortes de tems & abordent partout. Les gros bâtimens ne marchent que le jour, craignent extrême-

ment la tempête, parce qu'ils ne peuvent pas aborder dans toutes fortes d'endroits: on ne les employe gueres que pour le commerce des grains. Les nolis sont plus chers en remontant, qu'en descendant le fleuve, parce que lorsque le vent est contraire, les équipages souffrent beaucoup & sont obligés de tirer le bâtiment à la remorque.

De *Viddin* à *Rousdjiouk*, les bâtimens de 200 quintaux de portée que l'on nolis exprès, coûtent de 14 à 15 piastres; ceux de retour qui cherchent à se nolisier pour redescendre de *Viddin* à *Rousdjiouk* ne coûtent que 6 à 7 piastres. Si l'on nolis exprès ces mêmes bâtimens, lorsque l'on veut remonter de *Rousdjiouk* à *Viddin*, alors ils coûtent de 12 à 15 piastres & l'on peut avoir ceux de retour pour 9 à 10 piastres. De *Viddin* à *Galaz* il faut prendre des bâtimens exprès; les nolis sont ordinairement de 28 à 30 piastres & de *Rousdjiouk* à *Galaz* de 15 à 20. De *Viddin* à *Sunié* qui est une des bouches du Danube, l'on paye 50 à 55 piastres.

De *Galaz* à la Mer Noire, on ne trouve pas communément des bâtimens d'eau douce, si ce n'est ceux de retour de *Rousdjiouk* ou de *Viddin*, que l'on peut avoir

à meilleur marché. On ne parle que des bâtimens d'environ 200 quintaux de portée; les autres Nolis sont en proportion de la grosseur des bâtimens & de l'éloignement des divers lieux.

Les marchandises de la Bulgarie Danubienne & même de la Méditerranéenne, prennent ordinairement la route de *Varna* par terre & on les embarque de-là sur la Mer Noire pour Constantinople, & pour les divers endroits de leur destination.

Les transports se font sur des chariots tirés par des bœufs, des buffles ou des chevaux. Les chariots de bœufs & de buffles portent communément de 7 à 800 ocques; ceux de chevaux de 6 à 1500 ocques suivant le nombre de chevaux que l'on y attèle. De *Rousdjiouk* à *Varna*, on paye les chariots de chevaux de 34 à 35 paras les cent ocques & jusques à une piastre en hiver. Ceux de bœufs & de buffles sont à meilleur marché, parce qu'ils vont plus lentement. Le louage pour les autres endroits est en proportion de l'éloignement.

Les *Ragufais* ont joui pendant longtemps presque seuls du commerce de la Bulgarie: ils avaient fondé des établisse-

mens considérables à *Rousdjiouk*, à *Sophie* & dans divers autres endroits; mais ces établissemens sont aujourd'hui entièrement tombés: il n'y a plus personne à *Sophie*, & il ne reste plus que trois ou quatre maisons Ragufaises à *Rousdjiouk*, qui vivent assez mesquinement & ne paraissent plus faire un grand commerce. Comme les Turcs regardent les Ragufais comme des sujets & des Rayas, les Pachas & les Commandans des lieux leur ont fait essuyer nombre de vexations qui les ont écrasé & obligé de quitter la partie. Il en serait tout autrement des Français, qui en vertu de leurs Capitulations & des *Firmans* du Grand-Seigneur se trouveraient à l'abri des avanies que les Officiers Turcs pourraient être tentés de leur faire.

LA VALACHIE

Est une Province Chrétienne gouvernée par un Hospodar ou Vaïvode Chrétien, auquel on donne le titre de Prince. Ce Pays est borné au Nord par la *Moldavie*, à l'Est par la *Bessarabie*, au Sud par le *Danube* & au Couchant par la *Hongrie* & la *Transylvanie*.

Les principales Places de la *Valachie* sont *Bukurest*, *Fokchian*, dont la moitié est du ressort de la *Moldavie*; *Kraïva*, chef-lieu du district de ce nom, où le Vaïvode de *Valachie* tient un Gouverneur avec le titre de *BAN*; *Retnik*, *Bouzew*, *Zemitché*, *Oboretsche*, *Guirghitza*, *Coullé*, *Hocha*, *Kimén*, *Kalafat*, *Gunghow* & *Laun*.

Bukurest est la Capitale de la *Valachie* & la résidence du Vaïvode; c'est une grande & belle ville, extrêmement peuplée: on y compte plus de 120,000 habitans: il y a de très beaux édifices publics & surtout de magnifiques *Kans*, ou Hôtels publics habités par de riches marchands, chez lesquels on trouve toutes sortes de marchandises de tous les pays du monde commerçant.

Gunghow est la principale Echelle de la *Valachie*; c'est une assez grande ville, située sur le *Danube* à 12 lieues au Midi de *Bukurest*, & presque vis-à-vis de *Rousdjiouk*; c'est là où l'on embarque toutes les marchandises de la *Valachie* qui vont dans la *Mer Noire* par le *Danube*, ou en *Allemagne* en remontant le fleuve: on y apporte aussi toutes celles qui doivent passer à *Varna*, pour y être de-là transportées à *Constantinople*.

Comme toutes les marchandises de Turquie & des pays étrangers qui viennent de Constantinople, d'Andrinople & des foires de *Selimna* & d'*Ouzoundjova* par *Rousdjiouk* & toutes celles qui viennent d'Allemagne par le Danube, abordent pour la majeure partie à *Gungbow*, la description des autres places de la Valachie serait assez superflue & nous allons donner sommairement une notice des articles d'importation & d'exportation de cette Province.

Commerce d'Entrée.

On peut débiter en Valachie toutes sortes de marchandises avec bénéfice; mais les marchands Européens ne s'y sont jamais établis par les raisons que nous déduirons ci-après. Les marchands de *Rousdjiouk* se sont presque emparés de tout le commerce de ce pays: ils vont se pourvoir à Constantinople, à Andrinople & aux foires de *Selimna* & d'*Ouzoundjova* de tous les articles qui y ont cours. Quelques marchands du pays vont aussi acheter des marchandises d'Europe à la foire de *Leypsik*, à *Dantzik* & à *Vienne*. Nos Draps Londrins seconds ont cours

en

en Valachie, mais le débit n'y est pas considérable; les Draps de *Leypsik* & de Pologne & ceux que l'on fabrique dans le pays même leur portent coup: ils s'y vendent communément de 100 à 110 paras le pic. Les Draps les plus estimés sont ceux que l'on appelle *Draps de Leypsik*, qui y viennent de la foire de cette ville & qui ne sont autre chose que des *Mahouts de Hollande*: il y en a de diverses qualités & de divers prix, depuis 3½ jusqu'à 5 & même 6 piastres le pic, pour les couleurs en Cochenille. Les Draps de Pologne sont de trois qualités différentes, de 30 à 80 paras le pic. On fabrique aussi en Valachie une grande quantité de Draps de très mauvaise qualité, à peu près semblables à nos *Pinchinats*; ils sont fort étroits & n'ont pas un pic de largeur; le prix en est de 20 à 26 paras le pic. On pourrait introduire en Valachie nos Draps d'*Elbeuf*, de *Sedan* & d'*Abbeville*: il y a tout lieu de croire qu'ils y réussiraient & qu'ils y ruineraient peut-être entièrement les Draps de *Leypsik*, si l'on parvenait à établir solidement des Français dans ce pays-là. Nos *Etoffes* de Lyon se vendent en Valachie avec beaucoup de bénéfice & en assez grande

M

quantité: il y en a de superbes & de très riches à *Bukurest* dans les *kans* publics & dans plusieurs boutiques: les prix en sont exorbitans, parce qu'ils viennent par *Leypsik* & que les frais de Transport, d'Entrée & de Sortie qu'ils doivent payer dans l'Allemagne, avant que d'arriver à *Bukurest*, sont immenses. Des Français établis dans cette Capitale de la Valachie pourraient s'emparer absolument de cette branche de Commerce: en faisant venir ces étoffes par Constantinople & par la Mer Noire en droiture de Marseille, ils pourraient les donner à des prix bien inférieurs; ce qui en augmenterait peut-être la consommation. On débite en Valachie une quantité d'étoffes de Venise appellées dans le pays *Bella Cofes*; ce sont des étoffes de soie à fleurs nuancées avec quelque peu d'or & d'argent. Les *Damasquettes* y ont cours aussi & l'on y vend beaucoup d'étoffes de Scio de toute espece.

Les *Galons* qui ont le plus de cours en Valachie, sont ceux de Pologne, à cause de la douceur du prix: la plupart de ces galons sont unis, sans chevrons, ni festons, en forme de mousquetaires travaillés; ils sont légers & de mauvaise qua-

lité. On vend communément en gros ceux d'argent 180 piaftres l'ocque, ce qui revient à 3 piaftres & 24 paras (10 liv. 16 sols) l'once; & en or, 200 piaftres, c'est-à-dire 4 piaftres (12 liv.) l'once. Nos Dorures y viennent aussi, mais par la foire de *Leypsik* & conséquemment elles y sont d'une cherté extrême: aussi n'y en débite-t-on qu'une très petite quantité: on en reconnaît cependant la supériorité par l'éclat & l'usage. Elles y seraient préférées, si les Français pouvaient les y porter eux-mêmes; ils y trouveraient encore leur compte en les donnant même au prix des Galons de Pologne & ils feraient infailliblement tomber tout à fait le Commerce de ceux-ci. L'on y vend aussi une grande quantité de Fil d'or & d'argent de Pologne, de 12 à 13 paras la dragme.

Nos *Camelots* y ont assez de faveur, on y vend indifféremment les unis & les rayés de 30 à 35 paras le pic: on les y porte de Constantinople.

Les *Teintures* viennent en Valachie, de Constantinople, d'Andrinople & des foires de Romélie, quelquefois aussi de *Dantzik*. La consommation n'en est pas

fort considérable, mais elles s'y vendent avec avantage.

Les *Epiceries*, comme Canelle, Giroffles, Muscades, Poivre, Gingembre, viennent par Dantzick & s'y vendent avec un grand bénéfice. Les *Epiceries* fines dans les tems de rareté sont poussées à des prix excessifs. Le prix courant du Poivre est de 60 paras & celui du Gingembre de 40 paras l'ocque.

On porte en Valachie l'*Etain* & le *Plomb* de Constantinople, d'Andrinople & de la foire de Sélimna; le prix ordinaire de l'*Etain* est de 90 paras l'ocque avec le sel ammoniac; celui du *Plomb* de 13 à 14 paras. Le *Mercure* & l'*Acier* viennent d'Allemagne par le Danube; le premier s'y vend 15 piastras l'ocque & l'autre 20 piastras le quintal.

Les *Faulx* d'Allemagne sont aussi un article d'Entrée très considérable en ce pays-là.

Commerce de Sortie.

La *Cire* est le plus considérable article de Sortie de la Valachie; elle est d'une belle qualité & la quantité y est immen-

se; on la vend purgée & parfaitement nette de 40 à 45 paras l'ocque.

On tire de la Valachie un grand nombre de *Cuir*s de bœufs & de buffles, qui sont plus petits & moins estimés que ceux de Moldavie. Ceux de bœufs pesent communément de 25 à 30 ocques & se vendent de 2 $\frac{3}{4}$ à 4 piastras la piece; ceux de buffles se vendent en proportion.

La *Laine* de la Valachie est assez recherchée; elle est à peu près de la même qualité que celle de la Bulgarie Danubienne, & elle est préférée à celle de Moldavie; son prix est de 9 à 10 paras l'ocque. La plus grande partie passe en Allemagne: la noire que l'on en sépare ordinairement, se vend en Romélie.

Le *Miel* de la Valachie est d'une qualité inférieure à celui de la Moldavie; la couleur en est plus chargée & il est plus difficile à travailler; son prix ordinaire est de 5 piastras le quintal.

Le *Beurre* y est extrêmement abondant; il est d'une qualité inférieure à celui de la Moldavie; on le vend dans les villages à 8 paras l'ocque & à 10 dans les marchés publics.

Le *Suif* y est un objet très important; on en tire de la Valachie une prodigieuse

quantité; la graisse de chevre en fait la base, on y ajoute aussi de la graisse de bœuf & de mouton: on le vend communément de 7 à 8 paras l'ocque.

La Valachie produit une grande quantité de *Lin*, de plus basse qualité que celui de la Moldavie, & il ne devient jamais si blanc: le brin en est extrêmement court. On le vend de 7 à 8 paras l'ocque & il se débite presque tout en Romélie.

Le *Chanvre* y est aussi fort abondant & propre à faire toutes sortes de cordages; son prix est de 4 à 5 paras l'ocque.

Il sort de la Valachie quelque peu de *Pelleteries*, à peu près de la même espèce que celles que l'on tire de la Moldavie, mais fort inférieures en qualité: l'on en parlera dans l'article suivant.

La Valachie est une source intépuisable de *Grains*; le bled, l'orge & le seigle y abondent. Le quilot & le prix sont les mêmes qu'en Bulgarie. La sortie en est défendue & on les fait tous passer à Constantinople.

La Valachie produit une quantité énorme de *Tabac* de très mauvaise qualité, que l'on vend à 8 aspres l'ocque.

Il y a en Valachie des Mines de *Sel*

extrêmement abondantes, situées dans l'endroit que l'on appelle *Hocna*: ce sel se vend sur les lieux, à raison de 40 aspres le *Monceau* de 100 à 110 ocques. Dans les Echelles du Danube, où on le transporte de la Mine, son prix ordinaire est de 40 à 45 paras les 100 ocques. On en tire une prodigieuse quantité, qui passe à Constantinople & dans divers lieux de l'Empire Ottoman.

OBSERVATIONS PARTICULIERES.

La Monnoye de Turquie est celle qui a le plus de cours en Valachie & même la seule en usage dans le même détail; néanmoins les Sequins Venitiens & Hollandais, les Ecus de l'Empire, ceux de Pologne, les Roubles de Russie & les Réales de deux d'Espagne, les Ecus de Raguse y passent dans le Commerce & sont sujets à des variations dans le cours du Négoce.

Le transport des marchandises n'est pas fort cher en Valachie: on se sert de chariots attelés de bœufs, de buffles & de chevaux, qui portent jusqu'à 2000 ocques: ils coûtent ordinairement de *Bukurest* à *Gungbow* de 3 à 3½ piastres, & on les

paye dans la même proportion suivant l'éloignement des divers lieux.

Il y a en Valachie deux Douanes; une à *Gunghow* & l'autre à *Laun*, qui est une petite ville située à l'Orient de la première sur le Danube, vis-à-vis de *Silistrie*. Il y a dans chacune de ces Douanes, deux Douaniers, l'un Turc & l'autre Valaque. Les Douaniers Turcs dépendent de celui de *Rousdjiouk*, où l'on paye ordinairement; & comme l'on prend un *passavant* pour *Gunghow* & *Laun*, la Douane de Valachie se réduit à très peu de chose & l'on s'accommode à fort bon marché avec le Douanier. La Douane Turque est de 3 pour cent pour les Turcs & de 4 pour cent pour les Rajas: les Francs payent sur le pied réglé par les Capitulations.

Il y a en Valachie des Mines d'or qui ne sont pas ouvertes & auxquelles le gouvernement ne permet pas que l'on travaille, de peur des *avaries* du Turc. La Rivière de *Bouzew* & quelques autres charrient des paillettes d'or en assez grande abondance; on les ramasse publiquement. C'est une Ferme qui fait partie des Revenus du Vaïvode; & de laquelle les Bohé-

Bohémiens de la Valachie sont en possession depuis un tems immémorial.

On trouve aussi en Valachie des Perles que l'on pêche dans un petit lac, qui est à quelque éloignement de *Bukurest* vers le district de *Campo-Longo*; mais ces Perles sont très inférieures à celles qui nous viennent des Indes Orientales.

LA MOLDAVIE.

LA Moldavie, ainsi que la Valachie, est une Province Chrétienne de l'Empire Turc: elle est bornée au Nord par le Niester, à l'Est par la Bessarabie, ou le Budziak, au Midi par la Valachie & à l'Ouest par la Transylvanie & la Hongrie. C'est un Vaïvode Chrétien à la nomination de la Porte qui y commande, & son gouvernement est le même qu'en Valachie. La Moldavie a moins d'étendue & rend beaucoup moins que l'autre à son Vaïvode, mais le pays est beaucoup plus fertile; & le Vaïvode de Moldavie ne le pas à la Porte sur celui de Valachie.

Les principales places de la Moldavie sont *Yassi*, Capitale; *Chotzim*, *Kichenow*,
M. 5.

Targowitz, Thès, Falkchim, Kamanka, Orbeï, Bakowo, Sokzow, Bourlat, Poutchen, Ibraïl, Galaz, &c.

Yassi est la Capitale de la Moldavie; le Vaïvode y fixe son séjour: cette ville est assez grande & bien peuplée; on y compte environ 50,000 habitans. Il n'y a point de *kans* publics comme à *Bukurest*: les marchands sont établis dans des boutiques particulières & le commerce y est beaucoup moins florissant.

Galaz est la principale Echelle de la Moldavie; elle est située sur la rive septentrionale du Danube à 40, ou 45 lieues de son embouchure. Cette ville est commandée par un Officier Moldave établi par le Vaïvode sous le titre de *Procalamo*: il y a aussi comme dans toutes les villes de Moldavie un Officier Turc appelé *Bechelu-Agassi*, qui commande aux Musulmans qui y sont établis ou qui y viennent pour leurs affaires. La plupart des marchandises destinées pour la Moldavie abordent à *Galaz* & l'on y embarque également celles qui en viennent. Les vaisseaux n'hivernent gueres à *Galaz*, mais ils vont à *Sunié*, l'une des bouches du Danube, où il y a un bon Port.

Commerce d'Entrée.

Le Commerce d'Entrée de la Moldavie est le même que celui de la Valachie: les marchandises y viennent par les mêmes voyes, mais en beaucoup moindre quantité; ainsi il est inutile d'entrer dans des répétitions qui ne feraient d'aucune utilité.

Commerce de Sortie.

La *Laine* est fort inférieure à celle de la Valachie; elle est plus grossière & plus chargée de noire: elle ne passe point en Allemagne; on l'emploie dans le pays & dans la Romélie pour les manufactures d'Abas de Salonique, de Cabans & de Couvertures.

Les *Cuirs* de bœufs & de buffles sont plus recherchés que ceux de la Valachie; les premiers pèsent jusqu'à 40 ocques & se vendent de 3 à 4 piastres; ceux de buffles en proportion.

La *Cire* est l'article le plus important du Commerce de la Moldavie; elle est de très belle qualité, & plus belle encore que celle de la Valachie: on la vend au même prix, c'est-à-dire de 40 à 45 paras l'ocque.

Le *Miel* est plus estimé que celui de la Valachie; il est d'une couleur plus claire, plus net & plus facile à travailler; il est aussi plus cher & se vend de 5½ à 6 piastres le quintal.

Le *Beurre* de la Moldavie passe pour le plus délicat de tout l'Empire Ottoman: il est cependant à meilleur marché que celui de la Valachie dont la qualité est inférieure: on le vend dans les villages de 18 à 20 aspres l'ocque & jusqu'à 8 paras dans les marchés.

Le *Suif* est de la même espèce que celui de la Valachie & se vend au même prix.

Le *Lin* de Moldavie est préférable à celui de Valachie, il blanchit plus aisément & le brin en est plus long: ils sont cependant l'un & l'autre fort au dessous de celui d'Égypte: son prix ordinaire est de 7 à 8 paras l'ocque.

Le *Chanvre* est aussi de meilleure qualité & se vend communément à 4 paras l'ocque.

Les *Bœufs* sont un article très considérable du Commerce de Moldavie; il en passe un nombre prodigieux en Pologne, en Prusse, en Allemagne, dans les États de Venise & en Turquie: ils sont ordi-

nairement du poids de 200 à 250 ocques: on les vend de 10 à 13 piastres, & les *Vaches* de 8 à 11.

Il sort aussi de la Moldavie un nombre infini de *Moutons* du poids de 18 à 22 ocques; leur prix sur les lieux est de 50 à 60 paras l'un: ils passent en Romélie & à Constantinople.

Le Commerce des *Viandes Salées* de bœuf, de mouton & de chevre est aussi un très grand objet: cette denrée se répand dans toute l'étendue de la Mer Noire. Les Sieurs *Linchou*, Négocians Français établis en Moldavie, avaient calculé que la Viande de bœuf salée avec la préparation usitée dans les pays chrétiens, pourrait devenir une branche de commerce très importante & qu'elle donnerait un très grand bénéfice, même en la vendant à bien meilleur marché que celle que nous tirons d'Irlande, de Hollande & du Nord: ils obtinrent la permission de faire venir de France des saleurs exprès & ils avaient déjà pris des mesures & donné les ordres pour leur embarquement, lorsque la mort du Sr. Linchou l'aîné, qui a été décapité à Constantinople en 1760 pour avoir cabalé contre le Grand-Visir en faveur du Prince de Moldavie.

Rakowitza qui avait été destitué, fit tomber entièrement cette entreprise. On a cru devoir dire quelque chose de cette spéculation, dont on pourrait peut-être tirer quelque profit dans d'autres circonstances.

Les *Pelléteries* de la Moldavie sont assez estimées; elles consistent en *Renards*, beaucoup plus beaux que ceux de la Valachie; on en apporte les peaux non préparées au marché & on les vend de 45 à 50 paras la pièce suivant la qualité; en *Zerdavas* assez beaux, dont la fourrure entière coûte de 50 à 60 piastres; en *Sangfars*, dont la pelisse est de 35 à 40 piastres; en *Alakarens* de 5 à 5½ piastres la pelisse; en *Guendjens* de toute espèce, les noirs & les *Aladjas* de 17 à 18 piastres la pelisse, & les blancs de 5½ à 6.

Il y a en Moldavie les forêts de *Rézina*, d'*Iskenté*, de *Waskoi* & plusieurs autres qui produisent une quantité immense de Bois de construction & de Mâtire de toutes sortes, que l'on peut avoir à très bon marché. *Galaz* est l'échelle où on les transporte: il y a même dans cette ville plusieurs Chantiers où l'on construit à très bon compte des bâtimens marchands de toute portée, pour la navigation de la

Mer Noire & du Danube. Les *Mâtires* de Moldavie sont presque aussi bonnes que celles que nous tirons du Nord.

On tire de Moldavie une quantité immense de *Goudron*, qui sort de la terre & dont on a découvert plusieurs sources extrêmement abondantes: on le vend sur les lieux de 100 à 110 paras le quintal.

La Moldavie est aussi fertile en *Grains* que la Valachie; le bled y est même plus beau. Le quilot est de 275 ocques & coûte 2½ piastres. Les autres grains s'y vendent à proportion & avec le même quilot. La Sortie en est pareillement défendue. Les Polonais avaient fait, il y a quelques années, la proposition au Ministère Ottoman d'introduire leurs bleds dans la Mer Noire par le *Niester* & de les faire passer à Constantinople: ils demandaient pour cela quelques privilèges que la Porte n'a pas voulu leur accorder. Le vulgaire ignore encore ce qui a pu mettre obstacle à l'exécution d'un projet dans la réussite duquel les deux Puissances auraient trouvé un égal avantage; mais ceux qui sont instruits se réunissent pour dire que le Ministère Turc qui est extrêmement ombrageux, ne voulant accorder à aucune Puissance Européenne la liberté

de la navigation sur la Mer Noire, elle a refusé la proposition des Polonais, pour n'être pas obligée d'octroyer la même permission à la Russie & à l'Empereur qui auraient sollicité la même faveur.

Les Russes tirent chaque année quelque peu de *Vin* de Moldavie. Ce vin est assez bon & est préférable à celui de Bulgarie: il coûte communément un para l'ocque.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.

Les mêmes Monnoyes qui ont cours en Valachie passent de même en Moldavie, sans aucune distinction: celles de Pologne y sont plus abondantes dans le Commerce qu'en Valachie à cause du voisinage.

Le transport des marchandises & celui des voitures sont à peu près au même prix: on s'y sert pareillement de chariots, attelés de bœufs, de buffles & de chevaux de la même portée de 2000 ocques: les chariots coûtent indifféremment les uns & les autres de *Yassi* à *Galaz* 5 à 5½ piastres: on les paye dans la même proportion suivant l'éloignement des divers endroits où l'on veut faire transporter les marchandises.

Il y a à *Galaz* deux Douaniers, l'un Turc & l'autre Moldave; le Turc prend la douane des Musulmans à raison de 3 pour cent, & le Moldave exige ce droit des Chrétiens sur le pied de 4 pour cent; mais on s'accommode aisément avec ce dernier & l'évaluation que l'on fait des marchandises réduit le droit à beaucoup moins.

Les *Lazes* de la Province de Trébisonde, ont toujours fait un grand trafic en Moldavie & en Valachie: ils étaient parvenus, il y a quelques années, à s'emparer entièrement de tout le Commerce, & à s'ériger en tyrans, surtout dans la Moldavie. Ils s'y mariaient & y fixaient leur résidence; ils exerçaient sur les peuples les plus énormes vexations, ruinaient les payfans & les villageois en les obligeant de se charger de leur argent à un change usuraire & leur enlevant ensuite leurs denrées & leurs marchandises en paiement de ce prêt forcé & y fixant le prix qu'ils jugeaient à propos d'y mettre; ils poussaient souvent l'excès de la barbarie, jusqu'à se permettre les viols & les assassinats: il y a environ vingt ans que le Vaïvode *Constantin Mavrocordato* voulant secouer le joug que ces

nouveaux Colons, ou pour mieux dire ces conquérans avaient imposé aux malheureux Moldaves; il s'entendit avec le célèbre Ali-Pacha *Hechim-Oglou*, qui était alors Pacha de *Widdin* ou de *Babadag*; ils firent de concert des représentations au Ministère Ottoman & obtinrent des ordres de poursuivre les *Lazes*, de faire mourir les coupables & de s'emparer de leurs biens. Ces ordres furent exécutés & même outrepassés. Cette persécution fut une image des *Vépres Siciliennes*; on les massacra de tous les côtés & l'on confisqua leurs biens pour le *Miri*. On assure qu'en Moldavie l'on en fit périr plus de dix mille. Ce terrible châtement les a depuis ce tems contenus dans les termes du devoir. Ceux qui étaient établis dans le pays & qui ont échappé au carnage sont devenus souples & soumis, & les autres ont continué de commercer honnêtement, sans s'écarter des règles qui leur ont été prescrites.

OBSERVATIONS,

Relatives à la Valachie & à la Moldavie en général.

DES Marchands Français ne pourront jamais s'établir solidement en Moldavie ni en Valachie, tant qu'il n'y aura point de Consuls pour les protéger: ils y demeureront toujours à la discrétion du Vaïvode qui abuse de la nécessité où ils sont de le ménager, & les force souvent de lui vendre des marchandises à crédit, dont ils courent grand risque de perdre la valeur dans le cas de sa déposition. Si ces marchands parviennent à captiver ses bonnes grâces & qu'ils lui paraissent attachés, ils deviennent suspects à toutes les autres familles qui visent à la même Principauté, & lorsque le Vaïvode dont ils s'étaient attiré l'amitié, est changé, celui qui le remplace, regarde ces Négocians comme des gens qui peuvent lui nuire, & cherche à s'en débarrasser par toutes les voies imaginables. D'ailleurs pour s'assurer d'une forte partie des marchandises de Sortie, comme Cire, Cuirs,

Laines, &c. les Négocians sont obligés de donner de l'argent en avance aux *Starostes* des villages & à certains *Boyards* qui reçoivent des dixmes & d'autres droits en marchandises. Quelquefois ils font de semblables avances au Vaïvode: ils lui fournissent des Lettres de change sur Constantinople, dont il a souvent besoin, à condition d'en recevoir le montant en certaines marchandises au tems de la récolte. Ce genre de Commerce est très avantageux, parce qu'outré le change de l'argent de 18 & 20 pour cent qu'ils retirent, ils obtiennent toujours les marchandises à meilleur marché, ayant soin d'en fixer le prix par anticipation; mais si le Vaïvode vient à être déposé, ils se trouvent exposés à perdre les avances qu'ils lui ont faites & tout au moins à attendre longtems leur paiement jusqu'à ce qu'il soit remis en place. Tous les *Boyards* qui lui étaient attachés, suivent son sort, perdent leurs places & ne payent plus, quand même ils en auraient la faculté: on les poursuit inutilement, & l'on n'obtient point de justice, parce que l'on n'a point de protection. Les Sieurs *Linchou* ont fait une funeste expérience de ce que l'on vient de dire. L'aîné des

freres jouissait de la confiance entière du Vaïvode *Constantin Rakowitza*; il le suivit en Moldavie en qualité de son *Kamarache*, ou Trésorier privé, & établit à *Galaz* une maison de Commerce, dont il donna la direction à son pere & à ses freres. Cet établissement fleurit tant que *Constantin* fut en place: *Alexandre Gika* qui lui succéda, regarda les Sieurs *Linchou*, comme des gens suspects & desquels il avait tout à craindre, à cause de leur attachement à son prédécesseur; il exerça contre eux toutes sortes de vexations, les obligea d'abandonner leur maison de Commerce & les força de partir sans leur donner le tems de liquider leurs affaires; il poussa même les choses jusques à l'inhumanité par les mauvais traitemens qu'il fit endurer au Sr. *Linchou* pere, vieillard, dont l'âge méritait au moins quelque compassion. Ces Négocians furent obligés de vendre à tout prix les marchandises qui leur restaient pour se débarrasser; ils perdirent beaucoup d'effets, dans l'abandon subit qu'ils firent de leur maison; ils laisserent sur le pays plusieurs créances & essuyèrent, tout compte fait, une perte de plus de 15000 piastres dont ils n'ont jamais pu obtenir

le moindre dédommagement. Les suites de toutes ces affaires plongèrent enfin le Sr. *Lincbou* l'aîné dans un labyrinthe d'intrigues qui ont abouti à lui faire couper la tête en 1760.

L'on peut juger aisément par ce que l'on vient d'exposer combien il serait nécessaire d'avoir en Moldavie & en Valachie des Consuls ou des Résidents pour protéger le Commerce que l'on voudrait y introduire. Mais l'établissement de ces Consuls rencontrerait de grands obstacles vis-à-vis des Vaïvodes, quoique la Porte n'eût peut-être pas une répugnance extrême à s'y prêter. Ces deux Principautés sont la proie de trois ou quatre familles Grecques, dont les membres sont sans cesse occupés à se les arracher mutuellement. Ces familles se portent réciproquement une haine irréconciliable, & les individus de chacune en particulier sont toujours divisés entre eux. Leur jalousie est extrême; ils verraient tous avec beaucoup de peine dans leur pays, le séjour d'un Officier d'une Puissance étrangère, lequel ferait un honorable espion capable d'éclaircir leur conduite & d'en rendre compte à sa Cour. Comme ces Vaïvodes sont quelquefois mêlés dans les affaires po-

litiques de l'Europe & qu'ils prennent souvent à cœur les intérêts d'une Puissance au préjudice des autres, ils craindraient la vigilance d'un Consul qui venant à découvrir des menées contraires aux intérêts de son Souverain, pourrait les manifester & faire jouer des ressorts puissants, pour faire déplacer le Vaïvode dont il auroit lieu de se plaindre & le faire remplacer par quelqu'autre, auquel on connoît des dispositions plus favorables. Toutes ces familles se réuniraient infailliblement & employeraient tous les moyens imaginables pour détourner le Gouvernement Turc de permettre un pareil établissement. Il conviendrait de profiter du règne de quelques Vaïvodes attachés au parti de la France pour jeter les fondemens d'un Consulat, & si ces Vaïvodes venaient à être remplacés par d'autres mal-intentionnés, il faudrait protéger & étayer fortement les Consuls contre toutes les tentatives que ces petits Princes pourraient faire pour les expulser; & dès que ces Consuls auroient pris racine dans ces Pays-là, & s'y seraient fait craindre, de même que respecter, on pourrait alors y établir un commerce florissant & lucratif, en fixant les maisons de

Commerce à *Yassi*, & à *Bukurest*, & plaçant dans les Echelles de *Galaz*, de *Gunghow* & de *Varna* des Facteurs pour recevoir les marchandises d'Entrée & expédier celles de Sortie.

CONCLUSION.

Observations Générales sur le Commerce & la Navigation de la Mer Noire.

L'ON peut juger par tous les détails que l'on vient de donner sur le Commerce de la Mer Noire, de l'avantage que l'on pourrait trouver à l'entreprendre & à le suivre. Ce Commerce fait avec prudence, économie & intelligence, doit procurer d'immenses profits; puisque les Turcs & les Grecs qui le font très mal, y gagnent encore beaucoup, malgré le change exorbitant qu'ils payent sur l'argent, qu'ils empruntent ordinairement à la grosse aventure pour se procurer des fonds.

Le moyen qui paraîtrait le plus convenable

nable pour tirer le meilleur parti possible du Commerce de la Mer Noire, & de lui donner toute l'étendue dont il est susceptible, serait de former une Compagnie par Actions, dont le Comptoir principal serait à Constantinople, & à laquelle tous les Négocians du Levant, & même de France, pourraient prendre part.

Avant que d'établir cette Compagnie & d'envoyer dans les diverses Echelles de la Mer Noire les Facteurs nécessaires; il conviendrait de choisir une personne entendue, accompagnée d'un Ingénieur-Géographe pour lever les Plans, rectifier les Cartes & la position des Lieux; d'un ou de deux Négocians au fait du Commerce & ayant connaissance des marchandises; avec deux Drogmans qui possédassent bien les Langues Française, Italienne, Grecque, Turque, Persanne & Arabe; auxquels on joindrait deux Janissaires fideles de la suite de l'Ambassadeur pour escorte, afin de faire le tour de cette Mer dans la belle saison, examiner encore plus à fond les diverses Echelles, la nature du Commerce en général, le Commerce

N

respectif des Echelles entre elles; celui qu'y font les diverses Nations voisines; les Marchandises que l'on peut y vendre & acheter avec avantage; les prix des unes & des autres qui peuvent varier; les différens frais de Commerce & autres dépenses y relatives; les facilités & les obstacles que l'on pourrait trouver dans les Etablissmens; pour s'assurer en un mot, plus parfaitement que l'on n'a pu faire jusqu'à présent, de tout ce qui peut être relatif à cet objet, & se convaincre par l'expérience de la vérité des choses.

La personne choisie pour cette commission devrait noliser à Constantinople un gros bâtiment Turc de 5 à 6000 quintaux ou 300 tonneaux, qui coûterait 300 piastras par mois; l'Equipage de ce bâtiment devrait être composé de trois ou quatre Matelots français, capables & gens déterminés, ainsi que d'un Pilote expert & d'un Ecrivain en état de tenir un Journal exact; indépendamment d'un Reïs ou Patron Turc & d'un nombre nécessaire de Matelots Turcs & Grecs, dont on serait sûr. Ce bâtiment porterait quelques piéces de canon & des pierriers, avec d'autres armes.

L'on porterait dans chaque Echelle un essai de toutes sortes de marchandises d'Entrée, & on achèterait un peu de toutes celles de Sortie: l'on pourrait également dans le cours de ce voyage faire l'épreuve nécessaire du Commerce d'une Echelle à l'autre. Peut-être même les profits que l'on ferait dans cette tournée en payeraient-ils toutes les dépenses, ainsi que les Présens qu'il faudrait faire aux *Pachas*, *Cadis*, *Musseleims*, Gouverneurs, Commandans dans les divers lieux où l'on passerait.

Le Commissaire chargé de cette Expédition devrait être muni de *Fermans* ou Commandemens du Grand-Seigneur, enjoignant à tous les Gouverneurs & Officiers de Justice de lui donner toute la protection nécessaire pour l'établissement de ce Commerce. On pourrait même pour plus grande sûreté le faire accompagner par un *Chiaoux*, ou tout autre Officier de la Porte, qui ferait exécuter les ordres de son Souverain, en cas de refus & de désobéissance. Une pareille grace ne serait peut-être pas difficile à obtenir du Ministère Ottoman, & un Ambassadeur habile pourrait lui

faire envisager plusieurs avantages capables de le déterminer à l'accorder. Ce Commissaire aidé de ces Négocians, d'un Ingénieur-Géographe & d'un Pilote expérimenté, muni de bonnes Cartes marines de la Mer Noire, de Bouffoles éprouvées & d'instrumens, serait en état en faisant un pareil voyage, de donner sur le Commerce de la Mer Noire des lumières plus étendues, & des connaissances encore plus précises que celles que l'on a pu fournir ici. Alors, avec de pareilles Instructions, on pourrait procéder à l'établissement des Facteurs & travailler à leur procurer la protection & la liberté qui sont le fondement & la base de tout Commerce; & l'on ne serait pas dans le cas de se laisser abuser par les discours de quelques aventuriers, dont les rapports inexacts ne peuvent qu'induire en erreur d'après leurs faibles lumières.

Dans les Echelles où l'on ne pourrait pas établir des Facteurs à demeure, comme chez les Abazes, & ailleurs, on se contenterait de faire naviguer des Facteurs ambulans & des Subrecargues.

Si ce Commissaire était obligé suivant

les occurrences de passer en Georgie conjointement avec les Négocians dont il serait accompagné & d'aller jusqu'à Tiflis auprès du Prince *Héraclius*, ainsi qu'auprès du Khan & des Vaïvodes de Valachie & de Moldavie, il faudrait qu'il soit muni de Lettres de Créance & de recommandation du Roi auprès de ces Princes, dont il ferait usage suivant les circonstances & avec toute la prudence possible; il conviendrait de plus qu'il ait un ordre du Grand-Seigneur aux deux Vaïvodes afin de lui faciliter l'objet de sa mission.

Les périls de la navigation de la Mer Noire ont toujours épouventé, avec quelque raison, la plupart de nos Négocians: il est vrai que cette Mer est fort orageuse, que les Ports y sont rares & que ne trouvant pas à se faire assurer, on est obligé de courir tous les risques: mais l'on peut en même tems avancer que les plus grands dangers sont causés par l'ignorance & l'inexpérience des navigateurs & leur maladresse dans la manière de charger les navires. Les Patrons des vaisseaux n'ont point de Cartes marines & n'ont

que de très mauvaises Bouffoles ; ils ne savent ni louvoyer ni se tenir à la cape : de quelque côté que le vent tourne, ils mettent tout de suite en poupe & vont où le vent les conduit : dès qu'ils perdent la terre de vue, ils ne savent plus calculer leur route, connaître le chemin que peut faire le bâtiment, ni trouver le Port, à moins que le hazard ou leur routine ne les y conduise ; sans cela ils vont échouer infailliblement. Lorsqu'ils partent d'un endroit pour aller à un autre, ils ont coutume d'attendre un vent fait, qu'ils jugent d'une manière fort incertaine, devoir leur faire faire tant de lieues par heure : ils calculent de façon à pouvoir se trouver de jour devant le Port qu'ils veulent aborder ; si par hazard le vent renforce ou diminue & que la nuit les surprenne à l'attérage, ils vont à coup sûr naufrager à la Côte. L'entrée du Canal de Constantinople ou du Bosphore de Thrace est surtout pour eux un écueil dangereux, où il en périt un grand nombre.

La façon de charger les navires est de même un grand inconvénient qui

fait périr plusieurs bâtimens & cause de grandes pertes. Quand le Navire est en charge, alors faute de connaître l'estivage des marchandises de volume, ils accumulent sans ordre & sans ménagement tout ce que les chargeurs apportent, & pour gagner un fort Nolis, on charge souvent le bâtiment outre mesure & même presque jusqu'au milieu du mât des marchandises légères ; de sorte que le vaisseau surchargé perd son affiette & son équilibre & par conséquent se trouve souvent exposé à se renverser & à périr au milieu de la Mer, mais très communément surtout à faire *Jet*. Dans le dernier cas, il n'y a ni avarie ni répartition à espérer & les propriétaires des marchandises qui se sont trouvées à portée d'être jettées à la mer, essuyent toute la perte sans aucun espoir de dédommagement.

L'on pourrait remédier aux inconvénients qui procedent de l'ignorance des navigateurs, en donnant aux Reïs ou Patrons des bâtimens que l'on noliferaient, des Pilotes Français, que ces Pa-

trons accepteraient avec grand plaisir; alors ces Pilotes prendraient bientôt une connaissance exacte de la Mer Noire, découvriraient certainement bien des Ports, des Plages ou des Rades qui sont peut-être excellens & inconnus aux gens du pays; ils éviteraient par de meilleures manœuvres un nombre infini de dangers; ils prendraient aussi pour charger les bâtimens, les précautions & les mesures convenables, & il ne ferait peut-être pas impossible d'enseigner aux Patrons Turcs la maniere de bien arrimer les marchandises.

L'on s'est donné des mouvemens infinis dans différens tems pour obtenir de la Porte la liberté de la navigation dans la Mer Noire. M. le Marquis de Ville-neuve avait eu la permission d'y faire naviguer deux tartanes; permission dont on n'a jamais pu profiter, parce qu'elle fut immédiatement révoquée.

Pendant qu'*Ali - Pacha - Hekim - Oglou* était Gouverneur à Trébifonde, les Ragufais engagerent ce Pacha, par le canal de son Médecin, à demander pour eux ce privilege au Ministère Ottoman, qui était sur le point de le
leur

leur accorder; mais ils furent découverts & croisés par des Ministres Etrangers, qui firent bientôt échouer leur négociation.

On ne voudrait pas affurer que nous trouvassions grand avantage à introduire nos bâtimens dans la Mer Noire. C'est un point qui paraît mériter d'être bien réfléchi. On ose croire qu'il vaudrait mieux se servir des bâtimens du pays, tant, parce qu'ils navigueraient à meilleur marché que les nôtres, que parce que cela ne ferait pas un trop grand éclat. L'apparition d'un Pavillon Chrétien dans cette mer & la concurrence des autres Etrangers qui ne manqueraient pas de solliciter, & même s'il le fallait, d'acheter à grands frais le même privilege, ferait augmenter tout d'un coup le prix des marchandises de Sortie & tomber celui des marchandises d'Entrée; & l'on serait bientôt privé de tous les profits de ce Commerce.

D'après tout ceci l'on doit présumer que la France, pour conserver son Commerce du Levant & pour l'augmenter par celui de la Mer Noire, ne permettra jamais que l'Empire Turc soit

298 COMMERCE DE LA &c.

envahi ni démembré, ni que l'on
chasse les Princes Ottomans de leur
trône, parce qu'alors notre Commerce
du Levant serait entièrement ruiné, ou
tout au moins réduit à très peu de
chose.

F I N.



M É M O I R E

SUR LE COMMERCE

D E

S M Y R N E.

N 6

A V E R T I S S E M E N T.

Le Mémoire suivant sur le Commerce de Smyrne n'est point de moi, je l'ai seulement retouché en quelques endroits d'après les Observations que j'ai faites pendant mon séjour à Smyrne. Je ne l'aurais jamais donné à l'impression du vivant de l'auteur; mais comme on m'a marqué qu'il était mort, je ne me fais plus actuellement de scrupule d'en faire part au Public, avant que le Sr. Duvallz. qui en a la Copie à la suite des Observations sur la Mer Noire, s'avise de les publier.

M É M O I R E

S U R L E C O M M E R C E

D E

S M Y R N E.

SMYRNE, ancienne ville de l'Asie Mineure dans la Natolie, au pays de Sarchan ou ancienne Jonie, de la domination du Turc, est une des plus riches, des plus florissantes & des plus marchandes du Levant; la sûreté & l'étendue de sa Rade, (car son Port est comblé) les nombreuses Caravanes qui lui arrivent de l'Asie & de la Perse, lui attirent un concours prodigieux de marchands de toutes les parties du monde. Cette ville est située au fond d'un Golphe ou grande Baye, sur les bords de laquelle étaient situées l'ancienne Phœcia & Clazomenes qui sont ruinées: elle est éloignée d'environ 70 à 72 lieues de Constantinople: ses fortifications sont

peu de chose; elles consistent en un Fort & un Château sur une éminence, avec une Citadelle & une garnison de Janissaires: au bas est un ancien Amphithéâtre. Elle est commandée par un Officier Turc que l'on nomme *Musseim*: elle est fort sujette à la peste, aux incendies & aux tremblemens de terre. En 1688 elle en essuya un si terrible, que tous les habitans auroient abandonné la ville si la Porte ne leur avoit pas accordé plusieurs Privileges. On y compte aujourd'hui 10,000 Grecs, 200 Arméniens, 300 Francs, qui y ont chacun leur Evêque & libre exercice de leur Religion; 15 à 16,000 Turcs & 2000 Juifs. Toutes les Nations Européennes y ont des établissemens & des Consuls, dont les principaux sont ceux de France, de Hollande & d'Angleterre.

Le Commerce des Français est le plus considérable dans cette Echelle: les Draps sont plus du tiers des marchandises d'envoi, & les *Londrins* seconds les trois quarts de la partie des Draps dont la consommation montoit, dit-on, avant 1740 à plus de 5000 ballots; mais elle est bien tombée depuis: le surplus de nos envois à Smyrne consiste en Camelots, Quincaileries, Etoffes, Dorures, Indigo, Café,

Sucre, &c. dont nous allons donner le détail. Les Retours sont en Soyas, Cotons, Laines, Cire, Huiles, &c.

Les *Hollandais* y sont fort occupés: ils y font passer tous les ans 10 à 12 bâtimens, qui y portent environ 500 balles de Draps assez ressemblans à ceux d'Abbeville.

Les Anglais y font passer environ 5 à 600 balles de Draps.

Les Venitiens y portent à peu près 150 ballots de Draps, dont une sorte de *Londrins seconds* qu'ils ont imité des nôtres, & des *Sayas*, espece de Draps extrêmement forts, dont les Turcs se font des manteaux & les payfans des *Robes*.

COMMERCE D'ENTRÉE.

Draps.

L'article des Draps est comme l'on voit assez considérable à Smyrne: mais il s'est élevé parmi nos Français plusieurs difficultés à ce sujet: on les réduit à quatre Questions.

Premiere Question.

„ S'il convient de rétablir la liberté

ou maintenir les arrangemens ? Les Négocians Français de Constantinople parlent en faveur des arrangemens, & ceux de Smyrne pour la liberté du Commerce.

L'on a représenté qu'il fallait plutôt s'attacher au maintien du prix de la Draperie qu'à la consommation; que l'Etat trouve plus d'avantage à vendre le Drap à un prix modéré, qu'à en vendre moins à un prix exorbitant; qu'il ne fallait pas accorder une absolue liberté; & qu'il fallait assigner aux deux Echelles de Constantinople & de Smyrne la qualité des Draps qui leur sont propres; c'est-à-dire les Draps des Manufactures Royales à Constantinople, lesquels ne pourraient aller à Smyrne que par *transit*, & à Smyrne les Londrins seconds & les Londres larges des basses Manufactures, parce que ces qualités ne peuvent passer à Constantinople avec avantage; que l'on pourrait remédier à Smyrne aux inconvéniens que produit la liberté & à l'accumulation des Draps & l'inégalité du travail entre les Négocians par la répartition générale des *adresses*, à laquelle on pourrait joindre une Caisse solidaire d'Emprunt pour rendre les Négocians

moins dépendans des Juifs dans les trocs par anticipation; qu'il fallait permettre de fabriquer en France un tiers en sus de la consommation annuelle, ce qui modérerait le concours des marchands dont les envois étant réglés influeraient nécessairement sur le prix des Draps en France & empêcheraient le monopole des fabricans du Languedoc qui ne font paraître que la quantité de Draps qu'ils veulent, pour en faire augmenter le prix.

Il faut observer qu'à Constantinople les Draps de haute qualité se vendent mieux, parce que c'est une ville riche, & que ceux de basse qualité y ont peu de débit; au lieu que Smyrne ne peut vendre que dans les petits endroits à des gens pauvres & accablés de vexations; ainsi il n'y faut que les Draps de basses qualités. On peut au reste fixer à l'une & à l'autre Echelle une quantité de certains Draps de haute & de basse qualité, dont elles puissent se procurer une consommation directe sans se nuire, & empêcher les Négocians de Constantinople de forcer les Marchands Drapiers du *Bézestein* d'acheter les Draps de basses qualités mêlés avec les hautes par forme d'assortiment.

On joint à cet effet un Etat de la con-

consommation des Londrins premiers & Londrins seconds des hautes manufactures, que l'Echelle de Smyrne peut vendre directement sans faire tort à Constantinople :

}	à Smyrne . .	Ballots 60 à 80.	}	150 Ballots.
	à Scio - - -	15 à 20.		
	à Brouffe - -	40 à 50.		

Deuxieme Question.

„ S'il convient de vendre les Draps en troc par anticipation, & s'il serait possible de se passer de cette méthode ? ”

La consommation des Draps qui viennent à Smyrne se fait dans la ville même par le *Bézestein*, ou dans les villes de l'Asie Mineure, ou en Perse par les Caravanes. Les ventes s'y font par l'entremise des Juifs qui ont imposé un joug extrêmement dur aux Français, de sorte que l'on ne peut plus rien faire sans eux.

Les acheteurs sont de trois sortes ; ceux du *Bézestein* ou du marché public, qui vendent & qui font quelquefois des envois au dehors ; les étrangers qui viennent avec les Caravanes ; & les troqueurs qui sont tous Juifs.

Les trocs se font de deux manieres ; de

la main à la main, & par anticipation : ces derniers n'étaient pas si fréquens autrefois qu'à présent, parce qu'il y avait des Négocians dont la Caisse était forte & qui faisaient circuler plus de 300,000 piastrès : mais la disette d'argent qui regne depuis longtems dans le pays a réduit les Négocians à la dure nécessité d'avoir recours à cette façon de vendre, laquelle les a rendu esclaves des Juifs.

Chaque Maison Française a son Censal, ou Courtier, quelquefois deux ou trois, tous Juifs ; & l'on peut faire compte sur une centaine d'Israélites au service seul des Français. Ces Juifs uniquement, en calculant sur 300 piastrès par an qu'ils retiennent de bénéfice qu'ils font pour leur courtage, forment une trentaine de mille piastrès prises sur le profit des Négocians : on ne parle pas d'une centaine d'autres Juifs qui n'étant attachés à aucune Maison en particulier, retire encore ses 300 piastrès ; cela fait en total une somme de 60,000 piastrès que les François payent pour se faire voler.

Tous ces Courtiers attachés aux Maisons, sont en société avec les troqueurs qui revendent en détail les effets qu'ils achètent en gros du Négociant, qui

tranquille dans sa maison ne vend de cette maniere que par l'entremise de ces Juifs: le Négociant ignorant ordinairement la langue du pays, ne reçoit d'avis que par son Courtier, ne fait, ne voit, n'agit & ne fait rien que par lui, ne profite que des occasions que celui-ci fait naître & n'en profite encore qu'aux conditions qu'il plaît au Courtier de déterminer; au lieu que les marchands du pays établis dans les *Kans*, les *Bézesteins*, ou les *Bazards*, sont à portée de saisir les bonnes occasions, de favoir toutes les nouvelles & de profiter des hausses & des baisses des marchandises. Enfin ces Juifs tyrannisent si fort le Négociant, & proportionnent la dureté de leurs conditions dans les trocs & les ventes au besoin plus ou moins fréquent dans lequel il se trouve, parce que ces Juifs ont les secrets de toutes les Maisons, sont dépositaires des Fonds du Négociant & savent tout l'intérieur de ses affaires, qu'ils se communiquent les uns aux autres; & souvent le Négociant ne peut vendre ses Draps qui lui restent en magasin, qu'après que les Juifs ont vendu ceux qu'ils ont pris en troc, soit de la main à la main, soit par anticipation: de sorte que les Juifs étant maîtres de

tout, on vend les Draps à bon marché & l'on achete les marchandises de retour très cher, encore les a-t-on de mauvaise qualité; & pour comble de disgrâce, si quelqu'un des Juifs maître de la caisse du Négociant vient à faire banqueroute, il entraîne nécessairement celle du Négociant (*).

La suppression des trocs anticipés paraît impossible; elle serait même dangereuse à l'Etat & nuirait peut-être à la consommation.

Le Commerce des Echelles de Constantinople & de Smyrne est différent l'un de l'autre: dans la première, la con-

(*) Voyez ce que je dis ci-après au sujet des Juifs dans mes *Observations sur le Commerce de l'Isle de Candie*, pour se mettre à l'abri des Vexations & des Banqueroutes des Juifs, & pour les tenir en respect. On pourrait, quoiqu'en dise l'auteur de ce Mémoire, avec lequel je ne suis pas d'accord sur ce point, leur opposer les Arméniens établis à Smyrne, qui sont aussi entendus, aussi intelligens & aussi actifs que les Juifs, mais moins fatueux, plus sobres, plus économes, & passent pour plus honnêtes gens. C'est ce que j'observai à MM. P, M, A, R, & autres Négocians de Smyrne, lors de mon séjour en cette ville, & ils convinrent de la justesse de mes observations.

sommation est fixe & réglée; dans la seconde, elle dépend de la faveur & de l'industrie des Juifs & le troc seul les met à portée de la faire valoir. Smyrne est dans une disette perpétuelle d'argent, soit le Négociant, soit même le Juif. Celui-ci reçoit la marchandise d'entrée en anticipation; il se fait des fonds à l'avance avec un art dont le Négociant n'est pas capable, & il se met en état de fournir au tems de la récolte, les marchandises de retour, dont il est convenu avec le Négociant, suivant le prix fixé par le consentement unanime des Nations: ainsi il n'est gueres possible de se passer des Juifs à Smyrne, ils ont l'art d'endormir leur *Chalands* & de leur faire acheter ou vendre la marchandise dans le tems même que l'on en a le moins d'envie. Si l'on veut se soustraire au Despotisme des Juifs: vers qui se tournera-t-on? Vers les Grecs, tout aussi fripons qu'eux; ou vers les Arméniens, qui sont très ombrageux & moins coulans. Les Juifs se voyant privés de faire notre Commerce & étant les maîtres de celui de Smyrne, se vengeraient, en se tournant vers les Etrangers dont ils faciliteraient la vente des Draps à notre préjudice & en faisant tomber absolument les nôtres.

Peut-être que si l'on faisait une répartition générale des adresses, diminuerait-on en quelque maniere l'inconvénient des trocs? Alors les maisons n'ayant plus que le même nombre de ballots à vendre, & l'émulation cessant, les Négocians résidans agiraient de concert & ne seraient plus dans le cas d'appréhender que les Draps des trocs revendus à meilleur marché ne retinssent les leurs en magasin: ils s'entendraient même pour n'en faire venir qu'à mesure de la consommation, & prendraient par la même raison des mesures pour l'arrivée successive des bâtimens. Par ce moyen & par le *Coupement* du prix ils priveraient les Juifs de l'avantage, que leur donne la nécessité d'expédier des bâtimens envoyés souvent hors de propos. Mais il ne sera jamais possible de voir cela à Smyrne; la jalousie & la dissention y regnent trop entre les Négocians pour espérer qu'ils veuillent se réunir pour cet effet, & certains Consuls pour se faire valoir davantage à la Cour, fomentent sous main ces dissentions, afin de se rendre nécessaires parmi les Négocians & même pour s'en faire craindre.

Si l'on pouvait rendre les Courtiers publics & obliger les Négocians de n'en

point avoir de particuliers, on pourrait alors abaisser la prépotence des Juifs, laquelle est montée à un assez haut degré; comme aussi de proposer aux Courtiers de se rendre solidaires les uns envers les autres, pour mettre la Nation Française à l'abri des banqueroutes qui surviennent quelquefois chez eux. Mais tant que la Nation aura toujours ses fonds qui sont assez considérables entre les mains des Juifs, on ne pourra jamais parvenir à les réduire, parce que ceux-ci n'étant plus maîtres de la Caisse, seront obligés de venir prier le Négociant; ce qui est le contraire à présent.

A l'égard de l'établissement d'une Caisse solidaire d'Emprunt, telle qu'elle est à Constantinople; elle pourrait produire de très bons effets, si les Négocians de Smyrne étaient aussi unis qu'à Constantinople. Il faut rendre justice à la générosité des Négocians de cette Capitale, & on leur doit même des éloges pour avoir offert à ceux de Smyrne de les faire participer au Crédit de la leur. Un pareil projet rabattrait encore beaucoup la fierté des Juifs.

Troi-

Troisième Question.

„ Les Etrangers pourraient-ils imiter nos Draps, & comment pourrait-on empêcher leurs succès à cet égard? ”

Les Anglais & les Venitiens sont les seuls qui ont pris sur notre Commerce de Draps: les Anglais par substitution & les Venitiens par imitation. Les Anglais n'ont pas réussi; les Venitiens, au contraire, se sont soutenus par la médiocrité du prix & la parfaite imitation des nôtres, soit dans la qualité, la couleur, la lisière, la toilette ou enveloppe de chaque pièce, &c. Ces Draps sont vendus à Venise à très bon marché, & ils peuvent convenir aux gens du pays pour les retours des marchandises qu'ils ont la liberté d'y envoyer. Ainsi, en jugeant des effets des Anglais & des Venitiens pour la vente de leurs Draps par substitution & par imitation, on doit conclure qu'il n'y a pas d'autre moyen que de diminuer le plus qu'il sera possible le prix de notre Draperie, en faisant fabriquer un tiers en sus de ce qui se fait dans les Manufactures.

Quatrieme Question.

„ Si nous ne pourrions pas imiter les
 „ Draps des Etrangers, & quels seraient
 „ les moyens que l'on pourrait employer
 „ pour surpasser leur Draperie? ”

La Draperie moyenne du Languedoc est l'article le plus important pour la Nation Française: cette Draperie a son caractère particulier, procédant du système de fabrication, établi par les Réglemens & notamment par celui de 1708. Les Anglais ont leur attribution particulière, consistant en *Mabouts* & en *Londres*: envain tenterions-nous d'imiter ces derniers Draps qui sont forts & grossiers, n'ayant pas les matériaux que les Anglais trouvent chez eux & qui leur donnent un avantage auquel il ne nous est pas permis d'aspirer. Si nous pouvions tenter de surpasser la Draperie Anglaise, ou venir à l'imiter, ce serait à l'égard des *Mabouts*: ces Draps sont de la plus belle qualité & ne se vendent point à Smyrne, ou du moins y en débite-t-on une trop petite quantité: ainsi le projet de les imiter ne regarde gueres que Constantinople, où s'en fait la plus grande consommation. Il vaudrait mieux aussi suivre le système de

la Nation Française de Constantinople, qui est de perfectionner les Draps de Languedoc au point de pouvoir les donner pour Anglais, en imitant pour cela leur lisière, leur toilette & généralement tout ce qui est capable de donner le change aux acheteurs. Cependant il conviendrait davantage de se contenter de la substitution de nos Draps de Picardie & de Normandie, qui ont beaucoup plus d'analogie avec ceux d'Angleterre que ceux de Languedoc qui sont d'une qualité toute différente.

Quant aux Draps Hollandais on a représenté que ce qui procurait aux Amsterdamois la plus grande consommation de leurs Draps, était la nécessité où se trouvaient les gens du pays qui ont la liberté du Commerce direct en Hollande, de composer les retours des marchandises qu'ils y envoient pour leur compte; puisqu'ils achètent ces Draps de la première main, & qu'ils y font de très grands profits; au lieu que nos Draps Français (outre le gain que le Négociant de Smyrne veut faire sur l'homme du pays) supportent encore celui que le Fabriquant de Languedoc a déjà fait sur le Négociant de Marseille. Peut-être porterait-on un terrible coup à la Dra-

perie Hollandaise, si l'on fe fait trouver au moins pendant quelques années, aux gens du pays, ces deux avantages, en leur permettant de se pourvoir en France de nos Draps de *Rouffeau*, de *Sedan* & d'*Elbeuf*, qui font ceux que l'on peut à peu près opposer à ceux des Hollandais, en retours de leurs marchandises d'envoi en Hollande, dont ils feraient passer le produit en France en lettres de change, ou par telle autre circulation de fonds, qu'ils jugeraient à propos. Il paraît que dans l'exécution de ce projet, si les habitans de Picardie donnaient aux Smyrniotes les Draps de la premiere main à un prix modéré, & que l'on en permît le transport en droiture du *Ponent*, notre Draperie prendrait peu à peu une entiere préférence sur celle des Hollandais; l'Etat y gagnerait un surcroît d'industrie & la Navigation une augmentation considerable de fret, & en diminuant ainsi à proportion la Draperie des Etrangers, ceux-ci auraient moins de marchandises de retour à demander au *Levant*, & leur concurrence nous y deviendrait à cet égard moins préjudiciable.

Serges Impériales.

Cette marchandise est presque tombée à Smyrne: les Anglais & les Livournais nous ont porté coup, en faisant fabriquer de pareilles étoffes bien meilleures & plus belles; elles sont à la vérité plus cheres, mais bien plus fines, plus serrées & de bien plus de durée que les nôtres. Les serges se vendent à piece, dont chacune est de 32 à 34 pics: le nombre des pieces qui composent la balle, est arbitraire, mais la quantité de celles qui composent l'assortiment est fixé.

L'Assortiment de celles de France est de 40 Pieces.

Savoir:

Ecarlate	-	7 Pieces
Pistache	-	6
Citron	-	6
Ecarlate foncée ou Incarnat	-	6
Verd Clair	-	5
Bleu Clair	-	5
Bleu de Roi	-	4
Noir	-	1
		<hr/>
		40 Pieces.

L'Assortiment de celles de Livourne est de 30 Pièces.

Ecarlate	- - - - -	10 Pièces.
Pistache	- - - - -	3
Bleu Clair	- - - - -	4
Verd Clair	- - - - -	2
Bleu de Roi	- - - - -	2
Citron	- - - - -	4
Ecarlate foncée	- - - - -	5
		<hr/>
		30 Pièces.

L'Assortiment de celles d'Angleterre est de 25 Pièces, & composé comme celui de Livourne, à l'exception des cinq dernières pièces, d'Incarnat, parce qu'ils ne réussissent point dans cette couleur. Les rouges sont chères à cause de la Cochenille que l'on y employe, & dans la vente en détail, elles diffèrent des autres d'environ 3 piastres par pièce: les couleurs bizarres ne réussissent point.

Le prix de celles de France est de 12 piastres la pièce, celles de Livourne de 16 à 17 & celles d'Angleterre de 20 à 22: les Français en débitent de 15 à 20 balles; les Livournais de 10 à 15 & les Anglais autant.

Camelots de France.

Les Camelots de France réussissent

assez bien; il y en a d'unis & de rayés: ces derniers se vendent mieux que les autres. On en peut vendre 2 à 300 Pièces: l'Assortiment des unis est composé de rouge, écarlate, blanc, bleu de Roi, bleu de ciel, rose-clair, & foncé, violet, jaune, canarie, canelle & café. Les autres couleurs s'y vendent peu. Les rayés sont les blancs & bleu-clairs, rouges & violets, pistaches & verds, jaunes & une petite raye noire; celles-ci réussissent mieux que toute autre.

Fez ou Bonnets.

Il en vient beaucoup de France & de Tunis: on a même contrefait en France ces derniers, qui réellement sont les meilleurs: ils se vendent communément de 8 à 9 piastres la douzaine.

Ceux de Tunis les plus fins & les grands se vendent depuis 6 jusqu'à 20 piastres; les petits de 3½ à 10 piastres.

Les Bonnets qui viennent de Tunis sont plus estimés que ceux de France, où l'on n'a jamais pu atteindre au même degré de perfection. La Laine de ceux de Tunis est mieux préparée; ils sont mieux travaillés, plus fins & plus serrés:

d'ailleurs nous n'avons jamais pu en attraper la forme:

Papier.

Il en vient beaucoup plus de France que d'ailleurs. Celui de France est de trois fortes: celui de 24; Papier-raffin; & Papier de 14. Le premier se vend de 15 à 17 piastres la balle; le second vient en caisse, on le vend par Rames de 100 à 105 paras; & le troisieme sert pour les enveloppes & pour les épiceries & se vend de 13 à 15 piastres la balle.

Amandes.

Il ne vient des Amandes que de France en sacs & en barils; il s'en consomme une très grande quantité.

Quincailleries.

On apporte à Smyrne des Quincailleries de France, d'Angleterre, mais principalement de Venise qui les tire d'Allemagne: il est inutile d'en faire ici le détail qui est assez connu.

Celles de Venise sont les plus imparfaites & à assez bon compte; celles de France

France sont plus chères, parce qu'elles sont plus fines, & celles d'Angleterre qui sont d'une extrême perfection, se vendent hors de prix: il n'y a que les gens qui veulent avoir du bon & du parfait, sans s'embarrasser du prix, qui en achètent.

Dorures & Etoffes.

Il serait à souhaiter que l'on permît à tel marchand Français que la Cour jugerait à propos de nommer pour venir s'établir à Smyrne, d'avoir une boutique ou un magasin, dans lequel il pût vendre publiquement & en détail & en gros les Dorures, Galons & Etoffes de soie, d'or & d'argent avec privilege exclusif, & qui retirerait tout le profit que font sur nos Négocians, les Juifs, les Grecs, les Arméniens & autres; auxquels nos Français s'adressent pour vendre leurs dorures & leurs étoffes. Un homme du métier qui travaillerait pour son compte, pourrait faire ce que ne peut pas le Négociant. Le Commissionnaire qui vend pour le compte d'autres n'a pas le même intérêt à se donner la peine de bien vendre; celui qui serait seul chargé de ce détail approfondirait ce commerce & recherche-

rait soigneusement tous les moyens d'en augmenter la consommation & les profits, & alors tout le bénéfice qui en résulterait, reviendrait à l'Etat.

Les Dorures viennent à Smyrne, de France, de Constantinople & de Venise: ces deux dernières sont très imparfaites; mais le bon marché fait que bien des gens en achètent & elles nuisent beaucoup à la consommation des nôtres.

On apporte de France, en Dorures, la valeur d'environ 10000 piastres & presque autant de Venise. Il ne faut que des dentelles, de petits agréments, & des franges de toute espèce. Les grands galons ne réussissent point. Il vient de Constantinople une quantité considérable de galons de très basse qualité en façon de *Système*, ou plutôt de rubans d'or & d'argent, qui servent aux gens du bas peuple pour garnir de petites vestes extrêmement courtes, & aux femmes qui n'ont pas le moyen de se fournir de beaux galons.

Quant aux Etoffes de France, la consommation en est très peu de chose; à peine en débite-t-on 30 à 40 pièces dans le cours de l'année: il ne faut que des Etoffes extrêmement légères. Il serait

à désirer que l'on pût venir à bout de fabriquer des Etoffes pour les substituer à celles de Venise, dont la consommation est très considérable à Smyrne. Ces Etoffes sont de trois sortes, des *Damasquettes* en soie & or, *Dibans* & Draps d'or. Le débit des premiers est un petit objet, on n'en vend guères chaque année que 18 à 20 pièces; mais la consommation des autres est de 1000 pièces dans le cours de l'année. On les vend au pic depuis 7 jusqu'à 9 piastres & celles en soie de 3 à 7: la ville n'en consomme qu'environ un sixième, le reste passe dans les autres villes de Natolie.

Florence & Messine font un commerce considérable en étoffes de soie, tabis unis, à fleurs, & fatins. Les tabis à fleurs sont un article de peu d'importance mais les unis en revanche sont un objet essentiel: il en vient de Florence environ 2 à 300 pièces par an & 3000 de Messine; ces tabis viennent en caisses. Les Assortiments les plus recherchés sont:

De Florence.

Incarnat	- - - - -	3 Pieces.
Bleu de Roi	- - - - -	2
Couleur de feu	- - - - -	2
Bleu de ciel	- - - - -	1
Citron	- - - - -	2
Cramoisi	- - - - -	2
		<hr/>
		12 Pieces.

De Messine.

Verd	- - - - -	7 Pieces.
Bleu de Roi	- - - - -	2
Citron	- - - - -	3
Verd clair	- - - - -	2
Pistache	- - - - -	1
Cramoisi	- - - - -	3
Noir	- - - - -	1
Bleu de ciel	- - - - -	1
Violet	- - - - -	2
		<hr/>
		22 Pieces.

Le nombre des pieces qui composent la caisse n'est pas fixé: il y en a dans lesquelles les assortimens sont doubles & triples: ils se vendent à tant la veste de cinq pics: ceux de Florence sont plus estimés, le prix en est de 15 piastres la veste, & de ceux de Messine de 10 piastres.

Quant aux satins il en vient 2 à 300 pieces de Florence, que l'on vend presque toutes dans la ville; les couleurs les plus

recherchées sont le blanc, le bleu, le rose clair, le cramoisi, le jaune & le violet.

Il passe encore à Smyrne de ces petites étoffes de Scio, que l'on fabrique dans cette île.

Indigo.

L'Indigo vient à Smyrne, de France, d'Angleterre, de Hollande & de Livourne. Les Français sont ceux qui en reçoivent le plus. C'est une marchandise bien sujette à la fraude. Les envois de cette marchandise ne sont pas fixés & ne se font que suivant les spéculations des Négocians. Il est des tems où il en viendra 4 à 500 barriques par an; d'autres fois à peine en viendra-t-il 20 & quelquefois point du tout. Le prix en baisse & hausse suivant la rareté ou l'abondance & suivant les révolutions qui arrivent en Perse où il en passe une très grande quantité, quand cet Empire est en paix.

La consommation de cet article qui se vend de 5 à 8 piastres l'ocque suivant la qualité, serait assez abondante, si nos Négocians n'avaient pas l'esprit de jalousie & de dissention qui les desunit, car souvent lorsqu'ils ont fait un acte

d'assemblée, où ils auront juré de maintenir tel ou tel arrangement, ils y manquent sur le champ au préjudice des autres, si cela leur convient.

Cette marchandise devrait être vendue au comptant, comme elle l'était autrefois; mais la rareté de l'argent oblige les Négocians de la donner en troc contre des marchandises dont ils ont besoin pour faire leurs retours.

Il n'est gueres possible de prendre des arrangemens fixes pour cette marchandise, si les contrevenans restent impunis, & tant que l'union ne regnera pas entre les Négocians de Smyrne, comme à Constantinople, où la présence de l'Ambassadeur contient le monde dans le devoir; cela provient de ce qu'à Smyrne un Consul est souvent baffoué, ou méprisé, ou partial, & soutient les uns contre les autres pour se faire valoir, de sorte que les Négocians agissent comme ils l'entendent.

Pour éviter tous les abus il faudrait que la Cour ordonnât que la vente de l'Indigo se fassé par une répartition en commun suivant l'ordre des envois: c'est-à-dire que l'on ne puisse vendre l'Indigo venu par un bâtiment, qu'après que celui

du navire qui aurait précédé, aurait été entièrement débité, & qu'à chaque vente on donnât à chacun son contingent au *pro rata* de ce qu'il avait dans le chargement, & qu'en cas que quelque Capitaine Pacotilleur eût de l'Indigo, les Députés de la Nation à Smyrne s'en chargeraient & le leur payeraient au prix courant de la Place: que s'il n'y avait qu'une seule sorte d'Indigo restante en magasin, l'on entamerait l'envoi ultérieur, pour pouvoir contenter les acheteurs & l'on ne pourrait vendre de l'Indigo semblable du nouveau chargement à celui qui serait resté; ou que l'on vendrait les deux principales qualités d'Indigo bleu & violet indépendamment l'un de l'autre: & pour empêcher les contraventions des Négocians de France qui voudraient faire passer par main tierce de l'Indigo à Smyrne, afin d'empêcher qu'il n'entre en contribution, il faudrait leur infliger une amende & confisquer la marchandise au profit de la Chambre; enfin suivant les occurrences on hausserait & l'on baisserait le prix de l'Indigo pour empêcher que les Etrangers ne profitent de l'occasion de vendre le leur à un plus bas prix que le nôtre pour le faire tomber; ou l'on

achèterait le leur, lorsqu'ils en mettraient le prix au-dessous de sa valeur afin de se rendre maître de cette marchandise, & que le profit de cette vente retourne en commun au profit des Négocians qui auraient de l'Indigo en magasin.

Caffé.

Il en vient de deux sortes; celui de Moka, & celui des Colonies.

Le Moka est de trois especes différentes, dont la première est réservée pour le Grand-Seigneur, & des deux autres l'on fait un Commerce considérable. Ce Caffé vient d'Alexandrie, & il est difficile de l'avoir pur: on le fraude au Caire & à Alexandrie, en le mêlant avec celui des Colonies dont les Marseillois font passer une très grande quantité en Egypte. Celui d'Amérique se vend parfaitement bien dans les Etats du Grand-Seigneur, où cette branche de commerce est très considérable.

Sucre.

Le Sucre qui vient à Smyrne est de deux sortes, la Cassonade & le Sucre en pains: l'on en porte beaucoup en Perse

quand le Commerce est libre: il ne vient de la Cassonade que celle de la première qualité, que l'on appelle *Moscovade*. Il faut observer de ne porter du sucre en pains que de ceux qui sont petits; les gens du pays les préfèrent aux gros, parce quand ils en achètent pour faire des Présents, ils aiment à présenter un plus grand nombre de pains & les donner plus petits, afin que le Présent ait plus d'apparence.

La majeure partie du Sucre vient de Marseille: il en vient aussi de Livourne & de Venise, peu d'Angleterre & point d'Hollande: il en vient aussi d'Egypte, qui ne laisse pas que de faire tort au nôtre.

Si l'on pouvait faire pour le Sucre ce que l'on a dit pour l'Indigo, c'est-à-dire de le vendre en commun, on y trouverait un bénéfice sensible; cela empêcherait la disette & la trop grande abondance, qui nuisent toujours au débit d'un article.

Cochenille.

Il y en a de deux sortes à Smyrne; une de couleur foncée, ou de lie de vin, & l'autre couverte de paillettes blanchâtres, ou couleur de chaux.

La première est plus estimée: elle se vend bien quand elle est parfaitement criblée & nettoyée, & vaut de 14 à 15 piastres l'ocque. Les Français, les Hollandais & les Anglais en font des envois considérables; les premiers sont ceux qui y en portent le plus; les seconds environ 4000 ocques & les derniers beaucoup moins: il en vient aussi de Livourne & de Genes en assez grande quantité. La Cochenille a toujours été vendue sans être assujettie à aucun arrangement.

Bois de Teintures.

Il en vient de cinq sortes, le Fernambuck, le Campêche, le Sainte Marthe, le Brasilet & le Sapan. Toutes les Nations en reçoivent, mais les Hollandais sont ceux qui en font le plus grand Commerce.

Verdet.

L'on n'en apporte que d'une espèce dans des sacs de peau que l'on met ensuite dans des barils: il faut qu'il soit extrêmement sec pour être bon: il est encore humide quand on le met dans les barils; mais cette humidité ne s'évapore point, tant que le baril demeure fermé & les

sacs bien ferrés & entassés les uns sur les autres. Il ne vient du Verdet que de Marseille & de Venise, mais de ce dernier endroit en très petite quantité. Il sert pour les peintures des maisons des Turcs; les Chrétiens ne pouvant employer cette couleur qui est réservée pour les seuls Musulmans.

Cinabre.

Il vient ordinairement de Hollande & de Venise environ 7 à 8000 ocques de Cinabre, que l'on vend communément de $4\frac{1}{4}$ à $4\frac{1}{2}$ piastres l'ocque.

Céruse.

Il en vient beaucoup de Hollande & de Venise; celle-ci est plus estimée que l'autre: la quantité que l'on y en porte va ordinairement à 1000 quintaux chaque année & se vend de 8 à 10 piastres le quintal, & quelquefois plus.

Tartre.

La majeure partie du Tartre & la meilleure qualité vient de France, on en apporte aussi de Hollande & de Venise, mais fort peu & de mauvaise qualité:

le débit en peut monter de 100 à 150 quintaux.

Huile d'Aspic.

Cette marchandise venait autrefois de France en assez grande quantité & cela pouvait aller à environ 3000 ocques; on la vendait de 20 à 30 paras l'ocque; mais il y a longtems qu'il n'en vient plus; les Turcs la tirent de *Negreponi* & elle ne vaut que 6 paras l'ocque.

Camphre.

La plus grande partie du Camphre vient de Hollande & quelque peu de Venise; le débit en est de 1000 à 1500 ocques, & se vend ordinairement de 3 à 4 piastres l'ocque.

Sublimé.

Il en vient de Hollande, de Venise & de Constantinople; celui de Venise est le plus estimé: sa quantité est d'environ 4 à 500 ocques: celui de Constantinople est vendu ordinairement un quart moins que celui de Venise & de Hollande.

Arsenic.

Il en vient plus de Hollande que de tout autre endroit; on en apporte environ 4 à 500 quintaux par an: il y en a de blanc & de jauné; le prix en est le même; mais la consommation du blanc est presque le double du jauné.

Acier.

On en apporte de Suede, de Hollande, de Venise, de Trieste & d'Ancone: il en vient de 2 à 300 barils. Celui de Venise, d'Ancone & de Trieste est de la même espeece & beaucoup plus recherché; il vient en caisses de 4 à 5 quintaux, en faisceaux. On en apporte année commune de ces trois places de 2 à 3000 quintaux.

Etain.

Celui d'Angleterre est plus estimé que tout autre; il en vient aussi de Hollande, de France & de Livourne. Chaque vaisseau Anglais en apporte 80 à 100 barils; les Hollandais jusqu'à 600 barils par an; les Français peu; quant à celui de Livourne il est tiré d'Angleterre.

Plomb.

Les Anglais & les Hollandais en font un grand commerce; c'est un de leurs principaux articles: il en vient quelquefois 8 à 10000 pains de Hollande seulement; & 4 à 500 d'Angleterre: les Français en apportent rarement & il n'en vient de Livourne qu'une très petite quantité.

Fer-blanc.

Il en vient d'Angleterre, de Hollande & de Livourne & quelquefois de France, mais très rarement: cette marchandise est en barils de 450 à 600 feuilles.

Poivre.

Tout le Poivre qui vient à Smyrne est noir; quand les Turcs en veulent du blanc pour leurs confitures & opiat corroboraifs, ils sont obligés d'aller chez l'Epicier choisir sur une certaine quantité de noir, les grains blancs que le hazard y a mêlés.

Les Français en apportent fort peu; cette marchandise est un des principaux articles du commerce de Hollande & d'Angleterre, qui en débitent tous les ans environ 5 à 600 balles qui sont de diffé-

rentes grandeurs. Les grands pèsent 335 livres, ce qui revient à peu près à 3 quintaux de Smyrne: les petits sont de 90 à 100 ocques.

Gingembre.

Le Gingembre est un assez petit objet; on n'en fait venir que par spéculation: toutes les Nations en reçoivent, & les gens du pays qui ont la liberté du commerce en Hollande & en Italie, vont eux-mêmes s'en pourvoir. Le prix en varie beaucoup. La consommation peut monter à environ 300 quintaux. Les Hollandais ne font venir que du Gingembre confit, environ 40 petits barils.

Girofle.

Les Hollandais en apportent environ 4 à 5000 ocques. Il en vient peu des autres pays qui le tirent de la Hollande. On le fraude ordinairement en mêlant le bon avec le mauvais, qui a déjà passé par l'alembic & qui n'a plus de substance.

Muscade.

Cette marchandise vient aussi de Hol-

336 COMMERCE DE LA

lande, & l'on en apporte environ 3000 ocques chaque année.

Cannelle.

Elle vient presque toute de Hollande, s'entend la véritable de Ceylan. Les Hollandais l'apportent en buites ou far-des d'environ 30 ocques, & à peu près 2500 à 3000 ocques par an. Il vient aussi de la Cannelle de la Chine & de la *Cassia lignea* dont on mêle quelques parties avec celle de Ceylan.

Salsepareille.

Il en vient de France, d'Angleterre, de Hollande, de Venise & de Livourne, mais beaucoup plus de Hollande que d'ailleurs.

Pierreries.

La consommation en est de très peu de conséquence à Smyrne, qui est plutôt le lieu de *transit* pour la Perse, le Mogol & les Indes. Alep est à présent l'Echelle où elles viennent en plus grande quantité. Ce commerce est entre les mains des Juifs & de quelques Genevois établis à Smyrne, sous la protection de différentes Puissances. La consommation peut aller dans

M E R N O I R E. 337

dans cette ville à environ 3 ou 4000 piaftres. On n'y débite gueres des pierres de 6 à 7 au karat & par hazard quelques pierres d'une certaine valeur.

Sevillanes.

C'est une monnoye d'Espagne qui est marchandise; leur poids doit être de 147 *Dragmes* ou *Gros*, les dix-sept, c'est-à-dire 2 *Marscs*, 2 *Onces* & 3 *Gros*. On les vend à tant le *Cent*. Le prix en hausse & baisse suivant la demande; elles viennent en entieres, en demies, en quart & en demi-quart. Plus il y en a de menues, moins elles sont recherchées: si dans un sac de 500 Sevillanes, il y a la moitié de menue monnoye, le prix diminue de 1 & 2 pour cent, & sur un sac tout de menues pieces, la perte irait à 5 pour cent.

Toutes les sevillanes passent à Alexandrie; les Turcs les achètent des Francs & les envoient en Egypte pour acheter le Caffé, le Riz, le Saffranum, le Lin. le Quina, &c. La saison dans laquelle on les vend le mieux, est l'été. Les Pélerin de la Mecque en apportent quelquefois à Alexandrie, qu'ils changent avec bénéfice.

Sequins Vénitiens.

C'est encore une marchandise : leur poids doit être de 110 *Dragmes*, ou *Gros*, le *Cent*, c'est-à-dire 13 onces & 6 gros, ou 1 marc 5 onces & 6 gros ; & chacun en particulier, 1 dragme ou gros & 6 grains. Ces sequins circulent dans tout l'Empire Ottoman ; partout ils passent sur le pied de 3 piastres & 35 paras. A Smyrne, les Francs qui les reçoivent en paiement de leurs marchandises, les prennent pour 3 piastres & 38 paras & dans la ville ils passent à 4 piastres. A la Mecque ils sont évalués à 5 piastres ; mais il n'y a pas pour cela de bénéfice pour ceux qui y en portent, parce que toutes les autres monnoyes y ont à proportion la même évaluation.

COMMERCE DE SORTIE.

Soyes.

Il y a plusieurs sortes de Soyas qui viennent à Smyrne de différens pays. La première est le *Scherbaffi* ou *Bourme*, que l'on recueille dans la Province de *Guilan* ; c'est la plus belle & la plus re-

cherchée : son prix ordinaire était autrefois de 50 piastres le *Batman* de 6 ocques ; mais depuis la guerre de Perse, elle est montée à 64 & 65 piastres. Si la Perse recouvrait sa première tranquillité, on pourrait espérer de la voir baisser.

La Soye *Ardassine* vient de la Province de *Guendje* ; elle équivaut à peu près à la *Bourme*, mais elle est plus fraudée & le brin en est plus lâche : son prix était autrefois de 35 à 40 piastres le *batman* & aujourd'hui de 50 à 55 piastres.

L'*Ardasse* vient de la même Province, que celle ci-dessus, mais elle est bien inférieure ; on la vendait de 20 à 25 piastres, & à présent de 30 à 32.

La Soye de *Brouffe* est assez belle, mais inférieure au *Scherbaffi*. Depuis l'interruption du commerce de Perse, toutes les nations se sont jetées sur la soye de *Brouffe*, & l'ont fait augmenter de 9 jusqu'à 22 piastres le *Teffé*, qui est un poids d'une ocque & 210 dragmes. (4 ℥ 12 onces).

Il vient aussi des soyas des Isles de l'Archipel, mais elles sont peu recherchées ; on les vend de 8 à 10 piastres le *Batman*.

Les Français & les Anglais se rivali-

sent pour l'achat des soyes, & sont ceux qui en achètent le plus. Le Français achete toutes sortes de soyes, mais il préfere le *Scherbaffi* & à son défaut l'*Ardaffine*, & ne pouvant avoir ni l'une ni l'autre, il prend celle de *Brouffe*.

Les Anglais n'achètent que le *Scherbaffi* & la *Brouffe*; ils ne veulent point d'*Ardaffine*.

Les Tunisiens & les Algériens achètent beaucoup de soyes pour leurs manufactures; ils apportent des sequins & payent comptant: ils préfèrent l'*Ardaffine*; mais depuis qu'il n'en vient plus, ils se sont jetés sur la *Brouffe*.

Coton.

On le distingue en deux sortes; celui de terre & celui de mer: celui de terre se recueille en plusieurs endroits de la Natolie; mais celui de Kirkagadje est le plus estimé de tous.

Celui de mer vient de Salonique, des Isles de l'Archipel, des Dardanelles, de Gallipoli, d'Enos & de divers autres endroits; mais il n'est pas si estimé que celui de terre. Le coton pour être bon doit être bien blanc, bien net & dépouillé de sa coque & de ses noyaux.

Toutes les Nations Européennes achètent du coton; les Français en enlèvent le plus; mais ils le veulent bien blanc & bien net: les Hollandais le veulent aussi bien blanc, mais non battu: les Anglais en achètent de toutes les qualités, mais beaucoup moins que les Français: les Vénitiens le recherchent à peu près de la même qualité que les Hollandais: il en passe aussi beaucoup à Livourne, à Genes, à Ancone & à Trieste.

Les Manufactures de coton filé de plusieurs places de Turquie en font aussi une grande consommation: il est vrai qu'une partie de ce coton filé passe en Chrétienté.

On évalue la récolte du coton à 100,000 balles, dont la Chrétienté en enlève 12000; savoir, les Français 4000, les Hollandais 4000, les Anglais 2000, & les Italiens 2000: les 88000 balles de surplus sont consommées tant par les Manufactures de Turquie, que pour les couffins & matelas à la Turquie, de même que pour les habillemens & pour d'autres usages: le coton valait, il y a quelques années, de 16 à 18 piastres le quintal; à présent il est monté jusqu'à 40 & au-delà. La concurrence des étrangers, des

gens du pays & des manufactures a été la cause de cette révolution de prix : l'imprudence de plusieurs de nos Négocians qui laissaient accumuler les bâtimens sur l'Echelle & la nécessité où ils étaient de faire leurs chargemens à tout prix, a beaucoup gâté cette branche de Commerce. La France seule consomme 25 à 30000 quintaux de Coton; elle en tire 12000 de Smyrne, 12000 de Salonique & le reste de la Syrie. Il semble que cette quantité ne serait pas difficile à trouver à un prix raisonnable, si ce n'était la concurrence des étrangers & la rivalité qui regne entre nos propres Négocians qui, s'ils voulaient agir de concert & sans émulation, trouveraient au-delà de leur nécessaire en ne faisant venir leurs bâtimens que dans des tems opportuns. Ce qui nous nuit encore beaucoup dans le Commerce, ce sont les Juifs qui se sont absolument emparés du Commerce des Cotons de la première main, lesquels ils ne lâchent qu'au prix qu'ils veulent. Ce ne sera donc jamais que par un concert unanime de tous les membres de la nation française, (projet bien difficile à exécuter, pour ne pas dire impossible) que l'on pourra faire la loi aux Juifs. Si l'é-

mulation cessait entre les Français, & qu'ils la fissent naître au contraire chez les Juifs, les premiers rendraient ceux-ci leurs esclaves & les réduiraient à des profits plus bornés. Si l'on pouvait encore faire une répartition générale des adresses, l'on établirait peut-être parmi les Négocians le concert qui est absolument nécessaire.

Coton filé.

Il en vient beaucoup de différens endroits : on le divise en Coton de Montagne & celui des Isles de l'Archipel. Celui de *Maxli* est réputé le meilleur, & se vend de 65 à 70 piastres le quintal ; celui de *Guzel-bissar* est inférieur, mais fin & plus blanc & vaut suivant l'assortiment de 58 à 70 piastres : celui de Montagne est inférieur aux deux premiers, mais supérieur à celui des Isles & vaut de 42 à 50 piastres ; celui des Isles est de différentes qualités : il trompe beaucoup, si l'on n'y fait attention. Il vaut de 16 à 20 piastres. Ce Coton filé passe en Hollande, à Venise, à Livourne, & à Ancône.

Coton filé Rouge.

Cet article a eu un tems assez favorable, mais il est tombé absolument en France & il n'en est plus question. Cependant il a son mérite; sa couleur est tenace & ne se déteint jamais.

Laines.

La Laine est un des principaux articles de Sortie de l'Echelle de Smyrne: il en est de trois especes: la *surge* est celle qui est tondue sur l'animal vivant; la *pelade* est celle que l'on sépare de la peau de l'animal après qu'il a été écorché, & la *bâtarde* est celle qui tombe d'elle-même de l'animal vivant. La *surge* est la plus belle & la meilleure, étant la plus fine; la *pelade* est ordinairement chargée de chaux, & la *bâtarde* est trop grasseuse, mal propre & est la moins estimée.

La Laine est blanche ou noire; la blanche est beaucoup plus fine & plus chere que l'autre & la nouvelle est toujours préférée, parce que plus elle vieillit, plus elle jaunit & devient huileuse. Les Français achètent la Laine *surge*, & quelquefois

quelques fois les Livournais: on en expédie beaucoup pour France de blanche & environ 10 à 12 pour cent de noire, suivant les traités que l'on fait en l'achetant. Les Hollandais en achètent aussi, mais n'en font point de commerce réglé. Les Anglais n'en achètent point du tout: les Vénitiens en emportent quelques balles.

La laine *pelade* reste en Turquie pour la fabrication des tapis, des serges, &c. Les Français n'en veulent point, parce qu'elle est très chere à Smyrne & que la sortie d'une grande quantité ne serait pas permise: les Turcs la conservent pour leurs manufactures; mais il en va beaucoup en France de Constantinople, où les Français font leurs traités avec les Courtiers qui vont la ramasser dans les villages.

La *bâtarde* est achetée tant par les Français que par les gens du pays qui négocient en Italie, pour l'envoyer à Livourne: il en va très peu en France.

La noire est achetée par les Barbaresques pour leurs manufactures; les Français en achètent aussi pour faciliter la traite de la blanche. L'usage est d'en accepter 5 pour cent.

Ce sont toujours les Juifs qui l'achètent

de la première main & en revendent ensuite aux marchands francs en troc ou par traités à l'avance avec un bénéfice considérable, parce que les Courtiers des Maisons s'en fournissent de ces Juifs brocanteurs, & que le Négociant pense avoir meilleur marché & être mieux servi de son Courtier que des autres Juifs.

Cette marchandise ainsi que beaucoup d'autres souffre son inconvénient dans l'achat: on y a voulu pourvoir par des Réglemens qui sont tous tombés & auxquels l'on n'a eu aucun égard au bout d'un certain tems; certaines circonstances seules pourraient décider s'il est avantageux de l'acheter en commun, ou de laisser liberté entière à ce sujet.

Laine de Chevron.

La meilleure vient de *Mesbat* en Perse: il en vient aussi de plusieurs endroits de la Natolie & de l'Asie. Elle se divise en rouge, en noire, & en grise: la noire est la plus recherchée, la rouge vaut un tiers de moins que la noire, & la grise ne vaut que la moitié de la rouge. La noire sert à faire des chapeaux &

conserve toujours la couleur, au lieu que l'on est obligé de teindre la rouge & la grise, quelqu'emploi que l'on veuille en faire. La rouge prend beaucoup mieux la couleur que la grise, c'est pourquoi on la préfère. Toutes ces laines valent depuis 2 jusqu'à 5 piastres le *Tchéquis* de 2 ocques: à l'égard de celle de Perse, elle vaut de 5 à 8 piastres. Toutes les nations Européennes en achètent; la française plus que toute autre, elle recherche la noire & n'est point si délicate sur la perfection du travail. L'Anglais ne prend absolument que de la noire & la veut nettoyée: il en enlève par année 5 à 6000 *Tchéquis*. Le Hollandais prend de toutes les qualités, mais en achète peu; cependant il en passe beaucoup en Hollande par le moyen des gens du pays qui y ont la liberté du commerce. Le Vénitien ne s'y attache gueres; mais il en passe autant à Venise qu'en Hollande par les envois que les Smyrniotes y font. Il en passe à Livourne une grande quantité, plus de rouge que des autres: Ancone en consomme environ 1000 *Tchéquis*.

Cette marchandise vient en sacs de 50 à 55 ocques par les caravannes de mulets; & par celles de chameaux, en

fac's de 90 à 100 ocques, dont deux font la charge.

Poil de Chevre.

Il y en a de deux sortes ; celui d'*Angora* & celui de *Bèi-Bazar*. C'est de toutes les marchandises la plus difficile à connaître & la plus susceptible de fraude : celui d'*Angora*, en général, est plus estimé que celui de *Bèi-Bazar* : la laine en est plus fine & plus facile à travailler ; cependant l'autre est plus blanc, parce qu'avant de le filer, on le lave au savon pour le dépouiller de sa crasse : il y en a de toutes sortes & les différentes qualités font en grand nombre.

On avait proposé pour couper court aux malversations & aux concussions qui se commettaient, que les Facteurs établis à *Angora* se pourraient de poils de chevre au meilleur marché possible, moyennant une bonne Commission de 6 pour cent, & qu'ils les enverraient tels qu'ils les auraient achetés en masse ; que le cernissage se ferait à *Smyrne* pour le compte de la Nation, ainsi que le partage ; ou ce qui serait moins sujet aux inconvéniens, que l'on ferait passer pour le

compte commun, ces diverses qualités à *Marseille*, selon la demande : mais ce projet qui avait paru d'abord plaire à nos Négocians, s'évanouit bientôt par cet esprit particulier & isolé qui regne depuis si longtems à *Smyrne*, chacun desirant, à l'instigation des Courtiers Juifs qui fomentent sous main la division, prendre pour *Marseille* ce qui paraît leur convenir le mieux.

Les Négocians de *Smyrne* se plaignent de ceux de *Constantinople*, parce que ceux-ci ont fait des établissemens à *Angora*, auxquels ils ne participent point & leur enlèvent leurs profits. Ils disent encore que c'était les Arméniens qui achetaient ces poils à *Angora*, qu'ils apportaient ensuite à *Smyrne*, & que les Français les tenaient comme subjugués, parce que la nécessité où se trouvaient ces Arméniens de finir leurs affaires pour retourner dans leur pays, les forçait de vendre à tout prix, de consentir à des traités en troc dans lesquels le Négociant de *Smyrne* trouvait le moyen de s'avantager en se débarrassant de tous les *Cabas* de ses magasins, dont il n'avait pu se défaire ailleurs. L'on voit dans un pareil discours une jalousie extrême envers l'Echelle de

Constantinople, & un penchant excessif pour la liberté & le système des trocs.

Le mal général est dans l'artifice des Facteurs qui, après le cernissage des poils & des qualités, font souvent augmenter le prix courant de celles qui sont demandées, afin de gagner sur celles qu'ils ont en magasin. On remédierait à cet inconvénient par le système de l'achat en commun, qui ferait avoir à l'Etat les poils de chèvre au prix le plus modéré qu'il serait possible, en bornant le gain des Facteurs à une honnête Commission.

Peaux de Buffles en Poil.

Les Peaux de Buffles sont un fort bon article de Sortie; elles viennent de plusieurs endroits de la Natolie & de la Romélie; elles sont de diverses grandeurs. Celles des mâles sont plus estimées; elles pèsent de 45 à 60 ocques & leur prix est de 8 à 12 piastres suivant les différentes qualités. On les apporte à Smyrne telles qu'elles ont été tirées de l'animal avec le poil: on les sale seulement pour les conserver & les préserver de la pourriture.

Maroquins.

Il y en a de diverses couleurs qui se consomment dans le pays; il en passe en France 1500 à 2000 de jaunes; presque autant en Angleterre: en Hollande il n'y en va que des bleus, & peu à Venise & à Ancone. Les Maroquins sont de six qualités différentes. Six peaux font un assortiment; on les vend l'une dans l'autre de 40 à 50 paras la peau.

Cire.

Plusieurs endroits de la Natolie fournissent de la Cire; elle est fort sujette à la fraude, de sorte qu'il faut casser les pains, pour voir s'il n'y a pas dedans des corps étrangers. Il en passe à Livourne environ 1500 quintaux, à Marseille de 7 à 800, à Venise de 3 à 400, à Genes de 6 à 700, en Angleterre & en Hollande 100 à 200, année commune. Le prix de la Cire est ordinairement de 57 piastres le quintal.

Fruits Secs.

C'est un article assez essentiel du Commerce de Sortie de Smyrne: il consiste

en figues & en raisins; il en passe beaucoup en France, mais bien davantage en Angleterre qui prend plus de raisins que de figues. Les Hollandais prennent indifféremment des uns & des autres: il en va aussi à Livourne, à Ancone, à Venise & à Trieste.

Noix de Galle.

Les Anglais sont ceux qui en achètent plus que les autres Nations: il en passe en France environ 1000 quintaux, en Hollande 2 à 300, à Livourne 150 à 200, & à Venise autant. Il y en a de deux sortes; la blanche & la noire; celle-ci vaut ordinairement 25 piastres le quintal & l'autre de 18 à 19.

Rhubarbe.

Elle vient de l'intérieur de la Perse: pour être bonne, elle doit être fraîche & de couleur de rose en dedans: les morceaux percés sont les meilleurs, mais il y faut faire beaucoup d'attention, parce qu'on la fraude très aisément. Autrefois il en passait en France 3 à 4000 ocques; à Venise 1000 à 1500; en Hollande, à Livourne & en Angleterre à peu près

autant: elle ne valait alors que 4 à 5 piastres l'ocque, mais elle est montée depuis la Révolution de la Perse de 8 jusqu'à 16 piastres & quelquefois plus haute. Les Français l'achetaient directement des Persans, qui l'apportaient en troc de Draps, de Sucre; &c. mais les troubles de ce Royaume ont détruit ce commerce.

Sémencine.

C'est une Drogue que l'on employe contre les vers qui incommodent les enfans; elle vient de Perse seulement. Avant les troubles, cette marchandise avait beaucoup de débit: il en passait à Marseille 4 à 5000 ocques, en Hollande 2000; à Venise 3 à 4000; en Angleterre 1000 à 1500. Elle se vendait de 30 à 40 paras l'ocque; mais à présent à peine en peut-on trouver à 4 piastres.

Tutie.

Cette Drogue est bonne, dit-on, pour les maladies des yeux; elle vient encore de Perse; elle était à peu près au même prix que celle ci dessus. La bonne vient en très petite quantité & se vend par

Dragmes, à raison de 10 à 20 paras la Dragme; encore est-ce avec beaucoup de peine.

Mastic.

Cette Gomme n'est recueillie absolument qu'à Scio, île située à l'embouchure du Golphe de Smyrne. La récolte est à peu près de 300 caisses dont le Grand Seigneur s'empare totalement. Le superfin passe à Constantinople pour la consommation du Serrail: il en passe 70 à 100 caisses pour le besoin de la Capitale, autant à Smyrne & l'on vend le reste à Scio. Outre cela il y en a toujours de contrebande que les gens vendent en cachette. Le Mastic est de trois qualités. Les caisses sont formées de ces trois qualités, elles pesent 70 ocques environ & valent 160 piastres. Il en passe en France de 15 à 20 caisses, en Hollande de 30 à 40, à Livourne & à Venise autant, & en Angleterre 15 à 20 caisses. Cette Gomme sert à plusieurs usages; les femmes du pays en machent perpétuellement pour rendre leur haleine plus douce.

Thérébentine.

Elle croît à Scio: on l'apporte dans

des pots de terre du poids de 20 ocques; on la vend 20 paras l'ocque. Les Français envoient en France 2 à 300 ocques.

Storax.

C'est une Gomme aromatique qui coule de l'arbre de ce nom, dans la Natolie & les Isles de l'Archipel. Celui des Isles est plus estimé & vaut environ 50 paras l'ocque: celui de Natolie se vend 35.

Scamonée.

C'est une autre Gomme qui distille d'un arbrisseau & sert à purger les chevaux; les Français en enlèvent environ 2 à 300 ocques, les Anglais autant, les Vénitiens 200 & les Hollandais 100 à 150. Elle valait autrefois 7 à 8 piastres l'ocque de la première qualité; à présent elle est de 10 à 11: la seconde qualité de 6 à 6½ est montée de 7 à 8, & la troisième qui ne coûtait que 2½ à 3, est depuis de 4 à 4½.

Galbanum.

Cette Gomme découle d'un arbre & vient de Perse: autrefois on en envoyait en France 2 à 3000 ocques; à Venise 1500 à 2000; en Hollande 2 à 300;

356. COMMERCE DE LA

en Angleterre 100 à 150: mais les troubles empêchent la circulation & le transport de cette marchandise qui est assez rare; elle vaut de 2 à 2 $\frac{1}{4}$ piaftres l'ocque.

Gomme Adragant.

Cette Drogue sert dans la médecine, dans l'apprêt des étoffes de soie & pour d'autres usages: les Français en importent de 1000 à 1500 ocques; Venise 5 à 600; Livourne de même; les Anglais de 1000 à 1500. On la vendait autrefois 13 à 14 paras l'ocque; elle monta ensuite à 20, & aujourd'hui elle est à 25.

Gomme Ammoniaque.

Cette Drogue vient encore de Perse, elle a peu de débit; elle vaut de 40 à 45 paras l'ocque; les Français en achetaient avant les révolutions 800 à 1000 ocques; les Hollandais 5 à 600; les Vénitiens 200; les Livournais 150 à 200; les Anglais 200: mais à présent il n'en est presque plus question.

Opium.

On recueille le meilleur Opium à quatre ou cinq journées de Smyrne dans le terri-

M E R N O I R E. 357

toire d'un village appelé *Thchal*; c'est le seul que l'on achete pour la Chrétieneté; il en passe en France environ 1000 à 1500 *Tchéquis* de 250 dragmes l'un; autant en Angleterre & en Hollande; à Venise & à Livourne 2 à 300: les places de Trieste & d'Ancone en consomment aussi. Le prix en est de 3 piaftres à 3 $\frac{1}{2}$ l'ocque.

Indiennes de Perse.

Le Commerce de ces toiles était autrefois assez considérable: les Français en achetaient 1500 à 2000 pièces par an; les Vénitiens 4 à 500: mais les révolutions survenues dans ce Royaume ont fait entièrement tomber ce Commerce & il n'en vient plus que très peu & rarement.

Cambresine & Mouffeline.

Il en venait autrefois de Perse environ 15 à 20,000 pièces: les Français en enlevaient 6 à 7000; mais notre Compagnie des Indes qui les tire en droiture les a fait tomber, & d'ailleurs les troubles de Perse en font une seconde cause. Il y a aussi des Mouffelines peintes & des mouchoirs de Mouffeline peints qui sont très jolis que l'on tire d'Alep & de Smyrne.

Camelots de 56 pics.

On fabriquoit autrefois ces Camelots qui étoient un peu grossiers, à Angora, & ils étoient achetés à Smyrne par tous les Européens, excepté les Anglais: ils se vendaient de 22 à 25 piaftres la piece de 56 pics; mais depuis longtems il n'en paraît plus à Smyrne, parce que l'on en fabrique par toute l'Europe, de meilleurs.

Bours de Magnésie.

Ce sont ces étoffes connues en France sous le nom de *Bours de Marseille* que l'on fabrique à *Magnésie*: elles sont de coton, rayées de différentes couleurs & assez grossières. Leur prix en est depuis une piaftre jusqu'à 2½, la piece de 7 pics de long sur un de large. Les Français envoient à Marseille de 8 à 10000 pieces; les Anglais & les Hollandais, autant & plus; car quelquefois il en passe seulement en Hollande de 20 à 30,000 pieces: à Venise & à Livourne de 4 à 5000.

Demittes & Escamittes.

Ce sont des étoffes de coton que nous appellons *Futaine* à Paris. La différence

de ces deux étoffes est que l'*Escamitte* est simple & la *Demitte* est croisée. Ces étoffes sont fabriquées à *Ménémén* & à *Scio*; mais les premières ont le plus grand débit, bien que celles de *Scio* soient plus belles. Celles de *Ménémén* coûtent environ 1 piaftre la piece d'environ 20 pics sur $\frac{3}{4}$ de large. Toutes les Nations franques, surtout les Hollandais, en achètent une assez grande quantité.

Tapis de Turquie & de Perse.

Lorsque la Perse étoit tranquille, il en venoit de magnifiques dont les Anglais & les Hollandais achetaient un très grand nombre; mais les révolutions de ce pays-là en empêchent la fabrication & le transport. Il y en a d'autres que l'on fait dans plusieurs villes de Turquie & principalement à *Salonique*. Les Anglais & les Hollandais sont ceux qui en achètent le plus, les Français fort peu & ils ne le font que quand ils sont commandés par quelques particuliers riches.

Bled.

Le Commerce du Bled étoit autrefois bien plus considérable qu'à présent; les

Français en enlevaient jusqu'à 300 chargemens dans le cours de l'année; mais à présent il diminue beaucoup: en voici les raisons.

1°. Avant le regne du Sultan *Mahmout* mort en 1754 & sous *Achmet* son prédécesseur, & surtout pendant le Ministère du fameux Visir *Ibrahim-Pacha*, quoique la Porte eût défendu de tout tems l'exportation du bled hors de ses Etats, les contraventions étaient fréquentes & les Français pouvaient aisément faire des chargemens, parce que le *Capitan-Pacha* qui avait une juridiction souveraine dans tout l'Archipel & sur toutes les Côtes maritimes de l'Empire Ottoman, ne sortait que très rarement de Constantinople avec la flotte. Tous les *Agas* & *Vaïvodes* permettaient en conséquence l'exportation du bled, malgré les punitions de quelques-uns d'entre eux qui étaient vendus & trahis: mais à présent que le *Capitan-Pacha* sort chaque année, il n'est plus si facile de faire ce manège, & les Officiers Turcs sont plus sur leurs gardes, de peur de s'exposer aux avanies que cet Amiral recherche avec empressement les occasions de leur faire endurer, afin de pouvoir fournir aux Présens immenses qu'il est obligé

obligé de faire pour se soutenir dans son poste.

2°. Les sorties fréquentes du *Capitan-Pacha*, ont ruiné la plupart des laboureurs qui cultivaient les Isles, ainsi que les Côtes Maritimes; ce qui a obligé plusieurs de ces cultivateurs de se retirer, & en a fait diminuer le nombre, de même que la quantité de grains.

3°. Le Grand-Seigneur a entrepris le commerce de bled pour le compte du trésor impérial, & fait faire un nombre infini de chargemens pour être vendus à Constantinople, à Scio, à Smyrne & dans les lieux principaux de sa domination.

4°. Le peu de numéraire qu'il y a sur la place de Smyrne, est encore une raison que l'on peut alléguer de la diminution du commerce de bled que l'on ne peut plus acheter qu'au comptant.

Néanmoins cela n'empêche pas que l'on ne fasse encore quelques chargemens, mais ils sont à présent bien moindres que par le passé. Il y a trois endroits auprès de Smyrne où l'on va faire des chargemens de bled: le principal est *Tchandavli*, les deux autres sont *Menemen* & *Guzel-bissar*; outre d'autres petits endroits dont on tire le bled par le moyen des bateaux du pays qui le portent où on le désire.

Quand un bâtiment part de Smyrne pour aller charger dans quelqu'un des endroits ci-dessus, le Capitaine traite du chargement avec un de ces Agas qui a du bled en magasin, & qui envoie à Smyrne pour chercher à le vendre. Le marché se conclut à Smyrne & le Capitaine n'a que la peine d'aller l'embarquer. Le prix du bled est ordinairement de 1 $\frac{1}{4}$ piastre le quilot de Constantinople, de 22 ocques.

Huile.

C'est de Mételin que l'on tire l'huile qui passe en France: il y a dans cette île un Négociant établi qui y a fait les fonctions de Vice-Consul pour les intérêts de la Nation & est en même tems Commissionnaire & Facteur de la plupart des Négocians de Smyrne. La bonne huile se consomme dans la Turquie. L'huile à savon passe à Marseille & fait un des principaux articles du Commerce de Sortie de Smyrne. L'île de Mételin peut fournir aujourd'hui 55 à 60,000 quintaux d'huile commune. C'est l'abondance, ou la disette d'huile à Gênes, en Candie & en Morée, qui détermine la quantité que les fabricants de Marseille tirent de Mételin; & la variation du prix de cette

denrée dans cette île dépend de la récolte qui est alternativement bonne & mauvaise d'une année à l'autre, & encore du plus ou du moins de beurre & de mantégue que les Côtes de la Mer Noire fournissent à Constantinople. Cette Capitale, à défaut de la mantégue est obligée d'y substituer l'huile de Mételin qui renchérit alors.

On vend à Mételin la bonne huile à manger à la mesure: ce qui reste au dessous de cette huile, est destiné pour les manufactures de savon & se vend au quintal de 45 ocques de Turquie, évalué à peu près à la mesure que l'on nomme à Marseille, *Millerolle*. Il faut cependant 106 quintaux de bonne huile lampante à manger pour produire 100 *Millerolles*. Il faut être bien attentif à Mételin pour n'être pas trompé par les gens du pays, qui mêlent dans l'huile des corps étrangers qui en augmentent le poids.

Pour empêcher que les marchands d'huile de Mételin ne profitent de la concurrence de plusieurs bâtimens qui viennent de France pour charger des huiles, & pour les mettre hors d'état de porter cette denrée à un prix excessif, ce serait de réunir toutes les Maisons de Smyrne pour faire par indivis le commerce de Mételin par des Régisseurs qui seraient

aussi unis d'intérêts & employeraient les fonds qui leur seraient confiés, à l'achat des parties d'huile à savon qui leur seraient offertes, au prix courant du pays, lequel se règle sur celui de l'huile à manger qui passe à Constantinople; & suivant cette méthode, l'on pourrait charger tous les ans au dessus de 25000 quintaux, au prix le plus modéré; mais tant qu'à Smyrne on ne voudra pas obliger les Négocians à de certains arrangemens, on ne fera jamais rien de bon. C'est une chose étonnante que dans cette Echelle, les Négocians ne veulent point prendre des arrangemens en commun & que chacun s'obstine à demeurer isolé.

On pourrait encore obvier à l'inconvénient du monopole des Grecs de Mételin: ce serait que les Commissionnaires eussent des fonds à l'avance d'un ou de deux chargemens, afin de les employer à leur aise pour l'achat des huiles par petites ou fortes parties, suivant qu'elles se présenteraient & au prix courant, afin que lorsque les Négocians de Smyrne voudraient avoir de l'huile, ils pussent la trouver toute prête entre les mains des Commissionnaires, sans que ceux-ci soient dans le cas de faire renchérir l'huile par leur empressement;

& à mesure que ces Commissionnaires auraient exécuté leur traité, ce serait à leur industrie de remplacer petit à petit leurs fonds en attendant quelque nouvelle Commission: alors on pourrait toujours avoir de l'huile à un prix modéré.

Outre ces 25000 quintaux d'huile que cette isle peut fournir à la France & les 1000 quintaux de *velonnée* qu'elle fournit annuellement à l'Italie, on peut en tirer encore quelques laines grossières, du fromage, des figues seches & de la poix.

On y porte du lin, du fer, du tabac, du sel, du riz, de la mantegue, du bled, de l'orge, des légumes & autres denrées pour suppléer aux besoins de l'Isle.

Il se consomme quelques marchandises d'Europe à Mételin; mais les habitans font dans l'usage d'aller les acheter en détail à Smyrne. Pour les desabuser de ce voyage, il faudrait se résoudre à perdre pendant quelque tems, en leur offrant chez eux les mêmes marchandises, au même prix qu'ils les paient à Smyrne; à quoi ils trouveraient à épargner deux Douanes, le nolis, le risque de la Mer, la commission & le tems perdu. Le débit serait tous les ans de 60 pieces de Draps Londrins seconds, 20 pieces

Londrins larges, 5 pieces de Draps d'Abbeville & 5 pieces d'Elbeuf; le tout en couleurs bizarres mornes: une caisse d'étoffes de soie fleuret, en or & argent; une caisse d'étoffes simples sans dorure, moirées & unies; 30 marcs de crepines & galons légers en or & en argent de médiocre prix; 3 ou 4 quintaux d'indigo, une barrique de sucre en pains, une de cassonnade, 6 de café de France, une balle de poivre, 10 quintaux de clouds, d'un pouce jusqu'à quatre de longueur, mais d'un fer doux & mou, 2 caisses d'étain, & du reste, si peu de chose que ce n'est pas la peine d'en parler.

On voit par ce détail & surtout par celui des Draps qui en fait partie, que la consommation de Mételin n'est pas assez considérable, pour que les Régisseurs ou Commissionnaires qui y sont établis, puissent par des trocs épargner aux Négocians de Smyrne la nécessité de déboursier du comptant pour l'achat des huiles; mais si l'union proposée avait lieu dans l'Echelle de Smyrne, les intéressés pourraient bien, pour y faire passer une partie de leurs fonds avec quelque profit, ou du moins sans désavantage, prendre le parti d'y établir

an commerce de marchandises d'Europe suivant la Note que l'on vient de donner.

Nous allons placer une Table des Droits du Grand-Seigneur, ceux de la Chambre du Commerce de Marseille & ceux de l'Echelle de Smyrne, tant sur les bâtimens que sur les marchandises d'Entrée & de Sortie; ceux du Commissionnaire sur le Commettant, & enfin un éclaircissement sur les Monnoyes, les Poids & les Mesures dont on se sert à Smyrne.

Douanes.

Les Droits que perçoivent les Officiers du Grand-Seigneur, consistent dans les seuls Droits de Douane qui se payent à raison de 3 pour cent sur le pied d'un Tarif réglé avec le grand Douanier de Constantinople, duquel dépendent la Douane de Smyrne, ainsi que celle de Salonique. Outre le Droit de Douane, on paye un Agio de 2½ pour cent sur le montant des Droits de Douane que l'on acquitte, c'est-à-dire que l'on donne 102½ pour chaque 100 piastres que l'on paye de Douane.

Le Douanier de l'Echelle de Smyrne exige les Droits sur les marchandises d'Entrée & de Sortie, suivant l'évaluation du Tarif réglé ci-après.

TARIF DES DROITS DE DOUANE.

Marchandises d'Entrée.

Acier estimé, 14 piastr. le quintal	
Amandes, 10 piastr. Id.	
Ambre travaillé, 80 piastr. Id.	} 3 P ^o .
Ambre brut, 5 piastr. l'ocque.	
Argent-Vif, 2 piastr. Id.	
Arsenic, 15 piastr. le quintal.	
Baril de fer-blanc paye	1 p ^o .
Bonnets de France de toutes sortes la Douzaine - - - - -	5 aspr.
Bonnets de Tunis, évalué 10 piastres le quintal.	
Brefil, Fernanbouk, 20 piastr. Id.	
dito de toute autre qualité, 10 piastres Id.	
Cannelle, 5 piastr. l'ocque.	
Cassonnade, 15 piastr. le quintal.	} 3 P ^o .
Cinabre, 1 piastr. Id.	
Camphre, 3 piastr. l'ocque.	
Corail grossier, 80 piastr. Id.	
dito Missami, 50 piastr. Id.	
dito Millani, 40 piastr. Id.	
dito Azaria, 30 piastr. Id.	
dito Brut sans être travaillé, 5 piastr. Id.	
Cochenille estimée, 20 piastr. l'ocque - -	2 p ^o .

Clouds,

TARIF DES DROITS DE DOUANE.

Marchandises de Sortie.

Alun en pierre, évalué 2½ piastr. le quintal.	
dito en pouffiere, ½ piastr. Id.	
Anis, 4 piastr. Id.	} 3 P ^o .
Aloyas de coton, 1 piastr. la piece.	
Bocassins bleus de Magnésie, ½ piastr. Id.	
Buis, 2 piastr. le quintal.	
Buffles (peaux de) les 10 payent	1 p ^o .
Cambresine estimée, 5 piastr. la piece.	
dito Manneri, 8 piastr. Id.	} 3 P ^o .
dito grossiere, 2½ piastr. Id.	
Camelots obscurs de 32 pics payent la table - - - - -	4 p ^o .
Caffé d'Alexandrie, de 6 aspres l'ocque, de 80 - - - - -	1 p ^o .
Cire jaune le quintal - - - - -	30 par.
Coton en laine, la balle - - - - -	30 par.
Coton filé de toutes sortes, le quintal - - - - -	20 par.
Cordouan & Maroquins estimés, ½ piastr. la piece - - - - -	3 p ^o .
Cuir salés, 5 aspres la piece de 80 aspres - - - - -	1 p ^o .

Q 5

Tarif: Marchandises d'Entrée.

Clouds, évalués 10 piaſtres le quintal }
 Cottonne de France, 25 piaſtres la piece } 3 P^o.
 Draps Londrins ſeconds & Londres larges, 3 piaſtres la piece, c'eſt 15 piaſtres le ballot de 10 $\frac{1}{2}$ pieces. La piece paye - - 3 P^o.
 Draps de toutes qualités façon d'Angleterre, la piece - - - 3 P^o.
 Draps de Carcaſſonne, St. Pons, & Paris, la piece - - - 1 P^o.
 Draps Pinchinats, la piece - - - $\frac{1}{2}$ P^o.
 Etain en verge, évalué 1 piaſtre le quintal.
 Geroffes, 5 piaſtres l'ocque.
 Gingembre, 12 piaſtres le quintal.
 Gomme laque, 75 aspres l'ocque.
 dito Carachatis, 4 piaſtres Id.
 dito Gumbut, 2 $\frac{1}{2}$ piaſtres Id. } 3 P^o.
 Huile d'aspic, 33 aspres l'ocque.
 Indigo de St. Domingue, 2 $\frac{1}{4}$ piaſtres l'ocque.
 dito de Guatimala, 3 piaſtres Id.
 Noix muſcades, 3 $\frac{1}{2}$ piaſtres Id.
 Papier de 14 & de 24, 10 piaſtres le ballon.

Tarif: Marchandises de Sortie.

Demites de Menemen, $\frac{1}{2}$ piaſtre la piece - - - - - 3 P^o.
 Encens, évalué 22 piaſtres le quint. }
 Eſcamite, 1 piaſtre la piece. } 3 P^o.
 dito de 20 pics, 30 paras la piece. }
 Eponges, 20 piaſtres le millier. }
 Fil de chevre, 5 aspres l'ocque, c'eſt-à-dire 20 ocques payent 1 P^o.
 Galbanum, 1 piaſtre l'ocque - - 3 P^o.
 Galles de toute eſpece, 15 aspres le quintal de 80 aspres à la piaſtre.
 Gommés de toutes fortes $\frac{1}{2}$ piaſtre l'ocque.
 Indiennes & Bocaffins $\frac{1}{2}$ piaſtre la piece. } 3 P^o.
 dito de Perſe 3 piaſtres Id. }
 Laine de mouton tant fine que groſſiere, 12 $\frac{1}{2}$ aspres le quintal de 100 aspres à la piaſtre.
 Laine de chevron, 25 paras le quintal.
 dito rouſſes, $\frac{1}{2}$ piaſtre Id. }
 Maſtic, 3 piaſtres la caiffe. } 3 P^o.
 Moncayats, 4 piaſtres la table de 40 pics.
 dito bleus, 4 piaſtres la table de 20 pics.

Tarif: Marchandises d'Entrée.

Perpetuanes, $\frac{1}{2}$ piastre la piece. } 3 P.^o
 Plomb, 4 piastres le quintal. }
 Poivre, 3 piastres le sac gros & }
 petit. }
 Quina, 1 piastre l'ocque. }
 Soufre, 5 piastres le quintal. }
 Sublimé, 3 piastres Id. }
 Salsepareille, 3 piastres Id. }
 Sucre en pain, 25 piastres Id. } 3 P.^o
 Tartre, 5 piastres Id. }
 Toile de trois, 10 piastres la piece. }
 Verdet, 1 piastre l'ocque. }
 Vitriol, 7 piastres le quintal. }
 Caffé d'Amérique, $3\frac{1}{2}$ piastres les }
 100 ocques. }
 Manne, 2 piastres l'ocque. }

Outre ces Droits, le Douanier exige encore comme on l'a dit ci-dessus, un Agio de $2\frac{1}{2}$ pour cent au-delà la douane que l'on a payée.

Tarif: Marchandises de Sortie.

dito de Terfin, 4 piastres la table }
 de 60 pics. }
 Opium, 60 paras l'ocque. } 3 P.^o
 Rhubarbe, 4 piastres Id. }
 Scamonée, $3\frac{1}{2}$ piastres l'ocque. }
 Safran, 5 piastres Id. }
 Salpêtre, $\frac{1}{4}$ piastre Id. }
 Storax liquide, 10 paras Id. }
 Sémencine, 1 piastre Id. } 3 P.^o
 Sené, 1 piastre Id. }
 Tutie, 1 piastre Id. }
 Turbit, 1 piastre Id. }
 Thérébentine, 1 piastre Id. }

Les Vaquettes payent 1 aspre de 80. à la piastre. Les Soyes quelconques ne payent point de douane de Sortie.

E T A T

Des Droits qui se perçoivent à Smyrne tant pour la Chambre de Commerce de Marseille, que pour l'Echelle.

LA CHAMBRE.

Les bâtimens qui chargent des marchandises pour Marseille, ne payent rien à Smyrne; la Chambre exige ses Droits à Marseille.

Les bâtimens qui chargent des marchandises pour l'Italie à Smyrne, pour le droit de la Chambre de Marseille; savoir:

Le Droit de Consulat à 2½ pour cent suivant l'estimation du Tarif ci-dessus.

Le Droit de *Cottimo*.

- Les Vaisseaux - - - Prs. 183: 33.
- Les Corvettes & Polacres - 128: 33.
- Les Keichs, Barques ou Pinq. 91: 67.
- Les Brigantins ou Tartan. 45: 83.

Les bâtimens qui vont charger des denrées dans l'étendue du Consulat, ne

E T A T

Des Droits qui se perçoivent à Smyrne tant pour la Chambre de Commerce de Marseille, que pour l'Echelle.

L'E C H E L L E.

Les bâtimens qui chargent pour Marseille, payent à Smyrne l'avarie de l'Echelle à 1½ pour cent sur l'estimation d'un Tarif que l'on a exprès pour cela, dans lequel l'estimation est beaucoup moindre que ce que les marchandises coûtent réellement, afin de favoriser le Commerce.

Les bâtimens qui chargent des marchandises pour l'Italie, payent l'avarie de l'Echelle comme ci-dessus.

Les bâtimens qui vont charger des denrées dans les dépendances du Consulat,

LA CHAMBRE.

payent rien à Smyrne pour la Chambre, qui en exige les Droits à Marseille.

Les bâtimens en Caravane payent à Smyrne pour la Chambre 2 pour cent de Consulat sur le Nolis qu'ils font, & lorsqu'ils sont nolifés d'entrée & de sortie, l'on n'exige que 1 pour cent à cette Echelle, & à celle pour laquelle ils sont destinés, on leur fait payer l'autre.

Autrefois le Vice-Consul à Scio rendait compte des 2 pour cent de Consulat qu'il exigeait sur les Nolisemens qui s'y faisaient: mais depuis quelque tems il jouit de ce Droit: les autres lui ont toujours appartenus en propre.

NB. Les choses sont changées, il n'a plus rien que 1500 livres de fixe.

L'ECHELLE.

lat de Smyrne, payent à l'Echelle 1/2 pour cent de Droits sur le fonds, estimé beaucoup moins afin de favoriser ce Commerce: & lorsqu'ils vont charger hors des dépendances de ce Consulat, ils ne payent que la demi-taxe du bâtiment, comme il sera expliqué ci-dessous à l'article de la Caravane.

- Les bâtimens en Caravane payent à l'Echelle le Droit que l'on appelle la demi-taxe; savoir:
 - Les Vaisseaux - - - P^s 25
 - Les Corvettes, Polacrés & Keichs 20
 - Les Barques, Pinques, Brigant. & Tartanes - - - 15

L'Echelle n'a jamais exigé de Droits à Scio, à moins que l'on ait imposé des avaries extraordinaires: en ce cas le Vice-Consul en rend compte aux Députés de la Nation à Smyrne.

Droits que le Commissionnaire de Smyrne exige du Commettant de Marseille.

Le Résident sur l'Echelle passe la Douane sans s'avantager de rien.

Les Droits de Censerie ou Courtage sont passés par le Résident dans les comptes qu'il envoie de même qu'il les paye; savoir:

Sur la vente de toutes les marchandises d'entrée 1 pour cent.

Sur les achats de celles de Sortie $\frac{1}{2}$ pour cent.

Sur les achats de celles qui viennent de Perse 1 pour cent.

Quand il fait en troc, marchandises contre marchandises, $\frac{1}{2}$ pour cent sur celles qu'il donne & $\frac{1}{2}$ pour cent sur celles qu'il reçoit.

Sur l'argent qu'il emprunte $\frac{1}{2}$ pour cent. Le Résident ne profite de rien; il donne au propriétaire le bon poids qui se trouve, & lui bonifie aussi les tares d'usage.

Les tares d'usage sur les marchandises d'Entrée & de Sortie n'ont lieu que sur les articles suivans; savoir:

Sur les Soyas, le vendeur bonifie pour les ligatures des masses, 20 dragmes par chaque batman, qui est composé de 2400 dragmes; la tare de la chemise du ballot de 12 batmans, 1200 dragmes, suivant l'usage, quoiqu'elle n'aille qu'à 1050 ou 1100 dragmes, ce qui est un profit. S'il se trouve dans les foyes des fourrures, ou des foyes tachées, il y a une seconde tare réglée par les Experts.

Sur la Sémenciné 10 pour cent pour la tare & la poussière.

Sur la Rhubarbe 4 à 6 pour cent pour la tare, qui va même jusqu'à 8, quand elle est chargée.

Sur la Gomme Ammoniac, on convient d'une tare qui est arbitraire suivant la qualité.

Sur le Galbanum, on convient aussi d'une tare.

Sur la Tutie de même, pour la poussière.

Sur la Scammonée 300 à 350 dragmes de tare pour un pain de 15 à 16 ocques de 400 dragmes chaque.

Quant aux autres Drogues, on fait une tare nette des sacs & des caisses.

A l'égard des Laines de mouton, quoiqu'elles soient cernies, on les passe

encore par la main, en les mettant dans les sacs; il en est de même des noix de galle & des poils de chevre: pour ce dernier article, quand il n'est pas bien travaillé & bien net, on oblige le vendeur de le faire passer par la main une seconde fois.

Pour ce qui regarde les autres articles qui ne sont point sujets à être cernis, il n'y a point de tare; on les achete à vue: si la qualité est belle & bonne, on la reçoit; si elle ne vaut rien, on la laisse.

Sur le Poivre, $\frac{1}{2}$ pour cent de tare pour la poussière.

Sur le Sucre en pain, 2 pour cent de tare pour le papier & la ficelle.

Sur la Cochenille & l'Indigo, il n'y a point de tare; ils viennent grabellés de Marseille; on ne fait de tare que pour la barrique.

La tare des tonneaux de Sucre blanc est réglée à 10 pour cent.

Il y a une sorte de bonne mesure sur les Toileries, Indiennes, Demittes, Escamittes & Bours: on les achete toutes à pièces.

Les Draps se vendent sur les Echantillons: la règle se fait sur l'aunage de la Facture: si l'acheteur ensuite trouve de

manque dans l'aunage, le vendeur le lui bonifie.

Le Résident prend ses Droits de *Commission* tant d'Entrée que de Sortie; savoir:

Sur la vente des marchandises d'Entrée 2 pour cent.

Sur les Lettres de change tirées de Marseille & qu'il paye, 2 pour cent.

Sur la vente des piastras sevillanes 1 pour cent.

Sur les Lettres de change tirées de Constantinople, de la Cannée & autres Echelles, d'ordre & pour compte du Commettant de Marseille sur les fonds que le Résident a en caisse provenant de la vente des effets du Commettant, 2 pour cent.

Si la Lettre est tirée de la Cannée ou autre Echelle pour en prendre le remboursement sur Constantinople, 1 pour cent.

Sur les fonds complets pour les chargemens de bled 2 pour cent.

Sur les chargemens d'huile 4 pour cent, dont le Résident en donne un à celui qui est commis pour les recevoir au lieu du chargement: il en reste 3 pour lui.

Sur les achats des marchandises de fortie 4 pour cent.

Au moyen des usages ci-dessus le Réfident est obligé de ne passer dans les comptes de vente & d'achat que les mêmes frais qu'il a déboursés.

Monnoyes d'or, avec leur évaluation au pair en argent de France.

Séquins Fondouklis valent 440 aspres qui, à raison de 120 aspres pour 1 piastre, font 3 piastres & $\frac{2}{3}$, lesquelles évaluées à 3 Livres de France font -	L. 11.
NB. Aujourd'hui ils valent 465 aspres.	
Demi-séquins Fondouklis, 220, aspres -	5. 10.
Séquins Zingerlis de Constantinople valent 420 aspres.	10. 15.
Séquins Zingerlis du Caire valent 330 aspres.	8. 5.
Séquins Zermahbouts, la même chose que ceux du Caire.	8. 5.
Demi-séquins Zermahbouts, 165 aspres -	4. 2. 6.
Séquins Touralis de Constantinople, 390 aspres -	9. 15.
Séquins Touralis du Caire, 315 aspres -	7. 17. 6.

Séquins de Tunis, Tripoli, Alger & autres lieux de la Barbarie, 390 aspres.	L. 9. 15.
Demi-séquins Barbaresques, 195 aspres -	4. 17. 6.
Quarts de ces séquins à 97 $\frac{1}{2}$ aspres.	2. 8. 9.

Monnoyes d'Argent.

La piastre de 120 aspres ou 40 paras évaluée -	L. 3.
Iselottes 90 aspres -	2. 5.
Demi-piastres, 60 aspres -	1. 10.
Demi-Iselottes, 45 aspres -	1. 2. 6.
Quarts de piastre, 30 aspres -	15.
Huitiemes de piastres, 15 aspres -	7. 6.
Paras, 3 aspres -	1. 6.
Aspre -	6.

Le Thémis est une petite Monnoye d'Allemagne & vaut 10 aspres ou 5 sols de France.

Mesures.

La Mesure de toutes les Etoffes en Turquie s'appelle Pic; le Pic se divise en Archin, & en Endazé; celui-ci sert

de mesure à toutes les étoffes de coton, & l'autre à celles de laine & des soies. Il faut à peu de chose près un pic trois quarts pour faire l'aune de France: le pic étant de 25 pouces. Le quilot de grains pese 22 ocques.

Poids.

Le *Quintal* est de 100 Rottes & la Rotte de 180 dragmes; ainsi le quintal de Turquie pese 137½ lb de France poids de marc; la livre de 16 onces & l'once de 8 dragmes ou gros.

Le *Batman*, est le poids dont on se sert pour peser les Soies de Perse: il est de 6 ocques, ou 2400 dragmes, qui font de France 18 lb 12 onces.

Le *Teffé* est le poids pour peser les Soies de Brouffe; il est de 610 dragmes, qui font 4 lb 12 onces.

Les *Tchéquis* de laines de chevron font de 300 dragmes chaque, ou 2 ocques, qui font 12 lb 4 onces.

Le *Tchéquis* d'Opium est de 250 dragmes, qui font 2 lb 5 onces 2 gros.

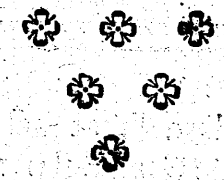
Le *Tchéquis* de Corail est de 100 dragmes, qui font 12 onces 4 gros.

L'ocque

L'ocque est de 400 dragmes, qui font 3 lb 2 onces.

La *Rotte* est de 180 dragmes, qui font 1 lb 6 onces 4 gros.

F I N.



R

OBSERVATIONS

SUR LE COMMERCE

D. E.

L'ISLE DE CANDIE,

EN MDCCLXIV.

Si l'on considère l'état actuel du Commerce de l'Isle de *Candie*, il paraît désespéré sans aucune apparence de retour: mais est-ce par des moyens aussi violens que ceux que l'on a proposés, que l'on prétend le rétablir? Au lieu de guérir le mal & d'y appliquer des remèdes, on veut l'empirer totalement par la suppression des deux Consulats de l'Isle, des Officiers & la réduction des Maisons Françaises à la *Cannée*.

Je ne parlerai point ici du Commerce de la ville de *Candie*, où il n'y a gueres d'apparence pour le présent de rétablir les choses sur l'ancien pied, & je parlerai

encore moins de *Rétimo*, où n'abordent point depuis très longtems de bâtimens Français.

Je conviens que la crise où se trouve le Commerce de cette Isle, est à son dernier période; mais on peut par une conduite toute différente de celle qu'ont tenue les Consuls de ce Royaume, parvenir à rétablir un Commerce qui par lui-même est assez avantageux, & qui pourra le redevenir considérablement par la suite, & enfin guérir des playes qui ne sont pas incurables.

Je pense qu'il n'est pas juste que pour une interruption momentanée, comme l'a très bien observé Mr. *Berryer* (*) en réponse à la Lettre du Consul à la *Cannée* du mois de Mai 1761, on abandonne si facilement cette partie, d'où l'on peut tirer encore de très grands avantages. Car tant que l'on voudra toujours suivre le même Systême, je prévois qu'avant qu'il soit deux ans, tout sera fini pour nous dans cette Isle sans jamais pouvoir nous relever.

Le Commerce d'Entrée & de Sortie

(*) Alors Ministre de la Marine.

de ce Royaume est trop connu pour en parler; je n'entrerai point dans des répétitions inutiles, mais je vais effleurer quelques points relatifs à cet objet.

Le Commerce d'Entrée & de Sortie de cette Isle peut aller en bonnes & mauvaises années de 250 à 300,000 Ecus, avec un bénéfice courant de 20 pour cent & même de 40 à 45 sur nos Draps & le reste à proportion, & peut par conséquent entretenir cinq à six Maisons: mais faute de connaître la valeur du Commerce & le caractère des gens du pays, on s'y est ruiné & l'on s'y ruinera toujours: c'est ce dont MM. de la Chambre du Commerce de Marseille se font toujours plaints & avec juste raison.

Plusieurs choses ont concouru au déperissement de notre Commerce dans cette Isle: d'un côté la trop grande avidité des Négocians Français, l'imprudence de plusieurs d'entre eux, le faste & la mauvaise conduite de quelques autres & la condescendance trop facile de certains Consuls; d'un autre côté, les Grecs & les Turcs de cette Isle qui ont construit plusieurs bâtimens appelés *Londres* qui vont à voile & à rame, qu'ils font construire à la *Sfachie* sur la Côte méridionale

dionale de l'Isle; & de plus les permissions que l'on a accordé à plusieurs Capitaines Français de vendre leurs bâtimens aux gens du pays, dont ceux-ci se servent pour faire la Caravane & même la course contre nous; d'où il est à craindre que les Turcs ayant une si grande facilité pour construire des bâtimens, & en acheter d'assez gros, ne s'en servent pour prendre le parti d'être corsaires & s'ériger en République, comme à Tunis, à Alger & à Tripoli; c'est à quoi ils visent: la facilité de MM. de la Religion de Malthe à accorder des sauvegardes & des permissions de naviguer, moyennant un certain tribut que les Turcs appellent publiquement *le Droit de St. Jean*; ce qui les met en état de faire en toute sûreté les voyages à Malthe même, de toute la Grece, de Constantinople, de Smyrne, de Syrie, d'Egypte, de Barbarie, de Trieste, de Venise, d'Ancone & de Livourne, & fait qu'ils vont se pourvoir eux-mêmes dans ces derniers endroits, de draps, de serges impériales, de teintures & d'autres marchandises de notre crû & de celui des autres pays, que nous ne pouvons plus leur fournir, & qu'ils y portent en retour leurs huiles, leur savon,

leur cire, leurs foyes; &c. ce qui nous porte un préjudice considérable, soit pour notre propre commerce, soit pour notre Caravane qui n'est plus employée; tandis qu'autrefois ils n'osaient point s'éloigner de la Côte. A quoi il faut encore joindre l'abondance extraordinaire des bâtimens Ragusais qui nous rivalisent & ont gâté la Caravane par le bas prix du Nolis: enfin ce qui nous fait tort, ainsi qu'à la Marine du Roi, c'est la quantité de nos Matelots, Pilotes & Capitaines démontés qui servent sur les bâtimens étrangers, tels que les Impériaux, Ragusais & autres; même certains Français mariés & établis dans les Isles de l'Archipel qui sont Patrons de Barques Grecques, ou Turques, sans être Rénégats.

Tous ces objets réunis ont abîmé totalement notre Commerce, & si l'on ne prend pas des précautions convenables pour y porter remède, il est à craindre qu'avant deux ans, comme je l'ai dit ci-dessus, nous ne soyons totalement écrasés & ne puissions jamais nous relever. Les moyens pour parvenir au rétablissement de notre Commerce ne sont pas bien difficiles à exécuter & ne sont nullement onéreux.

Si les Consuls de France avaient tenu

la main pour empêcher nos Négocians de prêter si aveuglement leur argent aux Turcs du pays, qui s'en sont servi à notre préjudice, pour acheter des biens-fonds, élever des savonneries, construire des bâtimens & faire le négoce sur nos brisées; il n'en resulteroit pas que cet argent qui a servi à nous nuire dans notre commerce, demeure encore pour la plus grande partie entre leurs mains, & il est presque impossible de le retirer, même avec perte des deux tiers du Capital & quelquefois des trois quarts, malgré les Fermans & les ordres de la Porte que l'Ambassadeur de Sa Majesté a obtenus: & lorsqu'il s'est agi d'en faire le recouvrement, quelle fermentation cela n'a-t-il pas occasionné dans le Pays? Ceux que l'on a forcés de payer en partie, ont été nos premiers adversaires & à nous jeter la pierre, comme a fait le Muphti de la Cannée qui est encore débiteur & qui profita des brouilleries du Consul actuel avec le Pacha, lors de la malheureuse affaire du Brigantin Français, le *Canary*, & de la Bombarde Danoise, pour faire soulever tous les autres débiteurs, en les excitant ainsi que la populace, à nous massacrer, ou tout au moins à nous expulser; ce qui a occa-

tionné à la Nation Française une avanée très considérable qu'il a fallu payer. Malgré les ordres du Grand-Seigneur, il ne paraît gueres possible de retirer le reste, si l'on ne veut voir renouveler les fermentations & peut-être des Vêpres Siciliennes. D'ailleurs je doute très fort que l'on puisse jamais parvenir à une liquidation parfaite, qui ne pourra se faire qu'avec une peine infinie. C'est pourtant une chose à laquelle il faudrait donner une fin, pour recommencer un nouveau Commerce & l'établir sur des fondemens plus solides.

Si les Consuls avaient encore tenu la main à ce que nos Négocians ne fissent point de monopole & des amas trop considérables d'huiles au préjudice les uns des autres, en la faisant renchérir; s'ils n'avaient pas témoigné de la partialité pour l'un plutôt que pour l'autre, ce qui a augmenté la jalousie de Commerce à laquelle ils ne sont malheureusement que trop portés; & enfin qu'ils eussent empêché le mariage de certains d'entre eux avec des filles du pays, qui ne leur apportent qu'un grand fonds d'orgueil, de faste & beaucoup de misère, avec toute la parenté qu'il faut encore entretenir; ce qui

qui les jette dans des dépenses au-dessus de leurs facultés; alors on ne verrait pas les Français si écrasés qu'ils le sont dans cette Isle & ailleurs, & ils seraient plus respectés.

L'on ne voit que trop de ces mariages clandestins & de conscience, surtout à Smyrne, où presque tous nos Négocians sont mariés de la sorte par l'entremise & à l'instigation des RR. PP. Capucins, qui se mettent au-dessus des regles. Il serait très utile d'agir comme les Hollandais de Smyrne, d'ordonner de faire publier les Bans en Chancellerie pour la validité des mariages, & d'empêcher que les moines & les prêtres du Levant qui sont tous sous la protection de la France ne mariant les Français sans l'intervention des Consuls & sans la publication des Bans en Chancellerie; que les Ordonnances du Roi de 1629, 1639, Arrêts de Mars 1684, Juin 1691, & notamment l'Ordonnance du mois de Mars 1697 sur le fait des mariages soient en vigueur dans le Levant, & que ces mariages faits ainsi clandestinement soient déclarés nuls de plein droit, soit-là, soit en France.

Je trouverais encore moins d'inconvéniens à permettre aux Négocians Français

qui seraient mariés en France de mener leurs femmes avec eux dans le Levant, que de tolérer qu'ils se marient avec des Grecques: les Françaises sont plus économes, plus attachées à leur ménage que les Grecques, qui aiment beaucoup le luxe & le faste, se ruinent en habillemens somptueux & en bijoux, & restent toute la journée assises sur leurs sofas, sans s'embarasser du soin de leur maison: par ce moyen on couperait court à beaucoup de libertinage & à des dépenses inutiles.

Il faudrait encore pour la bonne règle & le bon ordre soumettre tous les moines établis dans le Levant à la discipline de l'Eglise Gallicane, sans leur permettre de dépendre de Rome dont ils reconnaissent plutôt l'autorité que celle du Roi, quand ils croient que cela convient à leurs intérêts, & il conviendrait de les obliger à prendre leurs Pouvoirs de l'Evêque de Marseille.

Enfin il faudrait faire revenir ceux d'entre les Négocians qui, ayant fini leur tems, ou ne faisant plus rien sur l'Echelle, soit par l'expiration de leurs permissions, soit par la dissolution de leur Société, ou la faillite de leurs Majeurs ou

Commanditaires, ne font que de la dépense dans ce pays-là & s'y ruinent de plus en plus, en faisant tous les jours de mauvaises affaires, ou qui, sous prétexte de ne pouvoir trouver d'embarquement, restent encore malgré le Consul & le Ministre & continuent le Commerce au préjudice de ceux qui viennent les remplacer; faut à prolonger les congés pour ceux qui se conduiraient avec plus de prudence & qui seraient en état de faire fleurir le Commerce & de le soutenir: enfin il faudrait abolir entièrement les permissions que l'on donne à certains Commis soit-disant fondés de Procurations, d'aller au Levant sous prétexte de recueillir les Effets des Négocians décédés ou faillis, & dont on devrait charger ceux qui ont droit de résidence. Pour cet effet, il ne serait pas hors de propos que les Consuls envoyassent tous les ans un Mémoire détaillé des opérations & de la conduite des Négocians, avec leurs réflexions sur la nature du Commerce de leur Echelle & sur tout ce qui se passe, afin de mettre tout d'un coup la Cour en état de décider des partis que l'on doit prendre, des arrangemens & des mutations qui devraient s'ensuivre.

D'ailleurs, il est inouï que MM. de la Religion de Malthe accordent des sauvegardes & des permissions aux Grecs & aux Turcs désignés sous le nom de Grecs & de *Mainottes*, soit directement en leur nom, soit sous celui du Prince de Monaco & légalisées par le Grand-Maître, moyennant un modique tribut de cinquante piastres par bâtiment, payables en cire ou en argent: on en a envoyé les preuves à la Cour: tribut bien modique & bien moindre que celui qu'ils retireraient de la prise de ces bâtimens qui font eux-mêmes notre Commerce & le ruinent, ainsi que notre Caravane. Un seul mot de la Cour remédierait à cet inconvénient.

D'un autre côté encore, on est surpris que l'on ne fasse point contenir les Ragufais dans les bornes de leurs Capitulations avec la Porte, qui ne leur a permis qu'une cinquantaine de bâtimens en tout pour faire le Commerce des Etats du Grand-Seigneur; tandis que dans un an de tems, dans le seul Port de la Cannée j'en ai vu aborder près de cent. Que ne doit-ce pas être dans les Echelles plus considérables? De tous les Etrangers qui se sont efforcés de traverser notre Commerce & notre Caravane, les seuls Ragufais y ont plus

contribué que tous les autres. On en a vu l'exemple du tems de Mr. de Villeneuve, notre Ambassadeur à Constantinople; ils empêcherent l'exécution de la permission que nous avions obtenue du Ministère Ottoman de faire naviguer deux Tartanes françaises que nous voulions envoyer dans la Mer Noire, tandis qu'Hali-Pacha-Héchim-Oglou était Pacha à Trébisonde, par le canal de son Médecin qui était Ragufais.

Il est vrai que le Consulat de Candie paraît assez inutile: il n'y a plus qu'un seul Français appelé *Jean-Louis Clergle*, déjà sur l'âge, qui s'y est marié avec une fille du pays & qui ne fait plus rien, notre Commerce y étant absolument ruiné. Il ne serait besoin dans cet endroit que d'un seul Français établi pour recevoir les Droits des bâtimens, viser les Patentes des Capitaines, & qui pourrait y travailler pour son compte & être le Correspondant des Négocians de la Cannée pour la traite des huiles & autres marchandises de Sortie & pour la vente de nos Draps & autres choses de notre crû; fauf à établir deux Maisons si le cas l'exigeait: avec ce moyen on épargnerait la dépense de trois Officiers, qui font le Vi-

ce-Consul, le Chancelier & le Drogman, tous trois pour le présent très inutiles & très à charge à la Chambre qui ferait fort aise d'en être débarrassée. S'il était nécessaire d'établir un Drogman, on prendrait un homme du pays qui, pour cent piastras, remplirait ce poste. Alors ce ferait le Consul de la Cannée qui ferait chargé des affaires de Candie & donnerait ses ordres au Négociant qui y ferait la figure de Vice-Consul. Mais si la Cour juge plus à propos de laisser subsister le Vice-Consulat de Candie, on pourrait y envoyer annuellement un des Négocians de la Cannée, que l'on renouvelerait tous les ans; il logerait chez le Consul & y aurait la table & le logement à la place du Chancelier que l'on peut abolir sans aucun inconvénient & dont la place serait remplie par le premier Drogman de cette Echelle sans honoraires, attendu que les Polices, les Patentes des Capitaines & autres menus Droits leur en tiendraient lieu. Le Négociant qui sera établi à Candie, y fera les fonctions de Député, de Receveur & de Commissionnaire de ceux de la Cannée.

Quant à *Rivino*, c'est un Juif que le Consul de la Cannée y a établi sous l'a-

grément de la Cour, pour y faire la figure de Vice-Consul & y viser les Patentes des bâtimens français qui pourraient y aborder (ce qui est assez rare) & recevoir les Droits du Consulat. Il faudrait en faire autant à la *Sfachie*, où nos bâtimens abordent quelquefois.

Il n'en est pas de même de la Cannée qui se trouve sur le passage de France à Smyrne & à Constantinople, à l'entrée de l'Archipel & voisine du Golphe de *la Sude*. Notre Commerce y est plus considérable, & il est absolument nécessaire qu'il y ait toujours un Consul pour plusieurs raisons très essentielles.

Primo, pour contenir le nombre des Français qui y demeurent, & qui, s'ils n'y ont point de Supérieur qui les retienne dans le devoir, s'y ruineront les uns les autres: 2^o. & cette raison est assez importante; les vaisseaux du Roi qui relâchent assez fréquemment à *la Sude*, ont besoin d'un Officier établi par Sa Majesté & reconnu pour tel par le Grand-Seigneur & les Puissances du Pays, tel qu'un Consul de France, pour leur faire donner tous les rafraichissemens nécessaires; chose que les Négocians ne feront pas aussi bien, parce que la jalousie se met-

trait entre ces Négocians & que celui qui ferait alors le Député actuel & représenterait conséquemment le Consul, voudrait seul retirer le bénéfice qu'il ferait sur les provisions destinées à l'Escadre; ce qui porterait les autres à le traverser sous main pour les lui faire acheter plus cher, comme le cas est quelquefois arrivé; ce qui cause un préjudice considérable aux vaisseaux du Roi & fait souvent manquer les approvisionnemens: les Négocians par une suite de leur jalousie ne voudraient peut-être pas fournir les fonds nécessaires pour cet effet, n'étant pas possible qu'un seul Négociant de la Canée ait les facultés assez fortes ni peut-être assez de crédit pour se charger seul de cette dépense: au lieu que le Consul par son autorité retient ces Messieurs dans le devoir, les oblige de se soumettre pour le service de Sa Majesté & peut obtenir plus facilement un crédit au nom de la nation: enfin cette jalousie regnerait si fort entre les Négocians qui resteraient & celui d'entre eux qui ferait la figure de Consul, qu'il ne leur ferait plus possible de vivre en paix & ils seraient obligés de tout abandonner, parce qu'ordinairement les Capitaines français & prin-

cipalement les Caravaneurs donneront toujours plus volontiers la préférence à celui qui fait la figure de Protecteur.

Il n'y a point de comparaison à faire du Royaume de Morée à celui de Candie. Dans celui-là les Français se sont mieux comportés & y sont aimés & regardés: dans celui-ci, nos Négocians ont agi différemment; ils ont prêté leur argent & l'on se moque d'eux. En Morée il n'y a gueres d'Officiers Turcs supérieurs dans les villes de Coron, Mondon, Napoli de Romanie, où résident nos Consuls, qui y ont bien plus d'agrémens, ainsi que les Français, que l'on y regarde de meilleur œil. Les Turcs se tiennent éloignés de ces villes; au lieu qu'à la Canée c'est un Pacha à trois queues qui y gouverne; c'est un Officier supérieur qui, accoutumé à un Pouvoir despotique, croit que tout doit plier sous sa loi, & qui souvent s'embarrasse fort peu des ordres de son Souverain. D'ailleurs le peuple y est très mutin, peu porté pour nous & vendu aux Anglais, qui dans cette dernière guerre (terminée en 1764) nous ont pris beaucoup de bâtimens qu'ils ont venus vendre à la *Sfachie* & dans d'autres endroits de l'Isle, ainsi que les

Cargaisons, à un prix très modique & sur lesquelles les gens du pays ont fait des profits immenses. Combien de tra-cailleries n'a-t-on pas effuyé lorsqu'il a été question de fournir en 1760 le biscuit à l'Escadre de M. de Pannat, qui se trouvait bloquée par les Anglais dans le Golphe de la *Sude*; on a pensé voir une rébellion & le peuple criait déjà que l'on voulait l'affamer. Un Négociant qui quelquefois est en compte courant avec les Puissances du pays & qui craint de perdre ses avances, ferait-il en état & en droit de tenir tête comme un Consul à un Pacha & à une populace effrénée?

Il arrive aussi que lorsqu'il n'y a pas de Consul dans l'Echelle, & que le Député est chargé seul de la dépense, il enlève ses Mémoires, qu'un Consul sur les lieux est plus en état d'approfondir: mais s'il veut être honnête homme, les autres Négociants qui sont chargés de reviser les Comptes & qui n'ont pu l'engager à grossir les dépenses pour en profiter, par jalousie biffent sans miséricorde des articles qui sont dans l'exacte vérité, comme cela est arrivé au S. *Keybaud*, Négociant, dans l'intervalle du départ de M. *M...* & de l'arrivée de M. *P...* Les

vérificateurs s'étaient récriés sur la dépense & avaient rayé deux articles que le Ministre & la Chambre du Commerce de Marseille ont reconnus pour véritables & qu'ils lui ont alloués.

D'après cela l'on voit que s'il n'y a point de Supérieur qui maintienne la subordination parmi les Nationaux, ceux-ci ne pourront jamais se soutenir & le service du Roi en souffrirait. D'ailleurs il y a plusieurs gens à la Canée qui sont sous la protection de France & qui sont corps vis-à-vis des Turcs: ces gens-là n'ayant plus de Protecteur en la personne d'un Consul de France, ne voudront point reconnaître un Négociant qui se trouve, ainsi qu'eux, exposé aux avanies d'un Pacha & des autres Puissances; alors ils iront grossir le parti & se mettront sous la protection du Consul d'Angleterre, qui l'est en même tems de l'Empereur, du Roi des Deux Siciles & des Républiques de Venise & de Hollande. Je ne parle point du Consul de Raguse, *Jean-Marie Stuly*, sujet de cette petite République, que les Turcs regardent comme un *Raya*; ni de celui de Dannemarc, *Angelo Sponti*, Grec de Candie; non plus que d'un Juif, Consul de

Suede. Le Consul d'Angleterre *Manolachi Michieli* est un Grec des environs de Smyrne; c'est tout dire: depuis qu'il est à la Cannée, il n'a laissé passer aucune occasion sans faire de la peine à nos Consuls & à nos Nationaux: l'on en a vu des preuves non équivoques dans la malheureuse affaire de la Bombarde Danoise qui ne le regardait en rien; affaire que j'ai suivie depuis le commencement jusqu'à la fin & dont certaines circonstances, si elles eussent été connues, auroient mis quelques personnes dans l'embarras. Il engageait sous main le misérable *Palas*, Agent des Anglais d'Alep, Subrecargue de ce bâtiment, & le *Kiaïa* du Pacha, son compatriote, à pousser les choses à la dernière extrémité & à nous faire massacrer tous par la populace de la Cannée. Si les Protégés & les *Barataires* de France venaient à grossir le cortège du Consul d'Angleterre qui ne demanderait pas mieux, les Turcs ne manqueraient pas de nous mépriser, quand ils verraient que nous ne pouvons plus protéger personne: alors il serait inutile aux Français de venir s'établir à la Cannée, parce que sûrement ils n'y feraient plus rien. Comme on peut facilement en imposer aux Turcs par le faste

& la hardiesse, il faut que le cortège d'un Consul soit nombreux, lorsqu'il rend des visites de cérémonie.

Le seul moyen que l'on voye pour remettre le Commerce sur un bon pied dans l'Isle de Candie, serait avant toutes choses de faire liquider au plutôt & même avec perte, (car on ne pourra l'éviter) toutes les Dettes actives & passives, & ensuite de renouveler toutes les Maisons & de n'en établir d'abord que trois ou quatre tout au plus de nouvelles, sans laisser aucune des anciennes, à l'exception du Sr. *Couloumb* qui est aujourd'hui le seul en pied, pour instruire les nouveaux venus. Il ne reste plus avec lui que les Sieurs *Dulac* & *Abeille* qui n'ont point de *Mayeurs*; les Srs. *Carresse*, *Sibou*; les freres *Reybaud* ayant manqué; le Sr. *Beraud* est mort insolvable; le Sr. *Ricard* est parti pour *St. Jean d'Acre*: s'il reste encore lors de ce renouvellement quelque chose à liquider, il en faudra faire charger les nouveaux employés. Par la suite on pourra augmenter le nombre des Maisons, & plus il y en aura de bien montées, plus elles feront en état de se cottiser pour les besoins de l'Echelle, du Consulat & des

Escadres, sans avoir besoin de recourir à des Emprunts qui emportent toujours une usure très forte, laquelle monte aujourd'hui à 18 pour cent; ce qui ruine l'Echelle.

Quant aux mesures à prendre pour le Commerce de la Canée, qui a toujours été & sera toujours le plus considérable de l'Isle, chacun des Négociants le fera en son particulier pour son compte propre & celui de ses Mayeurs, lorsqu'il s'agira de la France; mais à l'égard de celui avec l'étranger, on pense qu'il serait avantageux pour les Négociants qu'ils le fassent en commun, afin de se rendre maîtres du Commerce de l'Isle, en la fournissant de tout ce dont elle aurait besoin, par le moyen de nos Caravaneurs qui exporteraient les marchandises du crû du pays dans les Etats du Grand-Seigneur & y apporteraient d'autres marchandises nécessaires, comme coton, lin, cuivre, riz, légumes, poissons secs & salés, beurre, grains, bois; &c. sans parler de celles de notre crû, surtout les Draps qui viendraient à chacun de nos Négociants par envois réglés & repartis: c'est sur quoi l'on insiste.

A l'égard des marchandises du crû de

pays propres pour nous, l'huile est le plus important article. Serait-il à propos que les Négociants en fassent l'achat en commun ou chacun en particulier? Ce ne seront que les circonstances & le rétablissement de notre Commerce qui pourront décider cette question. Si nos Négociants l'achètent en commun, il n'y a point de risque qu'ils en coupent le prix par anticipation, pour l'enlever aux marchands Turcs & Grecs, & en faire de plus grands amas. Si cette huile ne passe pas toute en France, elle sera exportée pour le général à Livourne, à Trieste, à Raguse, &c. dans lesquels lieux nos Négociants auraient attention d'entretenir des correspondances en droiture; mais si chaque particulier fait l'achat pour son compte propre, il faudra défendre sévèrement le monopole, (ce qui sera bien difficile à empêcher) afin que chacun puisse l'avoir au meilleur marché. Voilà pourquoi l'achat en commun serait préférable. Pour ce qui regarde les autres marchandises, comme la cire, la soye, la laine &c. il faut laisser liberté entière.

L'on considère encore une chose dans l'achat des huiles en commun. (Mais il

faudrait que le Consul fût très impartial entre les Négocians & qu'il procurât entre eux l'union & la concorde sans y semer la division comme font quelques-uns de ces Officiers, soit pour se faire valoir davantage, soit pour se rendre redoutables) C'est que chaque Négociant trouverait à point nommé au magasin général de quoi remplir sur le champ la commission de son Mayeur, & il ne se trouverait pas exposé à garder longtems dans le Port un bâtiment qui lui aurait été expédié, ou à le renvoyer à vuide, comme je l'ai vu arriver; ce qui souvent entraîne la faillite & du Mayeur & du Correspondant.

L'union qui regnerait entre tous les Négocians de l'Echelle, leur procurerait l'avantage de se rendre maîtres des huiles, auxquelles ils mettraient le prix, & lorsqu'il arriverait que les gens du pays auraient besoin de cette marchandise pour remplir sur le champ une Commission, ils seraient obligés de recourir aux Français qui y mettraient le taux le plus avantageux pour eux, & ce qui ne manquerait pas d'arriver, c'est que nos Négocians étant les maîtres des huiles, ils deviendraient les correspondans de tous les étrangers,

gers, Triestins, Livournais, Ragusais & autres, & feraient de très belles affaires, parce qu'inafailliblement on leur adresserait tous les bâtimens de ces pays-là pour avoir les huiles à meilleur marché & pour ainsi dire de la première main. L'abondance des affaires survenant, les Maisons Françaises ne manqueraient pas de se multiplier & cela influerait sur le commerce de Candie, qui alors pourrait se relever & entretenir ses Officiers & des Maisons.

Il est bon d'observer que le commerce des huiles va redevenir très florissant à la Canée; les manufactures de savon commencent à tomber & à diminuer considérablement, parce qu'à Athenes, dans la Morée & à Metelin, on fait à présent du savon presque aussi beau & aussi bon que celui de l'Isle de Candie & que l'on donne même à meilleur marché. Ces nouvelles manufactures ne manqueront pas de ruiner les autres. Cette branche de Commerce des Turcs & des Grecs qui nous portait un préjudice notable, va enfin s'anéantir, & fera par conséquent tomber le prix des huiles; alors nos négocians pourront se remettre & se trouver les maîtres absolus du commerce de

cette Isle, qui n'est pas à dédaigner, en prenant, comme on le propose, les mesures convenables pour leur en assurer la possession. L'on observera encore que si la Porte vient à rompre avec l'Allemagne & principalement avec la Russie; le commerce de savon tombera totalement en Candie, attendu que le plus grand débouché de cette marchandise se fait par la Mer Noire.

A l'égard de notre Caravane, elle ne pourra que gagner & devenir florissante, étant sûr & certain que les gens du pays qui ne pourront plus faire le commerce du pays par eux-mêmes, nous donneront toujours la préférence pour nos bâtimens, sur les Etrangers, comme il est constamment arrivé; on l'a vu encore en 1761, à l'occasion du transport des munitions de guerre pour cette isle: le Capitaine *Vailant* & deux autres Capitaines français dont je ne me ressouviens plus du nom, ont été préférés à Constantinople à des Capitaines Impériaux & Ragusais, bien que les bâtimens de ceux-ci fussent françois, hors d'insulte de la part des Anglais & d'un plus grand volume que les nôtres & qu'ils demandassent un prix au dessous de celui de nos Capitaines. Les Turcs étant per-

suadés & ayant toujours éprouvé que nous entendons mieux la marine que tous les autres Etrangers & même mieux que les Anglais, pour lesquels ils sont plus portés que pour nous, vu qu'ils risquent trop; alors notre Caravane prendra absolument le dessus sur toutes les autres, & l'on pourra par ce moyen acquitter les dettes du Consulat & celles de la Nation qui sont assez considérables, & donner enfin du bénéfice à la Chambre du Commerce de Marseille, qui est fort gênée dans ces tems malheureux pour l'entretien pur & simple des Officiers de cette Echelle.

Je ne parle point des Corsaires de *Tripoli*, *Dulcigno*, *Matina* & autres qui traversent beaucoup nos navigateurs, en leur enlevant leurs provisions, cordages, boussoles, &c. & qui quelquefois même enlèvent des Français qui s'embarquent imprudemment sur des barques du pays; ces gens ne respectant ni passe-ports, ni patentes, comme il est arrivé l'année dernière 1762 au pauvre *Etienne Touraine* de Martigues, qui passait sur une barque de la Cannée pour la Morée, que ces bandits ont massacré inhumainement & ensuite jetté à la mer; ce dont on doit rejeter la faute sur le Pacha actuel de la Cannée & sur le

Liman-Reis, ou Capitaine de Port, Agent des Tripolins qui n'en seront jamais punis. Ces brigands enlèvent même des bâtimens français, comme a fait encore dernièrement le fameux Reis *Sicard* de la Seine en Provence, Rénégat français, commandant une frégate de 36 à 40 pièces de canon & d'environ 200 hommes d'équipage; lequel a pris un bâtiment français commandé par le Capitaine *Bubon*, Provençal, venant d'Alexandrette, qu'il a envoyé à Tripoli en Barbarie, sous prétexte qu'il était Génois, quoiqu'il eût Patente de France. L'on pourrait contenir tous ces bandits dans le devoir, en ne permettant plus que MM. de Malthe donnent à l'avenir des Patentes & des Sauvegardes. Mais le plus triste pour nous est, qu'on ne punit pas des Grecs & des Turcs, qui arment en course contre nous sous Pavillon Anglais, souvent même sans aucune Patente, & principalement les *Sfachiotes*, restes de ces anciens *Crétois*, qui sont les plus méchants de cette Isle & qui ne sont aimés ni des Grecs (quoique de la même religion) ni des Turcs, qui n'ont jamais pu les réduire à l'obéissance; leur Canton est un pays hérissé de montagnes & de précipices, où cinquante hom-

mes peuvent facilement en détruire mille, & chez lesquels tous les mauvais sujets de l'Isle, tant Grecs, Turcs qu'étrangers, vont se réfugier, lorsqu'ils sont poursuivis par la Justice.

Comme il n'est gueres possible de se passer de Censeurs ou Courtiers, & que les Juifs sont en possession de cet emploi; on les fait courir pour ramasser les huiles de côté & d'autre jusques à *Rétimo*, & dans les montagnes; on est par conséquent obligé de leur confier des fonds pour faire les achats, ainsi que nos marchandises, pour en procurer un plus grand débouché. Pour être à couvert des banqueroutes qu'ils peuvent faire & occasionner, il faudrait faire en sorte lors du renouvellement de toutes les Maisons françaises de la Canée, que le Corps de la Nation Juive s'engageât solidairement les uns pour les autres à remplir le vuide que quelques-uns d'entre eux pourraient faire vis-à-vis de nos Négocians; la chose ne serait peut-être pas difficile à exécuter & l'on croit que les Juifs ne s'y refuseraient point, pour ne pas être frustrés du gain qu'ils peuvent faire avec la Nation Française qui seule fait Corps à la Canée, n'y ayant point d'autre Nation. Si nos Négocians

voulaient s'appliquer à la langue grecque vulgaire, qui est fort douce & n'est pas absolument difficile à apprendre & qui est la seule en usage parmi les Turcs & les gens du pays, alors ils pourraient se passer de Censeurs, & faire toutes leurs affaires eux-mêmes: ils ne seraient plus par conséquent exposés aux subtilités des Juifs & ils profiteraient du gain que ces Censeurs font sur eux.

Il est encore d'autres mesures à prendre vis-à-vis des Turcs & des Grecs du pays. Dans le courant de l'année dernière 1762, il s'est élevé à la Canée une question assez considérable. Les Turcs ne veulent plus payer le droit de Consulat sur les marchandises d'Entrée & de Sortie. Le Consul Anglais & Impérial à qui le cas est arrivé, a réclamé inutilement l'autorité de la Porte & quoiqu'il ait même obtenu un Ferman pour faire payer ces Droits, les Turcs & les Grecs s'en sont moqués & n'ont rien voulu entendre pour le paiement. Le Consul de Raguse actuel, *Jean-Marie Stuly*, s'est aussi trouvé dans le même cas, & il a eu la lâcheté de ne point soutenir ses droits: si pareille chose passe, il est à craindre que les Français ne perdent aussi leurs droits & que la Chambre de Com-

merce de Marseille ne s'en trouve privée. Au reste, l'on pourrait s'accorder au tems & si absolument on perd ce droit & que les Turcs ne veulent plus le payer, on peut le reprendre sur les nolisemens & alors les Capitaines français payeraient ce droit qu'ils exigeraient en sus des nolis; par ce moyen, la Chambre n'en ferait pas privée; Mr. le Consul P. a dû écrire pour cela à la Cour & à Mr. D. V. notre Ambassadeur à Constantinople. Il a proposé qu'on lui envoyât un Ordre du Roi à cet effet, pour empêcher les Capitaines Français de débarquer les marchandises d'Entrée, & de sortir du Port chargés de celles de Sortie, sans que ces Droits ne fussent payés. Ce moyen m'a paru un peu violent & j'y vois un inconvénient. Les Turcs se voyant pris de la sorte, ne voudront plus nolisier nos bâtimens & se serviront des Impériaux & des Ragusais qui ne sont pas si fermes. Pour obvier à cela, je crois qu'il n'y aurait pas d'inconvénient, (en cela je soumets mes lumières à celles de la Cour,) à faire réunir au Consulat de France, à la Canée, tous les Consuls étrangers, Livourne, Trieste, Raguse, Hollande, Venise, Dannemarc, Suede, Naples; &c. à l'exception de celui

d'Angleterre, qui ferait incompatible ; attendu les trop fréquentes ruptures ; cela ferait un très bon effet : alors il y aurait une uniformité dans les opérations, & les Grecs, comme les Turcs, seraient obligés d'en passer par-là. On ne ferait aucun tort aux Livournais ni aux Impériaux, dont il ne vient sur l'Isle que dix à douze navires au plus par an : il n'est point question de bâtimens Hollandois, Vénitiens, Suédois, Napolitains & Danois, dont à peine il en vient un par an. Je ne vois plus que les seuls Ragusais qui, comme je l'ai dit ci-dessus, nous rivalisent & nous font un tort infini. S'il paraît des bâtimens Anglais, ce n'est qu'en tems de rupture que l'on en voit quelquefois relâcher à la *Sude* ; ce qui nuit beaucoup à notre Caravane en interceptant & rançonnant nos bâtimens qui n'osent gueres se risquer.

Enfin la suppression du Consulat de la Canée, quoiqu'en dise M. P. . . , fera toujours un très mauvais effet dans l'esprit des Turcs & achevera de ruiner totalement notre Commerce sans aucune espérance de retour & alors il faudra que nos Français abandonnent tout-à-fait ce Royaume, parce que n'ayant plus per-

sonne qui les protège, les Turcs finiront par massacrer le peu qui restera. Une guerre malheureuse que nous avons eue pendant plusieurs années, nous a fait un tort considérable. La retraite trop précipitée de quelques Négocians ; la faillite & la mort de plusieurs autres qui sont décédés insolubles ; la mauvaise conduite, la jalousie & la méchanceté de certains individus que je ne veux pas nommer, & les autres raisons que je viens d'alléguer, y ont aussi beaucoup contribué. Si après un tems aussi orageux le commerce reprenait faveur, comme il y a lieu de l'espérer, il serait impossible d'y rétablir le Consulat, ou très difficilement : ce qui rainerait ne se ferait pas sans rumeur ; car, comme les Turcs prennent facilement ombrage & qu'ils verraient bien que ce rétablissement les ruinerait & porterait un préjudice notable à leur Commerce, ils s'y opposeraient de toutes leurs forces & nous feraient peut-être échouer.

Je finirai ces Reflexions particulières par quelques Observations générales.

La Cour a souvent été étourdie des querelles entre les Consuls & les Capitaines de vaisseaux du Roi, au sujet des Pavillons. Il serait à propos qu'elle décidât

sur cet objet, & si les Consuls ont droit de mettre dans les Ports de leurs départemens les Pavillons à la Poupe ou à la Proue, lorsqu'il se trouve des vaisseaux de Roi, & si les Capitaines doivent l'avoir à la Poupe ou à la Proue. Ces querelles sont indécentes, retardent le service du Roi, & font que les Turcs qui en sont témoins, prennent un motif de plus de se moquer & d'investiver contre nous sur de pareilles disputes.

Souvent il arrive que les Rangs sont aussi disputés dans les Echelles entre les Chanceliers, les Députés & les Drogmans: je pense que pour couper court à cela, il faudrait qu'après le Consul ou à sa droite, dût aller le Chancelier qui est un Officier breveté, & après le Chancelier ou à la gauche du Consul, le Député de la Nation; que les Drogmans dussent marcher immédiatement devant le Consul, lorsqu'il sort en cérémonie, & hors ce tems comme bon leur semblera après le Chancelier & le Député; en cas d'absence ou de maladie du Consul, le Chancelier en ferait les fonctions, puisqu'ordinairement il devient Consul lui-même.

Comme tous les Consuls de France sont Français, ou réputés tels, & qu'ils ont

l'honneur de leur Nation à soutenir, soit vis-à-vis du Turc, soit vis-à-vis des étrangers, ils se trouvent quelquefois compromis vis-à-vis les autres Consuls qui sont sujets du Grand-Seigneur & reconnus comme tels, quoique leur *Ferman* ou *Barat* leur donne la qualité de Gentilshommes Anglais, ou Allemands &c. Il serait très à propos que la Cour empêchât un pareil abus; & si les autres Nations veulent avoir un Consul, il faudrait qu'il soit leur sujet & non point Raya du Grand-Seigneur. Il arrive fort souvent que ces sortes de Consuls, qui sont des Grecs, des Arméniens & quelquefois des Juifs, sont d'une impertinence & d'une insolence extrême vis-à-vis des Consuls Nationaux & d'une bassesse & d'un avilissement inconcevable vis-à-vis du Turc, auquel ils n'osent point résister dans la crainte de recevoir des coups de bâton, ou tout au moins sans essuyer quelques avanies. Les Turcs se font un droit des mauvais traitemens qu'ils font essuyer à ceux-ci, pour insulter impunément les Consuls Français & autres Consuls étrangers: on éviterait toutes ces algarades en réunissant, comme je l'ai dit, les Consulats étrangers à celui de France.

Il est vrai que les Consuls étrangers qui

font Rayas, ne jouissent point chez les Turcs de la même estime ni du même crédit qu'un Consul Français qui a le pas sur eux, même sur celui de l'Empereur; mais cela n'empêche point que je n'insiste sur la réunion des Consulats exercés par les sujets du Grand Seigneur.

Il faut de plus que nos Consuls s'attachent invariablement à soutenir leurs prérogatives & celles de leur Nation & qu'ils soient soutenus à leur tour avec efficacité par les Ambassadeurs de Sa Majesté à la Porte.

Comme la Cour a limité le nombre des Drogmans attachés aux Echelles du Levant; la quantité fixée dans certains endroits n'est pas suffisante & il arrive que les Consuls sont nécessités d'employer des Grecs, des Arméniens & souvent des Juifs, qui nous trahissent & nous vendent. Il vaudrait mieux pour le service du Roi que tous les Drogmans fussent Français ou fils de Français & reconnus pour tels, sans employer des gens du pays qui dishonorent la Nation qui les employe par les bassesses qu'ils font. Pour encourager & augmenter le nombre des jeunes gens destinés à être Drogmans, il faudrait leur promettre l'expectative des places de Chan-

Chanceliers & de Consuls au bout d'un certain nombre d'années de service & suivant leur capacité, nous aurions alors une pépinière de gens propres à diriger les Consulats mieux que ceux que l'on nomme à ces places, qui ne seront jamais mieux remplies que par des gens qui auront déjà demeuré longtems dans le pays, étudié le génie & les mœurs des habitans & principalement qui sauront la langue & feront conséquemment plus en état de déduire leurs raisons qu'un jeune Drogman qui souvent ne fait pas saisir le sens du discours qu'il doit répéter.

Il serait bon d'augmenter de quelque chose les appointemens des Consuls & qu'ils aient un Aumônier seculier chez eux, sans passer par les mains des moines qui se mêlent & se fourrent partout, élevent des difficultés & des querelles, qu'il est quelquefois difficile d'appaier & qui, quand leur tête se monte, ne veulent pas reconnaître l'autorité du Roi; en sorte que l'on est souvent obligé de les faire embarquer pour les renvoyer en France, comme fit M. Desalleurs à un certain Pere Joseph; & comme l'aurait mérité un Pere Michel qui écrivit mille horreurs & mille faussetés contre M. D. V. . . .

au Duc de Choiseul, qui méprisa & le Capucin & la lettre, qu'il renvoya à M. l'Ambassadeur.

Il faudrait dans les Echelles où il se trouve un certain nombre de nos Nationaux, entretenir un Chirurgien Français qui ne manquerait pas de pratiques dans l'endroit; ce qui ferait que l'on ne serait pas obligé de recourir à des Docteurs Grecs & à des Chirurgiens du pays, qui sont presque tous de parfaits ignorants & envoient lestement leurs malades en l'autre monde.

Je dois encore représenter qu'au lieu de faire perdre inutilement leur tems dans l'étude de la langue latine aux jeunes gens que Sa Majesté entretient pour remplir les places de Drogmans, il vaudrait mieux pour eux & pour le service du Roi, leur faire apprendre la médecine, la chirurgie, l'anatomie & la botanique, Sciences plus estimées des Turcs & plus nécessaires pour s'introduire en Turquie auprès des Grands, qu'une langue qui leur est parfaitement inutile dans ce pays-là: il faudrait les prendre dès l'âge de six à sept ans & non au dessus, ni au dessous, pour leur bien apprendre le Français & l'écrire correctement; c'est en quoi manquent beaucoup

de nos Drogmans, & à bien prononcer le Turc, car quand ils arrivent à Constantinople à l'âge de 17 à 18 ans au sortir du College de Louis le Grand, personne n'entend & ne comprend ce qu'ils veulent dire, & plusieurs Drogmans aujourd'hui dans le Levant prononcent très mal cette langue qu'ils ont apprise trop tard & qui demande beaucoup de pratique. Il faudrait encore qu'on leur donnât quelque teinture de Géographie, de Physique, de Mathématiques, d'Histoire Naturelle, de Politique, d'Histoire & principalement de celle des Turcs & des Persans: qu'on les instruisît des intérêts des Princes, qu'on leur donnât quelques connaissances de Commerce, ainsi que des différentes sortes de Religions & de Sectes qui sont répandues sur la terre; car la plupart sont d'une ignorance totale sur tous ces objets & restent courts vis-à-vis des Turcs, qui ne sont pas si barbares ni si ignorans qu'on veut les faire passer.

Toutes ces utiles connaissances réunies dans un même sujet, pourraient germer chez quelques-uns de ces jeunes Drogmans & les rendraient recommandables aux Turcs, qui les rechercheraient avec empressement, & leur accorderaient toutes

les graces qu'ils feraient dans le cas de demander ; & même il pourrait arriver que quelques-uns de ces Grands parvenant au rang de Visir, de Muphti, de Capitain-Pacha, &c. ayant pris en amitié quelques-uns de ces heureux génies, le proposeraient au Grand-Seigneur pour être employé à son service & par ce moyen occasionner quelque heureuse révolution qui tirât le beau pays de la Turquie, de l'abrutissement & de la léthargie funeste où il est plongé faute d'être éclairé ; ce qui nous mettrait à portée de nous y faire aimer & estimer, & d'en tirer des avantages infiniment précieux.

Quatre ans de demeure dans le Levant, m'ont mis à portée d'observer bien des abus que l'on pourrait corriger par une meilleure administration & je suis intimement persuadé que si l'on voulait approfondir la nature du Commerce mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, on ne perdrait point ses peines.

L'on a observé que la plupart des Consuls qui ne connaissent ni les mœurs ni les usages du pays & que l'on envoie dans le Levant, ont un certain préjugé contre les Turcs, qu'ils ne veulent pas fréquenter par une haine qu'ils prennent, ou une peur

ridicule contre tout ce qui porte un habit long. Ils les traitent indifféremment les uns comme les autres, sans considérer les lieux ni les personnes. Il arrive de-là que ces Consuls attrabilaires se trompent & prennent des mesures qui pour la plupart du tems échouent : les uns ont une morgue insoutenable, d'autres affectent trop de politesse ou trop d'égards, & la plupart témoignent une peur hors de raison qui leur devient d'autant plus nuisible que les Turcs qui voyent alors leur supériorité, en prennent droit d'être encore plus insolens & de prendre un ton de hauteur qui se rabat quand ils ont affaire à un Consul ferme, froid & flegmatique, qui sait se contenir & ne s'émeut pas du bruit.

F I N.



T 3

T A B L E

des Articles contenus dans cet ouvrage.

AVANT - PROPOS.	Page v
COMMERCE DE LA MER NOIRE. Introduction.	I
Commerce d'Entrée. Draps.	13
Serges Impériales.	16
Camelots de France, Calémandes & Etamines.	ibid.
Camelots d'Angora, de Tossia & du Caire.	18
Ettoffes de soie de France.	ibid.
Ettoffes de Scio, de Venise & de Messine.	19
Harès ou Tabis de Messine & de Scio.	22
Velours.	23
Coutnis de Brouffe & de Constantinople.	ibid.
Hours de Magnésie.	ibid.
Indiennes ou Toiles peintes.	24
Toiles de Kedis.	25
Rocassins.	ibid.
Astars ou Toiles de Coton.	25
Dulbents ou Mouffeline.	26
Tchemberts pour coëffure des femmes.	ibid.
Chemises de soie.	27
Chemises de coton pour le bain.	ibid.
Fez ou Bonnets.	ibid.
Tarpoches, ou Bonnets de femmes.	28
Beilik, ou Drap de Salonique.	ibid.
Dorures.	ibid.
Soyes teintes en laine, filées & cordonnets de soie.	30
Coton en laine.	31
Coton filé de diverses couleurs.	32
Coussins de Brouffe.	ibid.
Chiaaks, ou fournimens de sopha.	33
Tapis de Salonique & de Russie.	ibid.
Kehès, ou couvertures de Yambolt.	34
Pechtmals, ou serviettes de toutes especes.	ibid.

T A B L E

Bourses pour le bain.	36
Fil pour la Còtùre.	37
Lin Grès.	ibid.
Teintures.	38
Caffè.	bid.
Sucré.	39
Epiceries & Drogueries.	40
Cuivre.	bid.
Etain & Sel Ammoniac.	41
Mercure.	bid.
Plomb.	42
Acier.	ibid.
Fer.	ibid.
Chaudrons de fer.	43
Encens.	ibid.
Savon.	ibid.
Huile.	44
Vinaigre.	ibid.
Fromages.	ibid.
Riz.	45
Legumes.	ibid.
Sacs de toile pour les grains.	46
Fruits secs.	ibid.
Vins & Eaux de vie.	48
Tabac.	49
Kénas.	ibid.
Paré.	50
Pierreries, Perles & Bijoux.	ibid.
Armes & Quincailleries.	ibid.
Aiguilles.	52
Vitres & Verreries.	ibid.
Tuyaux de pipes.	53
Porcelaine, Fayence & Terraille.	54
Faulx d'Allemagne.	ibid.
Papier.	ibid.
Bois de construction, de bâtisse & autres.	55
Goudron.	56
Commerce de Sortie. Soyés.	ibid.
Laine surje, lavée & pelade.	57

T A B L E.

<i>Testik ou laine de chevron.</i>	60
<i>Crins de chevaux & de bœufs.</i>	61
<i>Cuir de bœufs, de buffles & de chevaux.</i>	ibid.
<i>Maroquins, Peaux de Bazanes.</i>	64
<i>Pelleteries.</i>	65
<i>Peaux d'Agneaux pour les Bonnets.</i>	69
<i>Salpêtre.</i>	70
<i>Poudre à tirer.</i>	72
<i>Couteaux.</i>	ibid.
<i>Cornes de moutons sauvages, &c.</i>	73
<i>Fusils.</i>	74
<i>Selles de chevaux.</i>	ibid.
<i>Ketchès ou Feutres.</i>	75
<i>Ouvrages grossiers de poil de chèvre.</i>	ibid.
<i>Cire.</i>	76
<i>Miel.</i>	ibid.
<i>Beurre.</i>	77
<i>Suif.</i>	78
<i>Viandes salées & Pastirmas.</i>	ibid.
<i>Poisson sec & salé.</i>	79
<i>Caviar, Boutargue, Huile & Colle de Poisson.</i>	80
<i>Vins.</i>	81
<i>Grains.</i>	82
<i>Sel.</i>	85
<i>Kile, ou argile pour le bain.</i>	87
<i>Esclaves.</i>	88
<i>Chevaux & Chameaux.</i>	89

Marchandises de Russie que l'on trouve à acheter en Crimée.

<i>Pelleteries.</i>	91
<i>Toiles.</i>	94
<i>Laines d'Ukraine.</i>	ibid.
<i>Cordages & Chanvre.</i>	95
<i>Beurre de Russie.</i>	ibid.
<i>Cuir salés & secs.</i>	ibid.
<i>Pelleteries de Pologne & de Moldavie.</i>	98
<i>Monnoyes de Crimée.</i>	ibid.

T A B L E.

<i>Poids & Mesures, &c.</i>	101
<i>Douanes.</i>	102
<i>OBSERVATIONS.</i>	106
<i>COMMERCE DE LA CIRCASSIE.</i>	113
<i>Commerce d'Entrée.</i>	116
<i>Commerce de Sortie.</i>	121
<i>COMMERCE DE LA PLACE D'OCZAKOW.</i>	126
<i>COMMERCE DE LA PROVINCE DU DUBOSSAR.</i>	129
<i>COMMERCE DE LA PROVINCE DU BUDZIAK, ou Bessarabie.</i>	131
<i>Entrée.</i>	134
<i>Sortie.</i>	141
<i>COMMERCE DES NOGAÏS.</i>	144
<i>Entrée.</i>	ibid.
<i>Sortie.</i>	147
<i>Loyers des chariots pour divers endroits.</i>	150
<i>LA CÔTE DES ABAZES.</i>	151
<i>Commerce d'Entrée.</i>	153
<i>Commerce de Sortie.</i>	154
<i>OBSERVATIONS.</i>	155
<i>LA GEORGIE TURQUE.</i>	159
<i>Commerce d'Entrée.</i>	161
<i>Commerce de Sortie.</i>	164
<i>OBSERVATIONS.</i>	165
<i>LA GEORGIE PERSANNE.</i>	167
<i>Commerce d'Entrée.</i>	168
<i>Commerce de Sortie.</i> Marchandises du crû du Pays.	170
<i>Marchandises de Perse.</i>	171
<i>Monnoyes.</i>	173
<i>Poids & Mesures.</i>	174
<i>OBSERVATIONS.</i>	175
<i>LA PROVINCE DE TREBISONDE OU LA CÔTE DES LAZES.</i>	184
<i>Rizé.</i>	185
<i>Commerce d'Entrée.</i>	186
<i>Commerce de Sortie.</i>	192
<i>Of.</i>	193
<i>SURMINÉ.</i>	194
<i>TREBISONDE.</i>	ibid.

T A B L E

<i>Commerce d'Entrée.</i>	195
<i>Commerce de Sortie.</i>	198
GUMUCHE-KANA, KURÉ, HASPIE, TRIBOLI,	
<i>KIRRISOUN.</i>	200
OBSERVATIONS.	204
CÔTE DE NATOLIE JUSQU'À CONSTANTINO-	
FLE.	207
SINOPE.	209
<i>Commerce d'Entrée.</i>	210
<i>Commerce de Sortie.</i>	216
OBSERVATIONS.	217
ENÉBOLI ou NEAPOLIS.	220
<i>Commerce d'Entrée.</i>	ibid.
<i>Commerce de Sortie.</i>	221
KARA-AGADJE.	224
<i>Commerce d'Entrée.</i>	ibid.
<i>Commerce de Sortie.</i>	225
BARTIN.	228
<i>Commerce d'Entrée.</i>	ibid.
<i>Commerce de Sortie.</i>	231
OBSERVATIONS.	235
<i>Prix des Bois.</i>	236
<i>Tarif du Nolis du Bois.</i>	242
LA BULGARIE, LE DOEROGÉ.	243
VARNA.	248
<i>Commerce d'Entrée.</i>	249
<i>Commerce de Sortie.</i>	251
<i>Commerce général d'Entrée de la BULGARIE.</i>	254
<i>Commerce général de Sortie de la BULGARIE.</i>	255
OBSERVATIONS.	259
La VALACHIE.	262
<i>Commerce d'Entrée.</i>	264
<i>Commerce de Sortie.</i>	268
OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.	271
La MOLDAVIE.	273
<i>Commerce d'Entrée & de Sortie.</i>	275
OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.	280
<i>Observations Générales sur ces deux Provinces</i>	283

T A B L E

CONCLUSION: Observations Générales sur le	
Commerce & la Navigation de la Mer	
Noire.	288
MÉMOIRE sur le Commerce de SMYRNE.	299
<i>Commerce d'Entrée. Draps</i>	303
<i>Serges Impériales.</i>	317
<i>Camelots de France.</i>	318
<i>Fez ou Bonnets.</i>	319
<i>Papier.</i>	320
<i>Amandes.</i>	ibid.
<i>Quincailleries.</i>	ibid.
<i>Dorures & Etoffes.</i>	321
<i>Indigo.</i>	325
<i>Caffé.</i>	328
<i>Sucre.</i>	ibid.
<i>Cochénille.</i>	329
<i>Bois de teintures.</i>	330
<i>Verdet.</i>	ibid.
<i>Cinabre.</i>	331
<i>Ceruse.</i>	ibid.
<i>Tarife.</i>	ibid.
<i>Huile d'aspic.</i>	332
<i>Campbre.</i>	ibid.
<i>Sublimé.</i>	ibid.
<i>Arsenic.</i>	333
<i>Acier.</i>	ibid.
<i>Etain.</i>	ibid.
<i>Plomb.</i>	334
<i>Fer blanc.</i>	ibid.
<i>Pivre.</i>	ibid.
<i>Gingembre.</i>	335
<i>Geroffe.</i>	ibid.
<i>Muscade.</i>	ibid.
<i>Gazole.</i>	336
<i>Salsepareille.</i>	ibid.
<i>Pierreries.</i>	ibid.
<i>Sevillanes.</i>	337
<i>Sequins Venitiens.</i>	338
<i>Commerce de Sortie. Soyes.</i>	ibid.

T A B L E.

<i>Coton.</i>	340
<i>Coton filé.</i>	343
<i>Coton filé rouge.</i>	344
<i>Laines.</i>	ibid.
<i>Laine de chevron.</i>	346
<i>Poil de Chevre</i>	348
<i>Peaux de buffles en poil.</i>	350
<i>Maroquins.</i>	351
<i>Cire.</i>	ibid.
<i>Fruits secs.</i>	ibid.
<i>Noix de Galle.</i>	352
<i>Rhubarbe.</i>	ibid.
<i>Sémencine.</i>	353
<i>Tutie, Mastic, Terebentine.</i>	ibid.
<i>Storax, Scamonnée, Galbanum.</i>	355
<i>Gomme adragant, Gomme ammoniacque, Opium</i>	356
<i>Indiennes de Perse.</i>	357
<i>Cambresine & Mouffeline.</i>	ibid.
<i>Camelots de 56 Pies.</i>	358
<i>Bours de Magnésie.</i>	ibid.
<i>Demittes & Escamittes.</i>	ibid.
<i>Tapis de Turquie & de Perse.</i>	359
<i>Bled.</i>	ibid.
<i>Huile.</i>	362
<i>Douanes.</i>	367
<i>Tarif des Douanes.</i>	368
<i>Droits de la Chambre & de l'Echelle de Smyrne.</i>	374
<i>Droits alloués au Commissionnaire.</i>	378
<i>Monnoyes d'Or.</i>	382
<i>Monnoyes d'Argent.</i>	383
<i>Mesures.</i>	ibid.
<i>Poids.</i>	384
<i>Observations sur le Commerce de l'Isle de</i>	386
<i>CANDIE.</i>	

FIN DE LA TABLE.

0426

